Rapport d'activité 2019

Cycle scolaire 2018-2019

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AVIGNON

L'ESAA, école-monde(s)

Sommaire

1. **Présentation du Président de l'EPCC et du chef d'établissement de l'ESAA**
2. **Scolarité et suivi administratif des étudiants, cycle scolaire 2018-2019**
   - **2.1 La rentrée 2018-2019**
   - **2.2 Les diplômes**
   - **2.3 Le concours d'entrée**
3. **La recherche au sein de l'École supérieure d'art**
   - **3.1 L'expérimentation PAMAL**
   - **3.2 La création à venir d'un comité de recherche**
   - **3.3 Les partenariats**
4. **Workshops and co**
5. **Séminaire du réseau Écoles du Sud à Avignon**
6. **La bibliothèque de l'école**
7. **Les ateliers libres**
8. **Bilan administratif et financier**
   - **8.1 Résultat du compte administratif 2018**
   - **8.2 Effectifs et masse salariale**
   - **8.3 Les investissements**
   - **8.4 Organismes paritaires et conseil d'administration de l'ESAA**
   - **8.5 Hygiène et sécurité**
9. **Le projet d'établissement en renouvellement**
   - **9.1 La méthodologie proposée**
10. **La parole aux élèves**
11. **Le regard des enseignants**
12. **Annexes**

1. Présentation

Monsieur Damien Malinas

Président du Conseil d'administration

Restaurer, créer et instaurer l'avenir

L'École supérieure d'art d'Avignon s'appuie sur une histoire qui commence en 1801. Rappeler cette date n'a pas pour but de faire un récapitulatif de l'histoire de cette institution mais de l'inscrire dans sa perspective.

Cette école a actualisé ses formations dans le cadre du LMD. Elle est ensuite devenue un EPCC qui associe au sein de son conseil d'administration ses usagers, personnels et principales tutelles, la Ville d'Avignon, et la DRAC PACA.

L'année 2018-2019 a été celle du recrutement du directeur et donc du processus de formulation du projet pédagogique et au-delà du projet d'établissement. À cette fin, une concertation attendue est passée par la réactivation des instances intermédiaires de dialogue social et de collégialité. Les indicateurs sont donc difficiles à interpréter après une année de démarrage. Il faut donc remarquer la consolidation des effectifs en 2018-19 qui se poursuit à la rentrée 2019.

Sur le volet recherche, on constate les résultats scientifiques du PAMAL et leur valorisation. Ils font montre de toute la potentialité de l'école dans la redéfinition de ses axes de recherche.

La situation financière de l'école correspond à une année particulière où l'équipe administrative, notamment par le recrutement pertinent d'un administrateur, aura en partie été restaurée.

Pour construire l'avenir à partir de cette école-mondes, nous pouvons nous réjouir de ces liens entre ces différents mondes pour constituer au sens d'Howard Becker « un réseau de coopération au sein duquel les mêmes personnes coopèrent de manière régulière et qui relie donc les participants selon un ordre établi. Un monde de l'art est fait de l'activité même de toutes ces personnes qui coopèrent ». Cette définition nous engage à comprendre l'art comme « le produit d'une action collective », dont les acteurs partagent « des présupposés communs, les conventions, qui leur permettent de coordonner ces activités efficacement et sans difficultés ». Dans cette mesure et pour conclure, au-delà des liens assurés, de fait par ma présidence du conseil d'administration, avec l'université d'Avignon, nous devons être sensible à la restauration des liens avec le réseau des écoles du patrimoine et le Festival d'Avignon.

Monsieur Alfredo Vega-Cardenas

Directeur de l'établissement

Cela fait un an que j'occupe la fonction de Directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon, le temps est venu pour moi de vous présenter un premier bilan. Ce rapport met en lumière les ambitions du projet pour lequel j'ai été recruté et les activités qui le confirment.

Depuis mon arrivée à la tête de l'établissement, et grâce à la volonté de l'ensemble de la communauté pédagogique et administrative, nous avons développé des actions pour sa réimplantation dans le territoire et l'actualisation de liens à échelles régionale, nationale et internationale.

Garant de sa mission de service public, l'ESAA a permis d'accompagner des étudiants dans leurs formations et l'obtention de leurs diplômes tout en développant la place de l'école dans la Cité.

Notre école a renoué des partenariats avec les musées municipaux d'Avignon, mais aussi avec les musées Vouland, Angladon et Saint Esprit, La Chartreuse, la collection Lambert, le Festival d'Avignon et les associations territoriales. De nouveaux partenariats universitaires et d'enseignement supérieur sont en cours.

Liée à la fédération de presque 300 étudiants et amateurs sous la responsabilité des équipes pédagogiques et administratives engagées, l'établissement redevient une structure reconnue par le renforcement de sa singularité dans le paysage de l'enseignement supérieur et par la vivacité de ses ateliers libres.

Sous ma direction, l'équipe pédagogique a depuis 1 an réinterrogé les finalités de la formation pour redéfinir les maquettes des deux mentions : *Création* et *Conservation-restauration.*

Nous souhaitons aujourd'hui affirmer l'importance de la recherche en tirant partie de l'évaluation faite des expériences de formation de 3ème cycle en *Performance et pratiques scéniques* et *Préservation, arts et archéologie des média* pour développer de nouvelles perspectives.

Le cycle 2018-2019 a été un temps de mise en condition pour la refondation de notre école à travers une restructuration opérationnelle. La construction d'un nouvel organigramme permettra de faciliter l'émergence et la concrétisation du projet d'établissement *L'ESAA école-monde(s).*

Je tiens particulièrement à remercier nos tutelles de leur soutien sans faille dans le cadre de la mutation de notre école et de leur accompagnement vers la consolidation de son avenir.

Les chiffres clés de l'année 2018-2019

- 103 étudiants qui ont suivi une scolarité
- 2 diplômes nationaux intégrés dans le schéma de LMD
- Un taux de réussite de 92.3% aux diplômes
- 15 partenariats territoriaux renoués
- 14 partenariats internationaux en cours
- 6 disciplines activées pour les *Ateliers libres*
- 80 élèves inscrits aux *Ateliers libres*
- 6 partenariats associatifs pour les *Ateliers libres*
- 1 budget de fonctionnement de 1.73M€

2. Scolarité et suivi administratif des étudiants

Le cursus

Le cursus des études proposé par l'ESAA est sanctionné par un diplôme national d'arts plastiques (DNA) en fin d'année 3 (L3), et par un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) en fin d'année 5 (M2). L'option art, déclinée en mentions spécifiques de *Création* ou de *Conservation-restauration* qualifie les diplômes.

L'organisation de l'ensemble des études est en conformité avec les directives ministérielles.

Le contenu des cours et des séquences pédagogiques est détaillé dans le livret de l'étudiant et sur le site internet de l'école. Les cycles sont organisés selon un cursus global et progressif comprenant une année L1 qui ne peut être redoublée dans l'établissement sauf pour raisons médicales, ainsi qu'une phase programme années L2 et L3 et une phase projet années M1 et M2.

- ✓ **Les modalités de passage**

- De L1 en L2 : L'étudiant doit avoir obtenu tous les ECTS* de contrôle continu (assiduité en cours). Au terme de l'année, il doit avoir obtenu également les ECTS « examen ». L'année est validée par l'obtention de l'ensemble des ECTS. Il n'y a pas de redoublement admis sauf dérogation exceptionnelle.

- De L2 en L3 : Les deux années L1 et L2 constitue un groupe de 4 semestres d'enseignement. Le passage de L2 en L3 ne nécessite pas tous les ECTS. Les ECTS manquants doivent être rattrapés systématiquement au semestre suivant. Le nombre d'ECTS requis pour passer en L3 est de 23 ECTS minimum sur 30 a obtenir au semestre 4. Tous les ECTS de la phase programme, relevant de l'ESAA, doivent être obtenus pour se présenter au DNA.

- L3 en M1 : Passage de la phase programme à la phase projet. Tous les étudiants de l'ESAA en L3, s'ils le souhaitent, peuvent se présenter au conseil d'admission et d'orientation en second cycle, phase projet. Les critères d'admission sont définis par le projet d'établissement, par les conditions d'accueil et de travail de l'école, et par la qualité et la capacité à soutenir un argumentaire pour la phase projet de son cursus d'étude. Le conseil d'admission est consultatif. Le directeur a la prérogative de la décision finale d'admission après consultation des membres du Conseil.

- M1 en M2 : la phase projet M1-M2 est constituée de 4 semestres. Le passage de M1 à M2 est conditionné à l'obtention d'un minimum d'ECTS définis dans le livret de l'étudiant de l'année en cours. Tous les ECTS, relevant de l'ESAA, de la phase projet doivent être obtenus pour présenter le DNSEP.

- ✓ **Diplômes**

Les étudiants de L'ESAA se sont vus délivrer des diplômes nationaux intégrés dans le schéma LMD :

Le Diplôme National d'Art

Le diplôme National d'Art (DNA-Bac +3, 6 semestres) option Art, Mention *Création* et Mention *Conservation-restauration* confère le grade de Licence.

* ECTS : est une abréviation d'European Credits Transfer System, un terme anglais que l'on traduit par "Système européen de transfert et d'accumulation de crédits".

L'épreuve du diplôme national d'art, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés courant de la troisième année.

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP-Bac +5, 4 semestres) option Art, Mention *Création* et Mention *Conservation-restauration*, confère le grade de Master.

L'obtention du DNSEP correspond à la validation par le jury du diplôme suite, à une présentation physique et théorique des travaux de recherche plastique constituant le projet personnel de l'étudiant, accompagnée d'une présentation orale. Cette présentation est précédée de la soutenance du mémoire quelques mois plus tôt (pour la mention *Création*) ou d'une semaine (pour la mention *Conservation-restauration)* Pour l'aide à la réalisation du diplôme, une somme non fongible, déterminée chaque année, est allouée aux étudiants concernés.

Le Diplôme Supérieur de Recherche en Art

Le Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA), est un diplôme d'établissement de troisième cycle d'une durée de trois ans. Proposé pour les mentions *Performance et pratiques scéniques* et *Préservation, arts et archéologie des média*, il a été mis en pause et sans recrutement à partir de la fin de l'année scolaire 2018-19 afin de reformuler la recherche au sein de l'ESAA et permettre la consolidation de la formation initiale.

2.1 La rentrée 2018-2019

La rentrée a eu lieu le 5 octobre 2018, avec un effectif de 103 étudiants répartis sur les 5 années des cursus de formation des mentions *Création* et *Conservation-restauration*.

Le calendrier pédagogique, ci-dessous, comptait 17 semaines au semestre 1 et 15 semaines au semestre 2 dont 4 semaines destinées aux workshops.

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2018-2019

oct-17		
Lu	1	RENTREE
Ma	2	RENTREE
Me	3	RENTREE
Je	4	RENTREE
Ve	5	
Sa	6	
Di	7	
Lu	8	
Ma	9	
Me	10	
Je	11	
Ve	12	
Sa	13	
Di	14	
Lu	15	
Ma	16	
Me	17	
Je	18	
Ve	19	
Sa	20	
Di	21	
Lu	22	
Ma	23	
Me	24	
Je	25	
Ve	26	
Sa	27	
Di	28	
Lu	29	
Ma	30	
Me	31	

nov-17		
Je	1	TOUSSAINT (Férié)
Ve	2	PONT TOUSSAINT (Férié)
Sa	3	
Di	4	
Lu	5	
Ma	6	
Me	7	
Je	8	
Ve	9	
Sa	10	
Di	11	
Lu	12	
Ma	13	
Me	14	
Je	15	
Ve	16	
Sa	17	
Di	18	
Lu	19	
Ma	20	
Me	21	
Je	22	
Ve	23	
Sa	24	
Di	25	
Lu	26	
Ma	27	
Me	28	
Je	29	
Ve	30	
Sa		
Di		

déc-17		
Sa	1	
Di	2	
Lu	3	
Ma	4	
Me	5	
Je	6	
Ve	7	
Sa	8	
Di	9	
Lu	10	
Ma	11	
Me	12	
Je	13	
Ve	14	
Sa	15	
Di	16	
Lu	17	
Ma	18	
Me	19	
Je	20	
Ve	21	
Sa	22	Vacances de Noël
Di	23	Vacances de Noël
Lu	24	Vacances de Noël
Ma	25	Vacances de Noël
Me	26	Vacances de Noël
Je	27	Vacances de Noël
Ve	28	Vacances de Noël
Sa	29	Vacances de Noël
Di	30	Vacances de Noël
Lu	31	Vacances de Noël

janv-18		
Ma	1	Vacances de Noël
Me	2	Vacances de Noël
Je	3	Vacances de Noël
Ve	4	Vacances de Noël
Sa	5	
Di	6	
Lu	7	
Ma	8	
Me	9	
Je	10	
Ve	11	
Sa	12	
Di	13	
Lu	14	
Ma	15	
Me	16	
Je	17	
Ve	18	
Sa	19	
Di	20	
Lu	21	
Ma	22	
Me	23	
Je	24	
Ve	25	
Sa	26	
Di	27	
Lu	28	
Ma	29	
Me	30	
Je	31	

févr-18		
Ve	1	
Sa	2	
Di	3	
Lu	4	
Ma	5	
Me	6	
Je	7	
Ve	8	
Sa	9	Vacances d'Hiver
Di	10	
Lu	11	Vacances d'Hiver
Ma	12	Vacances d'Hiver
Me	13	Vacances d'Hiver
Je	14	Vacances d'Hiver
Ve	15	Vacances d'Hiver
Sa	16	
Di	17	
Lu	18	Vacances d'Hiver
Ma	19	Vacances d'Hiver
Me	20	Vacances d'Hiver
Je	21	Vacances d'Hiver
Ve	22	Vacances d'Hiver
Sa	23	
Di	24	
Lu	25	
Ma	26	
Me	27	
Je	28	

avr-18				mai-18				juin-18				juil-18				août-18
01 D	Pâques			01 M	Fête du Travail			01 V				01 D				
02 L	Lundi de Pâques			02 M				02 S				02 L	Semaine de Clôture de l'année			
03 M				03 J				03 D				03 M				
04 M				04 V				04 L				04 M	Réunion Pédagogique			
05 J				05 S				05 M				05 J	Réunion Pédagogique			
06 V	JOURNEES			06 D				06 M				06 V	Réunion Pédagohique			
07	PORTES OUVERTES			07 L	Pont du 8 mai			07 J				07 S				
08 D				08 M	Victoire 1945			08 V				08 D				
09 L				09 M				09 S				09 L	Vacances Enseignants			
10 M				10 J	Ascension			10 D				10 M				
11 M				11 V				11 L	Prépa diplômes			11 M				
12 J				12 S				12 M				12 J				
13 V				13 D				13 M				13 V				
14 S				14 L	BILAN L3			14 J				14 S	Fête nationale			
15 D				15 M				15 V				15 D				
16 L				16 M				16 S				16 L				
17 M				17 J				17 D				17 M				
18 M				18 V				18 L	Semaine jaune L1M1			18 M				
19 J				19 S				19 M	Semaine			19 J				
20 V				20 D	Pentecôte			20 M	des DNA			20 V	Vacances D'été (Administratif & technique)			
21 S				21 L	Lundi de Pentecôte			21 J				21 S				
22 D				22 M				22 V				22 D				
23 L				23 M				23 S				23 L				
24 M				24 J				24 D				24 M				
25 M	CONCOURS D'ENTREE			25 V				25 L	Semaine BILAN L1 et M1			25 M				
26 J	EQUIVALENCES			26 S				26 M	Commission 2ème cycle			26 J				
27 V				27 D				27 M				27 V				
28 S	VACANCES PRINTEMPS			28 L				28 J	DNSEP CI CR			28 S				
29 D				29 M				29 V				29 D				
30 L	Pont du 1er mai			30 M	Harmonisation DNA CI			30 S				30 L				Ouverture de l'Ecole 2018/2019
				31 J								31 M				

SEMAINE JAUNE	SEMAINE VERTE
VACANCES	SEMAINE ROUGE
JOURS FERIES	

L'année s'est déroulée selon un emploi du temps reposant sur l'alternance des semaines A & B.

Effectif des élèves 2018-2019

103 élèves ont suivi une scolarité au sein de l'ESAA à compter de septembre 2018 ainsi répartis par année :

ANNEE	NOM	PRENOM	ANNEE	NOM	PRENOM	ANNEE	NOM	PRENOM
L1Gr1	ARTIGE	Morgan	L2 CI	ABADIE	Niky	M2 CR	BARCELONNE	Anna
L1	AYEBE	Mégane	L2CI	BERRA	Dino	M2 CR	CHOBLET	Margaux
L1	BELLANCA-RICHARD	Marie	L2CI	BRUNEAU	Robin	M2 CR	MINON	Axel
L1	BOUSQUET	Noémie	L2CI	CANEL	Alycia	M2 CR	THEILLERE	Enora
L1	BOUSQUET	Mélanie	L2CI	CREY	Rémy	M2 CR	TRUMEAU	Hélène
L1	BRISSON	Jofroi	L2CI	DECROCK	Thomas	M2 CR	VOISIN	Léa
L1	CASSERAT	Nina	L2 CI	DJALEM	Wassila	M2 CI	ARANGO HERNANDEZ	Ana Maria
L1	DALMOLIN	Eline	L2 CI	FOUCHE	Mathieu	M2 CI	CAMPANA	Tina
L1	DE CEGLIA	Charlotte	L2 CI	GALLERON	Sarah	M2 CI	LI	Peiya
L1	LEXTRAIT	Arthur	L2 CI	GIRARDI	Emma	M2 CI	VERNEDE	Romain
L1	MEDIN	Ninon	L2 CI	GOSSELIN	Julia	DSRA	CHASLE	Armandine
L1	FANTINI	Jessica	L2 CI	LIN	Jhu-Syuan	DSRA	GUI	Xiaoxin
L1	FARRUGIA	Thèo	L2 CI	MAHDHI	Oussama	DSRA	KROMMENDIJK	Boris
L1	GILOT	Emilie	L2 CI	ORR-GOUZIEN	Sian	DSRA	LAROUER	Julie
L1	ROUSSEL	Alexandre	L2 CI	SIMBOLOTTI	Lili	DSRA	MOLINS	Marie
L1Gr2	DESHAYES	Mathilde	L2 CR	CHOI	Yonghan	DSRA	WODA	Eve
L1	BERNOU-MAZARS-VOLPS	Antoine	L2 CR	COCHAIN	Marie-Victor	DSRA	STRICOT	Morgan
L1	IRIONDO	Ash	L2 CR	DAVAINE	Alice	M1 CI	AL BITAR	Carol
L1	MATHEY	Loane	L2 CR	DAVILA	Jeremy	M1 CI	BASTIEN	Lucie
L1	MAYENOBE	Mathis	L2 CR	LACOMBE	Lisa	M1 CI	BOURCIER	Léola
L1	M'BAYE	Annaëlle	L2 CR	LI	Ziying	M1 CI	CUNY	Alizée
L1	MONTY-BRUNEL	Lucie	L2 CR	MARTINEZ	Léontine	M1 CI	DRAMAIS	Merlin
L1	MORVILLIERS	Marylin	L2 CR	RAYNAUD	Manon	M1 CI	DU	Shuang
L1	MÜLLER-CYRAN	Nicolas	L2 CR	TARDY-LAURENT	Savana	M1 CI	FOËX	Chloé
L1	PAOLINI	Margot	L2 CR	THEIL	Carla	M1 CI	FUZEAUX	Laetitia
L1	PARK	Jeewoo	L2 CR	TICLLA CCENHUA	Margaret Elo	M1 CI	GONTIER	Gabriel
L1	PASSIS	Coline	L3 CI	HIDOUD	Alicia	M1 CI	LAINSEUR	Sarah
L1	RENEVIER	Loreleï	L3 CI	LU	Meiyi	M1 CI	LEPOLARD	Angèle
L1	RESTOY	Solène	L3 CR	ABRIAL	Morgane	M1 CI	MASSEY	Moya
			L3 CR	CHEN	Changhao	M1CI	PLE	Hortense
			L3 CR	GEORGY	Eva	M1 CI	POMARES	Juliette
			L3 CR	GUEVENEU	Marine	M1 CI	PRITZER	Emmanuel
			L3 CR	KIM	Jihye	M1 CI	QIU	Yafeng
			L3 CR	MAIRE	Mathilde	M1 CI	THOREL	Auranne
			L3 CR	RUFFIN	Mélanie	M1 CI	ZHU	Yu
						M1 CR	ALLINDRE	Lise
						M1 CR	LEMAITRE	Adrien
						M1 CR	LE ROY-DAGNAUX	Natacha
						M1 CR	SAMIE	Héloïse

2.2 Diplômes de l'année des élèves

N'ayant pas intégré de nouveaux étudiants de première année en avril et septembre 2016 l'école a présenté aux épreuves du Diplôme National d'Art 2018/2019 (DNA - conférant le garde de licence) :

- 2 étudiants pour la mention *Création*
- 6 étudiants pour la mention *Conservation-restauration.*

De plus, en 2016, 15 étudiants de troisième année ayant obtenu leur diplôme ont quitté l'école plutôt que de continuer dans le cursus master, qui n'a donc pu présenter au Diplôme National d'Expression Plastique (DNSEP – Conférant grade de Master) :

- 2 étudiants pour la mention *Création*
- 2 étudiants pour la mention *Conservation-restauration.*

Pour le cycle scolaire 2019-2020, l'ESAA présentera 25 étudiants aux épreuves du DNA (14 pour la mention *Création*, 11 pour la mention *Conservation-restauration*) et 21 étudiants aux épreuves du DNSEP (14 pour la mention *Création*, 7 pour la mention *Conservation-restauration*) soit **46 étudiants** « diplômables » en juin 2020.

2.3 Concours d'entrée

Jusqu'en 2018-2019, la première année à l'ESAA était commune aux deux mentions. Les étudiants devaient choisir leur orientation *Création* ou *Conservation-restauration* au moment de leur passage en deuxième année.

Cette nouvelle année, le concours d'entrée a été reformulé en organisant des épreuves spécifiques à chacune des mentions.

Les candidats continueront pourtant à partager les épreuves écrites de culture générale et de langue étrangère.

- Session d'Avril 2019 : 60 candidats se sont présentés au concours d'entrée de l'ESAA ainsi répartis : 32 pour la mention *Conservation-restauration* et 28 pour la mention *Création*.

- **Session de septembre 2019 :** 25 candidats se sont présentés au concours d'entrée de l'ESAA ainsi répartis : 10 pour la mention *Conservation-restauration* et 15 pour la mention *Création.*

3. Les enjeux de la recherche pour *L'ESAA école-monde(s)*

La refondation de l'établissement ne peut pas faire l'économie de la question de la recherche. C'est à partir d'une conception plus élargie de la recherche que cette refondation pourra avoir lieu.

Les perspectives développées ici sont envisagées à l'aune de la transversalité qui caractérise l'école, notamment à partir d'une approche épistémologique qui construit et rend compte d'une expérience, aussi bien pour la création que pour la conservation-restauration. La recherche, conçue ainsi comme une curiosité mise en méthodologie, est à la fois un questionnement introspectif et une ouverture sur le monde.

Le projet d'établissement L'*ESAA, école-monde(s)* se place dans un lieu autre que la dichotomie entre la conception de la recherche en école d'art et celle propre à l'université. L'ouverture aux dialogues et confrontations est le trait principal d'une approche qui relie les collaborations et préoccupations d'institutions universitaires et celles d'institutions artistiques.

Pourtant, les conceptions, finalités et outils pédagogiques des espaces de création et de transmission, c'est-à-dire le laboratoire d'expérimentation artistique et le laboratoire-atelier de conservation-restauration, ont besoin d'être définis et actualisés. La particularité des conceptions de la recherche pour les mentions *Création* et *Conservation-restauration des biens culturels* et leur contiguïté suscitent des interrogations nouvelles. C'est pourquoi la recherche que le projet d'établissement défend a la vocation de doter les enseignants et les étudiants de lignes et problématiques qui leur permettront de repenser leur parcours de formation. Explorer le sens de deux mentions au travers une recherche active et transversale dont l'expérience est l'élan heuristique et créateur, transforme autant la matière que le geste et leurs médiations.

Du fait de la singularité de sa double formation L'ESAA a sans doute un rôle déterminant à endosser vis-à-vis de la définition et des enjeux de la recherche en école supérieure d'art. La transversalité sert ainsi à concevoir une autre possibilité de recherche, elle aussi affranchie des appartenances en art ou en science. La définition d'un projet de recherche engageant la communauté de l'ESAA, mais aussi son rapport avec d'autres collectifs, nécessite la mise en place d'espaces de dialogue, de questionnements et légitimation appropriés, ainsi que l'élaboration d'un programme qui traduit les enjeux de la recherche en échéances et étapes.

Lignes de recherche à l'ESAA

1. Axes transversaux de recherche pour les deux mentions

- 2019-2020 : Représentations et transformations du monde(s) dans le cadre de quatre semaines workshops
- 2020-2021 : Les couleurs du monde(s)

2. Mention *Création*

- L'art du vivant : approches contemporaines des arts de la scène
- *Poïétique* du processus créatif

3. Mention *Conservation-restauration*

- Analyse critique des catégories art contemporain et objets ethnographiques
- Quelle ingénierie de la conservation-restauration ?

3.1 L'expérimentation PAMAL : laboratoire et unité de recherche

Le programme de recherche *(Block)chain of Love* a reçu une subvention de 10 000 € pour l'année 2018-2019 porté par PAMAL (ESA Avignon) en partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels (La Cambre, Bruxelles), l'École Nationale Supérieure de la Photographie (Arles), les Beaux-arts de Paris (ENSBA), l'École supérieure d'art et de Design de Grenoble-Valence et l'université de Nîmes.

Objet de la recherche

Le programme, avait pour ambition d'établir un état de l'art complet, d'expérimenter des propositions artistiques en lien avec les questions ci-dessus, de mesurer les effets de la Blockchain sur le monde de l'art et la conservation-restauration des œuvres et, enfin et surtout, d'inciter les écoles d'art (dont bien évidemment les étudiant.e.s) à prendre la mesure de cette mutation, qui est peut-être aussi radicale que l'apparition du Web dans les années 1990.

Agenda des actions

- 9 octobre 2018 : Réunion de travail entre l'OBSIN (Observatoire des pratiques de création de l'image numérique, ENSP, Arles) et PAMAL.
- 18-23 novembre 2018 : Workshop au Couvent Saint Cézaire, Arles.
- 24 novembre 2018 : Colloque à Arles.
- Communication à la Gaîté Lyrique, Paris (cycle « New Kids on the Blockchain ») : Emmanuel Guez (le 25 janvier 2019) et Serge Hoffman (le 11 avril 2019).
- 12 mars 2019 : Participation à la journée d'étude organisée par Laurence Allard « Bitcoin/Cryptomonnaies/Blockchain dans les arts et les médias », Université Paris 3 : Vincent Rioux et Serge Hoffman
- Mise en place d'un carnet de recherche spécifique sur Hypotheses.org.

Détail des actions

Workshops et colloque du 18-24 novembre 2018 – 14 étudiant.e.s impliqué.e.s – 8 enseignant.e.s et chercheur.e.s. membres du projet – 8 conférencier.e.s invité.e.s.

Principe : Gouvernance du workshop sur le modèle de la Blockchain. Trois axes initiaux : originalité, identité et matérialités. Trois axes en fin de session : archive et processus récursifs, histoires, écritures (transcodage, transmutation) et codes.
Résultats : 16 workshops dont 14 ont abouti à une proposition artistique, plastique ou théorique. Le colloque a réuni une cinquantaine de personnes. Édition d'un ouvrage est co-édité par PAMAL, OBSIN et HYX (maison d'édition, Orléans).

3.2 La création d'un comité de recherche

Afin de redéfinir la structure et finalités de la recherche, Monsieur Vega, directeur de l'ESAA a mené une réflexion au sein du Conseil Scientifique et pédagogique à propos de la mise en place en 2019-2020 d'un comité de recherche. Cela permettra d'écrire les ambitions de l'école en la matière.

3.3 Les partenariats de l'ESAA

L'enseignement supérieur se conçoit aujourd'hui à l'aune d'une collaboration interinstitutionnelle. Les conventions et accords que l'ESAA a tissés par le passé sont en train d'être actualisés et de nouvelles formes et appuis partenariaux assurent et renforcent sa mission. La démarche du programme Erasmus+ qui pendant les années de turbulence avait été négligée comme conséquence des irrégularités administratives sera relancée à partir de janvier 2020. Si le programme Erasmus est déterminant pour la mobilisation et l'acquisition des compétences pour une meilleure insertion

professionnelle, les collaborations avec des institutions extra européennes sont également importantes. Les prérogatives d'internationalisation de l'ESAA sont accomplies dans la mesure de la capacité d'une institution à fonder des réseaux solides et dans la durée avec des organismes et institutions de tous les continents. Liées par des nécessités pédagogiques, les institutions partenaires deviennent lieux des échanges et questionnements où la différence et la rencontre avec des diverses conceptions culturelles ne fait qu'enrichir le bagage créatif et sens critique des étudiants et enseignants. L'approche interdisciplinaire renforcé à l'issu de ces expériences de mobilité devient un moyen de production et acquisition des savoirs et compétences et non une finalité en elle-même.

De plus, les médiations et dispositifs de mise en œuvre de la création contemporaine ainsi que de la transmission culturelle irriguent naturellement la singularité de notre école dans sa double formation. De ce fait, une partie des partenariats est composée des institutions qui partagent structures pédagogiques et programmes similaires avec les deux mentions, tandis qu'une autre partie est spécifique à chaque mention.

Les partenariats en cours et réactualisés à partir de 2018

Le cycle 2018-2019 a été riche en conventions et propositions de partenariat : universités, centres de recherche, musées et associations autres institutions ont été contactés ou ont invité l'ESAA hors conventions Erasmus +

Participations aux activités internationales

1. Dans le cadre de l'établissement d'une convention internationale le directeur de l'ESAA a été invité pour assurer le discours d'ouverture du Colloque international de conservation-restauration du patrimoine artistique à l'Academia des Beaux-Arts Guangzhou du 31 mai au 02 avril 2019. Les institutions participantes : Université Paris I - Sorbonne, CICRP (Marseille), Conservation Science studio of Tokyo University of the Arts (Tokyo), ISCR (Rome), National Museum of China (Beijing), The Palace Museum (Beijing), China Institute of Arts Science & Technology (Beijing), Central Academy of Fine Art (Beijing), Conservation Office of Leisure and Cultural Services Department (Hong Kong), Guangdong Museum (Guangzhou), National Conservation Center for Rare Books of Sun Yat-sen University Libraries (Guangzhou), Graduate Institute of Conservation of Cultural Relics and Museology (Taiwan).

2. Rencontres franco-italiennes dédiées aux formations en conservation et restauration du patrimoine à Florence 21-22 mai 2019.

3. Rencontres franco-belges des écoles supérieures de création à Nîmes, 4-6 juillet 2019.

Partenariats :

Établissements d'enseignement supérieur en France

- Université d'Avignon master Histoire *Patrimoines et cultures numériques*
- Université Paris I, Masters CRBC et conservation préventive

Établissements d'enseignement supérieur à l'étranger

- Académie des Beaux-Arts de Guanzhou (ABAG), Chine
- ENSAV La Cambre, Belgique
- HEAR Neuchatel, Suisse
- SABK Stuttgart, Allemagne
- Université de Tuscia, Italie
- Institut supérieure pour la conservation et la restauration ISCR, Rome
- École de conservation et restauration d'Occident, Guadalajara, Mexique
- École nationale de conservation, restauration et muséographie, Mexico
- Université des arts, ISA, La Havane, Cuba
- Université fédérale Minas Gerais, Brésil
- Université de Pelotas, Brésil
- Instituto Superior de Conservación y Restauración Yachaywasi, Peru
- Ecole du Patrimoine Africain, (EPA) Porto Novo, Bénin

Structures culturelles avignonnaises

- Festival d'Avignon
- Institut supérieur des techniques du spectacle, ISTS
- Institut des métiers de la communication audiovisuelle, IMCA
- Les Hivernales, Centre de développement chorégraphique national
- La Factory, fabrique permanente d'art vivant
- Pôle muséae (5 musées municipaux)
- Musée Louis Vouland
- Musée Angladon
- La Maison Jean Vilar

Structures culturelles proches d'Avignon

- Musée laïque d'art sacré, Pont-Saint-Esprit
- La Chartreuse de Villeneuve lez-Avignon, Centre national des écritures du spectacle
- Musée Pierre de Luxembourg, Villeneuve lez-Avignon
- Fondation Villa Datris pour la sculpture contemporaine, L'Isle-sur-la-Sorgue
- Le Grès, centre de ressources pour la céramique et les Arts du feu, Gordes
- Fondation Blachère, Apt
- MUCEM, Marseille
- Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine, CICRP Marseille

- MAP, Marseille
- MAC, Marseille
- FRAC PACA, Marseille

Structures culturelles plus éloignées

- Centre de Conservation - Restauration du Patrimoine, Perpignan
- FRAC Occitanie, Montpellier et Toulouse
- Association internationale de la couleur, Centre français de la couleur, Paris
- Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels ICCROM, Rome
- Centre National de conservation et restauration CNCR, Chili
- Musée berbère et musée Yves Saint Laurent Marrakech, Jardin Majorelle Marrakech.

4. Workshops and Co

Les workshops sont des ateliers de travail consacrés à des thématiques spécifiques. D'une durée de 3 jours à une semaine, les workshops dans une école d'art permettent d'aborder des contenus, techniques ou de spécialités qui ne sont pas assurés lors du programme hebdomadaire du semestre.

Le programme des ateliers est communiqué aux étudiants qui ont la liberté de s'inscrire dans le workshop de leur choix. Les workshops sont sanctionnés par des ECTS comptant dans la validation du semestre de l'étudiant.

Programmes des 4 semaines de workshop
Les éléments ci-dessous contiennent les programmes détaillés de chaque évènement organisé en interne par l'ESAA :

La direction tient à souligner l'investissement de chaque enseignant pour la réalisation de ces ateliers permettant aux étudiants de créer des réseaux professionnels et de s'interroger sur leurs pratiques.

Workshops #1
Atelier 1
Workshop **Muséoscopie** – Session 1 : **l'« arraisonnement » d'un musée**
Initiateur : Marc Maire
Étudiants concernés : L1, L2 CI/CR, L3 CI/CR, et second cycle CI/CR
Enseignants associés : Barbara Blanc, Hamid Maghraoui, Marc Maire, Gaspard Salatko
Dates : du 19 au 23 Novembre 2018 et du 07 au 11 Janvier 2019

Atelier 2
Workshop Documentation & Restitution
Initiateur : Véronique Mori
Travail de documentation sur 3 journées, photos, vidéo, dessin, film, archivage et restitution du colloque.
Session de Travail PAMAL à Arles. Programme de recherche « Blockchain of Love ».
Dates : Mardi 20, jeudi 22, et samedi 24 Novembre Colloque de l'OBSIN, à Arles Enclos St-Césaire
Étudiants concernés : étudiants de l'ESAA toutes années confondues
Description : Première session de travail portant sur les effets de la technologie blockchain sur l'art. Trois axes de recherche : le retour de l'original, la fin de l'anonymat et les matérialités de la blockchain. Le samedi 24 novembre, restitution publique des travaux, enrichie par des regards extérieurs et des conférences.

Atelier 3
Workshop - Initiation à la Gravure
Initiateur : Carlos Marcano
Le terme de gravure désigne l'ensemble des techniques artistiques, artisanales ou industrielles qui utilisent l'incision ou le creusement pour produire une image, un texte ou toute autre inscription dans la matière.
Carlos Marcano, propose une découverte de la gravure et de ses différentes techniques sur deux journées, le jeudi 22 et vendredi 23 novembre à Champfleury.
De 9h à 12h et de 14h à 17h
Connaissance et présentation du processus ; réalisation d'une plaque gravée (technique de la gravure, dans laquelle la plaque est creusée, et conserve ainsi le tracé fait par l'artiste), le dessin est réalisé directement sur la plaque recouverte d'encre avec divers outils. De la gravure sur métal jusqu'à l'impression finale.
8 étudiants maximum toutes années confondues.

Atelier 4
Workshop photo argentique - IMAGE LATENTE,
Initiateur : Mylène Malberti
Étudiants concernés : 6 étudiants toute années confondues
Outre la découverte d'une technique, ce workshop est un temps de regard différent pour réaliser des images.
Sur une durée de 4 journées :
Les différentes techniques de prises de vues argentiques (24x36 et moyen format)
La lumière, le choix du cadrage, l'instant décisif de la prise de vue
Le développement film et le tirage, l'initiation à la chimie photographique et aux différents supports papiers
Lecture et analyse de la planche contact et choix des tirages

L’agrandissement, le tirage support rc et baryté, le séchage, l’archivage

Atelier 5
Workshop Son. Pure Data – Création musicale
Intervenant : Pierre Erick Lefebvre (a.k.a Jankenpopp)
Dates : du lundi 19 au vendredi 23 novembre 2018 (9h-12h et 14h-17h)
Étudiants concernés : L1 et L2 (CI en priorité)
Nombre de places : 13 (deux autres workshops, identiques, sont prévus du 7 au 11 janvier 2019 et du 25 au 29 Mars 2019).
Description : Pure Data est un logiciel de programmation pour la création musicale et multimédia en temps réel.
Ce workshop propose d'apprendre à maîtriser ce logiciel libre et open source, d’initier aux bases de son fonctionnement et de se familiariser avec son interface qui offre un environnement de programmation graphique. Seront abordées les différentes techniques pour enregistrer et lire du son, créer des synthétiseurs à base d’oscillateurs, construire des effets audio. On y évoque également les différents moyens d'interagir en temps réel avec Pure Data, par le biais de contrôleurs MIDI, de manettes de jeu ou encore de systèmes utilisant des capteurs, comme Arduino.
À la fin du workshop il est proposé un temps de rendu durant lequel les participants sont invités à présenter le travail produit pendant la semaine : installation sonore, performance, musique, etc.
Site : http://puredata.info

Atelier 6
WORKSHOP - Les temps de l’œuvre « Paris / Le temps de la galerie »
Préparation et accompagnement : Sylvie Nayral
Une proposition Bureau des écritures / Pôle Objets-Dispositifs
Dans le cadre de l’ARC Les Temps de l’œuvre
Dates : quatre jours, du mercredi 21 au samedi 24 novembre 2018 (voyages compris)
Étudiants concernés : 6 à 8 étudiants M1 et M2 CI
Destiné aux étudiants de l’ARC « Les temps de l’œuvre » / Pôle Objets-Dispositifs
Proposition : Pendant quatre jours à Paris, le parcours conduit les étudiants à visiter un nombre important de galeries d’art contemporain, dans les différents quartiers qui les abritent : Marais, Bastille, 8ème, Quartier Latin et aussi La Chapelle, Pantin, etc.
L’attention est portée non seulement sur les œuvres présentées, mais aussi sur les modalités de présentation, les espaces, les accrochages.
Les visites se font l’après-midi. Les étudiants sont invités à établir un relevé de ce qui sera visité, non pas en fonction du goût de chacun, mais pour établir une présentation instruite et précise de l’ensemble.
Chaque matin un rendez-vous permet de partager les notes et remarques de chacun.
Le travail est mis en forme à la suite du workshop, de manière à constituer un inventaire établi à plusieurs mains.
Objectifs : Ce voyage à Paris répond à la volonté d’appuyer l’ARC Les Temps de l’œuvre sur des expériences et connaissances effectives, difficilement imaginables depuis Avignon. Il doit palier l’éloignement géographique de lieux dynamiques de présentation du travail d’artistes déjà engagés dans une professionnalisation de leur pratique.
Il s’agit donc aussi de relier les étudiants en art de l’ESAA au paysage actuel du marché de l’art contemporain :
- pour dessiner l’horizon qui pourrait être celui d’un étudiant en art en DNSEP.
- pour apprécier la qualité des productions présentées et ce qu’implique l’engagement d’un artiste par une galerie, en prendre la mesure.
- pour se repérer et pouvoir réitérer ensuite des voyages accessibles avec un billet ouigo par exemple.
- enfin pour dynamiser le travail d’atelier de chaque étudiant.

Le parcours pourra intégrer les friches et autres lieux associatifs de rencontres et expositions, et la rencontre des acteurs impliqués dans ces lieux.

Atelier 7
Workshop Sérigraphie – Ville en chantier, ville enchantée – Session 1
Porteur du projet : Alain Leonesi
Ville en chantier / Ville enchantée
Étudiants concernés : L1
Nombre d'étudiant : 10 étudiants
La ville est en chantier. Le paysage urbain est perturbé.
Qu'est-ce que l'observation d'un chantier urbain met en chantier, provoque, entraine, engage et ouvre comme piste de création plastique ?
Partir de cette situation occasionnelle pour observer ces perturbations visuelles.
Dessins d'observation, photographies, relevés, échantillons et prélèvements captés sur le vif, ramenés à l'atelier pour constituer un fond à partir duquel concevoir des développements.
Modalités :
Observation sur le terrain du chantier du TRAM (Boulevard St Ruf).
Capter des situations occasionnelles et momentanées de l'espace urbain en chantier :
- perturbations visuelles temporaires, impromptues, insolitestranchées/trouées/percées/ élargissements/retracements/etc.
- compositions aléatoires et juxtapositions impromptues de matières, de formes, (dépôts, apports, présences temporaires d'objets, de matériaux, d'outils, de machine outils nécessaires au chantier)
- inventaire de forme, de matières / Nuancier de couleur
- chroniques et annotations graphiques et écrites (sensations/bruits/micro évènements/etc.)
Moyen :
Dessin/Traitement Noir/Blanc et couleur
Support papier A3 (feuille libre) + Carnet (format libre)
Photographie (appareil photo individuel)

Workshops #2 – du 7 au 11 janvier 2019

Atelier 1
Muséoscopie – Session 2 : Dépister la colonialité à l'œuvre
Porteur du projet : Marc Maire
Étudiants concernés : 20-25 toutes années confondues CI/CR
Enseignants associés : Hamid Maghraoui, Salma Elghezal, Barbara Blanc
Intervenant : Stéphane Ibars et d'autres en attente de confirmation

Atelier 2
D'Adobe à l'imprimé, maîtriser les techniques de PAO, de retouche photographique et appréhender les problématiques à la programmation de l'image numérique afin de créer une production plastique
Porteur du projet : Marie Molins
Étudiants concernés : 10 toutes années confondues
D'une manière générale, ce cours vise à donner aux étudiants un aperçu des relations complexes qui régissent le texte et l'image imprimée (+ sa production) et / ou l'image numérique (+ sa programmation) ainsi que la connaissance technique et philosophique nécessaire pour faire l'expérience de ces liens à travers l'objet du livre artiste. En basculant de l'image programmée par ordinateur à l'image produite manuellement, les étudiants pourront constater non seulement les changements techniques mais également les basculements culturels et esthétiques qui opèrent entre ces deux approches.

Ces séances de cours proposent d'ouvrir leur regard vers les différents pôles qu'ils doivent choisir à l'issue de la première année : qu'ils intègrent le cursus de *Création* ou de *Conservation-restauration*, ils ont les outils nécessaires pour appréhender l'Archéologie des Médias (pôle Art et Archéologie des Réseaux) : ils ont non seulement des bases techniques sur le fonctionnement interne d'un logiciel mais également, je l'espère, une curiosité de compréhension et d'analyse sur la programmation structurelle et objectale de l'image. Par ailleurs, ils pourront compléter leurs connaissances grâce aux cours de codage et de photographie initiés par les professeurs des différents pôles. La création d'un objet leur permettra par la suite d'aborder la question de l'objet d'art de sa monstration - deuxième pôle figurant dans l'école - et d'introduire la question de la restitution d'une expérience et de l'archivage de l'objet réalisé.

Atelier 3
Roman-Photo
Porteur du projet : Mylène Malberti – Cyril Jarton
Étudiants concernés : 15 toutes années confondues
La réalisation d'un roman-photo sera l'occasion de revisiter cette forme bien connue de la culture populaire à partir de l'approche et des outils de l'art contemporain en s'appuyant notamment sur l'abondante documentation fournie par l'exposition Roman-Photo présentée en 2016 au Mucem.
Le scénario qui s'inspire des sites d'Avignon et des environs est aussi l'occasion d'amener les étudiants à proposer une vision nouvelle de ces espaces. Bien que le roman-photo ait donné lieu à beaucoup de réalisations dans le domaine de la presse, il a été assez peu utilisé par les artistes, ce qui apporte à cette expérience un caractère singulier. De plus, la richesse du genre, grâce à la combinaison du texte, du travail de mise en scènes et de la prise de vue, offre de nombreuses possibilités narratives et plastiques.
D'un point de vue pédagogique, ce roman-photo, associant les ateliers de photographie et de performance de l'ESAA met en évidence la manière dont ces pratiques peuvent converger dans la réalisation d'une œuvre collective. Ce travail permet aux étudiants d'approfondir leur connaissance des techniques du corps, du récit, de la prise de vue. La mise en forme du roman-photo donne également lieu à un travail sur l'image photographique (développement, impression), à la préparation et à la présentation d'une maquette d'édition.
Objectifs :
- écriture collective d'un scénario de roman-photo,
- mise en scène et tournage,
- restitution : exposition des tirages photographiques et des textes constituant la maquette du roman-photo qui pourra être édité ultérieurement.

Atelier 4
Arts plastiques - Comment dévoiler ses rêves, inventer un mythe, les petits rien du tout
Porteur du projet : Gabriel Bonin
Étudiants concernés : 10 toutes années confondues
Au travers de matériaux hétéroclites, faire naître une unité, dégager un symbolisme, recueillir le souffle léger, la vapeur éphémère de chacun, les organiser en petit théâtre, telle une nature vivante à la face des fatalités.
Collecte de matériaux végétaux, et d'objets.
Réalisation d'un paysage format 60 cm x 60 cm avec la possibilité d'habiter l'espace en utilisant les objets de la collecte. Il s'agit de jouer avec les échelles, le mouvement, l'immuable, les transformations possibles, la couleur, les textures, la densité, la brillance, l'ombre et la lumière, les décalages, les renversements, la symbolique, les éléments et tout en lien avec les lois physiques.
Les participants doivent aussi concevoir et réaliser un emballage approprié pour le transport de l'œuvre.

Atelier 5
Peinture, boite à outils, l'atelier peinture
Porteur du projet : Marie Boyer – Jean Laube – Hervé Giocanti
Étudiants concernés : 12 / L1-L2-M1
Il s'agit de compléter les cours de couleur par des journées d'atelier en petit groupe, pour inscrire la question de la technique et de son économie comme pratique et questionnement dans le parcours des étudiants de licence ou master.
Objectifs :
- faire atelier,
- découvrir ou redécouvrir des matériaux et des techniques qui permettent une pratique «économique» de la peinture,
-acquérir une autonomie pour la préparation de supports, de pigments, utiliser des liants ou marquants empruntés aux courses quotidiennes.

Atelier 6
Gravure
Porteur du projet : Carlos Marcano
Étudiants concernés : 8 toutes années confondues (atelier destiné de préférence à ceux qui ne l'ont pas fait lors de la 1ère semaine de workshop).
Le terme de gravure désigne l'ensemble des techniques artistiques, artisanales ou industrielles qui utilisent l'incision ou le creusement pour produire une image, un texte ou toute autre inscription dans la matière.
Carlos Marcano, propose une découverte de la gravure et de ses différentes techniques.
Connaissance et présentation du processus ; réalisation d'une plaque gravée (technique de la gravure, dans laquelle la plaque est creusée, et conserve ainsi le tracé fait par l'artiste), le dessin est réalisé directement sur la plaque recouverte d'encre avec divers outils.

Atelier 7
Sérigraphie – Ville en chantier, ville enchantée – Session 2
Porteur du projet : Alain Leonesi
Étudiants concernés : 10-priorité aux participants de la session 1
Intervenante : Marie-Cécile Conilh de Beyssac
Cet atelier a vocation à affiner le projet sur la base du travail engagé lors de la première semaine jaune. La première semaine était la première étape du projet (repérage et constitution d'un répertoire de formes et de propositions), cette deuxième semaine doit permettre de préciser et mettre en perspective les objectifs, les moyens et les enjeux des 2 semaines jaunes à venir (workshop « dessin chantier » et atelier résidence atelier sérigraphie).
Pour inscrire le projet dans une continuité et une progressivité, les étudiant(e)s qui étaient inscrits lors de la première semaine jaune sont prioritaires.
Dates : 2 jours de travail en autonomie : mardi 8 et mercredi 9 janvier
2 jours d'atelier : jeudi 10 et vendredi 11 janvier 2019
Vendredi 11 janvier : l'intervenante Marie-Cécile Conilh de Beyssac
Lecture conseillée, consultable à la Bibliothèque de l'ESAA dès le mois de janvier.

Atelier 8
Dessin – Dessiner le corps humain, modèle vivant : entre ombre et lumière
Porteur du projet : Dominique Favet
Étudiants concernés : 15 toutes années confondues
Techniques de dessin, construction, observation des plans de la lumière.
Dessin en trait continu : les rythmes
Objectifs **:** acquérir et dessiner à partir de consignes proposées en relation à la construction, l'observation. Expression personnelle en fin de stage à partir des pratiques abordées.

Atelier 9
Méthodologie de la Conservation – Restauration
Porteur du cours : Alfredo Vega
Étudiants concernés : Master 1 et 2 CR
À partir d'une approche sémiotique et herméneutique, ce workshop est l'espace pour repenser les manières de travailler et concevoir la discipline de la conservation-restauration des biens culturels. Il s'agit de déceler les implicites professionnels à partir de l'analyse de la portée et les limites de l'écriture et les images scientifiques dans la conservation-restauration. Cet atelier prévoit des articles à lire préalablement au workshop.

Workshops #3 – du 25 au 29 mars 2019
Atelier 1
Muséoscopie – Session 3
Porteur du projet : Marc Maire
Nombre de participants : 16 toutes années confondues CI/CR
Enseignants associés : Hamid Maghraoui, Salma Elghezal, Barbara Blanc
Intervenant : Sabrina Grassi, critique d'art et co-commissaire de l'exposition « Document bilingue » et qui a proposé l'enjeu de la semaine, Odile Guichard, conservatrice du Musée Vouland, Astrid Jeanson, chargée de médiation.

Atelier 2
Décalages
Porteur du projet : Jean Laube
Artiste invitée : Alexandra Sà
Étudiants concernés : 8 (les 6 étudiants M1 CI inscrits au pôle Objets et dispositifs) + 2 étudiants autres pôles
Le workshop Décalages, dessin est un développement du Module « Décalages » de l'ARC « Les Temps de l'Œuvre ».
La pratique du dessin est son principal objectif, sous différents régimes : dessin de projet, expérimentation dessinée, réalisation in situ, réalisations en atelier, exposition.
Le workshop est mené par une invitée, l'artiste Alexandra Sā.
Il se conçoit comme un temps privilégié de travail, individuel et collectif, un accélérateur du processus de réalisation. Il se déroule en salle 5, au rez-de-chaussée de Champfleury. Il est obligatoire pour les étudiants M1 inscrits dans le pôle Objets–dispositifs.
Il finit sur une présentation publique disponible pour les Portes ouvertes de L'ESAA (29 mars,14H)
Objectifs :
- le renforcement de la pratique du dessin au sein du travail individuel en Master,
- la rencontre avec une artiste professionnelle,
- un travail collectif,
- une expérience de présentation au public.

Atelier 3
Le « printemps des écoliers »
Porteur du projet : Mylène Malberti
Étudiants concernés : 12 toutes années confondues
Workshop ouvert aux étudiants présents aux précédents workshop « image latente » et « roman-photo».
« Hybridations » exposition dans le péristyle de la mairie d'Avignon de juin à Juillet
De grands formats noir et blanc et frise panoramique moyen format couleur
À partir de leur inscription les étudiants travaillent en autonomie

12 étudiants répartis en trois groupes, soit un groupe par panneau d'accrochage
Objectifs :
- réalisation des prises de vues sur le terrain,
- noir et blanc format jpeg large, travailler avec une sensibilité de 400 iso maxi pour une meilleure qualité à l'agrandissement,
- portrait des enfants en plan rapproché sur le visage,
- reportage couleur des réalisations dans les ateliers en plan d'ensemble et gros plan,
- analyse des prises de vue,
- sélection,
- découpage,
- assemblage des portraits en noir et blanc,
- montage du panoramique couleur.

Atelier 4
TRAM'SPARENCE – Construction Monumentale
Porteur du projet : Bernard Daillan
Étudiants concernés : 10 de L2 CI
Construction d'un volume métallique à l'échelle 1.
Objectifs :
-concevoir à partir d'un dessin, d'une photocopie,
-retranscrire des dimensions,
-dessin,
-plan à l'échelle,
-comment configurer la taille et la mise à l'échelle d'un volume,
-traçage grandeur réelle de la structure,
-expérimentation d'une technique de structure métallique de grand volume. Tige de fer, tressage filaire, soudure, pliage, deviendra le volume construit du Tramway d'Avignon.

Atelier 5
Sérigraphie – Ville en chantier, ville enchantée – Session 3
Porteur du projet : Alain Leonesi
Étudiants concernés : 10 - priorité aux participants de la session 1et 2
Intervenant : François Marczyniak
Prémaquette édition - Propositions étudiant(e)s : Porte folio affiches/Fanzine/Leporello/etc.
Format A3 (42 x 29,5 cm) - Recto/Verso - Traitement graphique des visuels - 2 couleurs
Tour de table des propositions / Préfiguration des choix à développer
Ajustement et mise en perspective des propositions d'édition
Préfiguration choix définitif et initiation au typon
Atelier maquette éditoriale
- Choix format (pliage ou pas, Leporelo, porte-folio, affiche, fanzine, etc.)
- Choix définitif des visuels à traiter/traitement
- Choix mise en page composition (couleur/passage, support papier, etc.)
- Rédactionnel (titre/texte de présentation/etc.)
- Mise en page composition
- Réalisation typons
Projet en l'état : édition atelier sérigraphie

Atelier 6
Performance – Publics/en public/tout public/non publiques…
Porteur du projet : Lydie Toran
Lieu : Théâtre Vidy Lausanne, Suisse.

Étudiants concernés : exerçant l'atelier performance de l'ESAA hors les murs, ce voyage d'études et de créations forme les étudiants à l'analyse et à l'activation de performance in situ, dans le cadre du public.
Objectifs théoriques :
- en assistant à des représentations au théâtre Vidy, observer, analyser et entendre le travail des artistes à la scène, du point de vue du spectateur,
- apprendre à justifier l'interaction/ la coupure avec le public,
- s'appuyer sur ses doubles expériences, en tant que membre du public et en tant qu'artiste,
- étudiant face au public, pour acquérir une expertise concernant le travail de la performance,
- dans un cadre professionnel (en présence ou non de spectateurs),
- créer une performance en tenant compte du public et de l'environnement.
- sortir du narcissisme de l'artiste ?
Objectifs Pratiques :
Ce workshop repose sur deux temps forts découpés par le calendrier et le protocole de travail. À partir des spectacles du Programme Commun à Vidy Lausanne (calendrier de travail) créés par des artistes de la scène contemporaine internationale, et des créations en temps réel par les étudiants engagés dans le workshop (protocole de travail), les observations portent plus particulièrement sur :
- la scénographique d'un point de vue plastique,
- la scénographie acoustique : son et vidéo,
- sens/ absence de sens/ polysémie,
- présence et utilisation du corps,
- ces 4 points sont étudiés avec un focus spécial sur les rapports au temps et à l'espace qui entrent en résonance avec les théories de la philosophie de l'art et de l'esthétique, et selon une grille d'analyse précisée sur le lieu de travail.

Atelier 7
Conservation – Restauration - Chantier École de Castries
Porteur du projet : Hervé Giocanti
Nombre de participants : 7 étudiants de L3 CR
Inventaire des œuvres d'art et des objets du château de Castries

Workshops # 4 – du 13 au 17 mai 2019
Atelier 1
Muséoscopie – Session 4
Porteur du projet : Marc Maire
Intitulé : « Compléments d'objets »
Étudiants concernés : CI/CR
Enseignants associés : Hamid Maghraoui, Salma Elghezal,
Professionnels partenaires : Marianne Robert, cheffe du département de l'action culturelle, Odile Cavalier, conservatrice en chef du patrimoine et du musée Calvet dont le Musée lapidaire, Ville d'Avignon
Lieu investi : Musée lapidaire d'Avignon (ouvert de 10h à 13h et de 14h à 18h du mardi au dimanche fermé les lundis)
Prérequis : avoir lu les documents indiqués ;
Outils requis : Appareil photo .

Atelier 2
« Rendez-vous au Jardin »
Rendez-vous au jardin, est une manifestation française annuelle organisée par le ministère de la Culture et de la Communication et le Comité des parcs et jardins sur le thème des jardins depuis 2003. Elle se déroule le premier week-end de juin https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/

Les Rendez-vous aux jardins 2019 ont eu lieu les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juin, sur le thème "Les animaux au jardin".
Porteur du projet : Karine DEBOUZIE
Dates : du 14 au 17 mai
Ce workshop est un projet d'installations collectives élaborées et réalisées in situ au Jardin des Doms. S'inscrivant dans l'événement « Rendez-vous aux Jardins » dont la thématique 2019 est « L'animal », le workshop s'empare de ce contexte pour l'intégrer au cheminement de création.
Deux installations collectives sont réalisées en envisageant l'animal par synecdoque (la partie pour le tout). Les étudiants sont invités à concevoir un volume à l'échelle du lieu à investir et en lien avec son environnement. Les installations sont élaborées en matériaux manufacturés : majoritairement du grillage avertisseur mais d'autres matériaux de récupération, provenant du Jardin des Doms, peuvent venir s'ajouter à cette base.
Étudiants concernés : 10
Objectifs :
- créer sur un temps court : de la conception à l'élaboration,
- lien avec la scène artistique actuelle,
- envisager la création en extérieur autour d'une thématique,
- réaliser in situ / en public,
- mise en volume et appréhension de l'espace (Prise en compte de l'échelle),
- élaborer avec des matériaux pauvres : expérimentation, recherche d'un geste,
- contraintes extérieures

Atelier 3
Atelier Céramique
Initiation à la céramique pendant 5 jours dans les ateliers du Grés à Gordes.
Le groupe d'étudiants sera hébergé à Coustellet (à 8 km de Gordes) le camion sera mis à la disposition des étudiants. Il faudra également un véhicule de l'un des étudiants en plus, car le camion ne peut contenir que 9 personnes chauffeur compris.
Porteur du projet : Gaël Anasse
Nombre de participants : 10
Date : du 13 au 17 mai
Objectifs :
- initiation à la céramique,
- ½ journée de découverte des matières et de l'atelier,
- 1,5 journée d'initiation au tournage,
- 2 journées d'initiation au modelage,
- 1 journée d'initiation au tournasage et à la pause des anses,
- 1 bilan de fin de stage le vendredi de 16h à 17h00.

Atelier 4
Exposition Aki KURODA
Porteur du projet : Aki Kuroda en coordination avec Alfredo Vega
Étudiants concernés : tous les L2 CI
Il s'agit d'une exposition qui établit un dialogue entre les œuvres d'Aki Kuroda, celles présentes au Musée Lapidaire et les créations des étudiants de l'École supérieure d'art d'Avignon.
Le visuel du carton d'invitation choisi par Aki Kuroda est « Paysage jaune » ref 16585 qui sera exposé sur le pilier 4, à l'entrée des chapelles où sont exposées les stèles funéraires et proche des sarcophages. Elle a été réalisée quand Gallimard a demandé à Aki Kuroda de concevoir un ouvrage en hommage à Shakespeare. Aki a choisi Hamlet édité par Gallimard en lithographie. Le titre de l'exposition "To be or not to be".

Les œuvres pour l'exposition Aki Kuroda ont été choisies en relation avec la collection d'archéologie exposée au musée Lapidaire.
Le positionnement des toiles, un numéro d'emplacement a été attribué à chaque œuvre.
Dates : 2 au 8 mai : Travail personnel de recherche documentaire sur trois sujets :
- L'œuvre d'Aki Kuroda.
- La collection du musée Lapidaire et l'histoire du bâtiment (complétée avec visite du musée).
- L'installation et l'investissement des lieux en tant que techniques artistiques.
Réalisation d'un carnet artistique (exposé dans une vitrine table au musée Lapidaire)
Dates : 9 au 15 mai : Travail collectif de documentation (photo, vidéo et continuation du carnet) du montage de l'expo et des entretiens d'Aki et des étudiants eux-mêmes.
Compte rendu individuel à propos du projet : expérience, évaluation ; critique, autocritique, etc.
Extension 2 à 3 pages de texte en dehors des dessins, croquis, photos, etc.

5. Le séminaire des écoles du sud à Avignon, un évènement fondateur

Les sept établissements publics d'enseignement supérieur d'art de la région Sud et de Monaco ont intensifié leur travail en réseau en développant des projets artistiques et pédagogiques communs. Elles se sont organisées autour d'un réseau commun soutenu par le Ministère de la culture et ont organisé en 2019 le premier séminaire des Écoles du Sud sur le thème *Construire l'École(s) du Sud*. La nouvelle direction de l'ESAA en s'attelant aux enjeux de visibilité, a proposé Avignon comme siège de cet événement. Cette proposition a été accepté à l'unanimité et épaulée pour les 6 établissements du réseau.

En annexe, figure le communiqué de presse relatif à ce séminaire et aux actions réalisées lors de cet évènement fondateur.

Séminaire du 1er et 2 février 2019 des Écoles du Sud

6. La bibliothèque de l'école

La bibliothèque de l'école supérieure d'art d'Avignon est un lieu d'étude, de recherche et d'échanges de références artistiques et scientifiques. En tant que bibliothèque d'école d'enseignement supérieur, elle assure une fonction de centre de ressources documentaires pour les étudiants et les enseignants qui la fréquentent. Espace de conservation de la mémoire de l'école, son fonds documentaire spécialisé en art moderne et contemporain ainsi qu'en conservation-restauration des biens culturels témoigne de l'histoire de l'institution et des diverses communautés d'enseignement qui l'ont traversée.

La bibliothèque a un fond de plus de 20 000 documents regroupant des monographies d'artistes, des catalogues d'expositions, des essais sur l'art, la conservation-restauration et les sciences sociales, des livres d'artistes, des documents audiovisuels, des mémoires et des numéros de périodiques, ainsi que des ressources électroniques accessibles par internet.

Membre du réseau « l'École(s) du Sud » qui regroupent les bibliothèques des écoles supérieures d'art de Marseille, Aix, Arles, Nice, Toulon et Monaco, et membre du réseau national « Bibliothèques d'écoles d'art en réseau » (BEAR), le centre de documentation participe au référencement d'articles de revues spécialisées en art et design, librement consultable sur la Base Spécialisée Art et Design www.bsad.eu

Catalogue : catalogue.esaa.biblibre.com

Portail documentaire (depuis avril 2019): poledocumentsesaa.com [Rassemble des informations liées à la recherche documentaire, offre une plateforme de diffusion des mémoires de DNSEP de nos étudiants et diffuse les principales informations sur les services proposés par la bibliothèque].

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Lundi - Mardi : 9H00- 13h15 et 14h00 - 17h30

Jeudi : 10h00 - 13h15 et 14h00 - 18h30

Vendredi : 9h00 - 13h15 et 14h00 - 17h00

La bibliothèque est ouverte au public des *Ateliers libres* (pratiques amateurs), ainsi qu'aux professionnels du secteur artistique et culturel qui sont autorisés à consulter sur place les documents.

Près de 600 prêts de documents pour la période du 01/09/2018 au 01/09/2019 dont une vingtaine de Prêt-entre-Bibliothèque (PEB) via la bibliothèque universitaire d'Avignon et le Sudoc et via le réseau des bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR).

Réseaux professionnels de la bibliothèque de l'École d'Art

- Rencontre avec Odile Blanc, responsable de la bibliothèque de **l'Institut national du patrimoine (INP)** en novembre 2018 à l'école d'art d'Avignon
- Association des bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR)
- Suite au séminaire **« Construire l'École(s) du Sud »** de février 2019 à l'école supérieure d'art d'Avignon, les centres de documentation des établissements publics d'enseignement supérieur d'art de la région Sud et de Monaco et les bibliothécaires présents ont émis diverses propositions à élaborer en commun.

Issu du groupe de réflexion « Mobilités et déplacements au sein du réseau : entre nos écoles et vers de nouveaux territoires de la pensée », la proposition de se déplacer pour une semaine de travail autour des collections des centres de documentation de l'ESAA et du Pavillon Bosio s'est tenue pour une première partie en juillet 2019 par la venue de Valérie Virgile à l'école d'art d'Avignon. Un début de travail d'inventaire et de récolement des collections ainsi qu'un désherbage ont ainsi été réalisés.

7. Les ateliers libres

Les *Ateliers Libres* s'inscrivent dans le mouvement de renaissance de l'école d'art. Une réelle dynamique a trouvé son élan avec l'arrivée de Monsieur Alfredo Vega à la rentrée 2018.

L'ambition pour les *Ateliers Libres* cette année 2018/2019 était la suivante :
Richesse et belle palette de propositions, avec une intention affichée d'ouverture de l'école au plus grand nombre, sur la ville et ses alentours.
La venue de publics dits «éloignés» des pratiques artistiques a été également favorisé, par le biais de partenariats.

Les Ateliers sont conduits par des professionnels, avec un haut niveau d'exigence et une capacité à s'adapter aussi bien aux personnes débutantes qu'aux amateurs confirmés.

Les ateliers se sont répartis en six disciplines différentes :

Ateliers arts plastiques

Public enfants	17 inscrits
Public adolescents	19 inscrits

Adultes

Atelier dessin-peinture	17 inscrits
Atelier photographie	10 inscrits
Atelier gravure	7 inscrits
Atelier modèle vivant	4 inscrits
Atelier céramique	6 inscrits

La fin de l'année s'est conclue par une exposition collective réunissant les travaux de l'année dans le péristyle de l'Hôtel de Ville.

Pour cette rentrée 2019, en vertu du travail accompli l'année précédente et d'une intense campagne d'information et de communication (site de l'ESAA, journaux, radios, affiches et flyers), la fréquentation des ateliers de l'ESAA a doublé, voire triplé relativement à l'année précédente.

Les partenariats et les expérimentations menés tout au long de l'année, en particulier avec certaines structures sociales avignonnaises, ont confortés le projet dans l'idée d'accessibilité ; ainsi une nouvelle grille tarifaire a été conçue, incluant des tarifs sociaux.

Cette année également, nous sommes désormais en mesure de proposer trois nouveaux ateliers : la sérigraphie, l'écriture plastique et l'histoire de l'art.
Des ateliers d'hiver, de printemps et d'été vont également voir le jour pendant le temps des vacances scolaires.

Informations sur les inscriptions de la rentrée 2019/2020

Ateliers arts plastiques

Public enfants	40 inscrits
Public adolescents	30 inscrits

Adultes

Atelier dessin-peinture	30 inscrits
Atelier photographie	7 inscrits
Atelier gravure	16 inscrits
Atelier modèle vivant	9 inscrits
Atelier céramique	23 inscrits
Atelier sérigraphie	12 inscrits
Atelier d'écriture plastique	à évaluer
Atelier histoire de l'art	à évaluer

Coordination : Ardoino Sylvette

Équipe des ateliers libres :

Ardoino Sylvette	ateliers arts plastiques enfants et adolescents
Aragon Carole	histoire de l'art
Favet Dominique	dessin peinture et modèle vivant
Thiriet Claire	écriture plastique
Anasse Gael	céramique
Marcano Carlos	gravure
Sanair Ben	sérigraphie
Vernède Romain	photographie

8. Bilan administratif et financier de l'École d'Art

8.1 Résultat du compte administratif 2018 et explications

Le budget est formulé pour une année civile tandis que l'organisation pédagogique répond au calendrier scolaire de septembre à septembre.

Le compte administratif, établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur, est présenté sous la même forme que le budget. Il répond à un double objectif : rapprocher les prévisions de recettes et de dépenses avec les réalisations effectives de l'année et présenter les résultats comptables de l'exercice. En outre, il permet de mesurer les évolutions enregistrées des postes de produits et de charges par rapport à l'exercice qui précède.

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées et les soumet, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui les arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Pour l'exercice 2018, le compte administratif s'élève, toutes sections confondues :

- en recettes : à **2 280 820,97 €** dont 267 523,32 € de reports en section de fonctionnement et 26 258,31 € de reports en section d'investissement;
- en dépenses : à **1 744 708,10 €.**

L'examen par section fait apparaître les résultats suivants :

A. Section de fonctionnement

1. **Les recettes réelles de fonctionnement atteignent 2 088 261,96 €**, ce qui représente un taux de réalisation de 100,46 % de la prévision inscrite au budget. C'est un excellent ratio qui traduit la rigueur qui a présidé à la gestion administrative de l'établissement au cours l'année écoulée. Ces recettes réelles de fonctionnement regroupent les recettes propres à l'exercice s'élevant à 1 820 738,64 € et le résultat reporté d'un montant de 267 523,32 €.

On constate une hausse des recettes de 20 927,68 € (soit 1,16%) par rapport au Compte Administratif (CA) 2017. L'essentiel de cette hausse se retrouve néanmoins au sein du chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes qui représente une hausse substantielle et du chapitre 013 – Atténuation de charges.

Chapitre	Libellé	Réalisé 2017 en €	Budgété 2018 en €	Réalisé 2018 en €	Evolution 2017/2018 en €
013	Atténuation de charges	1 525,2	1 526,00	8 021,13	6 495,93
70	Produits des services du domaine et ventes	20 249,44	33 700,00	53 199,38	32 949,94
73	Impôts et taxes	1 396,00	1 396,00	562,13	-833,87
74	Dotations et participations	1 775 090,49	1 774 209,00	1 758 574,00	-16 516,49
75	Autres produits de gestion courante	1 085,00	1 085,00	217,00	-868,00
Total des recettes de gestion courante		**1 799 346,13**	**1 811 916,00**	**1 820 573,64**	**21 227,51**
76	Produits financiers	262,88	263,00		-262,88
77	Produits exceptionnels	201,95	202,00	165,00	-36,95
R002	Résultat reporté (n-1)				
Total des recettes réelles de fonctionnement		**464,83**	**1 812 381,00**	**165,00**	**-299,83**
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
TOTAL		**1 799 810,96**	**1 812 381,00**	**1 820 738,64**	**20 927,68**

2. **Les dépenses réelles de fonctionnement** s'élèvent à **1 675 909,73 €**. Le taux de consommation des crédits ouverts au budget est de 80,57 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse par rapport au CA 2017. En effet, elles augmentent de 163 580,73 € (soit 10,81%). Cette hausse se retrouve au sein des dépenses de gestion courante et aux opérations d'ordre entre sections, cela s'explique par une reprise d'activité et un retour à une situation normale de fonctionnement. En effet, les inscriptions ont été en hausse, donc les dépenses de fonctionnement également et l'arrivée du directeur de l'école. Enfin, alors qu'en 2017 les dotations aux amortissements n'avaient pas été prises en compte, en 2018, les écritures comptables ont été réalisées pour un tiers de cette augmentation.

Chapitre	Libellé	Réalisé 2017 en €	Budgété 2018 en €	Réalisé 2018	Evolution 2017/2018 en €
011	Charges à caractère général	242 337,93	589 319,32	317 943,33	75 605,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 248 182,00	1 379 352,00	1 291 607,40	43 425,40

65	Autres charges de gestion courante	9 729,60	10 130,00	790,00	-8 939,60
Total des dépenses de gestion courante		**1 500 249,53**	**1 978 801,32**	**1 610 340,73**	**110 091,20**
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	12 079,85	12 131,00	11 658,00	-421,85
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**12 079,85**	**12 131,00**	**11 658,00**	**-421,85**
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		*88 972,00*	53 911,00	53 911,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
TOTAL		**1 512 329,38**	**2 079 904,32**	**1 675 909,73**	**163 580,35**

B. Section d'investissement :

L'École supérieure d'art d'Avignon ne bénéficiant pas de subvention d'investissement, nous ne pouvons constater aucune recette réelle au sein de cette section. Toutefois, après la reprise du résultat du CA 2017, une affectation complémentaire en réserve sur la section, compte 1068, a été enregistrée pour un montant de 112 389,70 €.
Les dépenses réelles d'investissement de l'exercice représentent 68 798,37 €. Elles sont ventilées comme suit :
- **Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 1 062,01€.** Cela correspond au paiement de licences d'utilisation des logiciels de bureautique.
- **Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 67 736,36 €.** Les dépenses au sein de ce chapitre correspondent à des achats d'outils et de matériaux ainsi que de matériel informatique.

8.2 La masse salariale de l'ESAA :

Chapitre	Libellé	Réalisé 2017 en €	Budgété 2018 en €	Réalisé 2018	Evolution 2017/2018 en €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 248 182,00	1 379 352,00	1 291 607,40	43 425,40

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé est expliqué par la vacance de plusieurs postes au tableau des effectifs de l'ESAA.

Un travail relatif à l'organigramme a été fait par la direction de l'établissement qui a permis d'aboutir à la présentation d'un organigramme cible au conseil d'administration du 6 septembre 2019 :

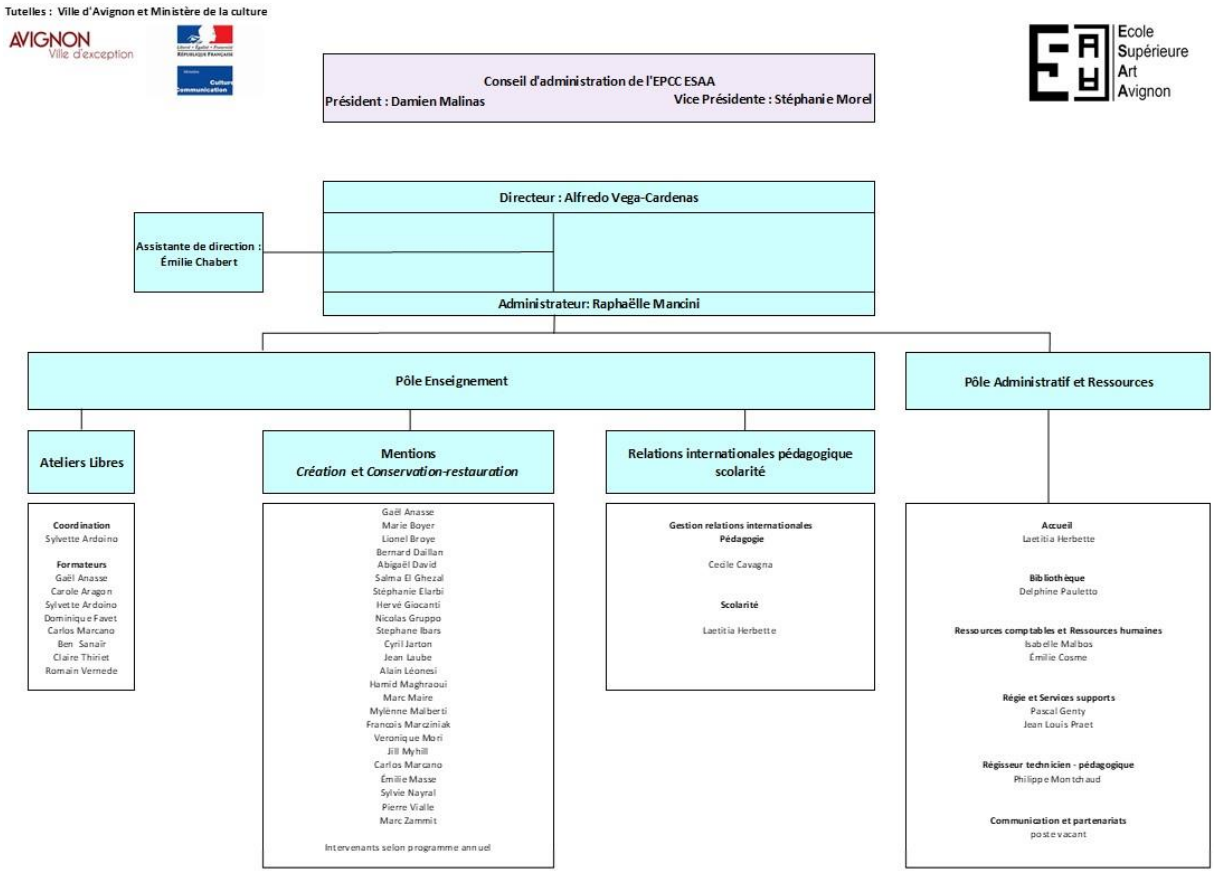

Certains postes restent vacants à la rentrée 2019 et feront l'objet de déclaration de vacances de poste auprès du Centre de gestion.

8.3 Liste des investissements réalisés en 2019

PROPOSITION D'INVESTISSEMENT 2019 ESAA

DESTINATION	TYPE	DETAILS	UNITE HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
ADMINISTRATIF	IMPRIMANTE DEDIEE	IMPRIMANTE MULTIFONCTION DEDIEE BROTHER DCPL3550 CDX	329,00	329,00	394,80
INFORMATIQUE	RESEAU INFORMATIQUE	BORNES POINTS D'ACCES WIFI 1ER ETAGE CR	230,00	460,00	552,00
PEDAGOGIE	LOGICIELS	LICENCES SUITES ADOBE	156,00	2652,00	3182,40
CONSERVATION	LOGICIELS	LICENCES SUITES ADOBE	271,00	5420,00	6504,00
			'TOTAL A P	8861,00	10633,20

DESTINATION	TYPE	DETAILS	UNITE HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
INFORMATIQUE	PC PORTABLE	PC ASUS + ECRAN DEPORTE + ACCESSOIRES	1355,00	1355,00	1626,00
INFORMATIQUE	DISQUE DUR	DISQUE DUR SAUVEGARDE TRAVAUX ETUDIANTS	180,00	360,00	432,00
MULTIMEDIA	REFLEX NUMERIQUE	CANON EOS 2000D+EF-S 18-55 IS II+EF 75-300 F/4-5,6 III + SAC + CARTE MÉM	479,00	958,00	1149,60
MULTIMEDIA	I MAC 27 POUCES	IMAC Intel Core i5 quadricœur de 7e génération à 3,4 GHz	1750,00	3500,00	4200,00
MULTIMEDIA	MICRO CAMERA	Rode VideoMic Pro Rycote	120,00	120,00	144,00
BAIGNE PIEDS CR	CAMERA 360	CAMERA SAMSUNG GALAXY GEAR 360	124,99	124,99	149,99
BAIGNE PIEDS CR	VIDEO PROJECTEUR	MINI VIDEOPROJECTEUR POUR RENOVATION SCOPITON	499,00	499,00	598,80
CHAMPFLEURY	PIED MICRO	K&M 210/9 Black	50,00	50,00	60,00
CHAMPFLEURY	ACCESSOIRES PIED MICRO	PINCE MICRO	12,00	12,00	14,40
MULTIMEDIA	CAMERA 4K	Caméscope numérique SONY FDR-AX100 4K	1040,84	1040,84	1249,01
MULTIMEDIA	CAMERA 4K	Caméscope numérique SONY FDR-AX33 4K	533,33		
BAIGNE PIEDS / CHAMPFLEU	VIDEO PROJECTEUR	DH 268 EDUC.VIVITEK 1080P 3500 LUMENS	708,30	1416,60	1699,92
INFORMATIQUE	ADAPTATEUR MAC - HDMI	DIVERS RACCORD USB-C, MINIDISPLAY ET LIGHTNING MAC VERS HDMI	447,00	447,00	536,40
PHOTO-VIDEO	ECLAIRAGE PANNEAU LED	KAISER PL 360 Vario	354,92	709,83	851,80
			OUS/TOTAL	10593,26	12711,91

DESTINATION	TYPE	DETAILS	UNITE HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
CHAMPFLEURY	SCIE A RUBAN	SOMEC SCIE A RUBAN ET SCIE A CHANTOURNER VERTICALE	372,00	372,00	446,40
CHAMPFLEURY	ASPIRATEUR POUSSIERE FES	ASPIRATEUR POUSSIERE DAVIN	761,39	761,39	913,67
CHAMPFLEURY	DECOUPEUR PLASMA	DECOUPEUR PLASMA CARACTERISTIQUES SUIVENT	1081,00	1081,00	1297,20
CHAMPFLEURY	TOUR ELECTRONIQUE	TOUR ELECTRONIQUE PW-DC	552,12	3312,72	3975,26
CHAMPFLEURY	CROUTEUSE MANUELLE	CROUTEUSE MANUELLE SR-30	686,28	686,28	823,54
CHAMPFLEURY	TOURNETTE	TOURNETTE DE TABLE	247,68	247,68	297,22
			OUS/TOTAL	6461,07	7753,28

DESTINATION	TYPE	DETAILS	UNITE HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
LABO CR	OXYMETRE	OXYMETRE POUR ANOXIE	903,00	903,00	1083,60
			OUS/TOTAL	903,00	1083,60
			S TOTAL A+B	26818,33	32182,00
			GENERAL A+B	26818,33	32182,00

8.4 Organismes paritaires et conseil d'administration

Le Conseil d'Administration

L'École supérieure d'art d'Avignon, établissement public de coopération culturelle (EPCC) est administrée par un Conseil d'Administration notamment composé de représentants de la ville d'Avignon et de l'État. Il comprend également des représentants des personnels pédagogiques et administratifs des représentants des étudiants et des personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'établissement. Doté d'un président élu par les membres du conseil d'administration, le conseil d'administration étudie et délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment les orientations générales de la politique de l'établissement, les programmes d'activités et les moyens qui permettent leur réalisation.

Le conseil d'administration entend notamment la synthèse des réflexions menées par les instances consultatives et paritaires.

Un travail est en cours pour actualiser les statuts de l'ESAA et l'organisation du Conseil d'administration à partir de 2020.

Dates des réunions et délibérations prises depuis septembre 2018 :

01/10/2019	**1**	**RH**	délégation de signature
01/10/2019	**2**	**Administration générale**	mise en place d'Actes-convention préfecture
01/10/2019	**3**	**Habilitation**	Projet d'établissement
01/10/2019	**4**	**Finances**	Vote du Budget supplémentaire 2019
06/09/2019	1	**RH**	tableau des effectifs
06/09/2019	2	**RH**	création d'un poste chargé de communication et des partenariats
06/09/2019	3	**Finances**	DM-trop percu Erasmus
06/09/2019	4	**Administration générale**	Remise Gracieuse Frédérique Trupheme
04/07/2019	1	**FINANCES - BUDGET**	Approbation du compte de gestion 2018
04/07/2019	2	**FINANCES**	Compte administratif 2018
04/07/2019	3	**FINANCES - BUDGET**	Affectation du résultat 2018
04/07/2019	4	**FINANCES**	Régime indemnitaire : RIFSEEP le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
04/07/2019	5		Fixation des tarifs des Ateliers libres à l'EPCC ESAA
04/07/2019	6		Nouveau tableau des effectifs
04/07/2019	7	**ADMINISTRATION GENERALE**	PERSONNEL - Recrutement d'un assistant d'enseignement
04/07/2019	8	**ADMINISTRATION GENERALE**	PERSONNEL - Prolongation de l'emploi d'Administrateur provisoire
22/03/2019	1	**FINANCES**	Budget primitif 2019
15/03/2019	1	**FINANCES**	Débat d'orientation budgétaire 2019
16/01/2019	1	**FINANCES**	Décision modificative n°1
16/01/2018	2	**FINANCES - BUDGET**	Affectation du résultat 2017
16/01/2019	3	**FINANCES - BUDGET**	Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
16/01/2019	4	**FINANCES**	Tarif Ateliers Libres
16/01/2019	5	**FINANCES**	Tarif Ateliers Libres
16/01/2019	6	**ADMINISTRATION GENERALE**	PERSONNEL - Prolongation de l'emploi d'Administrateur provisoire
16/01/2019	7	**FINANCES**	Régularisation d'amortissements antérieurs non effectuée
16/10/2018	1	**FINANCES - BUDGET**	Affectation du résultat 2017
16/10/2018	2		Demande de financement de l'Unité de recherche PAMAL
16/10/2018	3		Fixation des tarifs des droits d'inscription à l'EPCC ESAA
16/10/2018	4		Fixation des tarifs des Ateliers libres à l'EPCC ESAA

Le Comité Technique

Le Comité Technique - CT et le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail - CHSCT, organismes paritaires, sont compétents et requis pour avis pour tous les sujets relevant du fonctionnement des services, conditions de travail, hygiène et sécurité, formation continue des personnels.

Il a été saisi deux fois en septembre 2019 pour :

- La mise en place formelle d'un règlement intérieur de l'ESAA ;
- La réglementation du temps de travail de l'ESAA.

Le Conseil Scientifique et Pédagogique

Le CSP dirigé par le directeur est une instance consultative, qui examine et émet des avis sur toutes les questions concernant les activités pédagogiques, scientifiques et culturelles de l'établissement. Lieu d'échange et de concertation, son rôle consiste à participer à la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement, à évaluer l'organisation, le fonctionnement et les programmes des formations ainsi que l'adaptation aux objectifs fixés et à leurs évolutions.

Dans ce cadre, la politique de partenariat, l'action à l'international, l'activité de recherche sont étudiées. Le CSP aborde également la mise en œuvre des mesures permettant d'améliorer les conditions de travail et de vie des étudiants.

Il est composé de membres élus pour 3 ans renouvelables, issus des diverses composantes de l'établissement ainsi que des personnalités extérieures.

Il s'est réuni 4 fois en 2019 pour travailler notamment sur le dossier d'habilitation au grade Master pour l'école d'art

Un travail est en cours pour actualiser son fonctionnement et son organisation.

8.5 Hygiène et sécurité

Les locaux de l'école sont particulièrement exposés au risque d'incendie en raison des produits inflammables utilisés et stockés : solvants, peintures, toiles, bois, poubelles, tissus, plastique, etc., de l'électricité avec le risque de courts-circuits.

Les consignes d'hygiène et de sécurité ont été détaillées en 2019 et intégrés dans le règlement intérieur de l'école approuvé par délibération du CA 2019 en septembre 2019.

9. Le projet d'établissement en renouvellement

L'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA) fait l'objet d'une évaluation intermédiaire en 2019-2020 pour renouveler l'attribution du grade master réalisée pour l'ensemble des écoles de la « vague » C prévue en 2023. Le Ministère de la Culture a donné une prolongation de l'accréditation du grade master pour 2019-2020 pour rendre le dossier du renouvellement au 31 octobre 2019 en tenant en compte de l'arrivée d'une nouvelle direction à l'automne 2018 ainsi qu'au souhait du nouveau directeur de refonder le projet d'établissement.

Le dossier constitué (projet d'établissement, maquettes pédagogiques, règlement intérieur, organigramme et pièces administratives annexes) a donc été déposé auprès du Ministère de la Culture avant le 31 octobre 2019.

Dans ce contexte, le travail méthodologique demandé par le Ministère de la Culture a été engagé et a fait l'objet d'échanges avec l'ensemble de l'équipe de l'école notamment autour du titre du projet *L'ESAA école, monde(s).*

Les instances de l'ESAA ont été consultées pour avis sur le règlement intérieur réactualisé à cette occasion. Il a ainsi été présenté aux membres du Comité Technique le 25 septembre 2019 et aux membres du Conseil Scientifique et Pédagogique le 24 septembre 2019 dans des délais très contraints.

Ce projet est l'occasion pour l'ESAA de communiquer et de rappeler ses savoirs faire et son expertise dans le domaine de l'enseignement de la création artistique et de la conservation-restauration des biens culturels mais aussi d'innover dans le cadre de ses actions.

C'est pour l'ensemble de l'équipe de l'équipe un socle fondateur et fédérateur qui guidera les actions de l'équipe dans la mission de service public mise en œuvre par l'ESAA.

9.1 La méthodologie proposée

Le projet d'établissement, commencé en octobre 2018 dans son volet pédagogique en collaboration avec l'ensemble des équipes de l'ESAA à travers des réunions générales, a été explicité et retravaillé dès juin 2019 à partir de différents espaces de travail :

- les entretiens pédagogiques avec l'ensemble du corps enseignant ;
- la réunion du Comité scientifique et pédagogique à 3 reprises en 2019 ;
- les réunions de service administratif et technique.

Cf. en annexe le manifeste *L'ESAA, école-monde(s).*

10. La parole aux élèves

« L'art va désormais moins se penser comme opposition nerveuse, dans l'idée d'agir pour quelque chose et non contre »

Chloé Foëx
Master 2 création

L'année venant de se dérouler (2018-2019) correspond à la quatrième année en Création que j'ai intégrée à l'ESAA.

Les enseignements, en globalité et dans leur diversité, nous ont incités à développer une approche réflective, analytique, de l'ordre du concept artistique plus que de la pratique des arts plastiques. Les étudiants ont été menés, en autonomie, à rechercher et effectuer des stages pratiques dans le monde professionnel et orienter leurs recherches personnelles. Ceci manquait d'appui (suivi, fiche technique de rédaction de rapport de stage) de la part de l'enseignement mais permettait d'une autre part, aux artistes étudiants de se trouver confrontés, comme il leur est promis dans la vie professionnelle, à des démarches individuelles où nombre d'approches et communications doit venir d'eux. La plupart des cours ont proposé une variété d'outils pour agrémenter un cours magistral ou de bureau de recherche : vidéos, photographies, diaporamas, lectures d'extraits de textes, déplacement en bibliothèque ou site muséal. Certains proposaient des travaux artistiques, d'écriture ou théoriques, en lien avec le travail personnel ou bien avec ce qui est externe (émettant des vibrations dans l'exploration de l'étudiant). Il y a eu parfois quelques intervenants, pour connecter l'école avec le monde. Cependant, manquant de moyens et d'effectif d'enseignants ou intervenants, la matière pouvait être lacunaire pour approfondir la richesse de l'apprentissage et de l'enseignement. Le caractère pluridisciplinaire de la mention Création a permis d'aborder librement des pratiques variées. Comme écrire et formuler sa pensée, employer l'expression au travers de média divergents tels que la musique expérimentale, l'installation, la programmation, le net art, la sculpture, la vidéo, la photographie, la peinture, la performance, etc. L'école, malgré les difficultés rencontrées ces dernières années, se veut comme un atelier d'expériences/expérimentations, de projets et de concepts ambitieux.

Les workshops et activités étaient programmés une fois par mois pour la durée d'une semaine. J'ai assisté à des séminaires de recherche en lien avec le laboratoire PAMAL. Les recherches étaient partagées et fondées avec grand nombre de théoriciens, philosophes, écrivains, programmeurs, artistes, performeurs. Cela permettait d'effectuer des explorations artistiques au sens large qui étaient

connectées avec le monde actuel, ses faces financières, politiques, sociétales, écologiques, technologiques, culturelles, historiques, etc. D'autres workshops ouvraient plus sur des pratiques traditionnelles comme la sérigraphie, le dessin, le volume à grande échelle, dans l'intérêt de reformuler la recherche personnelle ou d'ouvrir sur des connexions avec la ville. Parfois, le manque de moyens matériel permettait de mettre en avant et d'explorer les capacités créatrices et de renouvellement, mais risquait également de rendre une pratique contraignante, triviale, en décalage avec certaines technologies et matières scientifiques actuelles. Certains se sont déroulés dans des villes extérieures baignant dans un patrimoine et monde artistique, immergeant l'expérience d'apprentissage et d'ouvrage au cœur d'un environnement riche et favorable. Les ateliers comme espaces de travail nécessitaient une réorganisation, une mise en ordre et au propre. Ceci est mis au jour désormais, permettant un travail dans de meilleures conditions, ainsi qu'un renouement avec le lieu et une approche plus solidaire.

L'esprit fragilisé par les contextes politique/apolitique et financier de l'école se répercutait parfois sur la transmission des informations, d'absences d'étudiants ou enseignants, du désordre et perte de matériel et mobilier, etc. Le nouveau directeur, Monsieur Vega, a pris en observation ces particularités, concernant l'enseignement, l'administration, la communication, le partenariat, les activités, les espaces de travail et de cours, les normes de sécurité, etc. Dans un esprit légèrement abîmé par la tension des dernières années qui se sont déroulées, l'école s'oriente vers une évolution en cours, plus confiante et légitime. L'art va désormais moins se penser comme opposition nerveuse, dans l'idée d'agir pour quelque chose et non contre.

11. Le regard des enseignants

« Poser une parole structurée qui fait retour sur notre histoire et sur le travail en présence dans l'établissement »

Jean Laube
Professeur des Écoles d'Art, peinture

En 2018-2019
J'ai enseigné en Master 2, dont je coordonnais la préparation et les épreuves du DNSEP, et aux étudiants de Master 1 à partir du pôle « objets et dispositifs ».
En Licence 1, pour un cours transversal aux étudiants candidats aux deux mentions de l'école, conservation-restauration et création, et aux étudiants de L2 en création.

Coordination en M2
(extrait de la fiche de cours 18-19)
L'année de M2, cinquième année, Semestres 9 et 10, est l'aboutissement du projet de l'étudiant en master. Ce parcours de fin d'études constitue l'affirmation d'un engagement dans un projet artistique individualisé. L'enjeu pour les étudiants en création de M2 est d'approfondir, préciser, nommer leur travail tout en maintenant sa dynamique et son inventivité. Il s'agit de le porter à un degré d'exigence et de détermination, de réflexion et d'ouverture qui en autorise l'autonomie et le développement hors l'école, après le Diplôme.

La promotion DNSEP 2018-19 était peu nombreuse, quatre étudiants inscrits.
Paradoxalement, un très petit effectif limite les possibilités de l'accompagnement, ne constitue pas l'espace suffisant pour un débat ou une émulation, et se trouve plus fragile aux défaillances de chacun.
Deux des candidates avaient choisi d'expérimenter des modalités de parcours hors l'école, avec des tentatives de travailler par correspondance ou sur des échanges ponctuels. Ce choix s'est vérifié peu opportun car il n'a pas permis de leur attribuer les crédits nécessaires à la présentation aux épreuves du DNSEP.
Les deux autres candidats ont été suivis sur un mode continu individualisé, entretiens avec leurs tuteurs de projets et de mémoire et avec une équipe d'enseignants élargie à diverses occasions.

M1, ARC Objets et dispositif.
Ces étudiants de M2 ont pu suivre une part des travaux proposés aux étudiants de M1 par l'ARC Objets et dispositifs, au sein du séminaire conduit par Sylvie Nayral « les temps de l'œuvre » et des modules « Accrochages » et «Décalages » organisés par Alain Léonesi et moi-même.
Ces différents types de travaux se proposaient de : (extrait de la fiche de cours 2018)
(...) porter l'attention sur les objets tangibles et leur mode d'existence dans l'espace, de l'atelier vers l'extérieur, du moment de la conception et production à celui de l'exposition, ou encore de la projection vers la réalisation, et retours. (...)
Le séminaire a permis un voyage d'étude à Paris où étaient organisées sur une semaine des visites et des rencontres avec des galeries de différents types, privées ou associatives, intramuros ou en banlieue.
Ce voyage a donné lieu à un TD de préparation et d'analyse au départ de chaque journée du voyage et la réalisation d'un journal-cartographie édité au retour à l'école.
Un travail du même type a été mené à LUMA, Arles, avec la rencontre de la chargée d'expositions de la monographie « Gilbert et Georges », visite suivie d'un travail de rédaction et d'édition mené par Sylvie Nayral et François Marcziniak.

L'ARC a aussi produit l'invitation du sculpteur Arnaud Vasseux, dont la visite et l'intervention avaient été préparées sous forme de questions. Cela donné lieu également à la rédaction et édition d'une restitution de ces échanges.

Un autre volet du pôle étaient les modules « décalages », travail d'atelier sur l'analyse et les relances possibles d'une production plastique par le dessin, et le module « accrochage », ateliers de pratique de l'accrochage.
Une salle de l'école était confiée pour une semaine à des groupes d'étudiants pour un travail de présentation évolutif, selon différents modes, projet, installation in situ ou mise en espace de réalisations achevées.
Une journée de chaque séquence étant organisée comme un workshop, avec des propositions et des résultats discutés collectivement.

L'invitation de l'artiste Alexandra Sā pour un workshop en Mars 2019 relevait de ce même projet, opérer sur le plan du dessin et de la mise en espace une remise en jeu des réalisations individuelles.

Ce workshop ouvert à différents niveaux d'études a donné lieu à une exposition ouverte et la réalisation d'une maquette d'édition présentées au public lors des Journées portes ouvertes de l'ESAA.

Les étudiants de M2 étaient présents lors d'une part de ces activités et cela a permis d'éprouver leur questionnement de la forme « exposition » pour envisager leur présentation au DNSEP comme un processus abouti de réalisation et de monstration.
Les résultats du DNSEP ont été positifs, avec deux distinctions, félicitations du jury et mention pour la qualité des réalisations.

En L1, j'ai donné un cours de couleur, dont les objectifs étaient un parcours à travers les notions de teinte, saturation, luminosité, au travers d'exercices et d'expérimentations. Au second semestre nous avons décidé avec Alain Léonesi de participer au projet du Réseau-Peinture « Razzle-Dazzle, ex voto ». Le réseau Peinture est un projet de recherche soutenu par le Ministère de la Culture, autour mené en réseau par les enseignants de diverses écoles). Le projet « Razzle Dazzle, était organisé autour des rapports entre les arts plastiques et la guerre à travers l'apparition historique du camouflage lors de la première guerre mondiale.
Ce projet nous a permis d'articuler une offre conjointe autour des questions de volume et couleurs, sculptures et peinture, objet et vue ; d'aborder des questions de perception, de dessin, de déconstruction de la forme par la couleur en nous appuyant sur les avant-gardes cubo futuristes prenant part à l'invention du Razzle-Dazzle.
Les réalisations des étudiants de L1 ont été exposés, avec celles des autres écoles, à la manière d'ex-voto, dans la cathédrale de Rouen à l'occasion de l'exposition Armada.
Nous avons ainsi expérimenté une nouvelle fois la possibilité d'une pédagogie structurée autour des éléments fondamentaux des pratiques plastiques, au sein d'un projet collectif, comportant des enjeux artistiques et historiques publics.

En L2 j'ai donné un cours de dessin et couleur, qui organise ces questions autour de l'analyse et l'interprétation d'œuvres. Les étudiants ont ainsi travaillé autour de tableaux de Ellsworth Kelly, d'œuvres de Sol Lewit, Richard Serra, Carl André, choisies dans la présentation 2018 de la collection Lambert. Puis j'ai travaillé à partir de reproductions de tableaux de Antoine Watteau et Pietro Longhi, autour de figures de comédiens, questionnement conjoint d'une forme et de son fond et de sa présence frontale, vaine ou triomphante.
Le second semestre a été consacré à un travail autour de « l'Atelier » de Gustave Courbet dont nous avons travaillé des études selon différents modes, avant d'en tirer une interprétation et proposition d'allégorie de leur propre atelier par les étudiants, ouverture plastique sur un questionnement intime et politique de la figure de l'artiste et de ses lieux d'existence.

Vie de l'école
J'ai participé à différentes réunions organisées à l'école. La première était une rencontre des enseignants des écoles du réseau des écoles du sud, qui débouche cette année sur l'organisation de workshops partagés. Je n'avais jamais rencontré tous ces collègues ensemble, ce fut l'opportunité d'échanges appréciables entre professionnels.

Les réunions de formation organisées à l'Ecole ont permis à notre nouveau directeur Monsieur Vega de préciser son diagnostic, et aux équipes de poser dans un premier temps une parole structurée qui faisait retour sur notre histoire et sur le travail en présence dans l'établissement.
Des tensions réapparues, qu'il ne m'appartient pas de commenter ici, ont ensuite conduit ce processus collectif à des formes d'élaboration plus individualisées.
Le bilan de l'année et la préparation de l'année suivante ont repris collectivement à la rentrée de septembre.

« Une école d'art où se côtoient de futurs artistes et de futurs conservateurs-restaurateurs continue à être d'une grande richesse »

Salma GHEZAL
Enseignante en chimie de l'art et de la conservation-restauration des biens culturels

Issue d'un parcours universitaire, l'enseignement de la chimie dans une école d'art où se côtoient de futurs artistes et de futurs conservateurs-restaurateurs continue à être d'une grande richesse pour moi. Cette matière qui est indispensable pour les étudiants en *Conservation-restauration*, n'est pas sans importance pour ceux en *Création*. En effet, comme l'artiste interroge la société, la philosophie, la politique, la religion, il interroge également les sciences du vivant et la matière, ses propriétés et ses contraintes.

L'année 2018-2019 était une année transitoire pour l'ESAA. Les points que je cite dans ce rapport d'activité sont ceux que j'estime avoir eus ou pouvoir avoir le plus d'impacts sur ma mission d'enseignante au sein de l'établissement :

- L'intégration de l'aspect expérimental en plus de celui théorique dans les enseignements de chimie. En effet, le laboratoire a été réaménagé et réapprovisionné et a donc réouvert ses portes aux étudiants qui ont réalisé des expérimentations leur permettant de consolider les notions théoriques abordées en cours, de rentrer au cœur de la matière et de bien déceler ses propriétés.
- La prise de conscience de l'importance de la sensibilisation des étudiants mais aussi des employées à l'hygiène et à la sécurité du travail. Une conférence sur le sujet ainsi que des travaux dirigés ont été alors mis en place sous la direction d'un expert. Une étude des dangers et analyse des risques a également été réalisée et nous a mené à mieux repenser nos locaux et nos ateliers en prenant d'avantage en compte le facteur sécurité.
- La nouvelle forme que prend les concours d'entrée à l'ESAA, qui désormais durent quatre jours pour la mention CR incluant trois jours d'évaluations écrites et manuelles et une journée d'entretien face à un jury. La forme et le contenu des concours ont été mis au point à la suite de discussions très fructueuses au sein de l'équipe pédagogique qui a repensé les critères d'évaluation ainsi que les aptitudes recherchées chez les candidats.
- La décision de séparer les deux mentions, *conservation-restauration* et *création* dès la première année. Il est vrai que cette session commune était la possibilité aux étudiants de bien penser leurs choix d'orientation en découvrant les deux mentions à travers les enseignements proposés. Cependant, la séparation nous permet de bien cibler les profils des étudiants aux concours d'entrées et d'étoffer nos programmes d'enseignement qui s'étalent sur cinq ans. Il est à noter que les étudiants continuent à recevoir des cours transversaux communs.

12. Annexes

- Rapports des jurys 2019.
- Communiqué de presse sur l'organisation du premier séminaire du réseau École(s) du Sud à Avignon.
- Le manifeste *L'ESAA, école-monde(s).*

Ecole
Supérieure
Art
Avignon

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

AVIGNON
Ville d'exception

Rapport d'activité

Cycle scolaire 2019-2020

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AVIGNON

Sommaire

Mot d'introduction du Président du Conseil d'Administration, Damien Malinas
Mot d'introduction du Directeur de l'ESAA, Alfredo Vega

1. Présentation générale
2. La formation à l'ESAA
   - Les concours d'entrées
   - Les effectifs
   - Le maillage territorial
   - Les rencontres à l'ESAA
   - Les diplômes
   - Les partenariats
   - Les workshops
   - Adaptation au contexte pandémique et mise en place du PCA et PRA
3. Le centre de ressources de l'ESAA
4. Bilan administratif et financier
5. La vie institutionnelle
   - Effectif et masse salariale
   - Les investissements
   - Organismes paritaires
   - CA
   - CT
   - Hygiène et sécurité
   - ACFI
6. Le regard des étudiants
7. Les ateliers libres

8. Annexes :
- N°1 Plan de continuité d'activité - PCA
- N°2 Plan de reprise d'activité - PRA
- N°3 Programmes des workshops (novembre 2019 et janvier 2020)
- N°4 Communiqué de presse École(s) du Sud
- N°5 Rapport d'inspection - AFCI
- N°6 Bilan social

Faire école pour faire l'école de demain !

L'année 2019-2020 a été marquée par une crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19 et par l'état d'urgence sanitaire décrété le 16 mars 2020.
Cette crise nous a profondément bouleversé dans nos environnements professionnels mais aussi ceux du quotidien nous invitant à créer du lien par des matrices informatiques pour ne pas se déconnecter des autres.
Tisser ce lien à l'autre, essentiel dans le monde de l'enseignement, assurer la formation pour accompagner au mieux les étudiants dans leurs études et leurs passages de diplôme, voici le défi qu'a relevé l'ESAA.

En effet, l'ensemble des équipes se sont mobilisées tout au long de l'année pour assurer une continuité de service en affrontant les difficultés une à une avec pugnacité et professionnalisme.
Je souhaite donc, en ma qualité de Président du Conseil d'administration de l'ESAA, remercier tout particulièrement par ce message et en toute simplicité la communauté enseignante de l'ESAA qui s'est profondément engagée dans la continuité des enseignements pour les élèves et pour que l'école perdure.

L'année 2019-2020 est aussi l'année du renouvellement de l'accréditation pour l'école pour la délivrance de ses diplômes de licence et de master. Le Ministère de la Culture a accrédité l'ESAA à nouveau et nous a invité à une réflexion plus profonde sur le « faire école » en s'appuyant notamment sur le dynamisme et la créativité des enseignants et des étudiants de l'école d'art. Les projets seront donc nombreux pour restaurer cette collégialité, essence même du fonctionnement de nos écoles.

Malgré la distance imposée par le confinement de chacun, l'école a su renouer avec des partenariats historiques et avec les institutions culturelles de son territoire. J'espère vivement que l'année à venir permettra à toute la communauté de se retrouver autour de projets et d'échanges artistiques et vivants !

Plus que jamais, il faut restaurer l'avenir !

Damien Malinas, Président du Conseil d'administration de l'ESAA

Marquée par des confinements dus à la pandémie de covid19, cette année se révèle être un point d'inflexion culturelle à l'échelle planétaire. La crise sanitaire a mis au jour des inquiétudes sociétales impliquant également l'art et la culture et, nous concernant, la formation des étudiants en art et en conservation-restauration.

C'est sur le terrain, dans la quotidienneté, que ce chamboulement est tangible.
Le défi majeur est pour l'heure celui de la continuité des enseignements.

Cette situation a permis ainsi de nous rendre compte des moyens que nous pouvions mette en œuvre.
Les outils informatiques et les façons de communiquer sont devenus très rapidement incontournables.
Les notions de présence et distance se reformulent dans l'épaisseur des populations et dans la diversité de la réalité étudiante et susciteront certainement la restructuration des méthodes pédagogiques et manières de transmettre et produire les connaissances dans la formation supérieure.

Les étudiants ont exprimé à travers leurs travaux un élan d'engagement et solidarité hors du commun qui a rendu possible l'accomplissement du cycle scolaire et l'obtention des diplômes de DNA et DNSEP.

Ainsi, en 2019 l'engagement des équipes administratives, techniques et pédagogiques ont permis le maintien des concours d'entrée en formation initiale. Leur créativité et leur générosité ont permis la réussite de cette démarche inouïe en proposant des épreuves totalement à distance.

Quant à eux, les ateliers libres ont aussi répondu aux conditions particulières de confinement et le projet ZAD *Zone à découvrir* a donné de très bons résultats pour entourer, toujours à distance, le public de nos ateliers et permettre le partage créatif.

Par ailleurs, cette période nous a montré que, par-delà les capacités de l'école à assurer sa mission, le rôle des partenariats ainsi que l'accueil des activités de l'ESAA au sein des autres institutions, sont des appuis essentiels pour le développement de notre projet.

Avec une équipe renforcée, les services administratifs continuent à régulariser des situations et démarches. La comptabilité analytique commence aussi à être mise en œuvre et les protocoles pour les diverses démarches ont été mis en place.

Dans le cadre du dossier d'accréditation des grades de licence et master, de nouvelles propositions de collégialité ont été instaurées. Le maintien de cette accréditation dépend plus que jamais de l'engagement des équipes mais aussi du rôle essentiel des étudiants.

En traversant la crise sanitaire et les défis liés à sa mission de formation, l'ESAA a donné avec force et détermination preuve de continuité.

Alfredo Vega, Directeur de l'ESAA

Présentation générale

L'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA) est un des deux établissements publics du territoire avignonnais de l'enseignement supérieur et de la culture.

Les principaux objectifs de cet établissement habilité par le Ministère de la culture et par la ville d'Avignon sont les suivants :

- ✓ assurer un enseignement supérieur en art et délivrer des diplômes conférant les grades de licence et de master ;

Les diplômes délivrés par l'ESAA sont le DNA (diplôme national d'arts plastiques en trois ans) et le DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique en cinq ans) en option *Art* avec une mention *conservation-restauration* (objets ethnographiques et art contemporain) et une mention *création*.

- ✓ nouer des partenariats avec les institutions académiques (universités, autres établissements d'enseignement supérieur) et culturelles
- ✓ développer un réseau de partenaires internationaux dans le cadre des politiques européennes et internationales ;
- ✓ organiser des expositions, des colloques ou encore des rencontres de nature à mieux faire connaître les enjeux et les acteurs de la conservation-restauration ;
- ✓ participer au niveau national au travail de concertation entre les écoles d'art pour anticiper et coordonner l'enseignement supérieur artistique ;
- ✓ participer à la recherche en art notamment en développant des actions dédiées à la performance ;
- ✓ proposer aux enfants et aux adultes de nos territoires des cours publics avec de multiples choix tels que peinture, dessin, sculpture, histoire de l'art, photographie, etc.

Cet établissement public se déploie sur deux sites situés au cœur de la ville d'Avignon :

- ➢ un site situé au 1 avenue de la Foire, propriété de la ville d'Avignon et mis à disposition par convention ;
- ➢ un site situé au 500 chemin de Baigne-Pieds, propriété du Syndicat intercommunal et mis à disposition par convention.

L'ESAA est riche de sa communauté plurielle : enseignants, techniques, personnels administratifs et de nombreux intervenants qui la composent.

La formation à l'ESAA

Les concours d'entrée

En 2019, les concours d'entrée à l'ESAA pour le cycle 2019-2020 ont attiré 106 candidats :

- dont 88 pour le concours d'entrée en 1e année,
- et 18 candidats pour les commissions d'équivalence des deux mentions.

37 candidats ont été admis en 1e année, 4 en 2e année et 4 en 4e année.

Ces différents concours ont mobilisé une équipe enseignante de l'établissement ainsi qu'une partie de l'équipe administrative. En 2019, les frais d'inscription aux concours s'élèvent à 30€, les candidats boursiers ne sont pas exonérés et doivent payer ces frais d'inscription.

Les effectifs étudiants et leur évolution

106 étudiants ont été inscrits à l'ESAA lors de la rentrée 2019 répartis suivant :

Répartition	Année 2018-2019		Année 2019-2020	
Mention *conservation-restauration*	Femme	Homme	Femme	Homme
	33	10	43	8
Mention *création*	Femme	Homme	Femme	Homme
	41	12	38	23
TOTAL	Femme	Homme	Femme	Homme
	74	22	81	31

Répartition du nombre d'inscrits par année d'études :

	Année 2018-2019	Année 2019-2020
Mention *conservation-restauration*		
L1	29 (année commune)	16
L2	11	11
L3	7	11
M1	4	8
M2	6	7
Mention *création*		
L1	29 (année commune)	12
L2	15	13
L3	2	14
M1	18	6
M2	4	14

Origine géographique des étudiants :

	Année 2018-2019	Année 2019-2020
Total des inscrits	NR	106
Vaucluse	NR	
Région PACA	NR	
France	NR	
International	NR	

Les frais d'inscription de l'ESAA s'élèvent à 300€ pour le cycle scolaire 2019-2020.

Le nombre d'étudiants boursiers pour ce cycle est de 73 élèves soit 60% de l'effectif.

Un travail de partenariat et de maillage territorial

L'ESAA a réaffirmé en 2019-2020 sa place comme établissement d'accueil pour les jeunes vauclusiens.

Cela s'est traduit notamment par :

- La présence de l'établissement au salon de l'étudiant et au Forum après le bac organisé par la maison de l'orientation de l'université d'Avignon ;
- Des interventions dans plusieurs lycées d'Avignon (Aubanel, Saint Joseph, etc.) et des alentours (Ismaël Dauphin à Cavaillon) ;
- La formalisation d'une convention de partenariat avec le lycée Aubanel pour favoriser les orientations au sein de l'ESAA post-bac pour les jeunes en recherche de formations dédiées à l'art.

Rencontres à l'ESAA

Le programme annuel d'invité.e.s remarquables en tant qu'éminents chercheurs et personnalités du monde de l'art et du patrimoine, impliqués dans la conscientisation de phénomènes et processus sociétaux a donc été modifié. Néanmoins, l'ESAA a pu organiser de belles conférences et rencontres en faveur des étudiants.

L'École supérieure d'art d'Avignon a reçu le 29 novembre 2019 par exemple une délégation de l'Académie des Beaux-Arts de Canton dans le but de définir les bases d'une coopération entre l'école d'Avignon et nos homologues cantonais.

Dans le cadre de la formation, l'ESAA a aussi eu le plaisir d'accueillir Madame Françoise Verges le 5 novembre 2019. Françoise Vergès est docteure en sciences politiques de l'Université de Berkeley, titulaire de la chaire « Global South(s) » au collège d'études mondial de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de 2014 à 2018. Membre fondatrice avec Gerty Dambury et Leila Cukierman du collectif *Décoloniser les arts*, ses travaux portent notamment sur la manière de décoloniser les musées et l'héritage de la colonisation. Ses ouvrages et articles en français et en anglais traitent des mémoires de l'esclavage, la psychiatrie coloniale, Frantz Fanon, Aimé Césaire, l'économie de prédation et la globalisation, le musée postcolonial, et les processus de créolisation dans les mondes de l'Océan indien. Dirigée en première instance vers les étudiants de l'établissement, l'intervention de Françoise Verges a constitué aussi un événement et un privilège offert à tous les publics conviés à cette rencontre exceptionnelle.

Par ailleurs, une délégation a été reçu le 12 décembre 2019, avec la présence du Dr. Louis Fagbohoun pour une conférence intitulée « Étude chimique de colorants naturels et matériaux résineux traditionnels au Bénin dans le domaine artisanal ». Il est enseignant-chercheur à l'École Normale Supérieure (ENS) de l'Université des Sciences, Arts et Techniques de Natitingou (USATN-Bénin). Ses activités de recherche consistent en la caractérisation de substances naturelles à visées thérapeutiques et artistiques. Il objective à travers ses activités de recherche actuelles à une réévaluation des mots clés liés aux plantes, couleurs, résines, art, pharmacologie, conservation, patrimoine naturel et culturel etc. Il est aussi membre du groupe thématique huiles essentielles et substances biologiquement actives de la SOACHIM (Société Ouest Africaine de Chimie), et membre du Réseau d'Échange entre Acteurs du Patrimoine Européens et Africains (REAPEA/Lyon-France).

Ernest Pignon-Ernest a aussi été accueilli dans l'amphithéâtre de l'École supérieure d'art d'Avignon. Deux heures d'échanges avec un public venu en nombre le 23 novembre 2019. Une initiative de l'Université d'Avignon et de l'ESAA. Autour de Marie-Hélène Poggi, maître de conférences à l'université accompagnée des étudiants du master culture et communication et Sylvie Nayral enseignante en histoire de l'art avec les étudiants de l'ESAA. Moment de partage avec l'artiste auquel étaient conviés les adhérents des Ateliers libres.

L'Ecole supérieure d'art d'Avignon est par ailleurs partenaire de la *Conférence Internationale de la Couleur* qui se tiendra au printemps 2021. Dans le cadre de ce partenariat, Monsieur Patrick Callet, Président du centre français de la couleur accompagné de Madame Laurence Tardy-Jaccard Historienne de l'art, enseignante à l'École du Louvre ont été présents à l'ESAA le lundi 9 mars 2020 pour animer deux conférences à destination des étudiants et des enseignants : « Lire et interpréter les couleurs » et « Les couleurs sont les minéraux de l'esprit ».

Les diplômes

Répartition du nombre de diplômés par mention :

	Année 2018-2019	Année 2019-2020
Mention *conservation-restauration*		
L3	7	11
M2	2	5
Mention *création*		
L3	2	13
M2	2	10

L'ESAA a soutenu les étudiants dans le cadre de leur passage de diplôme par un dispositif exceptionnel d'aide au diplôme pour les étudiants qui en ont fait la demande.

Par délibération du 2 mai 2018, le Conseil d'administration a en effet validé le principe que l'établissement affecte chaque année un budget pour permettre aux étudiants de L3 et M2 de valider leurs diplômes dans de bonnes conditions et d'obtenir une aide financière pour financer les dépenses liées à leurs diplômes. Chaque année, dans le cadre du budget prévisionnel, l'ESAA fixe le montant global plafonné pour financer ces dépenses. Il n'est pas possible de dépasser l'enveloppe financière annuelle.
Le versement est conditionné à la définition d'un projet structuré validé par l'enseignant directeur de projet et validé par le chef d'établissement.
Ce projet doit être validé sur la base d'une fiche projet qui doit être transmis à la direction de l'établissement avant le 28 février de chaque année. Le directeur valide l'opportunité de la dépense et le montant alloué par l'ESAA pour la financer.

Les étudiants de L3 et M2 ont pu bénéficier de cette aide en 2020.

Le DNA

Le Diplôme national d'art (DNA-Bac +3, 6 semestres) option *Art*, mention *création* et mention *conservation-restauration* vaut grade de licence. L'épreuve du diplôme national d'art, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant :
• pour la mention *création*, la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés en troisième année,
• pour la mention *conservation-restauration*, la présentation d'une étude et d'un rapport d'enquête.

La soutenance du DNA *création* s'est déroulée les 15 et 16 juin 2020 en visioconférence et à l'appui d'un ensemble de documents fournis à l'avance par les 13 candidats.

Le Jury était composé de Nicolas Gruppo, Cyril Jarton, Hamid Maghraoui, Mylène Malberti, Jill Myhill et Bernard Müller, tous enseignants à l'ESAA.

La mobilisation d'un ensemble d'enseignants de l'ESAA a permis de montrer notre engagement collectif dans les circonstances particulières de ce diplôme. Malgré la dimension « dématérialisée », les échanges furent souvent très denses, fructueux, précis. Les candidats ont préparé avec rigueur cette soutenance demandant de leur part beaucoup d'organisation et la production de nombreux documents permettant d'éclairer leurs démarches respectives. Cette promotion, avec ses personnalités très diverses et souvent engagés a tenu les promesses attendues du travail effectué ensemble durant ces trois années de licence. Le jury a souhaité effectuer une évaluation par notes, permettant de mettre évidence les qualités des interventions et des parcours dépassant totalement le cadre du confinement. Cette situation imposée n'a pas été perçu par les étudiants et les enseignants présents comme l'occasion d'un nivellement annulant la disparité des niveaux. Ne pouvant cette année attribuer les mentions et félicitations méritées, l'ESAA a insisté sur l'importance de ces notes et de ces appréciations à intégrer aux dossiers de ces jeunes diplômés.

Les épreuves du DNSEP pour la mention *conservation-restauration* sont reportées les 17 et 18 décembre 2020.

23 étudiants ont réussi leur DNA au titre du cycle 2019-2020 pour l'ensemble des deux mentions.

Le DNSEP

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP- Bac +5, 4 semestres) option *Art*, mention *création* et mention *conservation-restauration*, vaut grade de master. L'obtention du DNSEP correspond à la validation par le jury du diplôme de la soutenance orale d'un mémoire de recherche et du projet personnel du candidat consistant en :

- pour la mention *création*, la mise en exposition argumentée d'une sélection de ses travaux,
- pour la mention *conservation-restauration*, de la présentation du bien culturel traité, physiquement présent ou non selon les possibilités permises. Pour contribuer à la réalisation du diplôme, une somme déterminée chaque année est allouée par l'école aux étudiants.

Pour la mention *création*, il a été organisé en juin 2020 sous la responsabilité de Cécile Cavagna. 10 étudiants ont réussi leur DNSEP au titre du cycle 2019-2020.

Le travail fait par les étudiants de M2 a abouti à la création d'un site pour partager leurs travaux du second semestre confiné, puis à distance avant la validation de leur DNSEP.

« Les travaux ont été sélectionnés à partir des envois et échanges avec chacun. Tous ont été amenés comme moi à utiliser les outils distants, tous aussi ont maintenu une pratique plastique et transformé leur lieu de vie, leur studio étudiant, ou leur cave, en ateliers. La période, la pandémie et le confinement sont parfois abordés directement, ou indirectement, dans les conditions particulières d'émergence du travail. Ou dans le développement maintenu de leur travail qui pour certains précédaient, dans leur questionnement, les inquiétudes de la crise en cours » – Jean Laube, enseignant et artiste de l'ESAA.

https://onixanita.wixsite.com/esaa2020

Les étudiants de *conservation-restauration* passeront quant à eux le DNSEP en décembre prochain. Le décalage du calendrier de passage de diplôme est lié au contexte pandémique et à la nécessité pour les étudiants de finaliser leurs travaux d'études au sortir du confinement.

5 étudiants sont concernés par ce passage de diplôme.

Le DSRA

Le Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA-Bac +8) est un diplôme d'établissement de troisième cycle et d'une durée de trois ans.

Pour la mention *création*, ce diplôme était proposé pour les orientations « Performance et pratiques scéniques » et « Préservation, arts et archéologie des média », cette dernière ayant été dotée d'un soutien financier du Ministère de la Culture de 2014 à 2019. Pour la mention *conservation-restauration*, dès sa mise en place, il n'a donné lieu à aucun recrutement.

Depuis le mois d'octobre 2018 et en conclusion d'un diagnostic interne, le DSRA de l'ESAA a été mis en pause et sans recrutement afin de permettre une reformulation de la recherche au sein de l'ESAA, susceptible de prendre en compte toutes les composantes et ambitions prospectives en vigueur.

Néanmoins, l'ESAA a organisé en octobre 2020 le passage de diplôme pour 3 étudiants dont le travail a pu aboutir.

Est présenté ci-après le rapport du jury de DSRA organisé par l'ESAA.

SOUTENANCES DES DIPLOMES SUPERIEURS DE RECHERCHE EN ART
Ecole supérieure d'art d'Avigon, 8 et 9 octobre 2020

Les soutenances qui se sont déroulées les 8 et 9 octobre 2020 ont été l'occasion de présenter publiquement la première promotion de DSRA en performance de l'ESAA. Cet événement a permis au jury de constater la qualité du travail qui a été menée durant les années de préparation de ces DSRA, par les candidats ainsi que par l'équipe d'enseignement et d'encadrement de la recherche.

Le jury a beaucoup apprécié l'engagement des candidat-e-s et la singularité de leurs approches de la pratique de la performance. Les questions soulevées dans les processus de recherche sont importantes et n'ont pu que susciter beaucoup d'intérêt lors de leur examen et dans les discussions qui ont suivi les présentations par les candidat-e-s.
Le jury a également apprécié la qualité de l'accueil qui lui a été réservé par l'ESAA, sa direction et son équipe administrative, qui ont rendu ce moment de travail agréable et efficace.

Du point de vue des questions de recherche en art qui animent toutes les écoles d'art, ces soutenances suscitent plusieurs constats de la part du jury : d'une part le principe du DSRA est apparu pertinent comme modalité d'implémentation de la recherche à partir de l'enjeu de la singularité des pratiques (plus qu'à partir d'attendus formels académiques). La question est en effet moins de savoir comment faire entrer l'art dans ces cadres formels de la recherche académique, que celle de savoir comment la singularité d'une pratique débouche sur une forme de savoir et de production théorique qui possède une valeur heuristique et scientifique qui peut éventuellement être mise en discussion au sein des cadres de la recherche universitaire.

De ce point de vue le jury note qu'il serait intéressant que dans les prochaines promotions de DSRA l'articulation entre mémoire théorique et travail plastique puisse être questionnée à partir de cette question de singularité de la recherche. Cela pourrait par exemple motiver un travail de mise en forme spécifique de l'écriture même du mémoire. Tout en gardant cependant à l'esprit l'enjeu de légitimité en matière académique qui a occupé l'équipe d'encadrement autour de cette promotion de DSRA. D'autre part, l'articulation théorie/pratique pourrait être plus explicitée dans la recherche, en tant que constituant un des enjeux du processus de recherche.

Ces soutenances ont montré aussi l'intérêt de développer un processus de recherche-création autour et à partir de la pratique de la performance, démarche unique dans le paysage des écoles d'art en France.

D'autant plus que le jury a pu mesurer la pertinence de cette démarche dans le contexte institutionnel et culturel d'Avignon, haut lieu des arts de la scène, à une époque où, justement, les transversalités entre arts

visuels et arts de la scène ont pris une importance essentielle à travers le questionnement des artistes – dans les arts plastiques, la danse ou le théâtre – à propos de la performance et de la performativité des formes, des corps, des identités, des langages et des situations.

Les partenariats

De nombreux partenariats, outre ceux mis en place dans le cadre des formations à l'extérieur de l'école, permettent de développer hors les murs des projets pédagogiques et artistiques pour les élèves de l'ESAA.

L'ESAA dispose d'abord de partenariats historiques avec les musées municipaux d'Avignon : Musée Angladon, Musée Saint-Esprit mais aussi avec La Chartreuse, sise à Villeneuve les Avignon.

Elle a formalisé des conventions de dépôt d'œuvres culturelles dans le cadre des partenariats avec les institutions culturelles et patrimoniales nationales : MUCEM/Fondation Vasarely/Quai Branly/CNAP/ Collection Lambert/Légion d'honneur/Ville de Marseille/Muséum d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence.

Depuis septembre 2019, un certain nombre de conventions ont été signés marquant le dynamisme partenarial de l'école :
- Convention de partenariat Association *Revivre les oizeaux* : installation immersive d'une œuvre d'un étudiant pour la 10e édition du festival ;
- Convention de partenariat Lycée Aubanel : favoriser l'information et communication ;
- Convention de partenariat ECRO : réaliser des projets de recherche pour la formation professionnelle en *conservation-restauration ;*
- Convention de partenariat CIC : participation au colloque Couleurs naturelles – Couleurs numériques AIC2020 ;
- Convention avec l'Opéra Grand Avignon : collaborations diverses synergie entre enseignement artistique et spectacle vivant ;
- Convention avec l'Ardenome : partenariat pour faire participer des étudiants lors d'exposition ;
- Convention avec la Maison Jean Vilar : partenariat sur la Nuit des idées et c'est mon patrimoine !

Plusieurs conventions sont en cours d'élaboration et de finalisation :
- Convention avec l'association LE TOTEM : question du lien entre enseignement artistique et diffusion culturelle ;
- Convention de partenariat avec le CICRP : offre de formation en direction des étudiants ;
- Conventions Universcience : actions de partenariats sur la recherche de la vie dans l'univers ;
- Convention ICCROM : collaboration sur un programme de stagiaire ;
- Convention Musée Vouland : carte blanche à l'ESAA ;
- Convention Musée Calvet : restauration et projets d'exposition ;
- Convention Galery Arts UP : projet d'atelier in situ (ARC ESAA) ;

Certaines conventions s'inscrivent de manière durable :
Département du Gard/Gigondas/ESBAN Nîmes/Ville de Castries ;
Réseau avec les 4 institutions en *conservation-restauration* ;
Convention de partenariat et document sur le réseau des École(s) du Sud (cf. communiqué de presse en annexe n°3).

L'ESAA poursuit son travail de partenariat avec le monde universitaire :
- Convention de collaboration avec l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse sur les travaux de recherche en milieu artistique.
- Deux conventions avec l'Université d'Avignon : recherche en conservation et restauration (Salma Ghezal).
- Université d'Aix Marseille : participation à la galerie itinérante/travail en cours.

Enfin l'ESAA a su asseoir des partenariats par le biais de conventions internationales :
- Université de Colombie ;
- École supérieure d'art dramatique de Séville ;
- École supérieure de conservation restauration de biens culturels d'Aragon, Huesca ;
- École supérieure de conservation restauration de biens culturels, Madrid ;
- Institut of ship board education, the University of Virginia ;
- La Cambre, Bruxelles ;
- École supérieure des arts de Saint-Luc, Liège ;
- Faculté des Beaux-arts de Lisbonne ;
- Haute école spécialisée de Suisse occidentale, Neuchâtel ;
- Académie d'État de l'art et du design, Stuttgart ;
- Université d'Aarhus ;
- Convention de partenariat GAFA Chine.

L'ESAA a sollicité en mai 2020 l'accréditation pour la charte ERASMUS, permettant notamment les mobilités des étudiants et des professeurs. Grâce au programme ERASMUS +, les étudiants et les enseignants pourront percevoir une aide pour la durée de leur séjour dans un établissement conventionné. Cette démarche permettra ainsi, d'élargir leurs horizons culturels et leurs connaissances.

Un contrat pédagogique sera alors mis en place entre l'étudiant(e), l'établissement d'origine et celui d'accueil. L'école sera en contact avec des établissements dans toute l'Europe.

Le partenariat économique et professionnel

L'ESAA souhaite inscrire ses enseignements en lien avec les structures présentes sur les différents territoires que couvre l'établissement, permettant de faire naître des projets innovants et stratégiques sur le plan des politiques publiques territoriales. L'ESAA souhaite s'adosser aux milieux économiques qui l'entourent via de multiples partenariats, garantissant une adéquation entre ses formations et le monde du travail.

Pour ce faire, l'ESAA a lancé en 2019-2020 une campagne active auprès de 50 entreprises vauclusiennes pour percevoir la taxe d'apprentissage.

En soutenant financièrement les formations de l'ESAA via la taxe d'apprentissage, les entreprises du territoire pourraient alors apporter un soutien indispensable à la qualité des enseignements et des équipements pédagogiques, à la participation des diplômés, futurs professionnels, au monde de la recherche et de l'innovation.

Dans cette même dynamique, l'ESAA trouve toute sa place au sein du réseau appelé l'École(s) du Sud.

En effet, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la principauté de Monaco comptent 8 écoles, faisant du territoire l'un des plus riches en matière d'enseignement artistique en Méditerranée :

- l'École nationale supérieure de la Photographie d'Arles ;
- l'École supérieure d'art d'Avignon ;
- l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence ;
- l'École supérieure d'art et de Design de Marseille Méditerranée ;
- l'École nationale supérieure d'art de Nice –Villa Arson ;
- l'École supérieure d'art de Monaco – Pavillon Bosio ;
- l'École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée ;
- l'École supérieure des Beaux-arts de Nîmes.

Forts de cette richesse et de cette diversité, ces établissements ont souhaité s'associer au sein d'un réseau, L'École(s) du Sud, avec pour ambition :

- de construire et de valoriser leur coopération dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de l'accompagnement de la création et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés,
- renforcer le rayonnement des écoles en région, et plus largement sur le territoire national et international,
- renforcer leur visibilité auprès des professionnels et du public, et communiquer de façon commune et plus efficace,
- proposer un ensemble d'actions communes et d'outils de mutualisation.

L'ESAA a été proposée en 2020 pour présenter la demande de subvention de l'École(s) du sud auprès du Ministère de la Culture.

Les workshops

Les workshops sont des ateliers de travail consacrés à des thématiques spécifiques. D'une durée de 3 jours à une semaine, les workshops dans une école d'art permettent d'aborder des contenus, techniques ou de spécialités qui ne sont pas assurés lors du programme hebdomadaire du semestre.

Le programme des ateliers est communiqué aux étudiants qui ont la liberté de s'inscrire dans le workshop de leur choix. Les workshops sont sanctionnés par des ECTS comptant dans la validation du semestre de l'étudiant.

Leur organisation a été profondément bouleversé lors du cycle 2019-2020 compte tenu du confinement national de la population dès le mois de mars.

Deux workshops ont été organisés durant ce cycle :
- du 4 au 8 novembre 2019 commun à l'ensemble des étudiants de l'École(s) du sud (cf. programme en annexe n°3) ;
- du 13 au 17 janvier 2020 interne à l'ESAA (cf. programme des workshops annexe n°3).

Les écoles supérieures d'art de la région Sud ont constitué le réseau l'École(s) du sud afin de développer un ensemble d'actions communes dans le but d'enrichir l'offre globale d'enseignement et la professionnalisation de leurs étudiants et diplômés. Les Beaux-Arts de Marseille ont été dépositaires du financement 2019 du Ministère de la Culture obtenu par le réseau pour le financement d'actions de développement 2019. Une convention de partenariat et de coopération culturelle avec les écoles signataires de la région Sud et Monaco a été signée le 12 février 2015. L'article 2 de la convention prévoit que les écoles d'art s'engagent à réunir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette coopération et que des annexes à la présente convention préciseront les termes financiers et logistiques de cette collaboration pour chaque action lorsqu'elles auront été arrêtées.

Il a donc été fixé par voie d'annexe les termes du projet collaboratif de la semaine de workshops communs se déroulant du 4 au 8 novembre 2019.
Cette semaine de workshops communs, s'est déroulée sur inscription et motivation, les étudiants des écoles du sud ont eu la possibilité de suivre un workshop dans l'une des écoles, permettant ainsi la découverte de nouveaux interlocuteurs. Le projet collaboratif a rassemblé les 14 propositions de workshops suivants pour l'année universitaire 2019-2020 : Boomerang/Dessin performance/L'Expérience du double/Réseau cinéma (Faire et penser ensemble) /Muséoscopie/Junk Music /La Musique du dessin/Les lunettes de Stratton et l'Hyperréalité/J'aimais les peintures idiotes… Hippie days/Terra Forma, cartographies potentielles pour Toulon/L'Atelier du livre/Rapport sur les activités secrètes du cerveau/D'une école l'autre/Désobéir, etc.

Pour la seconde semaine de workshops de 2019-2020 qui a eu lieu du 13 au 17 janvier 2020, l'ESAA a pu bénéficier de la mise à disposition du dispositif quartet+ de la ville d'Avignon, notamment avec la chapelle Saint-Michel (place de Corps Saints) et l'église des cordeliers (rue de teintureries).

Il a donc été organisé une restitution des travaux produits par les étudiants lors des workshops pour le samedi 18 et le dimanche 19 janvier 2020 avec deux expositions sur le thème « représentations du monde(s) ». À travers divers dispositifs (dessin, sculpture, gravure, céramique, performance) entre 50 et 80 réalisations ont été exposées comme l'expression des tendances et préoccupations de la création actuelle au sein d'une école d'art. Entre la recherche, la pratique et une pédagogie de l'expérience, les étudiants ont été ainsi confrontés à la mise en exhibition de leur travail dans un espace et pour une durée déterminée.

En février 2020, les étudiants d'art ont participé à l'atelier « ultimate happening » en dialogue avec l'exposition d'Ernest Pignon-Ernest qui se déroulait au Palais des Papes. Avec le happening Arbre-Résistance et ses dix étudiants-performers, une nouvelle génération est à l'œuvre. Comment tourner la page de deux-mille ans de catastrophes dont ils ne sont pas responsables ? La mort n'a pas encore vaincu. La force et la parole des poètes s'arrachent des murs qui les emprisonnent… irriguent un sang nouveau. Pendant vingt minutes, le corps collectif de l'atelier Ultimate Happening se joint à la cohorte des anges noirs et blancs d'Ecce Homo dressés dans leur hiératisme… pour une folle danse de l'intime.

Le corps collectif de l'atelier Ultimate Happening était composé : Ana Arango, Jofroi Brisson, Mathilde Deshayes, Ash Iriondo, Mathis Mayenobe, Annaëlle M'Baye, Louise Plasterie, Yafeng Qiu, Jocelyn Tardieu, Gaëlle Valerie.

© Sandrine Binoux

Participation de l'ESAA à des évènements extérieurs à l'école

Visite de la 15e Biennale d'art contemporain de Lyon sur le thème *Là où les eaux se mêlent*.
Tous les étudiants des deux mentions ont pu visiter les expositions du Musée d'art contemporain de Lyon et des Usines Fagor le 27 novembre 2019. Cette journée a été coordonné à l'initiative d'Hamid Maghraoui professeur d'enseignement artistique dans la mention *création*.
La biennale a confié le commissariat des expositions au Palais de Tokyo et à son équipe de curateurs : Adélaïde Blanc, Daria de Beauvais, Yoann Gourmel, Matthieu Lelièvre, Vittoria Matarrese, Claire Moulène et Hugo Vitrani. Ensemble, ils ont imaginé cette biennale comme un vaste écosystème où les œuvres et les artistes cultivent l'art de la permaculture, à la jonction de paysages biologiques (l'ensemble des échanges avec le vivant, qu'il soit végétal, animal ou bactériologique), économiques (l'ensemble des échanges avec les ressources et les appétits qu'elles concernent : produire, distribuer, consommer) et cosmogoniques (l'ensemble des relations avec l'esprit du monde et la conscience de notre place dans l'Univers). Ce sont ainsi plus de cinquante artistes de toutes générations et nationalités, dans une distribution paritaire, qui ont été invités à concevoir des œuvres in situ prenant en compte non seulement l'histoire et l'architecture des lieux mais également le contexte socio-économique dans lequel elles s'inscrivent.

Stephen Powers, *Open Door,* 2019. © Adagp, Paris, 2019. Photo : Blaise Adilon

La Nuit des Idées édition 2020, est une initiative internationale de l'Institut Français. À Avignon, c'est un évènement qui s'est orchestré le 30 janvier en collaboration avec l'ESAA, la Maison Jean Vilar, la BnF, le Conservatoire, l'Université, la Mission Locale Jeunes, L'IMCA, l'ISTS, Entrelignes, la Maison de la Poésie, avait pour thème : Être Vivant.
Propositions en collaboration avec les étudiants de l'ESAA
• **MouViMus'** : vidéo + installation vidéo interactive.
Le public est invité à faire une proposition en mouvement et en ombres chinoises sur ce que c'est pour lui "Être Vivant"
• **"Être Vive en..."** : 3 performances/textes, danse et piano
2 sur des textes de Claire Thiriet issus du recueil *"Être Vive en..."*
1 sur un texte de Grigori Chubaï *"Herbe"* avec la participation de Kseniya Kravtsova
Collaboration avec les étudiants de l'ESAA, l'École de danse du Centre et Vincent Truel pianiste et compositeur
Les propositions de l'Atelier d'Écriture Plastique des Ateliers libres :
• **Les Chuchoteurs de Monde(s)** : accrochage de collages + chuchoteurs humanoïdes pour chuchoter à l'oreille du public qui le souhaitait le texte poétique écrit à propos du collage devant lequel il se trouve. Travail à partir de l'alphabet protosinaïtique et de la citation de Victor Hugo *"La société humaine, le monde, l'homme tout entier est dans l'alphabet... L'alphabet est une source".*
• **Contestation** : accrochage de collages + mise en espace de la carte mentale autour du terme *Contestation* et textes. Travail et réflexion réalisé à partir de l'actualité de la révolte des Gilets Jaunes.
• **Cartes Postales** : accrochage de collages + livret de textes

Collages et textes réalisés à partir de cartes postales d'artistes ou graphismes publicitaires.
Travail sur le l'expression de son rapport intime à l'œuvre d'art, la carte postale véhicule des petits et grands mots.
• **Mon Festival me Murmure** : accrochage collage collectif + dispositif audio interactif + graphisme mural
Installation interactive. Au collage collectif réalisé à partir d'affiches du Festival Off d'Avignon fait écho à la boucle sonore des textes des participants à l'Atelier, leurs Murmures de Festival. En vis à vis un mur est dédié aux graffitis du public souhaitant partager leur propre murmure. Un dispositif audio permet également au public d'enregistrer son Murmure pour intégrer la boucle diffusée dans l'espace de l'installation.

© Claire Thiriet

Diffusion du film documentaire syrien *Taste of cement* de Ziad Khaltoum au cinéma d'art et essai d'Avignon l'Utopia, le 11 mars 2019. Cette projection a été organisée dans le cadre de son cours *Presse-papier* d'Hamid Maghraoui professeur d'enseignement artistique dans la mention *création* pour les L1 en création et conservation/restauration.
Le film montre chaque jour, des ouvriers syriens qui construisent un gratte-ciel dans le ciel de Beyrouth. Chaque nuit, un couvre-feu leur impose de s'enfoncer dans leurs entrailles de ciment. Au même moment, la guerre détruit leurs maisons, en Syrie. Peu à peu, les sons et les images de destruction et de reconstruction se mélangent dans une cacophonie onirique : un essai éblouissant sur le sens d'une vie en exil.

Visite des grottes de Chauvet, à Vallon Pont d'Arc, Ardèche
Chaque année les étudiants des cours en art pariétal et couleur vont visiter les grottes, généralement encadrée par des enseignants de la mention *conservation-restauration,* cette année Hervé Giocanti avait organisé la sortie.

Visite d'expositions
Depuis 2 ans, les étudiants sont invités à se rendre dans les musées municipaux de la ville d'Avignon (accessible gratuitement) pour découvrir les expositions temporaires et permanentes. Ils sont encouragés par l'école à visiter le parcours d'exposition du grand sud, avec les lieux emblématiques du sud est tel que le FRAC PACA, Occitanie, Carré d'art, Panacée, Mucem, MAMAC, etc.

Portail des arts contemporains d'Avignon
Les travaux des étudiants sont visibles et mis en avant sur le site : portail des arts contemporains, une sélection est préalablement faite
https://avignon-arts-contemporains.com/artistes-etudiants-avignon/

La formation adaptée au contexte pandémique et au confinement

Un livret de l'étudiant a été remis à chaque élève en octobre 2019. Ce document était destiné au suivi du parcours de formation de l'étudiant et à l'évaluation des compétences acquises en formation pratique. Il est un guide pour l'étudiant, les formateurs et les maîtres de stage.

Néanmoins, l'offre de formation a été profondément modifiée compte tenu du contexte de confinement imposé en mars 2020 par mesures gouvernementales.

Ce contexte ne fut pas simple tant pour la communauté enseignante que pour les élèves.

L'école n'a pas fermé et s'est adaptée semaine après semaine notamment en introduisant de l'enseignement dit *hybride*.

Un enseignement *hybride* signifie que les parties en classe et en ligne d'un cours sont complémentaires et ont été combinées de manière réfléchie afin de bien répondre aux besoins des élèves et aux objectifs pédagogiques.

Certains cours ont dû malheureusement stopper dès le mois de mars (cours d'ateliers pratiques, modelage, gravure, bois, etc.) compte tenu du confinement national imposé à tous.

Un plan de continuité pédagogique a été mis en œuvre par la communauté enseignante dès le mois de mars. Il est présenté en annexe n° 1 dans le cadre du PCA (plan de continuité d'activité) de l'ESAA.

Dans ce contexte si particulier, le Conseil d'administration a créé un fond d'aide d'urgence en direction des étudiants les plus en difficulté. 19 étudiants ont pu alors bénéficier d'une aide exceptionnelle de 150€ versée par l'ESAA.

Une année marquée par la pandémie et la mise en place d'un Plan de continuité d'activité et d'un plan de reprise d'activité pour l'école d'art d'Avignon

Face à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19, un état d'urgence sanitaire a été déclaré en France le 16 mars 2020. Il a été prolongé jusqu'au 10 juillet 2020.
L'état d'urgence sanitaire est entré en vigueur sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 avec la publication de la Loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et a été prolongé jusqu'au 10 juillet 2020 par la Loi du 11 mai 2020.
Les mesures prises dans ce cadre ont pris fin dès l'issue de l'état d'urgence sanitaire le 10 juillet 2020.
La situation d'urgence sanitaire telle que la France l'a vécue au travers de la pandémie du coronavirus a entrainé des perturbations qui ont affecté l'ensemble des services publics.
Le fonctionnement de l'école a profondément été modifié et a dû être adapté au contexte sanitaire du Vaucluse.
L'ESAA a durant cette période déclencher son plan de continuité d'activité (PCA) d'une part, et son plan de reprise d'activité (PRA) d'autre part. Ces deux plans ont été présentés au comité technique organisé par le centre de gestion du 84.
Le plan de continuité d'activité est un outil d'organisation et de gestion de crise qui permet de répondre aux enjeux de sécurisation des actions faites en direction des étudiants et au maintien des missions essentielles de l'école.
Le PCA a pour but d'anticiper un événement qui perturbe gravement l'organisation normale de l'entité et de mettre en place une stratégie qui permet d'en limiter l'impact.
Le plan de continuité de l'activité a été activé le 13 mars 2020 sous l'autorité du chef d'établissement dans un contexte pandémique et de demande de confinement des autorités nationales.
Une cellule de veille en temps de crise a été mise en place dès le 11 mars 2020. Cette cellule est un instrument au service d'un décideur, instrument qui va prendre en compte l'information entrante, la

structurer et lui donner de la cohérence. Ce même outil doit être en mesure de diffuser l'information sortante et les décisions arrêtées.
Elle est constituée au sein de l'ESAA de Mr Vega, directeur, Mr Léonési, enseignant *création*, Mme Cavagna, responsable pédagogique, Mme Chabert, assistante coordinatrice, Mr Maire, enseignant *conservation-restauration* et de Mme Mancini, administrateur. Monsieur Muller, enseignant a remplacé Monsieur Maire en avril 2020.
Le PCA est présenté en annexe n°1 du présent rapport d'activité.
Un plan de reprise d'activité progressive a été travaillé au sein de l'école d'Art à la date du 6 mai 2020 pour permettre une reprise des activités progressives.
Le plan de reprise d'activité faisait suite au plan de continuité d'activité et a permis de prévoir une reprise progressive de l'activité des services. L'objectif était d'assurer aux étudiants un enseignement le plus accessible possible en préservant leur santé et celle des agents.
Un protocole des mesures de prévention et de protection a alors été mis en place à compter du 11 mai 2020. Il a été travaillé en lien avec le service prévention du Centre de gestion départemental du Vaucluse.
Le PRA est présenté en annexe n°2 du présent rapport d'activité.

Le centre de documentation

La bibliothèque de l'École supérieure d'art d'Avignon est un lieu d'étude, de recherche et d'échanges de références artistiques et scientifiques. En tant que bibliothèque d'école d'enseignement supérieur, elle assure une fonction de centre de ressources documentaires pour les étudiants et les enseignants qui la fréquentent.

Espace de conservation de la mémoire de l'école, son fonds documentaire spécialisé en art moderne et contemporain ainsi qu'en *conservation-restauration* des biens culturels témoigne de l'histoire de l'institution et des diverses communautés d'enseignement qui l'ont traversée.

Le centre de documentation de l'école propose près de 20 000 documents regroupant des monographies d'artistes, des catalogues d'expositions, des essais sur l'art, la conservation-restauration et les sciences sociales, des livres d'artistes, des documents audiovisuels, des mémoires et des numéros de périodiques, ainsi que des ressources électroniques accessibles par internet.

Membre du réseau « l'École(s) du Sud » qui regroupent les bibliothèques des écoles supérieures d'art de Marseille, Aix, Arles, Nice, Nîmes, Toulon et Monaco, et membre du réseau national « Bibliothèques d'écoles d'art en réseau » (BEAR), le centre de documentation participe au référencement d'articles de revues spécialisées en art et design, librement consultable sur la Base Spécialisée Art & Design www.bsad.eu

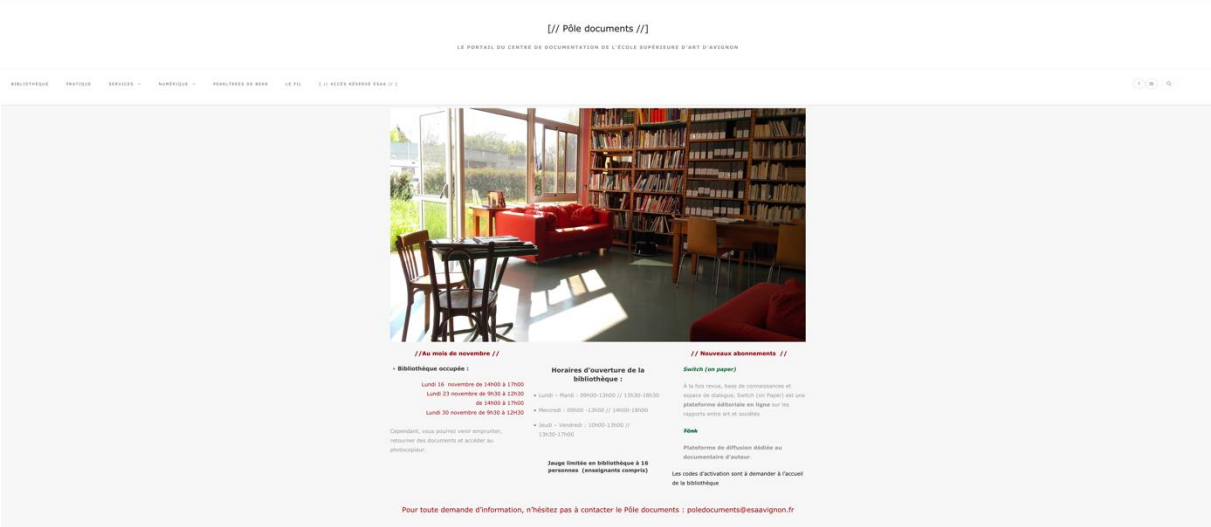

Catalogue : catalogue.esaa.biblibre.com

Portail documentaire : poledocumentsesaa.com [Rassemble des informations liées à la recherche documentaire, offre une plateforme de diffusion des mémoires de DNSEP de nos étudiants et diffuse les principales informations sur les services proposés par la bibliothèque].

Quelques données sur l'activité de la bibliothèque

Heures d'ouvertures de la bibliothèque :

Lundi - Mardi 09h00-13h00 // 13h30-18h30
Mercredi -9h00-13h00 //13h-18 h
Jeudi - Vendredi 10h00-13h00 // 13h30-17h00

La bibliothèque est ouverte au public des Ateliers libres (pratiques amateurs), ainsi qu'aux professionnels du secteur artistique et culturel qui sont autorisés à consulter sur place les documents sur rendez-vous.

Près de 500 prêts de documents pour la période 01/09/2019 au 30/09/2020 dont une vingtaine de Prêt-entre-Bibliothèque (PEB) via la bibliothèque universitaire d'Avignon et le Sudoc et via le réseau des bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR).

Au temps du confinement :

- Ressources en ligne proposées à partir de son portail **:** poledocumentsesaa.com

- Participation au groupe de bibliothécaires (Lyon, Dijon, Avignon) alimentant le Pearltrees des Bibliothèques d'écoles d'art en réseau : pearltrees.com/bibliothequesecolesdart

- Lancement d'une Newsletter : *« Biblio News, la bibliothèque confinée »*

- Mise en place d'un prêt à emporter à partir du mois de juin 2020

Bilan administratif et financier

Au plan administratif, l'année 2019-2020 est une année de régularisation d'un certain nombre d'obligations relatives au fonctionnement d'un établissement public.
Ce travail a été effectué grâce à la consolidation de l'équipe administrative et à son énergie.

Résultat du compte administratif 2019

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Pour l'année 2019, le compte administratif est ainsi présenté :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 802 477,55	G	1 837 922,49
	Section d'investissement	B	58 255,40	H	35 986,85
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	412 352,23 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	123 760,64 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 860 732,95	= G+H+I+J	2 410 022,21
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 802 477,55	= G+I+K	2 250 274,72
	Section d'investissement	= B+D+F	58 255,40	= H+J+L	159 747,49
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 860 732,95	= G+H+I+J+K+L	2 410 022,21

L'excédent 2019 de fonctionnement a été ainsi affecté :
- 1068 excédents de fonctionnement capitalisés : 50.000€
- 002 résultat de fonctionnement reporté : 397.797,17€

Le solde d'exécution positif de 101 492.09€ de la section d'investissement est affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

L'établissement dispose d'une bonne santé financière. La mise en place en juin 2020 de la comptabilité analytique (ateliers libres, enseignement supérieur) permettra une meilleure lisibilité des coûts au sein du budget de l'école.

La vie institutionnelle

Effectifs et masse salariale : les effectifs de l'ESAA au 31/12/2019

Nombre d'agents :

Agents/Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent	TOTAL
Nombre	19	3	5	27
E.T.P (équivalent temps plein)	18.8	2.8	4	25.6

Répartition par filière :

Filière Administrative

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A	1	1	
Catégorie B	1		
Catégorie C	3		
TOTAL	5	1	

Filière Technique

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A			
Catégorie B		1	1
Catégorie C	1		
TOTAL	1	1	1

Filière Culturelle

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A	10	1	4
Catégorie B	3		
Catégorie C			
TOTAL	13	1	4

La masse salariale 2020 s'élève à 1.502M€ soit 82.25% du budget. La maîtrise de son évolution reste un enjeu majeur pour 2021.

Depuis le 1er janvier 2020, la gestion de la paye et des déclarations aux organismes sociaux est faite en régie directe au sein du pôle comptable de l'ESAA.

Une campagne de recrutement a été organisée en entre septembre 2019 et septembre 2020 :
-1 poste de coordinatrice administrative (cadre B) et 1 poste de comptable (cadre B)
- 6 contrats de professeurs d'enseignement artistiques (cadres A)
-1 poste de responsable pédagogique (cadre A)
- 2 contrats de postes techniques (cadres B)

L'ESAA a donc mis en œuvre à partir de 2019 des procédures de recrutement après déclaration de vacance d'emploi auprès du CDG 84 et publication des offres.

Un travail a été fait avec l'ensemble des agents du pôle administratif et technique pour actualiser leurs fiches de poste et créer un répertoire des métiers de l'école.

Ce répertoire des métiers s'intègre dans le rapport social unique (cf. annexe n°6).

Au 1er septembre 2020, l'ESAA est composée de 29 salariés qui ont tous eu un entretien professionnel en application de la réglementation liée à la gestion des ressources humaines.

Les investissements

Les investissements suivants ont été réalisés dans le cadre du compte administratif 2019 :

DESTINATION	UNITÉ	DÉTAILS	ENGAGÉ en €
STRUCTURE GENERALE	1	CHAUFFAGE ENTRETIEN CHAUDIERE	2547,67
STRUCTURE GENERALE	1	BORNES DE DESINFECTION - COVID	955,20
STRUCTURE GENERALE	1	PETITS MATERIELS - GESTION DECHETS	1745,57
STRUCTURE GENERALE	1	CHARIOTS BIBLIOTHEQUE CODID	430,38
STRUCTURE GENERALE	4	TABLES DE JARDIN	2203,20
STRUCURE GENERALE	2	2 PC FIXE - ENSEIGNANTS SALLE DES PROFS - ETUDIANTS HALL	2520,00
ADMINISTRATIF	1	ARMOIRE SECURISEE - TABLETTE	219,60

PÉDAGOGIE

DESTINATION	UNITÉ	DÉTAILS	ENGAGÉ en €
PEDAGOGIE	23	LICENCES SUITES ADOBE	7479,60
PEDAGOGIE	3	MAC MINI APPLE + ECRAN + LICENCES FINAL CUT PRO	4586,40
PEDAGOGIE	2	Pixel Panneau LED K80S 24.9 x 24.1 cm	
PEDAGOGIE	1	MANFROTTO PIED 055 avec rotule 3D MHXPRO-3W	
PEDAGOGIE	4	CANON EOS 250 D + OPTIQUE 18-55	
PEDAGOGIE	2	Objectif CANON EF-S 35mm F/2.8 IS STM MACRO 1312220C005	
PEDAGOGIE	2	Objectif EF-S 24mm F/2.8 STM CANON 1319522B005	3957,73
PEDAGOGIE	2	LOGICIEL Millumin	
PEDAGOGIE	1	SWITCH HDMI	
PEDAGOGIE	1	MATROX	
PEDAGOGIE	1	LOTS DE CABLES HDMI	387,14
PEDAGOGIE	4	BATTERIE SONY 1900 MAH panneaux leds	
PEDAGOGIE	2	CHARGEUR batteries panneaux leds	
PEDAGOGIE		MASSICOT MANUEL	1270,80

TRAVAUX ENTRETIEN

DESTINATION	UNITÉ	DÉTAILS	ENGAGÉ en €
STRUCTURE GENERALE		PISTOLET A PEINTURE	341,40

L'arrivée d'un nouveau professeur en arts numériques et multimédias en juillet 2020 permet de définir une stratégie en termes d'acquisitions de matériel informatique au service des projets artistiques des étudiants de l'ESAA.

Organismes paritaires et conseil d'administration de l'ESAA

Des élections ont eu lieu le 10 et 11 février 2020 pour élire les représentants des élèves et des personnels au sein du Conseil d'administration et du Conseil scientifique et pédagogique.

Le Conseil d'administration

Il est composé de représentants de la ville d'Avignon et de l'État. Il comprend également des représentants des personnels pédagogiques et administratifs, des représentants des étudiants et des personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'établissement. Doté d'un président élu par les membres du conseil d'administration, le conseil d'administration étudie et délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment les orientations générales de la politique de l'établissement, les programmes d'activités et les moyens qui permettent leur réalisation.

Il se réunit au moins 4 fois par an sur convocation de son Président, qui en fixe l'ordre du jour.
De septembre 2019 à septembre 2020, le CA s'est réuni à plusieurs reprises et a délibéré sur les sujets suivants :

- **Conseil d'administration du 1er octobre 2019 :**

Délibération n°1 : Délégation de signature
Délibération n°2 : Actes
Délibération n°3 : projet d'établissement
Délibération n°4 : budget supplémentaire 2019

- **Conseil d'administration du 13 décembre 2019 :**

Ordre du Jour du CA du 13 décembre
Délibération n°1 : Tarifs prestations
Délibération n°2 : Décision modificative
Délibération n°3 : Opération non budgétaire
Délibération n°4 : Rapport d'Orientation Budgétaire
Délibération n°5 : Elections
Délibération n°6 : Ester en justice
Délibération n°7 : Service civique
Délibération n°8 : Subvention Ministère de la Culture
ROB 2020
Règlement intérieur instances
Tableau de financement des prestations 2020
PV du Conseil d'administration du 01 octobre 2019

- **Conseil d'administration du 06 mars 2020 :**

Ordre du jour du CA du 6 mars 2020
Délibération n°1 : Ressources Humaines – Contractuels
Délibération n°2 : Contractuels article 3-3
Délibération n°3 : Contractuels de remplacement
Délibération n°4 : Mise en place du télétravail au sein de l'ESAA

Délibération n°5 : BP2020
Délibération n°6 : Tarifs des ateliers libres
Délibération n°7 : Frais de scolarité
Délibération n°8 : CNAS
Délibération n°9 : Plan de formation ESAA
Délibération n°10 : Règlement utilisation des véhicules de service
Délibération n°11 : Télétransmission des actes
Délibération n°12 : Redevance ESAA
Délibération n°13 : Tableau des effectifs mars 2020
Délibération n°14 : Taux avancement de grade
Délibération n°16 : CVEC
Délibération n°17 : Emploi étudiants
Délibération n°18 : Demande de subvention ministère de la culture
Délibération n°19 : Désignation représentant RGPD
Délibération n°20 : Elections représentants étudiants
PV du Conseil d'administration du 13 décembre 2020

- **Conseil d'administration du 17 juin 2020 :**

Ordre du jour du CA du 17 juin 2020
Délibération n°1 : Compte de gestion 2019
Délibération n°2 : Compte administratif 2019
Délibération n°3 : Affectation du résultat 2019
Délibération n°4 : BS 2020
Délibération n°5 : Frais de matériel cycle 2020-2021
Délibération n°6 : Recours aux contractuels
Délibération n°7 : Tarifs 2020 ateliers libres dans le cadre de réinscription
Délibération n°8 : Adhésion ACFI CDG Vaucluse
Délibération n°9 : Fonds d'aide d'urgence étudiants
Budget supplémentaire 2020
Compte administratif 2019
http://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2020/06/PV-du-CA-du-6-mars-2020.pdf

Le Conseil scientifique et pédagogique n'a pu se réunir lors de ce cycle scolaire faute de candidatures aux élections professionnelles organisées le 11 février 2020.
De nouvelles élections sont prévues fin novembre 2020.

Le Comité Technique

Les dossiers suivants sont passés devant le comité technique en 2019 :
- règlement du temps de travail de l'ESAA,
- mise en place d'une action sociale à l'ESAA,
- le plan de formation,
- les taux d'avancement de grade,
- le télétravail,
- le CET à l'ESAA,
- le PCA (plan de continuité de l'activité)

Hygiène et sécurité

La prévention est au cœur de l'année scolaire 2019-2020.

La prévention des risques sexistes et sexuels

Le 6 février 2020, le Ministère de la culture a lancé un sondage auprès des étudiant.e.s, personnels administratifs et enseignant.e.s des 101 établissements de l'enseignement supérieur artistique et culturel de France. Cette enquête avait pour objectif d'obtenir des données sur la situation des violences sexistes et sexuelles dans chacun des établissements.
L'ESAA a proposé une sensibilisation sur cette question lors de la journée de pré-rentrée le 28 septembre 2020 faite par le CDIFF (http://vaucluse.cidff.info/). Violences au sein du couple, violences au sein de la famille, violences au travail, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, etc. Le CIDFF possède une connaissance approfondie des problématiques des personnes victimes de violences sexistes, il est sollicité pour :

- Écouter, repérer, informer et accompagner les personnes victimes de violences sexistes. L'équipe du CIDFF accueille les personnes victimes et les informent sur leurs droits, identifient leurs difficultés, offrent un accompagnement global dans leurs démarches policières, judiciaires, médicales, sociales et professionnelles.
- Sensibiliser et former des partenaires travaillant au contact des personnes victimes de violences : police, gendarmerie, travailleurs sociaux, médecins, avocats, magistrats, etc.
- Prévenir : intervention au sein des établissements scolaires, des centres de formation, organisation de journées de sensibilisation en direction du grand public et des entreprises.

L'école a par ailleurs inscrit au plan de formation, une formation à destination des étudiants et des personnels en lien avec les étudiants sur cette question pour le mois de décembre 2020.

La nomination d'un Agent chargé des fonctions d'inspection (ACFI) en 2020 à l'ESAA

L'obligation de nomination d'au moins un ACFI est applicable à toutes les collectivités sans exception, quel que soit son effectif et qu'elle ait ou non nommé un assistant de prévention (ex-ACMO), comme le précise le décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié.
L'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection est désigné au sein des collectivités par l'Autorité Territoriale, après avis du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) s'il existe, pour assurer une fonction d'inspection dans ces domaines.

Par le biais d'une convention avec l'ESAA, le Centre de gestion du Vaucluse met à disposition un ACFI pour assurer la fonction d'inspection au sein de l'ESAA. Il est chargé de contrôler les conditions d'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail. Par ses fonctions d'expertise et d'inspection en matière de santé et de sécurité, l'ACFI se révèle être un véritable moteur pour une meilleure prévention des risques professionnels au cœur même de la collectivité. Cette inspection permet de vérifier la conformité de la collectivité vis-à-vis des réglementations qui lui sont directement applicables. L'objectif n'est pas de sanctionner la collectivité, mais d'établir un bilan global qui aura pour conséquence d'alerter la collectivité sur les non-conformités.

Une première visite d'inspection a eu lieu en septembre 2020. Le rapport d'inspection est présent en annexe n°6 du rapport d'activité.

La commission communale de sécurité est par ailleurs passée en juin 2020 à Champfleury. Elle a émis un avis favorable pour accueillir 108 personnes au sein des locaux mis à disposition de l'école par la ville d'Avignon.

Chaque année, une intervention est organisée par l'ESAA en direction de toute sa communauté (obligatoire pour les nouveaux arrivants) concernant la prévention des risques. Cette journée a été organisée le 3 mars 2020.

Madame Salma Ghezal a formé par ailleurs les étudiants en conservation et restauration sur la prévention des risques plus spécifiquement le 3 mars dernier.

Le regard des élèves

Je qualifierai cette année 2019-2020 comme étant une année d'essais. Ils ont été nombreux, ils n'ont pas tous mené à la réussite, ils ont fait débat, ils ont aussi été salués, parfois déclinés, ajournés, acceptés, rejetés, contestés ou encore critiqués. Mais ils sont tous la preuve irréfutable que cette école vit de nouveau. Qu'elle est capable d'essayer malgré les difficultés. L'ESAA se tourne de nouveau vers l'avenir.

L'année a démarré avec une date de rentrée avancée d'environ 1 mois en comparaison aux années passées. Cette rentrée a été vécue comme déstabilisante par les étudiants puisqu'il y avait beaucoup de problèmes au niveau de l'emploi du temps (répartition des salles, horaires qui se chevauchaient, etc.), nous avons pu compter sur un retour opérationnel qu'à la mi-octobre – date de rentrée habituelle – L'école essayait peut-être de coller à un modèle traditionnel universitaire, mais cette école ne ressemble en rien à une quelconque autre école.

Ce premier semestre a été ponctué par de multiples couacs allant des erreurs et problèmes de communications entre les différents corps de l'école – étudiants y compris – jusqu'au manque de gobelets au distributeur d'eau en passant par les horaires d'ouvertures de la bibliothèque, la non-conformité des locaux ou le manque d'intervenants par exemple. Pendant ce semestre, on nous a trop souvent demandé de pointer les problèmes que nous rencontrions à l'école, les bilans de fin de semestre ont été organisés autour de cette question. Si bien qu'au bout d'un moment nous n'étions plus capables de voir le positif de la vie étudiante à l'école. Comme par exemple : l'arrivée d'une nouvelle machine à café et d'un distributeur de snack, la réorganisation des locaux, des expositions des travaux d'étudiants à la fin d'une session de workshop, un workshop étalé sur l'année qui a donné lieu à des représentations en public. De plus, les recrutements faits au sein de l'administration et l'arrivée de nouveaux enseignants, les équipes sont entrées dans de nouvelles dynamiques de travail. Petit-à-petit, l'école reprenait des couleurs ce qui, au passage, en redonnait aussi aux étudiants.

Au second semestre, les promesses pédagogiques tenaient mieux la route, les manques ont été comblés, nous avons tous appris de nos erreurs et étions prêts à démarrer ce nouvel épisode à l'école. C'était sans compter sur l'annonce du confinement national dû à la crise sanitaire internationale. Comme toutes les écoles de France, l'ESAA a fermé ses portes pour une durée indéterminée et indéterminable. Avec cette situation exceptionnelle, nous avons eu beaucoup de mal à garder des contacts réguliers avec la totalité de nos enseignants. Pour la plupart, ils ont essayé de proposer des alternatives pour pallier la distance. Nous étions tous submergés de mails, d'interrogations, d'inquiétudes, face aux problèmes de connexions, les réseaux qui plantaient, et de voir la situation dehors qui ne s'améliorait pas, je pense que plus d'un s'est senti démotivé. C'est ainsi que l'année s'est achevée.

En ce début d'année 2020-2021, nous avons retrouvé l'école, avec ses problèmes, certes, mais nous avons surtout retrouvé le confort de se retrouver et de jouir à nouveau du cadre agréable que nous donne l'école. Je crois que l'école n'a jamais été aussi belle qu'à cette rentrée. Les nombreux nouveaux visages ont été une vague de fraicheur pour tout le monde. Cependant, toujours conscients des risques sanitaires, bien que nous essayions de respecter au mieux les consignes sanitaires, nous avons anticipé et nous nous sommes tous préparés à un possible reconfinement. L'école a fourni des accès gratuits aux étudiants à des logiciels de bureautique pour faciliter les échanges, et les étudiants ont bénéficié de formations pour comprendre les outils et appréhender l'utilisation des outils numériques. Du matériel a été prêté aux étudiants comme aux enseignants, dans la mesure sur possible, pour que tout le monde puisse participer aux cours.

Je pense qu'encore une fois, l'école a montré qu'elle était capable de dépasser les difficultés pour donner le meilleur à ceux qui sont redevenus sa priorité : les étudiants.
L'ESAA retrouve enfin son identité de communauté.

Solène Restoy L3 *Conservation-restauration*

LES ATELIERS LIBRES

À l'instar de sa formation de licence et de master, l'École supérieure d'art d'Avignon, ESAA, *école-monde(s),* met en œuvre des actions artistiques à destination d'un large public de tout âge et parcours à travers les Ateliers libres. Créés afin d'encourager l'expression d'une singularité individuelle, les Ateliers libres de l'ESAA sont menés par des artistes. Ils s'adressent aux enfants, adolescents, adultes, tous curieux, en soif de créativité qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans différentes aires des arts plastiques. La matière à expérimentation, l'apprentissage, le partage, le plaisir de la recherche en création et les rencontres avec l'art contemporain sont au cœur de leurs ambitions. Avec cette offre d'éducation artistique et culturelle, l'ESAA veut apporter des nouveaux formats artistiques décloisonnés mettant en valeur les apports de tous les participants, générations, milieux, origines et goûts confondus. Par leurs diversités et leurs caractères innovants et expérimentaux, ces ateliers développent des connaissances, des compétences, suscitent des pratiques et des expériences et provoquent ainsi des rencontres dans les arts et la culture.

Lien vers la brochure complète des ateliers libres sur le site de l'ESAA pour 2020-2021 :
http://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2020/07/brochure-ateliers-libres-new-15-07-2020.pdf

Bilan des inscriptions aux ateliers à la rentrée en septembre 2019
50 enfants et adolescents
110 adultes
160 personnes au total pratiquent une activité artistique avec un choix de 7 ateliers de disciplines différentes (arts plastiques, photographie, céramique, gravure, sérigraphie, écriture plastique, dessin et peinture).

Liste des projets menés dans le cadre des atelier libres par la coordinatrice Sylvette Ardoino

Projet *Arrêt sur motifs*

©Sylvette Ardoino

L'association Jean Vilar en partenariat avec l'École supérieure d'art d'Avignon, la manufacture Brun de Vian Tiran et avec le soutien du Ministère de la Culture coordonnent ce projet.
Les ateliers et l'exposition de restitution *Arrêt sur motifs*, menés par la graphiste **Tiphaine Dubois** et l'artiste **Sylvette Ardoino** auprès des enfants du Centre de loisirs de la Barthelasse, s'inscrivent dans le cadre des ateliers *C'est mon patrimoine 2020*. C'est l'occasion pour les enfants d'une enquête dans

le fond de costumes, les dessins et les photographies de la Maison Jean Vilar. À la recherche des nombreuses figures symboliques qui parcourent l'histoire du théâtre comme celles des valets, des reines ou des rois et à partir du riche travail de motifs effectué par les dessinateurs de costumes Léon Gischia et Mario Prassinos, les enfants créeront des cartes à jouer, développeront leurs propres motifs et des pièces de costumes.
Cet atelier est également l'occasion d'un échange avec la manufacture **Brun de Vian Tiran** à l'Isle sur la Sorgue : les enfants travaillent à partir d'échantillons de leurs tissus et ainsi explorent les possibles de matériaux d'exception que constituent les laines d'alpagas, de chameaux, encore de chèvres Chachemire.
Invités à imaginer et produire des motifs géométriques, en écailles, ondulés, à jouer avec les matières et les couleurs, ils font vivre les fonds de la Maison Jean Vilar tout en s'appropriant ce patrimoine sous un jour personnel et actuel.

Les ateliers se sont déroulés la première semaine des vacances de la Toussaint pour une exposition de restitution du 28 au 31 octobre à la salle Benoît XII, lors de la Semaine d'art organisée par le Festival d'Avignon.

Le projet *C mon patrimoine aux jardins* subventionné, pour cause de reports multiples dus aux confinements, Sylvette Ardoino réalise actuellement à l'école primaire Jean-Henri Fabre sur Avignon (classée REP +) sur le temps du périscolaire à raison d'une après-midi par semaine.

©Sylvette Ardoino

Projet *Rouvrir le monde*
Suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19, La DRAC PACA a lancé une invitation aux artistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur à « Rouvrir le Monde » avec les enfants, pendant l'été 2020.
Il s'agit pour les artistes de partager leur expérience de création en cours.
L'artiste Thibault Franc a été soutenu par l'ESAA et accueilli pendant 2 semaines au centre de loisirs de la Barthelasse à Avignon.
La recherche actuelle de Thibault se porte sur la question du « comment armer les esprits ? », c'est ainsi que tout naturellement les enfants ont fabriqué à partir des stocks de l'artiste, des armes différentes, des armes inoffensives mais toutes puissantes en réflexion, pour mieux rouvrir le monde.

©Sylvette Ardoino

Pendant le confinement « Le petit salon du fait-maison avec trois fois rien en période de confinement »
Mise en place de la ZAD, une série de petits gestes modestes, pour se faire du bien, créer ensemble, entretenir les liens et rester libres !
http://esaavignon.eu/la-zad-des-ateliers-libres/
Zone à dessiner, zone à créer, zone à photographier, zone à graver, zone à écrire, zone à sculpter, etc.
Des Zones À Défendre, comme autant d'espaces intérieurs à défendre depuis chez soi. Les enseignants des Ateliers Libres se sont mobilisés pour poursuivre et assurer une continuité des ateliers : créativité, réflexions, gestes, écritures, réalisations, etc.

Mise en place du dispositif pass Culture
https://pass.culture.fr/espace-acteurs-culturels/
Cette application permet aux jeunes de 18 ans l'année de leur anniversaire et ce pour une durée de 24 mois de pouvoir bénéficier d'une offre culturelle large et ainsi permettre de diversifier les pratiques culturelles, à hauteur de 500 euros (BD, livres, CD, concerts, jeux vidéo, etc.). Cette année l'ESAA a fait la démarche pour y inscrire les ateliers libres et ainsi permettre aux jeunes d'accéder à l'offre de l'école et ainsi découvrir la richesse d'une offre territoriale culturelle à tarif très avantageux.

École Supérieure Art Avignon

Rapport d'activité
2020-2021

Rapport d’activité 2020 - 2021

École supérieure d’art d’Avignon | ESAA

Édito

Chers tous,

Durant l'année 2020-2021, l'École supérieure d'art d'Avignon a réaffirmé sa force et sa singularité au sein du paysage des écoles d'art françaises.

Force des étudiants et de la communauté des enseignants que je salue et remercie chaleureusement dans un contexte pandémique où chacun d'entre nous a dû s'adapter et se réadapter pour honorer les engagements et la mission de service public d'enseignement.

Force de l'ensemble de la communauté de l'ESAA pour porter le dossier de renouvellement de l'accréditation à délivrer des diplômes de niveau licence et de niveau master.

L'accréditation renouvelée pour une durée de 3 ans a pris effet depuis la rentrée 2021 ce qui permettra de développer des actions innovantes en termes d'offres de formation et d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de réaffirmer la singularité des deux mentions (Conservation-restauration et Création) dans la Région PACA notamment.

Je remercie l'ensemble des équipes de l'école et des partenaires pour ce travail collectif, collégial. C'est une reconnaissance par les instances nationales et il faudra maintenir le dialogue avec celles-ci. Les tutelles ont été à nos côtés, la ville et l'État, que leurs soutiens soient soulignés ici.

L'École supérieure d'art d'Avignon accueille Monsieur Morgan Labar en qualité de directeur depuis le 1er septembre 2021. Il fait suite à Alfredo Vega qui était arrivé à la fin de son contrat.

Morgan Labar est historien d'art. Ancien élève de l'École normale supérieure, diplômé en philosophie et docteur en histoire de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il s'intéresse depuis plusieurs années à la manière dont les catégories esthétiques, les canons et les discours hégémoniques sont construits au sein des mondes de l'art contemporain.

Morgan Labar est également critique d'art, membre de l'AICA France.

Ce dernier travaillera en lien avec les instances de gouvernance de l'École (conseil d'administration, conseil scientifique et pédagogique) et avec les représentants des étudiants pour développer le projet artistique lors du nouveau cycle scolaire.

Damien Malinas

Président du Conseil d'administration
de l'École supérieure d'art d'Avignon

Édito

L'ESAA reprend des couleurs.

L'année qui s'est écoulée a été complexe. Mais l'école reprend des couleurs. Elle a retrouvé l'accréditation du Ministère de la culture pour trois ans – la garantie des diplômes. Elle se restructure, se renouvelle, avance. Je suis heureux de participer à ce renouveau, à vos côtés et aux côtés des équipes pédagogiques, administratives et techniques.

Cette rentrée, trois artistes rejoignent l'école pour y enseigner : Léa Le Bricomte (volume, sculpture), Benoît Broisat (cultures numériques) et Sirine Fattouh (art vidéo). L'école attire de nouveau. Félicitons-nous de cette attractivité retrouvée, de la très grande qualité des candidatures reçues (plus de 130 au total), des dynamiques et synergies qui vont naître. Il se faisait déjà beaucoup de choses, il s'en fera plus encore.

Les projets vont abonder – il faudra tenir la distance, ne jamais sacrifier l'exigence à la bienveillance, ni la bienveillance à l'exigence. Les partenariats avec les musées municipaux, la Collection Lambert, la Maison Jean Vilar, le Greniel à Sel, le Festival d'Avignon et bien d'autres, seront renforcées. C'est en s'ancrant dans son territoire – populaire et patrimonial à la fois – que l'ESAA retrouvera la place qu'elle mérite dans le paysage artistique et culturel français, tant dans le monde de la conservation-restauration et que dans le monde de l'art contemporain.

Notre ancrage populaire est une spécificité qui doit devenir une force : réaffirmer que, dans l'art et la culture, s'élaborent des manières d'habiter le monde qui déjouent les déterminismes sociaux, interrogent les inégalités économiques et aident à penser la crise globale, migratoire et environnementale. Réaffirmer que culture n'a de sens que si l'horizon est sa démocratisation.

Les écoles d'art sont des lieux singuliers dans le champ de l'enseignement supérieur français, principalement pour les espaces de liberté pédagogiques et méthodologiques qu'elles ménagent. Saisissons-nous-en, avec rigueur.

Morgan Labar

Directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon

Sommaire

Présentation 8

Scolarité 11
- Concours d'entrée 12
- Commission d'équivalence 13
- Effectifs étudiants 14
- Diplômes 15
- Professionnalisation 19

Recherche 22

Partenariat 29
- Partenariats et projets extérieurs 30
- Partenariats renouvelés 35
- International 37

Activité 38
- Exposition « le printemps 2020 » 39
- Programme artistique et culturel 40
- Sorties culturelles 42
- Workshops 44

Pôle 45
- Bureau des écritures 46
- Plateformes POD / PAS 47

Communication 48

Bibliothèque 55

Administration 58
- Politique sociale 59
- Bilan administration et financier 61
- Vie institutionnelle 62
- Subventions 63
- Investissements 63
- Conseil d'administration 64
- Organismes paritaires 64
- Conseil scientifique et pédagogique 65
- Comité technique 65
- Hygiène et sécurité 66

Présentation 1

© ESAA

École Supérieure Art Avignon

L'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) d'enseignement supérieur sous la tutelle de la Ville d'Avignon et du Ministère de la Culture.

L'ESAA forme des étudiants pour l'obtention de diplômes : Diplôme National d'Art (DNA) et Diplôme National d'Expression Plastiques (DNSEP). Assuré à la fois par des artistes, des théoriciens et des professionnels de la culture engagés dans l'art, l'enseignement supérieur des arts plastiques est un enseignement de l'art par l'art opérant un dialogue permanent entre la pratique et la théorie.

L'ESAA dispose de deux mentions : la mention création et la mention conservation restauration.

Deux modalités s'offrent à ceux qui veulent réaliser leur cursus à l'ESAA : les concours d'accès à la première année de DNA et les admissions en cours de cursus par validation des acquis. Les candidats qui souhaitent intégrer l'école doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent. Pour les non-bacheliers, des dérogations peuvent être accordées exceptionnellement sous réserve de l'avis favorable du directeur. Les candidats non francophones doivent, en outre, attester d'une pratique suffisante de la langue française qui leur permet de suivre les cours et avoir une aisance à l'expression écrite.

Depuis 2015, le concours d'entrée était scindé en un concours à l'entrée dans la mention création et un concours à l'entrée de la mention Conservation-restauration. Des épreuves spécifiques à chaque mention sont suivies d'un entretien individuel avec le candidat face à un jury d'admission. Le concours d'entrée est redevenu unique en 2021. (un concours pour les deux mentions). L'école organise deux sessions, une en avril et une en septembre.

Mention Création

La mention Création est fondée sur le dialogue et la confrontation avec des pratiques, des situations sensibles, des questionnements et des savoirs très différencies. Elle doit permettre à chaque étudiant de mettre en place un dispositif de travail plastique et critique. Ce dispositif repose sur la capacité de chacun à définir des points de vue, des hypothèses formelles, à témoigner d'un rapport au monde en mouvement constant. Il s'agit donc de former à la curiosité, à l'acuité et à la précision et l'expression plastique. La formation conduit les étudiants à maîtriser les étapes de la conduite de projet (conception, expérimentation, réalisation, évaluation réception) ainsi qu'à être en capacité de répondre à des appels à projets ou des commandes publiques. Elle les prépare à exercer une profession artistique ou des activités connexes au champ de la création nécessitant des compétences administratives et/ou techniques. L'ESAA a mis en place depuis septembre 2020 deux plateformes (atelier de recherche et de création) en direction de ses étudiants : *Objets et Dispositifs* et *Parole - action - situation P.A.S*.

Mention Conservation-restauration

La mention Conservation-restauration s'attèle aux objets ethnographiques ainsi qu'aux œuvres d'art contemporaines. Elle vise à faire état des problèmes que posent ces biens culturels afin d'envisager des solutions de traitement ajustées aux contraintes, à la fois patrimoniales ou muséales, et déontologique et propres à la conservation-restauration. L'enjeu est de développer les capacités réflexives, méthodologiques et critiques de l'étudiant dans le domaine de l'art et du patrimoine. Il s'agit de former des professionnels aptes à intervenir, en tant que conservateur-restaurateur habilité par la Direction des Musées de France, sur des collections publiques patrimonialisées. Cette mention s'oriente vers l'acquisition des compétences méthodologiques et théoriques requises par la construction d'un travail de recherche en lien avec la réalisation d'un projet professionnel.

Scolarité 2

Concours d'entrée du cycle 2020-2021

L'ESAA a dû adapter l'organisation des concours d'entrée du cycle 2020-2021 compte tenu du contexte sanitaire national lié à l'épidémie de COVID 19

Entrée en Création

Le concours s'est déroulé sur deux jours. Les candidats à l'entrée de la mention création sont soumis à des épreuves théoriques en culture générale, de langue étrangère et de philosophie, ainsi que pratiques de création plastique et d'art-performance. Les candidats doivent passer aussi des épreuves spécifiques à la mention création, dont l'élaboration d'un carnet d'artiste ainsi que la mise en œuvre d'une action performative pour les plus représentatives.

À travers la présentation d'un dossier personnel, l'entretien avec le jury est l'occasion pour le candidat d'informer sur son parcours, d'exposer ses centres d'intérêt et de préciser ses motivations, notamment au sein de l'ESAA.

Sexe	Candidats
Femme	29
Homme	13
Total	42

Entrée en Conservation-restauration

Le concours s'est déroulé sur quatre jours. Il comprend des épreuves théoriques en culture générale, culture matérielle et langue étrangère additionnées de celles propres aux sciences exactes – physique, chimie, biologie – et aux sciences humaines et sociales portant notamment sur la culture matérielle.

Ces épreuves ne cherchent pas uniquement à évaluer les connaissances préalables des candidats mais aussi à évaluer leur capacité de raisonnement, leur compétence argumentaire ainsi que leur disposition à la pensée analytique et critique.

Les candidats affrontent également des épreuves pratiques destinées à prendre en compte les attitudes tels que la curiosité, le soin, la persévérance, la rigueur et la minutie apportés aux biens culturels. Des épreuves transversales de description graphique et écrite d'un objet, de cartographie et d'habileté manuelle pour produire un objet en volume, sont également proposés. L'entretien avec le jury est décisif, il permet de connaitre le parcours et la motivation du candidat.

Sexe	Candidats
Femme	29
Homme	4
Total	33

Commission d'équivalence 2020-2021

L'école a organisé deux concours : un en juillet et un en septembre 2020

Entrée en 1er cycle

Les candidats qui souhaitent intégrer l'ESAA en 1er cycle (année 2, 3) doivent justifier de 120 ECTS acquis dans une autre école supérieure d'art publique française habilitée par le Ministère de la Culture ou dans un établissement étranger, dans un établissement reconnu en application de l'article L.3612 du Code de l'éducation, ou encore dans un établissement privé d'enseignement supérieur.

Entrée en 2e cycle

Les candidats qui souhaitent intégrer l'ESAA en 2e cycle (année 4) aux fins de préparer le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est ouverte aux personnes titulaires d'un Diplôme national d'art (DNA) ou d'une licence ou d'un autre diplôme donnant grade de licence dans une formation artistique et culturelle ou comportant une formation artistique ou culturelle jugée suffisante. Dans ce dernier cas, les candidats devront pouvoir justifier d'une pratique personnelle de création.

Sexe	Candidats
Femme	17
Homme	3
Total	20

Effectifs étudiants 2020/2021

Mention Création

La mention Création implique une capacité à documenter et argumenter son travail artistique en liaison avec l'histoire et les contextes actuels de la création. La pédagogie soutenue à l'école repose sur l'expérience et les dialogues transdisciplinaires et interdisciplinaires.

L'enseignement à l'École supérieure d'art d'Avignon se caractérise par l'accent mis sur la culture d'atelier, à travers l'acquisition de savoirs par l'expérience des médiums et techniques : dessin, volume, vidéo, image, photo, performance matières et substances, approches de la conservation restauration et des technologies actuelles (image numériques, programmation, web, etc.) qui permet aux étudiants d'aborder une pensée de l'art par la pratique de l'art.

Année	1er année	2e année	3e année	4e année	5e année	Total
Effectifs	23	14	15	8	7	67

Mention Conservation-restauration

Les œuvres contemporaines qu'elle soient installées, performées ou interactives ont pris une place grandissante dans les musées, dans les collections publiques et privées. On a vu apparaître de plus en plus d'œuvres polymorphes dont les technologie hybrides et les formes intermédiaires suscitent des questionnements et réflexions au sujet de leur réitération. Parallèlement, une part croissante d'archives conservées par les institutions patrimoniales ont des supports sonores et visuels. Avec la multiplication des médias de masse (cinéma, télévision, radio, internet, musique, dispositifs sonores et multimédia) les usages et la préservation de ces archives, sont devenus des enjeux actuels.

Depuis plus de dix ans la formation de l'ESAA est la seule en France à ne plus viser une spécialisation par médium, matériau, et/ou genre artistique, afin de privilégier l'enseignement d'une ingénierie de la conservation-restauration de biens culturels. Cette activité, relevant des démarches et méthodes des sciences sociales, est appelée à considérer les biens culturels outre leur consistance physiques et leur statut d'accessoire comme de véritables « protagonistes » dans une complexité sociale située. L'ingénierie de la conservation-restauration de biens culturels regroupe l'ensemble des actions qui conduisent de l'examen, l'analyse et la conception, à la réalisation, son contrôle et à la (re)mise en fonctionnement patrimonial d'un bien culturel. Elle consiste en une enquête rigoureuse à la fois matérielle et socio historique (ou ethnographique), subordonnée à une réflexion critique susceptible de corréler ces deux dimensions d'un artefact culturel.

Année	1er année	2e année	3e année	4e année	5e année	Total
Effectifs	18	14	9	8	9	58

Total général d'étudiants inscrits du cycle scolaire 2020-2021

Mention	Candidats
Conservation-restauration	58
Création	67
Total	125

Diplômes

DNA / Diplôme National d'Art

Diplôme conférant grade de licence

Le Diplôme a été attribué à l'ensemble des candidats en mention Conservation-restauration. Le jury était composé de Jérémy Laffon (président), Elisabeth Rouault, et Hervé Giocanti et Cyril Jarton. Le DNA Création 2021 a nécessité un intense travail de préparation et de mise en espace (et en amont un diplôme blanc) permettant une réussite assez exceptionnelle : 6 félicitations du jury, 4 mentions et en tout 13 lauréats (voir site internet de l'ESAA), autant d'indices forts de la qualité des travaux. Ajoutons que chaque note, chaque diplôme, voir le principe d'un redoublement ont été obtenus avec force par les candidats, auprès d'un jury extrêmement exigent. Beaucoup de propositions ont fait débat.

Loin de se limiter à un simple épreuve de validation de leur travail, la plupart des étudiants ont déployé une énergie et une générosité considérable dans leur présentation, conférant à l'ensemble une profondeur et un engagement artistique relevé par les observateurs. En plus des singularités dont la mosaïque constitue celle de notre école, le jury a souligné la grande diversité des médias et techniques présents, le travail de l'image (photo et vidéo), les pratiques de volume et d'installation, l'utilisation plastique du texte, la lumière, le dessin et la peinture, le travail du corps et de la parole. Cette promotion a su s'emparer des diverses possibilités ouvertes par les enseignements et indique la nécessité de renforcer nos équipes et nos équipements en ce sens.

Il faut saluer le travail effectué avec Alain Léonési et la galerie Art-Up qui a également permis de varier les lieux, les propositions, les formes de présentation. Merci également à Nicolas Gruppo qui a participé activement à la préparation des soutenances, à Jean Laube qui a accompagné les étudiants lors de l'agencement du site Champfleury, à l'équipe pédagogique dans son ensemble.

En plus des qualités artistiques des travaux présentés, cette réussite est le fruit d'un travail d'équipe où nous avons pu compter, autour de Raphaëlle Mancini et Cécile Cavagna, sur l'engagement de Philippe Montchaud accompagnant les accrochages souvent ambitieux des étudiants. Jean-Louis Praet a assuré la logistique parfaitement organisée par Emilie Chabert. Les épreuves ont été précisément documentées par la stagiaire, Jihyeon Han, et sont accessibles sur le site internet de l'école.

« Parmi les étudiants, certains - ils se reconnaîtront - ont aussi manifesté un sens du collectif en se rendant disponibles pour les accrochages des autres et pour la remise en état des lieux. En conclusion, un grand bravo aux étudiants qui ont su dépasser les limites du contexte sanitaire et de sa gestion, pour nous procurer de l'émotion et de la réflexion. » – Cyril Jarton, enseignant et coordonnateur des L3 Création pour le cycle 2020-2021

Nombre de diplômés du DNA à l'ESAA

DNA / Mention	Hommes	Femmes	Total
Création	4	9	13
Conservation -restauration	0	9	9
Total	4	18	22

DNSEP / Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique

Diplômes mention Conservation-création ou création (diplômes inscrits au niveau 1 du Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP) conférant grade de Master 2

Cette année, l'école présente en septembre 2021 exceptionnellement 8 étudiants au Diplôme National d'Expression Plastique, mention Conservation-restauration des biens culturels. Ce dernier est organisé en septembre 2021 compte tenu du contexte pandémique.

Pour la mention Création, 6 étudiants ont présenté le diplôme en juin 2021.

Nombre de diplômés du DNSEP à l'ESAA

DNSEP / Mention	Hommes	Femmes	Total
Création	2	4	6
Conservation -restauration	1	7	8
Total	3	11	14

Taux de la réussite aux diplômes du cycle scolaire 2020-2021

Année	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Mention Conservation-restauration			
L3	7 sur 7 soit un taux de 100%	11 sur 11 soit un taux de 100%	13 sur 15 soit un taux de 87%
M2	2 sur 2 soit un taux de 100%	5 sur 6 soit un taux de 83%	8 sur 8 soit un taux de 100%
Mention Création			
L3	2 sur 3 soit un taux de 67%	13 sur 13 soit un taux de 83%	9 sur 9 soit un taux de 100%
M2	2 sur 2 soit un taux de 100%	10 sur 10 soit un taux de 100%	6 sur 6 soit un taux de 100%

* L'année 2018-2019 est faible volumétrie de candidats au diplôme car l'ESAA n'a pas fait de concours d'entrée en 2016.

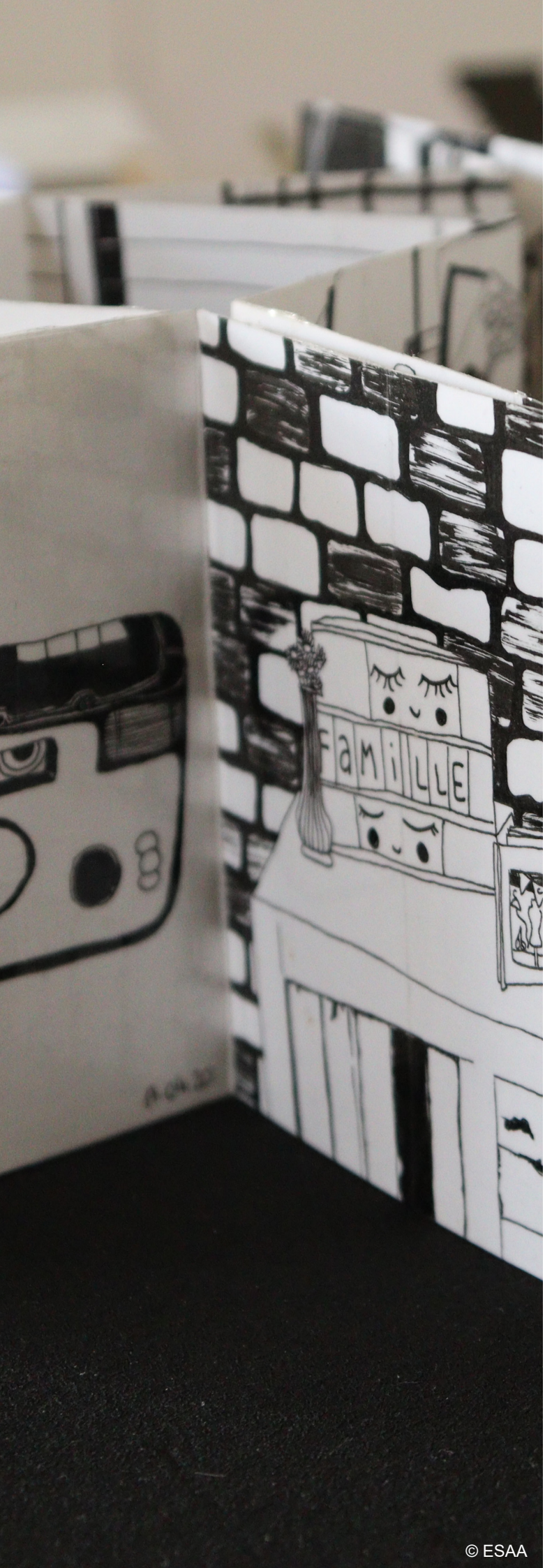

© ESAA

Lauréats aux Diplômes 2020-2021

Diplôme National D'art (DNA)

Mention Conservation-restauration

Camille Motte
Charlotte De Ceglia
Coline Passis
Émilie Gilot
Juliette Benoit
Loreleï Renevier
Manon Dusaussoy
Perrine Zucchini
Violette Donjerkovic

Mention Création

Annaëlle M'baye
Arthur Lextrait
Ash Iriondo
Eline Dalmolin
Jofroi Brisson
Loane Mathey
Lucie Monty-Brunel
Mathis Mayenobe
Mélanie Bousquet
Nina Casserat
Noémie Bousquet
Solène Restoy
Théo Farrugia

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)

Mention Conservation-Restauration

Changhao Chen
Eva Georgy
Héloïse Samie
Jihye Kim
Lise Allindre
Mathilde Maire
Mélanie Ruffin
Morgane Abrial

Mention Création

Gabriel Gonthier
Laetitia Fuzeaux
Léola Bourcier
Merlin Dramais
Moya Massey
Sarah Lainseur

L'ESAA forme des étudiants pour l'obtention de diplômes : Diplôme national d'Art (DNA) et Diplôme national d'Expression plastiques (DNSEP)

© ESAA

Professionnalisation

Malgré la crise sanitaire, des offres de stages et d'appels à projets ont été diffusés par l'administration de l'ESAA

Stages

Les stages permettent de confronter la recherche et l'expérience personnelle des étudiants au monde professionnel dans le cadre de la scolarité au sein de l'École supérieure d'art d'Avignon. Ils font partie des outils mis en place afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, ils peuvent se dérouler dans un cadre institutionnel (musée, centre d'art, etc.) ou au sein d'entreprises, ateliers de conservation-restauration, ateliers d'artistes, etc.

Les stages font l'objet d'une convention et d'un rapport d'évaluation. Ils peuvent s'effectuer en France ou à l'international. En 2020, un travail de refonte des conventions de stage en français et en anglais a été fait. L'ensemble de ces documents sont aujourd'hui accessibles à tous sur le site internet de l'ESAA : http://esaavignon.eu/stages-etudiants/

Pour qui ?

• Les étudiants de 2e et 4e année durant le cycle scolaire.
• L'ensemble des étudiants durant les vacances scolaires.

Comment ?

• L'étudiant prend contact avec l'organisme d'accueil en France ou à l'étranger,

• Après confirmation présente sur le site internet de cet organisme, l'étudiant remplit la fiche de demande de stage et la transmet au professeur référent et au pôle administratif pour signature de Raphaëlle Mancini, administrateur de l'ESAA,

• La convention de stage est envoyée par l'administration de l'ESAA à l'organisme d'accueil,

• Les étudiants stagiaires ont un référent (maître de stage) qui assure l'évaluation au sein de la structure d'accueil . Un rapport de stage est obligatoirement produit par l'étudiant en un exemplaire transmis à Madame Cécile Cavagna, responsable pédagogique.

Diffusion d'annonces

Diffusion régulière d'annonces, offres d'emploi, appels à projets et à résidences, toutes ces informations utiles sont transmises aux étudiants de l'ESAA. Dans le cadre des aides à l'insertion professionnelle, l'ESAA finance l'adhésion des élèves diplômés de DNSEP - mention Création au portail des arts visuels Avignon (http://avignonateliersartistes.org/) ersartistes.org/). Ce portail permet de créer un véritable carrefour des arts visuels, de centraliser l'information artistique, de communiquer sur l'activité artistique, de développer la promotion des arts et des artistes, de démocratiser la création artistique, et de tisser des liens entre amateurs et professionnels.

Rouvrir le monde

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a ouvert un dispositif d'*Été et d'automne culturel* aux étudiants diplômés (DNSEP) des écoles d'art en 2021 et a soutenu les anciens étudiants de l'ESAA.

La DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé un appel à projet pour les artistes de la Région pour *Rouvrir le monde* aux enfants et aux jeunes qui est aussi destiné aux étudiants diplômés des écoles d'art. Plongés depuis de longues semaines de crise sanitaire dans un effort contre-nature de « distanciation sociale », les enfants, les jeunes et leurs familles vont en effet pouvoir retrouver très progressivement le chemin d'une vie sociale et de relations si essentielles à la nature humaine.

La DRAC PACA invite alors des artistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur à *Rouvrir le Monde* avec les enfants et les jeunes pendant l'été et jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Il s'agissait pour les artistes diplômés de partager sous la forme d'une résidence d'artiste pendant une à deux semaines de juillet à novembre leur expérience de création en cours avec les enfants et les jeunes qui seront accueillis dans les centres de loisirs, centres de vacances, centres sociaux et villages de vacances.

Deux projets ont été sélectionnés : Tina Campana et Angèle Lepolard, anciennes étudiantes de l'ESAA.

L'ESAA diffuse régulièrement les appels à projets diversifiés et à résidence. En lien avec les services de la Région Sud, elle diffuse notamment les informations transmises par la Région pour faire connaitre l'ensemble des résidences du territoires : https://destination-residences.com/

- Projet « A mon avis » - Angèle Lepolard : https://bit.ly/3iIc9sE
- Projet « A mon avis » - épisode 1 : https://bit.ly/3uQYUL8
- Projet « Cartographies émotionnelles » - Tina Campana : https://bit.ly/3mxqdX3
- Rapport du projet « Cartographies émotionelles » : https://bit.ly/3AirQwJ

© Tina Campana

L'ESAA a participé au projet *Rouvrir le monde* pour présenter les projets artistiques et culturels au Centre de Loisir de la Barthelasse pendant les vacances d'été

© Tina Campana

Recherche 3

Laboratoire de recherche en collaboration | Shenyang Normale Université

Un partenariat a été mené avec la création d'un laboratoire de recherche en collaboration avec l'université internationale de Shenyang sur la base des échanges déjà engagés depuis 2016.

Ce partenariat concerne le College of Fine Art and design of Shenyang Normale Université et l'École supérieure d'art d'Avignon initié par Cyril Jarton, PEA et Xiaoxin Gui, ancien étudiant en DSRA création. L'axe de recherche est l'enseignement de la performance à travers les éclairages apportés de deux cultures. Pour cela, des conférences et un workshop ont été organisés à Shenyang (Chine du nord) en 2017. Puis, une délégation chinoise a été reçue à Avignon en 2018. Dans ce cadre, l'ESAA a posé des éléments généraux permettant au public chinois de situer cette pratique de la performance sur le plan historique et théorique.

L'ESAA a également présenté et expérimenté une méthode d'enseignement de la performance prenant comme base la sémiotique de Charles Sanders Pierce, capable de diversifier les registres de la communication et de favoriser les échanges interculturels. En développant des propositions corporelles explorant les catégories du symbole (signe codifié) de l'icône (signe imitatif) et de l'indice (trave), cette approche permet de prendre en compte l'ensemble des modes de production du sens qui peuvent s'exprimer par le geste, le mouvement, la voix ou toute autre forme de présence ou d'action. Il s'agit de mettre en évidence la manière dont cette « gymnastique du signe » amène le performeur à développer un rapport au monde plus « ouvert » capable d'engager un échange avec l'humain sous ses différentes formes, mais aussi avec le non humain : espèces animales et végétales, éléments et minéraux. La performance engage une relation où l'artiste cherche à se mettre en rapport avec toutes les sortes d'existants qui habitent et façonnent son environnement.

En 2021, l'ESAA a signé une convention permettant la réaffirmation, dans les années à venir, du travail engagé sur la performance notamment en s'appuyant sur le partenariat avec le college of Fine Art and design of Shenyang Normale Université. L'ESAA et l'université unissent leurs forces autour de projets communs dont le caractère opérationnel pourra s'exprimer dans le cadre d'avenants décrivant des actions concrètes mises en oeuvre à compter de 2021 à 2025.

Chef de projet : Cyril Jarton

© Shenyang Normal University

Projet de recherche | Territorialité et déterritorialisation

Un projet de recherche (sur 3 ans) : *territorialité et Déterritorialisation : la géographie à l'épreuve de la performance* (énoncé à préciser). Ce projet de recherche et d'expérimentation nomade sera lancé à la rentrée 2021 à partir d'un workshop structuré autour de la ligne TGV Marseille-Avignon-Francfort. Il s'agira d'articuler des espaces, des activités de terrain (ici entre la France et l'Allemagne) et une relecture des textes de l'École de Francfort dont certains membres empruntèrent ce trajet pour échapper à la censure nazie qui s'abattait sur l'Allemagne à la fin des années 1930.

Basée à la fois sur un travail historique, philologique et artistique, la forme à rechercher est celle d'un cycle de performances se déroulant dans le train ou pour les usagers de la ligne Avignon-Francfort qui est une ligne TGV directe. Il s'agit aujourd'hui de reprendre cet itinéraire dans l'autre sens, après identification des étapes clés d'un parcours qui est aussi celui d'une histoire européenne, chacune des stations représentant une occasion de partenariat. Au bout, le contact a été pris avec la Städelschule, une école d'art supérieure établie à Francfort-sur-le-Main et donc les préoccupations pédagogiques et artistiques rejoignent celles de l'ESAA. Ce projet pourrait bénéficier de financements ERASMUS.

Chefs de projet : Cyril Jarton et Benard Müller

© SNCF

Projets de recherche | Conservateur-restaurateurs

Des projets transversaux avec les conservateurs-restaurateurs sur la question du reenactment. L'affirmation d'un pôle « performance / dispositif / patrimoine » pousse à la mise en place d'un partenariat sur plusieurs années (avec des conventions ponctuelles). L'un des axes soulevés est celui de la reconstitution historique tel qu'il apparaît tant dans les spectacles historiques (La forteresse des Baux de Provence, Alésia : aux origines de la France ou Les fastes du Puy du Fou, la reconstitution de batailles napoléoniennes, etc.) mais aussi dans le reenactment entendu comme genre de performance, que ce soit la remise en scène du « désir attrapé par la queue » de Picasso par Jean-Jacques Lebel à Saint-Tropez en juillet 1967 ou encore les recherches de Morad Montazami sur « The Battle of Orgreave », performance qui reconstitue minutieusement en 2001 la grève des mineurs au Royaume-uni de 1984, alors violemment réprimée par le gouvernement Thatcher (exemple : https://journals.openedition.org/imagesrevues/334). Il s'agit autant de cas d'école dont les enjeux sont communs à la restauration et la conservation-restauration (costumes, décors, accessoires, archéologie du théâtre). Cette branche ouvre aussi des perspectives professionnelles spécifiques.

© Emilie Masse

Monument Deleuze, 20 ans | Thomas Hirschhorn

L'exposition *Monument Deleuze, 20 ans* s'est déroulée à Saint-Chamand (Avignon) du 6 juin au 31 octobre 2021. Organisée par Pascal Keiser, directeur de La Manufacture (Avignon), en étroite collaboration avec Thomas Hirschhorn, cette exposition revient sur l'aventure de *Monument Deleuze* en 2000, à partir de nombreuses archives, lettres photos et vidéos que l'artiste a gardées et documentées précieusement dans son atelier d'Aubervilliers, qui seront pour la première fois regroupées dans une exposition rétrospective » (voir dossier).

L'ESAA a apporté sa contribution à ce projet qui s'inscrit à plusieurs égards dans sa mission, notamment en raison du souhait de Thomas Hirschhorn de saisir l'impact de ce projet par les moyens d'une enquête anthropologique procédant d'une démarche artistique. Il a ainsi été proposée à plusieurs étudiants répartis dans plusieurs classes de former un groupe chargé d'une enquête sur les traces laissées par ce projet à partir du quartier de Champfleury où il a eu lieu, en posant ainsi la question de sa transmission et de sa mise en récit (par les divers publics qui se souviennent autant que par les institutions). Outre les traces mnésiques laissées par une action éphémère, a été aussi les questions de conservation-restauration que soulèvent ce type d'œuvre. Cette démarche relève d'une méthodologie d'enquête proche de la pédagogie de projet/pédagogie, de l'expérience et de la recherche-création qui est aussi celle que favorise l'ESAA. Il a été en outre proposé aux étudiants de faire des stages en amont ou au cours de l'exposition qui est présenté jusqu'à l'automne 2021.

Chef de projet : Bernard Müller

© La Manufacture

Programme de recherche ESAD-TPM | Pay.S.A.G.E. (Paysages, Sciences, Arts , Géopoétique, Ecologie)

Ce programme mené par le Bureau des Paysages en mouvements : Ecostudies / Ecostories sur le thème des zones situées entre terre et mer, entre les différents « mondes » du vivant ? « Quelles narrations spéculatives, quelles fictions transmédia pourraient investir le champ de la recherche et de la recherche-action pour envisager et créer de nouveaux concepts de coexistence, d'interaction et de collaboration, de cohabitation, de biocoenosis ou biocénose ? ».

Cette démarche interdisciplinaire propose d'envisager la mise en oeuvre de nouvelles méthodologies et concepts à la croisée du sensible, de l'art et de l'écologie. Ce projet explore les frontières, frictions et tensions entre conservation, restauration et création, impliquant une réflexion partagée avec les acteurs vivant sur des territoires sensibles ou résilients, entre espaces habités, mer et forêts, forêts et jardins, terrestres ou sous-marins. Ce projet est porté par l'École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée. Ce programme propose la mise en réseau multi-acteurs ayant pour but de partager une vision commune, d'impulser, d'accompagner et de fédérer des initiatives : expositions, installations, performances, workshop, résidences, événements, etc. Mais aussi de souligner la capacité de concertation des acteurs de terrain, de valoriser la richesse de leurs propositions artistiques, de construire un nouvel imaginaire territorial et de nouvelles circulations dans une notion dynamique de paysage.

Il est issu d'une collaboration transversale entre enseignants, artistes et théoriciens de l'ESAD-TPM, de l'Université de Toulon, Laboratoire Babel, de l'ENSP Versailles-Marseille, de l'ESAA d'Avignon, de l'Université Paris I, de l'Université de Cergy-Pontoise et d'AMU. À l'ESAA, Marc Maire et Bernard Müller ont proposé ce projet aux étudiants de l'ESAA (M1 mais aussi L3) qui débouche sur des travaux de workshop.

Chefs de projet : Marc Maire, Bernard Müller, Jean Paul Thibaud

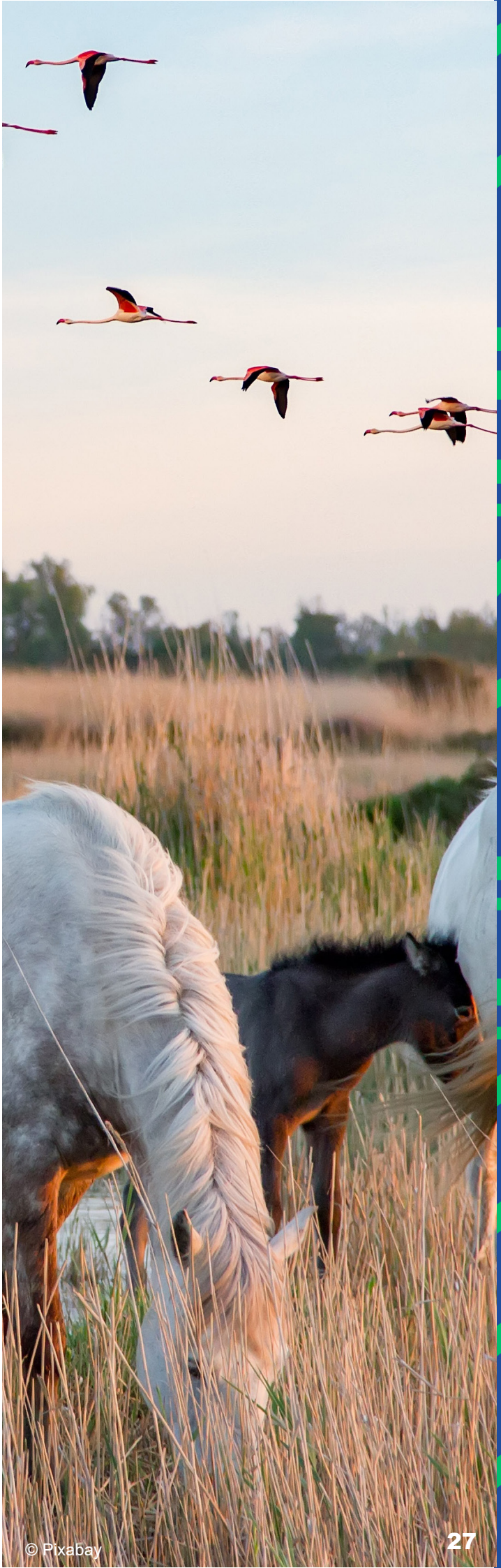

© Pixabay

Projet de recherche avec l'Université d'Avignon

En 2020, une convention d'accueil signée avec l'Université d'Avignon précise par ailleurs un nouveau partenariat au titre de la recherche grâce à la présence d'un professeur spécialisé sur les questions des sciences de l'art et de la conservation.

Ainsi, le laboratoire IRPNC, IMBE UMR 7263 - CNRS de l'Université est spécialisé dans l'étude et la caractérisation de substances, notamment d'origine naturelle, employées en contexte artistique et archéologique. Salma Ghezal, enseignante à l'ESAA est accueillie au sein de l'Université et plus précisément par l'équipe de l'IRPNC de l'IMBE pour réaliser des travaux de recherche dans le cadre de projets de recherche établis par les deux parties et en lien avec la conservation-restauration des biens culturels.

Des nouveaux échanges ont eu lieu pour formaliser une convention de cadre-partenariat notamment pour la partie sciences de la conservation-restauration. La convention pourrait avoir pour objet de fixer les modalités de collaboration entre l'UAPV et l'EPCC-ESAA dans le domaine suivant : « Chimie appliquée à la conservation-restauration et la création artistique ».

Cette collaboration viserait notamment à :

- accueillir au sein du laboratoire des étudiants de l'ESAA en L3 et 2e cycle des mentions Conservation-restauration et Création;
- familiariser les étudiants en L3 et 2e cycle de la mention Conservation-restauration aux techniques d'analyses chimiques par le biais d'enseignement pratique et de travaux de recherche ;
- développer des projets de recherche communs et innovation dans le cadre de la création contemporaine en lien avec les acteurs de la Région ;
- valoriser ces dits projets de recherche par le biais de communications scientifiques et autres voies de diffusion ;
- solliciter en tant que de besoin des aides aux financements des projets.

Les étudiants de l'ESAA en 1e cycle (L3) et 2e cycle de la mention Conservation-restauration pourraient alors notamment effectuer des analyses chimiques et physico-chimiques au sein du Laboratoire dans le cadre de leur parcours et de leurs projets.

Chefs de projet : Salma Ghezal, Cyril Jarton

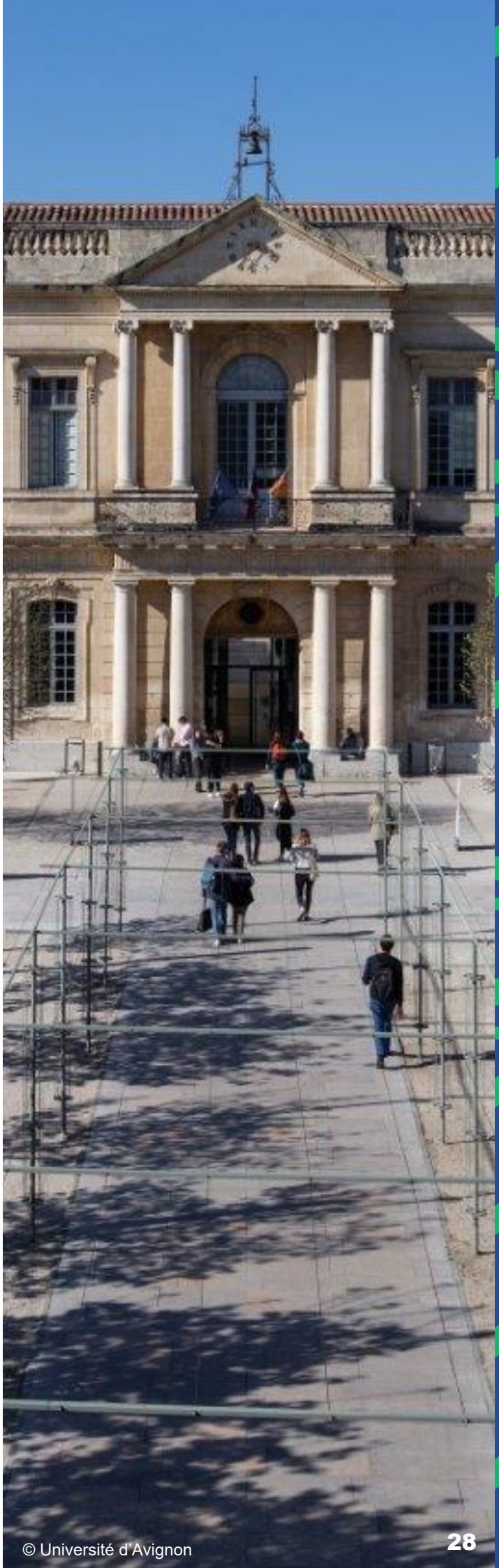

© Université d'Avignon

Partenariat 4

Partenariats et projets extérieurs

L'ESAA a accueilli la réunion de rentrée 2021 de l'École(s) du Sud avec l'ensemble des directeurs et responsables des études du réseau

La ville d'Avignon, et plus largement le département du Vaucluse et la région PACA, offrent à l'école un contexte patrimonial, architectural artistique et culturel très riche, qui permet de tisser des partenariats nombreux et divers suivant les projets pédagogiques, et les opportunités liées aux programmations artistiques des structures.

L'école d'art est située au cœur d'une métropole artistique et culturelle tournée vers la méditerranée. En effet, L'identité culturelle avignonnaise rayonne en France et à l'étranger grâce à son festival, au spectacle vivant et à son intense foisonnement culturel tout au long de l'année. La richesse de son patrimoine dont une grande partie est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO attire les touristes du monde entier. C'est un atout indéniable pour la scolarité des étudiants qui bénéficient tout au long de l'année d'un accès privilégié dans les musées de la Ville et de tarifs préférentiels dans tous les équipements culturels de la Région PACA.

L'école d'art est au cœur de ce foisonnement artistique et créatif et un des acteurs majeurs d'Avignon dans la formation et le soutien aux artistes de demain. Elle s'appuie sur de nombreux partenaires pour développer ses projets et questionner son offre de formation et la faire évoluer. La place du partenariat joue donc un rôle prépondérant dans le fonctionnement de l'école. Le partenariat regroupe toutes les formes d'association d'entités en vue d'atteindre des objectifs communs.

L'ÉCOLE(S) DU SUD

Réseau des écoles supérieures d'art

Provence-Alpes-Côte d'Azur & Monaco

L'École(s) du Sud, un réseau fondateur et innovant nationalement

On fait référence à un réseau lorsque deux ou plusieurs entités au sein d'un groupe entrent en communication. Pour y arriver, elles doivent parler « le même langage ». Mais le réseau de l'école(s) du Sud auquel l'ESAA appartient, ne sert pas seulement à communiquer. Il permet aussi le partage d'informations et la mise en synergie des forces de chaque partie.

C'est ce qui a été constitué depuis 2018 au sein du territoire PACA grâce à la volonté des 8 écoles d'art présentes sur le territoire et regroupées en : 1 territoire unique, 8 écoles publiques, 1300 étudiants, 350 diplômés par an, 35 disciplines enseignées

Au plan juridique, les « Écoles supérieures d'art » sont des établissements publics d'expérimentation et de recherche qui dispensent des formations menant à des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur artistique, de premier et deuxième cycles (valant grade de master européen). Elles développent aussi des programmes de recherche post diplômant.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la principauté de Monaco comptent 8 écoles, faisant du territoire l'un des plus riches en matière d'enseignement artistique en Méditerranée.

Forts de cette richesse et de cette diversité, ces établissements ont souhaité s'associer au sein d'un réseau, L'École(s) du Sud, avec pour objectifs :

- de construire et de valoriser leur coopération dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de l'accompagnement de la création et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés,
- renforcer le rayonnement des écoles en région, et plus largement sur le territoire national et international,
- renforcer leur visibilité auprès des professionnels et du public, et communiquer de façon commune et plus efficace,
- proposer un ensemble d'actions communes et d'outils de mutualisation.

Pour atteindre ces objectifs en 2020-2021, il a été proposé un certain nombre d'actions concrètes en tenant compte bien-sûr d'un contexte national particulier suite à l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement français. En 2020, c'est l'ESAA qui porte et pilote la demande de subvention acceptée par le Ministère de la culture au titre de l'École(s) du Sud en lien avec les autres membres du réseau.

Partenariats dans le cadre de la formation en Conservation-restauration

Objectifs

• Permettre la réussite des étudiants au DNA et au DNSEP,

• Favoriser les échanges avec les institutions muséales pour les étudiants.

En effet, le Diplôme national d'art option Art, mention Création et mention Conservation-restauration vaut grade de licence. L'épreuve du Diplôme national d'art, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant, pour la mention Conservation-restauration, la présentation d'une étude et d'un rapport d'enquête.

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique option Art, mention Création et mention Conservation-restauration, vaut grade de master. L'obtention du DNSEP correspond à la validation par le jury du diplôme de la soutenance orale d'un mémoire de recherche et du projet personnel du candidat pour la mention Conservation-restauration, consistant en la présentation d'un bien culturel traité, physiquement présent ou non selon les possibilités permises. L'ESAA s'appuie donc sur les institutions muséales partenaires nationales dans le cadre de dépôt d'œuvres pour que chaque étudiant puisse passer son DNA ou son DNSEP.

En 2020, l'ESAA a pu contractualiser notamment avec 3 grandes institutions nationales que sont le Musée du Quai Branly, le Musée de la Légion d'honneur et le Centre national des Arts plastiques. En tant qu'experte dans son domaine, l'école peut apporter son expertise aux musées qui la sollicitent pour évaluer les conditions de réserve et réaliser des constats d'œuvres voire restaurer des biens ethnologiques ou des œuvres d'art contemporaines.

Référents : directeur de projet et directeur de mémoire de l'équipe enseignante Mention Conservation-restauration

Partenariats internationaux dans le cadre de conventions européennes et internationales

Objectifs

• améliorer et augmenter la mobilité étudiante et enseignante,

• favoriser la compatibilité des qualifications dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle supérieure,

• s'enrichir mutuellement par l'échange de pratiques et de savoirs.

Liste des partenariats internationaux

• Université de Colombie

• École supérieure d'art dramatique de Séville

• École supérieure de conservation restauration de biens culturels d'Aragon, Huesca

• École supérieure de conservation restauration de biens culturels, Madrid

• École supérieure des arts de Saint-Luc, Liège

• Faculté des Beaux-arts de Lisbonne

• Haute école spécialisée de Suisse occidentale, Neuchâtel

• Académie d'État de l'art et du design, Stuttgart

• Université d'Aarhus

• Convention de partenariat GAFA Chine

Référents : Cécile Cavagna, responsable de la pédagogie et des études. Équipe enseignante des deux mentions

Partenariats sociaux et économiques

Objectifs

- Renforcer l'insertion professionnelle des étudiants
- Accompagner les étudiants dans une scolarité heureuse
- Favoriser l'expérience pratique par le biais des stages

L'ESAA souhaite inscrire ses enseignements en lien avec les structures présentes sur les différents territoires que couvre l'établissement, permettant de faire naître des projets innovants et stratégiques sur le plan des politiques publiques territoriales. Elle veille donc à s'appuyer sur les acteurs du monde économique et l'emploi.

Le partenariat avec la galerie Arts UP permet notamment d'organiser des conférences dans le cursus de formation : avec la Maison des Artistes, avec le pôle emploi et d'autres acteurs de l'insertion économique.

Des contacts sont d'ores et déjà noués avec le Département et la Région pour travailler dans le cadre des années à venir sur des partenariats possibles dans le cadre des champs de compétences des deux collectivités locales.

Référente : Cécile Cavagna, responsable de la pédagogie et des études

Partenariats liés à l'éducation artistique et culturelle

Objectifs

- mettre en cohérence enseignements et actions éducatives et de les relier aux expériences personnelles
- encourager la création artistique chez les publics dits empêchés
- favoriser l'accès à l'enseignement supérieur en art pour les scolaires

En cohérence avec l'action de l'école, les ateliers de pratique amateurs (appelés ateliers libres) prônent le partage des savoirs et des créativités, selon une vision résolument sociale. L'ESAA s'engage envers les populations les plus vulnérables et les territoires prioritaires, au travers de partenariats avec les établissements scolaires, les centres sociaux et les associations, rendant accessible ce service de formation et de création artistique.

Depuis 2018, les Ateliers libres sont en partenariat avec :

- Le Totem, scène conventionnée d'intérêt national Art enfance jeunesse - Avignon (anciennement L'Éveil artistique - Maison du théâtre pour enfants) ;
- L'AAFP (association d'Aide familiale populaire de Vaucluse) ;
- Les Petits Pas (association d'assistantes maternelles des quartiers ouest d'Avignon) ;
- Les Amis de Théodore (association enfance, art & handicap, Avignon) ;
- Le Pôle ressource petite enfance « Le Petit Jardin » (association la Bourguette), Montfavet;
- Collectif de soutien aux réfugiés du Vaucluse (Avignon) ;
- L'Opéra d'Avignon ;
- Le Centre social Espace pluriel la Rocade,
- Festival d'Avignon
- C'est pas du luxe, Garance

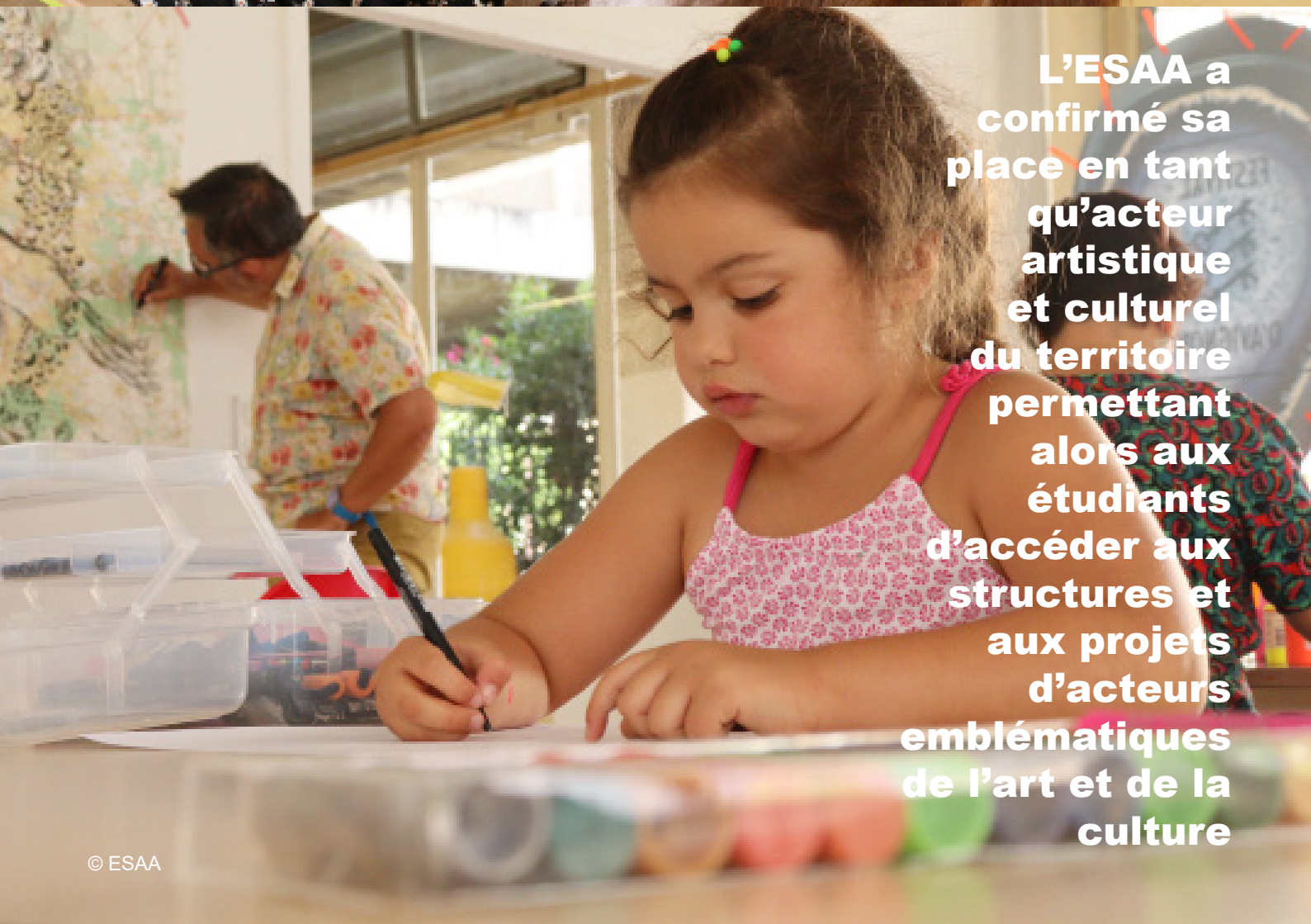

L'ESAA a confirmé sa place en tant qu'acteur artistique et culturel du territoire permettant alors aux étudiants d'accéder aux structures et aux projets d'acteurs emblématiques de l'art et de la culture

© ESAA

Partenariats renouvelés

Festival d'Avignon

Fondé en 1947, le Festival d'Avignon est aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations internationales du spectacle vivant contemporain. Chaque année, en juillet, Avignon devient une ville-théâtre, transformant son patrimoine architectural en divers lieux de représentation, majestueux ou étonnants, accueillant des dizaines de milliers d'amoureux du théâtre de toutes les générations. Le Festival réussit l'alliance originale d'un public populaire avec la création internationale. Avignon, c'est également un esprit : la ville est un forum à ciel ouvert, où les festivaliers parlent des spectacles et partagent leurs expériences de spectateurs. Un mois durant, tous peuvent avoir accès à une culture contemporaine et vivante.

Le programme est composé de spectacles, mais aussi de lectures, d'expositions, de films et de débats, qui sont autant d'entrées dans l'univers des artistes et intellectuels invités. Il y a, chaque soir au Festival, une ou plusieurs « premières », qui font d'Avignon un véritable lieu de créations et d'aventures, pour les artistes comme pour les spectateurs.

Dans le cadre d'une convention du partenariat renouvelé en 2021, le Festival et l'ESAA ont décidé de réaliser les opérations dans les domaines suivants :

Ateliers d'éducation artistique et culturelle (EAC)

Le développement d'ateliers d'éducation artistique et culturelle par le biais des Ateliers libres de l'ESAA(http://esaavignon.eu/ateliers-libres/) dès juillet 2021 au sein des ateliers de Champfleury. Un programme en résonance aux artistes et aux œuvres soutenus par le Festival et soumis au Festival d'Avignon. Ils seront animés par Sylvette Ardoino.

Accueil des étudiants de l'ESAA dans le cadre de stages

L'accueil des étudiants de l'ESAA pourrait être envisagé dans les différents sites du Festival qui accueillent des manifestations artistiques et culturelles. Une convention de stage serait bien-sur formalisée entre le Festival, l'étudiant et l'ESAA.

Mise en lien des offres de recrutement

Dans le cadre du Festival, des offres de recrutement sont en mise en lien avec les équipements du territoire au service de l'emploi étudiant.

Intégration dans l'offre de formation et d'études

Des œuvres défendues par le Festival d'Avignon sont intégrés dans l'offre de formation et d'études de l'année 2021 de l'école, notamment au travers de la plateforme *Parole Action Situation.*

Collection Lambert

La Collection Lambert en Avignon est un musée d'art contemporain unique, né à l'initiative d'un marchand d'art et collectionneur, Yvon Lambert, qui a fait don à l'État d'un ensemble exceptionnel d'œuvres majeures de la seconde moitié du XXe siècle et du début du XXIe siècle. Abritée au sein de deux magnifiques hôtels particuliers du XVIIIe siècle au cœur d'Avignon, la Collection Lambert y présente des expositions ambitieuses et un programme culturel et éducatif varié, avec le soutien de l'État, de la Ville d'Avignon, de la Région, du Département et de mécènes privés.

Propositions d'actions cadres

• valorisation des artistes du monde de l'art contemporain et le devoir de mémoire sur leurs œuvres

• formation des arts du monde de l'art contemporain

• préservation et conservation-restauration des biens culturels

• recrutement d'artistes

• publication dans le cadre de la recherche

• réalisation de conférences et de colloques

• partenariat croisé entre la Collection Lambert, le Festival d'Avignon et l'ESAA

© Collection Lambert

L'international

Erasmus+

Erasmus +

L'ESAA dispose de conventions de partenariats et s'engage dans un programme de renouvellement de ces partenariats depuis l'obtention de la Charte Erasmus en janvier 2021. Erasmus + est programme européen pour l'enseignement, la formation, la jeunesse et les sports (étudiants, enseignants, personnels, projets d'établissement) mis en place par la Commission européenne.

Le programme Erasmus+ comprend 3 domaines d'action : la mobilité, les projets de coopération et les politiques de soutien. Les procédures liées aux actions du programme ainsi que les financements sont coordonnés dans chaque pays par une Agence Nationale, relais de la Commission européenne. L'agence française est installée à Bordeaux (Agence Erasmus+ France / Éducation Formation https://erasmusplus.fr)

Les principes d'Erasmus +

La mobilité Erasmus+ répond à des enjeux de formation et à des règles de fonctionnement :

• Elle doit être basée sur une intégration culturelle dans le pays, la ville et l'établissement d'accueil ;

• Le temps de cette mobilité remplace le temps d'études au sein de l'établissement d'origine sur la base d'une commune confiance et reconnaissance entre les établissements ;

• Le programme finance ces mobilités mais attend en retour un suivi strict des règles de contrôle qu'il a défini.

Où partir ?

L'étudiant peut partir dans un établissement étranger avec lequel son établissement d'origine a signé un accord bilatéral. Les accords sont en cours de renouvellement à l'ESAA pour les conventions signées avant 2021 dont voici la liste :

Nom de l'institut	Nom du responsable	Adresse	Tel	Mail
Université Nationale de Colombie	Carlos Acuna Eufrasio	Carrera 45 N°26-85 Edificio Uriel Gutiérrez, Bogota, Colombie	+57 1 3165000	dre_nal@unal.edu.co
École supérieure d'art dramatique de Séville	Lucena-Munoz	C/Pascual de Gayangos 33-41002, Sevilla, Espagne	00 34 954915974	internacional@esadsevilla.com
École supérieure de conservation-restauration de biens culturels d'Aragon	Anna Belen Escanero Maicas	Coso Alto N°61 CP 22003 Huesca, Espagne	00 34 974230605	esconres@educa.aragon.es
École supérieure de conservation-restauration de biens culturels de Madrid	Marta Rodriuez Santos	Communidad de Madrid, C/ Guillermo Rolland, 228013 Madrid, Espagne	34 915 482 737	martarodriguez@escrbc.com
École supérieure des arts de Saint-Luc	Stephan Askew	41 bd de la Constitution 4020 Liège, Belgique	+32 (0)4 341 8141	service.international@saint-luc.be
Faculté des Beaux-arts de Lisbonne	Mariana Salgueiro	1249-058 Lisboa, Portugal	+351 210 113 252 166	erasmus@belaartes.ulisboa.pt
Haute école spécialisée de Suisse occidentale	Clea Bene	Campus Arc 2 Espace de l'Europe 11 CH-200, Neuchatel, Suisse	41329301111	clea.nbene@he-arc.ch
Académie d'État de l'art et du design de Stuttgart	Kira Badzira	Am Weißenhof 1, 70191 Stuttgart, Allemagne	+49 711 28400-123	kira.badziura@abk-stuttgart.de
Académie royale des beaux-arts de Bruxelles	Dana Trama	Rue du Midi 144, 1000 Bruxelles, Belgique	+03 2047 3566501	d.trama@arba-esa.be

Activité 5

Exposition *le printemps 2020*

Œuvres et projets des étudiants en Master 2 Création

Les étudiants de M2 Création ont créé le site artistique pour partager leurs travaux de ce second semestre confiné, puis à distance avant la validation de leur Diplôme National d'Expression Plastique. https://onixanita.wixsite.com/esaa2020

« Les travaux ont été sélectionnés à partir des envois et échanges avec chacun. Tous ont été amenés comme moi à utiliser les outils distants, tous aussi ont maintenu une pratique plastique et transformé leur lieu de vie, leur studio étudiant, ou leur cave, en ateliers. La période, la pandémie et le confinement sont parfois abordés directement, ou indirectement, dans les conditions particulière d'émergence du travail. Ou dans le développement maintenu de leur travail qui pour certains précédaient, dans leurs questionnement, les inquiétudes de la crise en cours » – Jean Laube, PEA Création de l'ESAA

Oeuvres des étudiants en M2 Création © Printemps 2020

Programme artistique et culturel

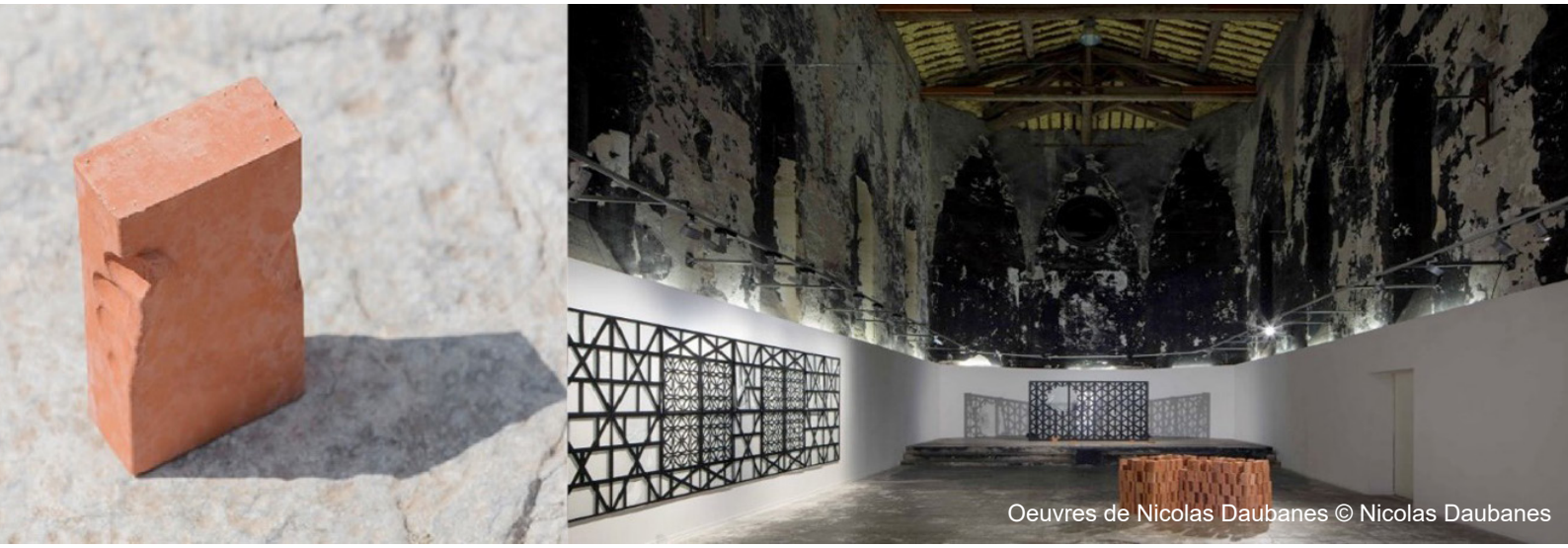

Oeuvres de Nicolas Daubanes © Nicolas Daubanes

Des intervenants extérieurs au service de la formation

La programmation artistique de conférences a été modifiée et a dû s'adapter à un contexte sanitaire spécifique lié au COVID 19. La plateforme PAS a organisé un cycle de rencontres et de conférences.

Personnalités partenaires invités pour l'année 2020-2021

- Dominique Vingtain, Directrice du musée du Petit Palais, Conservatrice en chef du Palais des Papes
- David Noir, artiste
- Thomas Hirschorn, artiste
- François Chaignaud, danseur, chorégraphe, chanteur et écrivain
- Jeanne Susplugas, artiste
- Nicolas Daubanes, artiste
- Carlos kusnir, artiste
- Belaïd Mamère, thanatopracteur chef d'agence

Rencontre en mai 2021 avec Nicolas Daubanes, artiste marseillaise.

Dans le cadre du cours « presse papier », quelques rencontres ont pu être maintenues. Nicolas Daubanes développe une recherche artistique sur la thématique de l'enfermement qui l'a conduit à recourir à des alchimies particulières pour mêler des matériaux comme la poudre de fer et le verre. Il réalise un travail autour du monde carcéral (dessins, installations, vidéos) issu de résidences immersives dans les maisons d'arrêt, depuis près de 10 ans. Depuis ses dessins à la limaille de fer aux monumentales installations de béton saboté au sucre, Il s'intéresse au moment combiné de la suspension et de la chute : il s'agit de voir avant la chute, avant la ruine, l'élan vital.

La limaille de fer, matière fine et dangereuse, volatile, utilisée dans les dessins et walldrawings, renvoie aux barreaux des prisons, et par extension à l'évasion. Le béton chargé de sucre est inspiré du geste vain des résistants pendant la seconde guerre mondiale pour saboter les constructions du Mur de l'Atlantique. Temporaire et fugitif. Nicolas Daubanes a exposé dans de nombreuses institutions comme la Villa Arson, les Abattoirs, le FRAC Occitanie Montpellier, le MRAC Sérignan, etc.

Ses œuvres font partie de collections privées et publiques importantes notamment le FRAC OM, le FRAC PACA, etc. Nicolas Daubanes est lauréat du Prix Yia 2016, du Grand Prix Occitanie d'art contemporain 2017 et du Prix Mezzanine Sud les Abattoirs 2017. Il est lauréat du Prix des Amis du Palais de Tokyo, 2018 où il bénéficiera d'une exposition personnelle en 2020.

Programme d'interventions avec Camille Alembik

Camille Alembik (conservatrice-restauratrice spécialisée patrimoine ethnographique) est intervenue en avril 2021 à l'ESAA. Elle a expose la conservation-restauration d'un anorak Inuit en intestins de phoques ainsi que celle du costume en peaux de serpents de Courtol (chasseur de Vipère) conservé au musée Crozatier au Puy-en-Velay.

Liste des intervenant

Conférences thématiques CR / obligatoires licences et master

13/11/20	10h-13h	Historiologie (Partie 1)	Alfredo Véga (
13/11/20	14h-17h	Expression plastique au paléolithique supérieur	Hervé Giocanti
27/11/20	10h-13h	Historiologie (Partie 2)	Alfredo Véga
11/12/20	10h-13h	Apports de l'archéométrie moléculaire appliquée à des cas d'étude	Carole Mathe de Souza
08/01/21	14h-17h	Chantier de collection - l'exemple des poupées du Nouveau Musée National de Monaco (NMNM)	Lucille Gaydon
29/02/21	9h-12h	Collections scientifiques - Musée d'Histoire Naturelle de Rouen - Retour sur expériences	Sandra Leboucher
29/01/21	14h-17h	Conservation préventive : « Qu'est-ce qu'un consultant en conservation préventive ? »	Véronique Monier
04/06/21	14h-17h	Conservation-restauration des matériaux organiques et collections ethnographiques - études de cas : • Restauration d'un costume de chasseur de vipère, • Restauration d'anoraks aléoutes en intestins de phoques, • Restauration de coiffes melkoi de Papouasie Nouvelle • Guinée en moelle végétales • Restauration du berceau de Charles de Gaulle	Camille Alembik

Cours matériaux / obligatoires L2CR ou L3CR / ouvertes à tous

22/10/20	9h-17h	PAPIER	Amandine Camp
12/11/20	9h-17h	PAPIER	Amandine Camp
26/11/20	9h-17h	BOIS	François Duboisset
10/12/20	9h-17h	BOIS	François Duboisset
07/01/21	9h-17h	POLYMERES SYNTHETIQUES(le plastique)	François Duboisset
28/01/21	9h-17h	POLYMERES SYNTHETIQUES(le plastique)	François Duboisset
11/03/21	9h-17h	Entomologie et microbiologie : Conservation préventive, Contaminant biologique 1 : les Insectes	Fabien Fohrer
01/04/21	9h-17h	Entomologie et microbiologie : Conservation préventive, Contaminant biologique 1 : les Insectes	Fabien Fohrer
15/04/21	9h-17h	Entomologie et microbiologie : Conservation préventive, Contaminant biologique 2 : les moisissures	Fabien Fohrer
06/05/21	9h-17h	Entomologie et microbiologie : Conservation préventive, Contaminant biologique 1 : les Insectes	Fabien Fohrer
07/05/21	9h-17h	Entomologie et microbiologie : Conservation préventive, Contaminant biologique 1 : les Insectes	Fabien Fohrer
05/21	9h-17h	Entomologie et microbiologie : Conservation préventive, Contaminant biologique 2 : les moisissures	Fabien Fohrer

Sorties culturelles

Plusieurs visites ont pu être organisées en respectant des contraintes sanitaires très fortes

Oeuvre de Jeanne Susplugas ©Ardenome

Plateforme Objets et Dispositifs

Ainsi, La plateforme Objets et Dispositifs a organisé sous la coordination de Sylvie Nayral une journée à Nîmes le vendredi 23 octobre. Les étudiants en L3, M1 et M2 de la mention Création ont pu bénéficier des visites de la collection de Carré D'art et de son centre de documentation, et visite de l'exposition de Jean Laube à La Vigie (https://lavigieartcontemporain.unblog.fr).

Cours Presse-papier

Visite de l'exposition à l'Ardenome

Dans le cadre du cours Presse-papier , il a été organisé une visite exceptionnelle de l'exposition de Jeanne Susplugas à l'Ardenome (lieu d'innovation et de création, Avignon) le 27 janvier 2021. Du dessin à la vidéo en passant par la réalité virtuelle, la photographie ou encore la céramique, Jeanne Susplugas nous parle des désordres et des maux de notre quotidien avec un langage séduisant et poétique, entre humour et cynisme, ironie et tragédie. De la maison au cerveau, cette artiste de renommée internationale tisse de fines correspondances, jusqu'à une expérience immersive où la magie de la réalité virtuelle plonge le visiteur dans un labyrinthe de synapses et de neurones, un cheminement au coeur des «pensées» humaines.

Visite au CRAC et au FRAC Occitanie

Une journée de sortie avec une cinquantaine d'étudiants a été organisée le 3 juin 2021 à Sète et à Montpellier. Les visites se sont déroulées en plusieurs groupes compte tenu des restrictions sanitaires. Le matin, le Centre Régional d'Art Contemporain Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de Sète a ouvert ses portes pour nos étudiants pour l'exposition de deux artistes contemporains, Luigi Serafini, et Than Hussein Clark.

L'après-midi, au FRAC Occitanie Montpellier, les étudiants ont assisté au premier jour d'ouverture de l'exposition du peintre Gregory Forstner.

Les ambitions de déplacements et de écouvertes d'institutions culturelles ont été revues compte tenu de la réglementation sanitaire nationale

© ESAA

Workshops

Deux semaines de workshops ont pu avoir lieu dans des conditions sanitaires adaptées.

Les workshops sont des ateliers de travail consacrés à des thématiques spécifiques. D'une durée de 3 jours à une semaine, les workshops dans une école d'art permettent d'aborder des contenus, techniques ou de spécialités qui ne sont pas assurés lors du programme hebdomadaire du semestre. Le programme des ateliers est communiqué aux étudiants qui ont la liberté de s'inscrire dans le workshop de leur choix. Les workshops sont sanctionnés par des ECTS comptant dans la validation du semestre de l'étudiant.

• Annulation du workshop du 2 au 6 novembre 2020 comme suite aux annonces gouvernementales liées à la pandémie mondiale de la Covid-19.

• Du 22 au 26 mars 2021 : programme ci-après : http://esaavignon.eu/portfolio/workshops-du-22-au-26-mars-2021/

• Du 17 au 21 mai 2021 : programme ci-après : http://esaavignon.eu/portfolio/workshops-3-du-17-au-21-mai-2021/

© ESAA

Pôle 6

Bureau des écritures

Le bureau des écritures est placé sous la responsabilité de l'artiste enseignante Sylvie Nayral

Créé pour répondre à certains attendus des DNA et DNESP, le bureau des écritures prend appui sur le cours d'histoire de l'art afin de soutenir et développer l'attention portée par les étudiants aux textes en général et à leurs propres écrits en particulier. Place de l'écrit pour un étudiant en école d'art, rôle du bureau des écritures.

L'ambition du bureau des écritures est de faire oublier la notion de « copie » scolaire au profit de celle de production de « textes » qui puissent s'ouvrir vers une lisibilité et dépasser le cadre strict des cours : de même que le travail d'atelier de l'étudiant déborde largement la production d'exercices inspirés en atelier, l'engagement dans l'écrit peut devenir une pratique consciente abordée avec plus de maturité, et pour cela elle doit être accompagnée.

L'ambition est donc d'aider l'étudiant à délaisser le recours à du texte remâché par de multiples copiés-collés pour se risquer à poser ses propres mots en acceptant ce qui pourrait d'abord apparaître maladresse quand il s'agit d'un commencement.

Si le carnet de bord est le lieu des « notes pour soi », le travail de l'écriture rend celles-ci lisibles à d'autres pour tendre vers un échange de pensées au travers du texte, voire par le texte. Sans à priori sur les modalités adoptées par l'étudiant (vers la poésie, vers la théorie), le bureau des écritures s'attache à la communicabilité des écrits proposés par l'étudiant en l'accompagnant pour franchir un passage : de la notation brute à la possibilité d'une restitution, de la méditation intérieure vers une expression des questions, du texte introverti vers le texte DNA puis mémoire de second cycle, soit vers le texte signé.

Un tel travail s'appuie sur un rapport exigeant à la lecture, une attention développée aux auteurs et penseurs. L'établissement de bibliographies et les lectures partagées sont donc également au rendez-vous.

Plateforme POD / PAS

Plateforme Objets et Dispositifs

La Plateforme Objet et dispositifs (POD) se préoccupe des œuvres qui prennent lieu dans l'espace, objets ou réalisations qui relèvent de pratiques plastiques d'atelier ou de pratiques étendues, et donne à expérimenter les rapports des deux versants réalisation et exposition.

Cet enseignement se déroule sous forme de modules collectifs qui s'ajoutent au temps de suivi individuel, sous les formes d'ateliers à l'école, de rencontres ou du projet extérieur. Au premier semestre, plusieurs ateliers se sont tenus autour de mises en espace de travaux déjà réalisés, projetés, ou effectués en rapport avec le lieu partagé avec la plateforme P.A S. À la suite du confinement d'octobre, plusieurs cours à distance ont été menés autour du livre « espèces d'espaces » de Georges Perec, et ont donné lieu à un questionnement individuel et un travail de dessin autour des espaces du travail plastique, espace de monstration, espace de réalisation, espace mental des sources et ressources.

La peintre Delphine Trouche a été invitée pour un workshop de cinq journées (poster & peinture, personnal is political), autour d'une pratique de la peinture mise en espace collectivement. Deux rencontres ont pu être organisées avec Sylvie Nayral, enseignante en histoire de l'art qui participe au programme objet-dispositifs du point de vue d'un travail de lectures et d'écriture. La visite de l'exposition Jean Laube à La Vigie, Nîmes, comprise comme prototype possible en la circonstance de notre programme, a été suivie d'un entretien à distance préparé et mené par les étudiants, autour de questions tenant au travail, aux options prises pour son exposition, et sur un volet des questions de « métier ». Un texte collectif est écrit à partir des notes prises et doit faire l'objet d'un travail d'édition. Un second entretien, autour des mêmes questions a été préparé et mené à distance par un groupe d'étudiants avec le peintre Carlos Kusnir ; il est venu ensuite donner des visites d'atelier. L'enregistrement de l'entretien à distance doit aussi faire l'objet d'un travail d'écriture et d'édition. Nous projetons pour la fin du semestre 2 de produire deux invitations, soit dans le cadre des semaines ouvertes de workshop, soit en amont des diplômes pour effectuer un travail collectif autour de l'accrochage, de la mise en espace, des enjeux concrets et artistiques de l'exposition, autour d'une proposition d'artiste invité, et dans la visée des diplômes.

Plateforme de recherche P.A.S

Présentation

La plateforme PAROLE ACTION SITUATION / adossement à la recherche second cycle, en associant les L3. Cette Plateforme s'inscrit dans une continuité de l'engagement de l'ESAA dans les domaines de la performance et des arts de la scène. C'est aussi une proposition pédagogique interdisciplinaire et un espace de recherche nouveau créant une situation d'émulation entre les sciences humaines, les pratiques plastiques et la conservation-restauration. À travers un séminaire, des ateliers (journées d'études et d'expérimentation) et des projets, il s'agit d'ouvrir un espace commun (un plateau) où les pratiques performatives permettent d'articuler concrètement réflexion, expérience et travail de terrain. Les dimensions du dire et du faire (J. Austin), de la parole et de l'acte, de l'articulation entre la théorie et la pratique sont directement au cœur de cette plateforme. Elle permet aux étudiants d'ouvrir leur propre démarche à une situation de recherche incarnée et située telle qu'elle peut spécifiquement prendre forme dans une École supérieure d'art. Questionnant le fait plastique à partir de l'acte, du geste, du mouvement et de l'ensemble des données hétérogènes permettant, selon la terminologie situationniste, de « créer une situation », cette plateforme envisage avant tout la recherche comme une aventure.

Équipe

• Enseignants référents : Nicolas Gruppo (cinéma, performance), Cyril Jarton (philosophie, performance), Mylène Malberti (photographie, action, documentation), Bernard Müller (anthropologie, création de situations).

• Enseignants associés : Philippe Montchaud (technique du son et de la lumière) (autour d'un apport ou projet spécifique) : Hervé Giocanti, Zoé Renaudi (conservation-restauration d'expositions, d'objets et performances Fluxus), Véronique Mori (documenter la performance, la vidéo dans l'espace scénique).

• Personnalités partenaires invités : Dominique Vingtain, Directrice du musée du Petit Palais, Conservatrice en chef du Palais des Papes , David Noir artiste, Thomas Hirschhorn, artiste, François Chaignaud, danseur, chorégraphe, chanteur et écrivain et Belaïd Mamère, thanatopracteur chef d'agence.

Communication 7

Communication

Portes ouvertes digitales

Compte tenu des circulaires gouvernementales, l'ESAA a dû modifier l'organisation de ses portes ouvertes en créant pour la première fois des portes ouvertes digitales 2021.

Pour découvrir en détail l'offre pédagogique de l'école entre cours théorique et ateliers, avec sa spécificité, l'ESAA a mis en place 4 FORUMS :

Conservation-restauration

2 FORUMS sur la thématique de la Conservation-restauration le jeudi 29 avril 2021 :

- 12h30-13h30 : un échange entre étudiants : donner la parole aux étudiants inscrits dans la mention Conservation-Restauration de l'école pour répondre aux interrogations des futurs étudiants.
- 18h30-20h00 : un échange entre la responsable pédagogique Cécile Cavagna, 1 à 2 enseignants de la mention Conservation-Restauration et un personnel administratif afin de répondre aux interrogations et décrire la spécificité de cette mention.

Création

2 FORUMS sur la thématique de la Création le vendredi 30 avril 2021 :

- 12h30-13h30 : Un échange entre étudiants : donner la parole aux étudiants inscrits dans la mention Création de l'école pour répondre aux interrogations des futurs étudiants
- 18h30-20h00 : un échange entre la responsable pédagogique Cécile Cavagna, 1 à 2 enseignants de la mention Création, un personnel administratif afin de répondre aux interrogations et décrire la spécificité de cette mention.

Les liens de la plateforme TEAMS ont été mis en ligne sur notre site internet avec inscription au préalable pour gérer le flux.

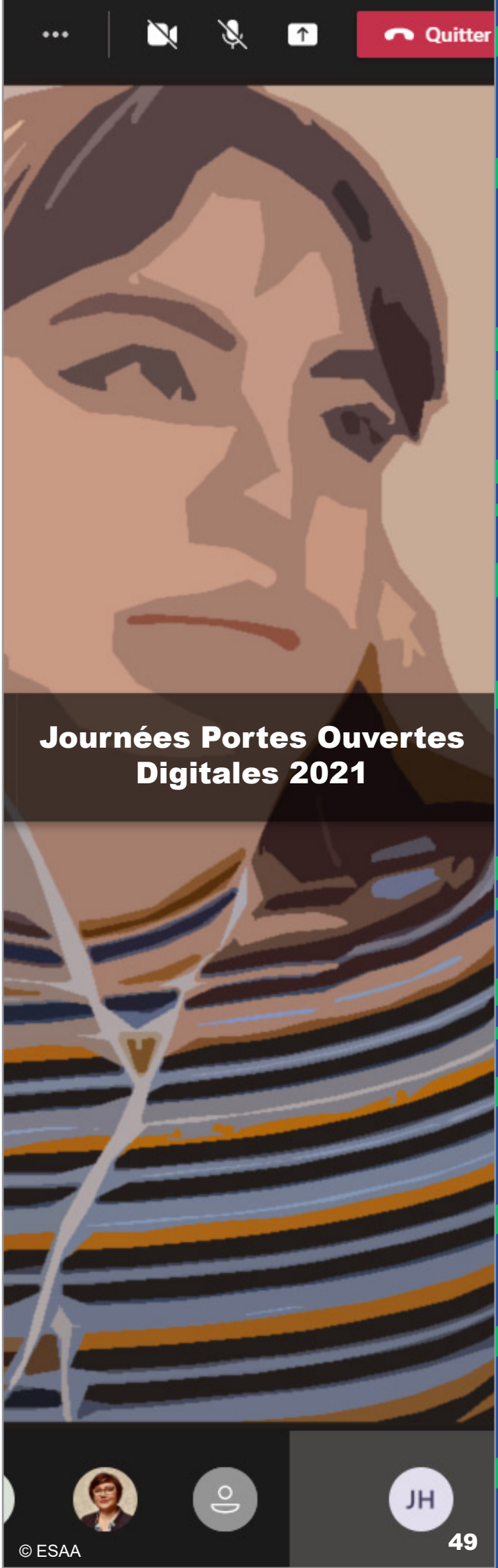

© ESAA

Capsules vidéos

Pour précision, l'ESAA a donné à voir l'école sous forme de capsule vidéo des workshops : ateliers créatifs et artistiques et des d'interviews.

- Restitution des workshops #2 2020-2021 : https://youtu.be/ayKmU0zzXuQ
- Restitution du workshop École jardin : https://youtu.be/SDWeMR2tRno
- Témoignages des acteurs de l'ESAA : http://esaavignon.eu/journees-portes-ouvertes-2021-temoignages/

Visites virtuelles

Nous avons également organisé une visite virtuelle de l'école en 360° des 2 sites avec immersion sonore :

- Visite du site de Baigne-Pieds (500 chemin de Baigne-Pieds) : Cours magistraux, théoriques, ateliers de Conservation-restauration : https://bit.ly/3iJQlN9
- Visite du site de Champfleury (1 avenue de la foire) : Ateliers créatifs : https://bit.ly/3BnW3vB

Ce travail de communication a permis de faire rayonner l'école au niveau local et international.

Site internet et réseaux sociaux

L'ESAA dispose d'un site internet actif et de plusieurs réseaux sociaux :

- Site internet : 291 502 visiteurs au total (consulté le 8 octobre 2021)
- Instagram, nombre d'abonnés : 587 personnes abonnées (compte géré par les étudiantes) ;
- Facebook : 4 663 personnes qui aiment, 4 836 personnes abonnées

Mémento

Un mémento de bienvenue a été rédigé pour les personnels nouveaux arrivants de l'ESAA. Il est diffusé dans le cadre des nouveaux recrutements et permet au personnel de mieux connaître l'institution d'accueil.

Ce mémento a pour vocation d'indiquer les informations principales qui régiront le travail à l'ESAA. Nommé sur un emploi public, le personnel dépend d'un statut spécial, celui de la Fonction publique territoriale. Il intègre une école placée sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Ville d'Avignon.

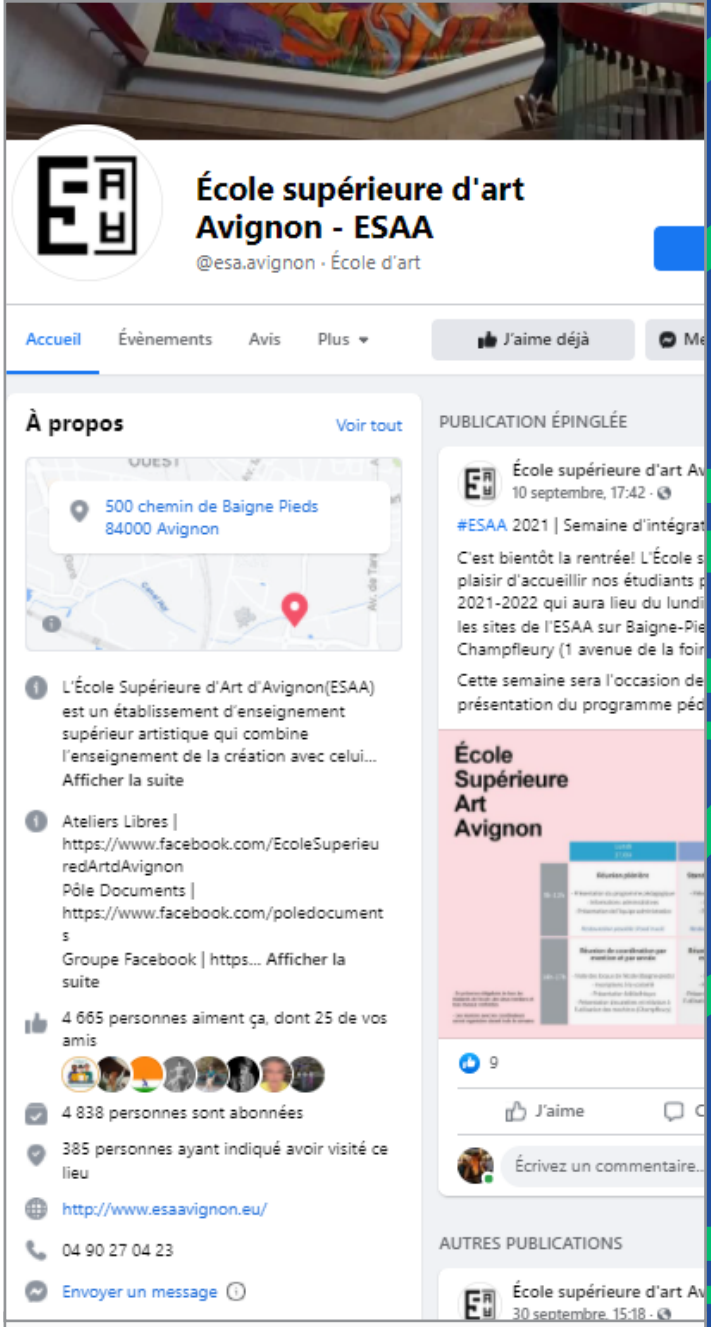

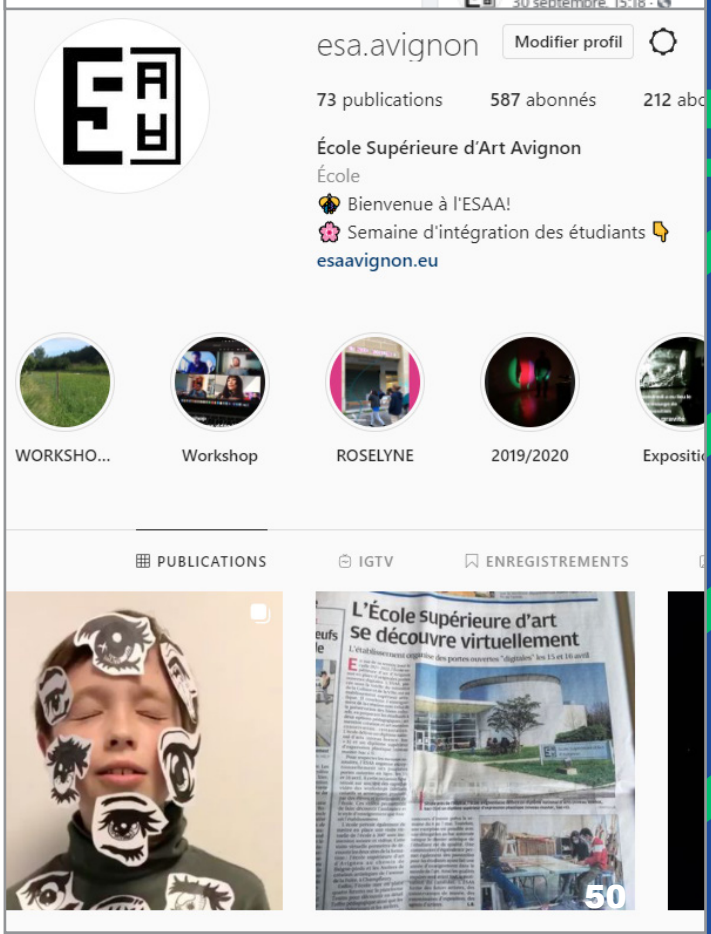

Ecole
Supérieure
Art
Avignon

Vous intégrez l'équipe de l'Ecole supérieure d'Art d'Avignon !
BIENVENUE A VOUS

Ce mémento a pour vocation d'indiquer les informations principales qui régiront votre travail à l'ESAA.

Nommé sur un emploi public, vous dépendez d'un statut spécial, celui de la Fonction publique territoriale.

Vous intégrez une école placée sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Ville d'Avignon.

Pour les questions individuelles vous concernant, vous pouvez vous adresser :

- au directeur d'établissement ;
- au service des ressources humaines (administration@esaavignon.fr)

Ou est située l'ESAA (école supérieure d'art d'Avignon)?

Site de Baigne-Pieds :
500 chemin de Baigne-Pieds, 04 90 27 04 23 (administration@esaavignon.fr)

Cours magistraux, cours, ateliers libres
Agent technique référent sur site : Jean Louis Praet, 06 50 12 14 81 (jean-louis.praet@esaavignon.fr)

Site de Champfleury :
1 avenue de la Foire, 04 90 86 24 37 (administration@esaavignon.fr)

Ateliers de pratique, ateliers libres pour le grand public
Régisseur technique et pédagogique sur site : Philippe Montchaud, 06 83 00 21 54
(philippe.montchaud@esaavignon.fr)

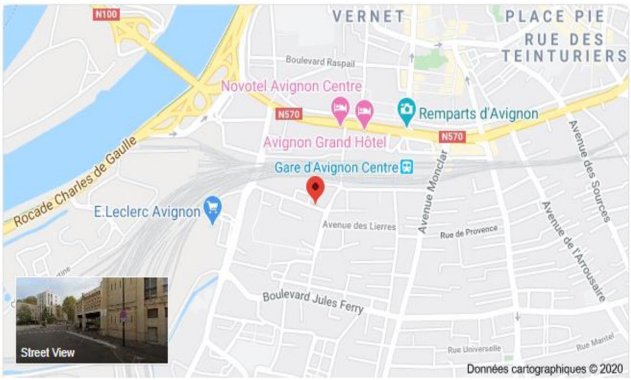

Qui administre l'ESAA :

Le Conseil d'administration (CA) : Il est composé de représentants de la ville d'Avignon et de l'Etat. Il comprend également des représentants des personnels pédagogiques et administratifs, des représentants des étudiants et des personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'établissement. Doté d'un président élu par les membres du conseil d'administration, le conseil d'administration étudie et délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment les orientations générales de la politique de l'établissement, les programmes d'activités et les moyens qui permettent leur réalisation. Il se réunit au moins 4 fois par an sur convocation de son Président, qui en fixe l'ordre du jour.

Quelle est l'instance consultative en termes de formation ?

Le Conseil scientifique et pédagogique (CSP) dirigé par le directeur est une instance consultative, qui examine et émet des avis sur toutes les questions touchant les activités pédagogiques, scientifiques et culturelles de l'établissement. Lieu d'échange et de concertation, son rôle consiste à participer à la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement, à évaluer l'organisation, le fonctionnement et les programmes des formations ainsi que l'adaptation aux objectifs fixés et à leurs évolutions. Dans ce cadre, la politique de partenariat, l'action à l'international, l'activité de recherche sont étudiées. Le CSP aborde également la mise en oeuvre des mesures permettant d'améliorer les conditions de travail et de vie des étudiants. Il se réunit au moins 2 fois par an

Le statut des agents de l'ESAA

La Fonction Publique Territoriale est divisée en filières. Elles regroupent les emplois territoriaux selon leur nature (filières administrative, technique, sapeurs-pompiers, culturelle, sportive, médico- sociale, police, animation). Dans chaque filière, les fonctionnaires territoriaux sont classés par catégorie. Elles regroupent les cadres d'emplois par ordre hiérarchique (catégorie A : personnel de direction ; catégorie B : personnel d'encadrement ; catégorie C : personnel d'exécution). Chaque catégorie comporte plusieurs cadres d'emplois. Ils regroupent les fonctionnaires soumis à un même statut particulier qui détermine notamment les modalités de recrutement, de nomination, de titularisation.

Chaque cadre d'emplois regroupe un ensemble de grades. Le grade est distinct de l'emploi. L'emploi est constitué par le poste de travail occupé par le fonctionnaire pour effectuer certaines tâches. Le grade est le titre qui confère au fonctionnaire la vocation à occuper un des emplois correspondant au grade qu'il détient. Chaque cadre d'emplois comprend un grade initial et des grades d'avancement.
Le fonctionnaire développe sa carrière par avancement d'échelon et par avancement de grade dans le cadre d'emplois.

A l'ESAA, toutes les filières sont représentées : administrative, technique et culturelle.

Titulaire, non titulaire, stagiaire ?

Les collectivités locales emploient des agents qui ne sont pas tous dans la même situation juridique.
Vous pouvez avoir la qualité de non titulaire, de stagiaire ou de titulaire. NON TITULAIRE : le statut de la Fonction Publique Territoriale prévoit la possibilité de recruter des agents non titulaires dans des cas limités (remplacement d'un titulaire momentanément absent, emploi à caractère occasionnel ou saisonnier...). STAGIAIRE : le fonctionnaire stagiaire est nommé pour effectuer une période probatoire durant laquelle seront appréciées ses capacités professionnelles. La durée du stage est fixée par chaque statut particulier.

A l'issue du stage, le fonctionnaire peut exceptionnellement voir son stage prolongé, être licencié ou être titularisé.

Quel temps de travail ?

Si vous êtes employé en qualité de stagiaire ou de titulaire, votre situation administrative sera également influencée par le temps de travail affecté à l'emploi que vous occupez.

La durée du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine en moyenne pour un emploi à temps complet. Le décompte du temps de travail s'effectue sur la base annuelle de 1 607 heures pour l'ensemble du personnel de l'école supérieure d'Art. La durée quotidienne de travail ne peut excéder 10 heures. L'amplitude maximale de la journée de travail entre l'arrivée le matin et le départ le soir est fixée à 12 heures. La durée hebdomadaire de travail effectif ne peut excéder (heures supplémentaires incluses) ni 48 heures au cours d'une même semaine, ni 44 heures en moyenne sur 12 semaines consécutives. Le repos quotidien est au minimum de 11 heures. Le repos hebdomadaire ne peut être inférieur à 35 heures consécutives.

Certaines catégories de personnels bénéficient de dérogations à la durée annuelle du temps de travail. Par dérogation au régime général, la durée hebdomadaire de travail des professeurs et assistants territoriaux d'enseignement artistique est fixée à seize heures face public pour les premiers et à vingt heures face public pour les assistants, sans possibilité de réduction ou d'annualisation par l'organe délibérant.

Il n'est pas possible d'annualiser le temps de travail des professeurs et assistants d'enseignement artistique afin de tenir compte de périodes d'inactivité qui pourraient dépasser les absences correspondant au bénéfice des droits aux congés annuels.

Les agents doivent être rémunérés au regard de leur quotité hebdomadaire de travail, au prorata des durées hebdomadaires de service de 16 h ou de 20 h face public pour des temps complets.

Le calendrier pédagogique précise chaque année les dates de congés des agents de l'ESAA.

Organigramme ESAA

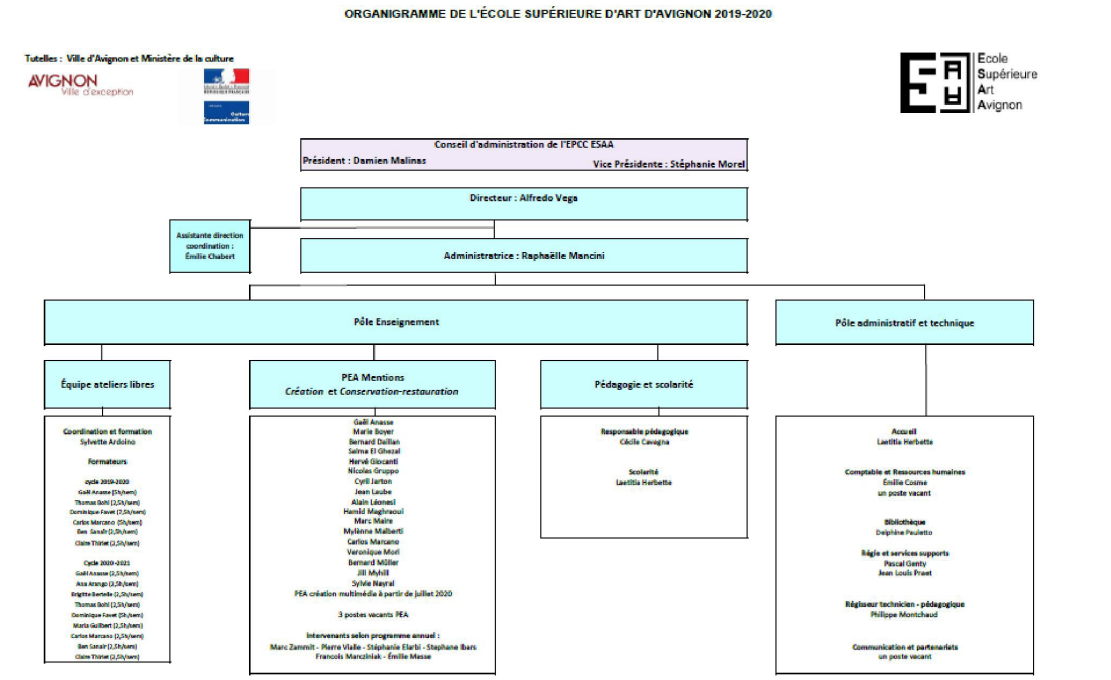

La sécurité à l'ESAA

Le règlement intérieur de l'Ecole supérieure d'art d'Avignon (ESAA) définit les règles qui régissent la vie quotidienne dans la structure. Chacun doit pouvoir s'y référer pour légitimer son autorité, en privilégiant la responsabilité et l'engagement de chacun. Il donne un fondement aux décisions que le Directeur peut être amené à prendre.

Élaboré et réactualisé dans le cadre du Conseil d'Administration (CA), le règlement intérieur de l'école place l'étudiant, en le rendant progressivement responsable, en situation d'apprentissage et de vie au sein d'une communauté éducative.

Le règlement intérieur est un texte normatif. Il doit respecter le principe de la hiérarchie des normes et, à ce titre, être conforme aux textes internationaux ratifiés par la France ainsi qu'aux dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires en vigueur.

Le projet voté par le Conseil d'administration est préparé en amont par une large concertation de la communauté éducative et administrative permettant de créer ainsi les conditions d'une appropriation par toutes les parties des dispositions qu'il contient.

Les dispositions contenues dans ce règlement intérieur ont été approuvées par le Conseil d'administration de l'ESAA lors de sa séance du 1er octobre après avis du Comité Technique du 25 septembre 2019 et du Conseil pédagogique et scientifique.

Le règlement intérieur de l'école doit faciliter les rapports entre tous les membres de la communauté éducative et administrative. Il doit être rédigé dans une langue claire et accessible.

Le règlement intérieur de l'école est communiqué à l'ensemble de nos tutelles, la ville d'Avignon et la DRAC.

Le Directeur de l'ESAA est chargé de l'application du présent règlement intérieur.

Référents et représentants du personnel à l'ESAA

L'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) est, désigné après avis du Comité Technique ou du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), par l'autorité territoriale. Cette mission est assurée à l'ESAA par le centre de gestion du Vaucluse par convention : référent Jérémy Blanchard (j.balnchard@cdg84.fr / 04 32 44 89 47).

Le référent RGPD (règlement général sur la protection des données) et **le référent CNAS** (comité national d'action sociale) sont Madame Emilie Cosme, gestionnaire RH et comptable (emilie.cosme@esaavignon.fr / 04 90 27 23 55).

Les personnels disposent **de représentants élus au sein du Conseil d'administration et du Conseil scientifique et pédagogique. La liste de ces représentants peut vous être transmise par l'administrateur de l'ESAA.**

Bibliothèque 8

Centre de documentation

La bibliothèque de l'ESAA est un lieu d'étude, de recherche et d'échanges de références artistiques et scientifiques.

En tant que bibliothèque d'école d'enseignement supérieur, la bibliothèque de l'ESAA assure une fonction de centre de ressources documentaires pour les étudiants et les enseignants qui la fréquentent.

Espace de conservation de la mémoire de l'école, son fonds documentaire spécialisé en art moderne et contemporain ainsi qu'en conservation-restauration des biens culturels témoigne de l'histoire de l'institution et des diverses communautés d'enseignement qui l'ont traversée.

Le centre de documentation de l'école propose près de 20000 documents regroupant des monographies d'artistes, des catalogues d'expositions, des essais sur l'art, la conservation-restauration et les sciences sociales, des livres d'artistes, des documents audiovisuels, des mémoires et des numéros de périodiques, ainsi que des ressources électroniques accessibles par internet.

Membre du réseau « l'École(s) du Sud » qui regroupent les bibliothèques des écoles supérieures d'art de Marseille, Aix, Arles, Nice, Nîmes, Toulon et Monaco, et membre du réseau national « Bibliothèques d'écoles d'art en réseau » (BEAR), le centre de documentation participe au référencement d'articles de revues spécialisées en art et design, librement consultable sur la Base Spécialisée Art & Design https://www.bsad.eu

Quelques données sur l'activité de la bibliothèque

Au temps du confinement :

• Accueil sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 17h durant la période de confinement.

• Prêt des documents et consultation sur place uniquement sur rendez-vous par mail.

• Mise en place d'un dépôt des livres à l'entrée de la bibliothèque tous les jours de la semaine entre 9h et 17h.

Durant la période de dé-confinement :

• Reprise du travail en présentiel et permanence tous les jours entre 9h00 et 17h00.

La bibliothèque est ouverte au public des Ateliers libres (pratiques amateurs), ainsi qu'aux professionnels du secteur artistique et culturel qui sont autorisés à consulter sur place les documents sur rendez-vous. Ouverture également aux familles des ateliers libres pour des consultations sur place.(Samedi matin et mercredi après-midi) Emploi d'un étudiant vacataire (11 heures hebdomadaire)

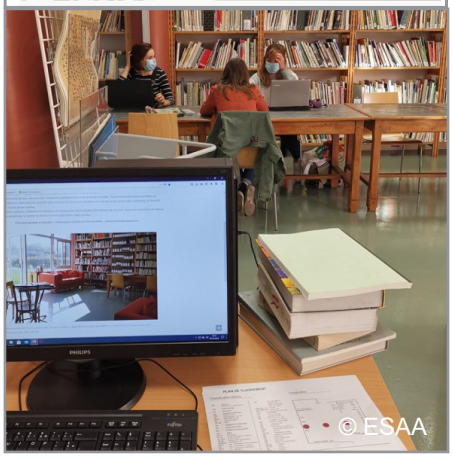

Développement des ressources en ligne

• Ressources en ligne proposées à partir de son portail : https://poledocumentsesaa.com

• Participation au groupe de bibliothécaires (Lyon, Dijon, Avignon) alimentant le Pearltrees des Bibliothèques d'écoles d'art en réseau : https://pearltrees.com/bibliothequesecolesdart

Proposition de nouveaux Abonnements en ligne

• Tënk [Plateforme de diffusion dédiée au documentaire d'auteur]

• Switch (on paper) [À la fois revue, base de connaissances et espace de dialogue, Switch (on Paper) est une plateforme éditoriale en ligne sur les rapports entre art et sociétés]

Circulation des documents

Près de 350 prêts de documents pour la période 01/09/2020 au 15/06/2021 sans compter les documents consultés sur place ou empruntés pour des ateliers à la journée. Dont une dizaine de Prêt-entre-Bibliothèque (PEB) via le Système Universitaire de Documentation (Sudoc) et via le réseau des bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR).

Budget d'acquisition de la bibliothèque 2021

Le budget d'acquisition de la bibliothèque est constant depuis les trois dernières années. En moyenne, 7000 Euros de commandes d'acquisition sont passées dans une année en cohérence avec le programme pédagogique en suivant les politiques d'acquisition établies en collégialité par le directeur.

Journées européennes du patrimoine

Dans le cadre des journée du patrimoine, l'ESAA a déballé sa bibliothèque à l'occasion de 38e Journées européennes du patrimoine, autour du thème : « Patrimoine pour tous » du 17 au 18 septembre 2021.

Les publics ont été invités à découvrir la bibliothèque de l'ESAA et son fonds documentaire spécialisé en art moderne et contemporain ainsi qu'en conservation-restauration des biens culturels. Bibliothèque d'étude réservée aux enseignants et étudiants de l'école, le pôle documents conserve près de 20 000 ouvrages regroupant des monographies, des catalogues d'expositions, des ouvrages théoriques, des numéros de périodiques, des mémoires, un fonds sonores et audiovisuels, ainsi que des ressources électroniques accessibles par internet depuis son portail documentaire.

Programmation

• Vendredi 17 septembre 2021 - 10h à 16h : Accueil de groupes scolaires en partenariat avec les lycées avignonnais

• Samedi 18 septembre 2021 - 10h à 18h :Visite libre du centre de documentation et présentation, exposition de livres d'artistes de monographies et catalogues d'exposition rares et emblématiques pour l'école.

Portail documentaire

Le portail documentaire assemble des informations liées à la recherche documentaire, offre une plateforme de diffusion des mémoires de DNSEP de nos étudiants et diffuse les principales informations sur les services proposés par la bibliothèque. https://poledocumentsesaa.com

Catalogue : https://catalogue.esaa.biblibre.com

9 Administration

Politique sociale

Frais d'inscription adaptés aux conditions de ressources

Les frais d'inscription sont arrêtés par le Conseil d'administration de l'ESAA. Ils s'élèvent à 300€ par année scolaire quel que soit le niveau d'étude. Ils permettent aux jeunes à revenu modeste d'accéder à l'enseignement supérieur. Avec l'école d'art de Toulon, ils sont parfois les tarifs les plus bas de France ce qui permet aussi à des étudiants d'autres continents que le continent européen d'accéder à l'ESAA (cf. tableau des tarifs des écoles d'art de France). Ces frais peuvent être pris en charge par ailleurs par le biais de bourses scolaires.

Pour obtenir une bourse, il faut s'inscrire sur le site du centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) : www.cnous.fr avant même l'inscription dans une école supérieure d'art. Le CNOUS pilote le réseau des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Ayant le statut d'étudiant au même titre que les étudiants inscrits à l'Université, les élèves des écoles supérieures d'art qui dépendent du ministère de la Culture et de la Communication peuvent bénéficier de bourses en fonction des revenus de leurs parents. Les critères d'attribution et les montants de ces bourses sont les mêmes que ceux appliqués aux étudiants des universités.

Participation aux frais de diplômes

Par délibération du 2 mai 2018, le CA a validé le principe que l'établissement affecte chaque année un budget pour permettre aux étudiants de L3 et M2 de valider leurs diplômes dans de bonnes conditions et d'obtenir une aide financière pour financer les dépenses liées à leurs diplômes. Chaque année, dans le cadre du budget prévisionnel, l'ESAA fixe le montant global plafonné pour financer ces dépenses. Il n'est pas possible de dépasser l'enveloppe financière annuelle.

Principe

Le versement est conditionné à la définition d'un projet structuré validé par l'enseignant directeur de projet et validé par le chef d'établissement. Ce projet doit être validé sur la base d'une fiche projet qui doit être transmis à la direction de l'établissement avant le 28 février de chaque année. Le directeur valide l'opportunité de la dépense et le montant alloué par l'ESAA pour la financer. Les bénéficiaires sont les étudiants de L3 et M2 en situation de passer un diplôme.

Participation au financement des impressions

L'ESAA supporte chaque année la prise en charge financière de l'ensemble des copies faites par les étudiants. Ce n'est pas anodin pour une école qui utilise beaucoup le papier comme support et médium. Malgré un contexte très contraint budgétairement, l'ESAA a maintenu ce dispositif pour le cycle 2020-2021.

Participation aux frais de matériel étudiant

Dans le cadre de leur formation, les étudiants en art notamment pour la mention restauration sont amenés à fournir un certain nombre de matériels notamment pour les travaux pratiques en atelier et en laboratoire. En juin 2020, le Conseil d'administration a souhaité apporter son aide à l'ensemble des étudiants inscrits notamment en délibérant sur le financement pour partie les équipements de protection individuelle.

Les prix et les équipements sont réévaluables chaque année en fonction des fournisseurs et des différents ateliers proposés par l'ESAA. L'ESAA supporte 50% de charge des EPI. Les 50% restants sont à la charge des étudiants et sont payés en début de cycle scolaire sur la base de référence fixée par délibération.

Actions de soutien ponctuel

Des actions de soutien ponctuel pour les étudiants en difficulté ont aussi été engagés en 2020 et 2021 par la création d'un fond d'aide d'urgence et par la création d'une épicerie sociale et solidaire (en partenariat avec la banque alimentaire notamment pour répondre aux difficultés de vie quotidienne des étudiants.

L'ESAA a signé en janvier 2021 un partenariat avec la Banque alimentaire du Vaucluse (https://ba84.banquealimentaire.org/). Ce partenariat permet aux étudiants en grande précarité d'avoir accès à une épicerie solidaire interne à l'École. La petite épicerie sociale continue de fonctionner y compris pendant les vacances aux sites de Baigne-Pieds et de Champfleury.

Possibilité de séances de sophrologie gratuites pour les étudiants

Des séances de sophrologie sont possibles avec un accompagnement de Mélissa Engaz, sophrologue. Les étudiants peuvent bénéficier gratuitement 3 ou 4 séances individuelles. Ces séances sont conseillées de se passer hors horaire de cours.

Dispositif de dialogue et d'écoute

L'ESAA dispose d'un espace d'écoute et de dialogue ouvert à l'ensemble de sa communauté : personnels administratif et technique, enseignants, étudiants. Cet espace est situé au 1er étage du site de Baigne-Pieds (bureau à gauche avant l'entrée du couloir conservation-restauration). Il est animé par un psychologue du travail, Mélanie Marchand, agréé par le Centre de gestion du Vaucluse.

L'administration de l'ESAA n'intervient pas dans la prise et la gestion des RDV ni dans le suivi de ces consultations qui sont entièrement confidentielles.

Versement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) aux associations étudiantes

L'administration de l'ESAA effectue un versement de la CVEC aux associations étudiantes ainsi que le Bureau des étudiants (BDE) et le Fil à Fil. Ce versement permet aux associations de mener leurs activités afin de valoriser la vie étudiante au sein de l'école.

Bilan administratif et financier

Au plan administratif, l'année 2020-2021 est une année de consolidation et de sécurisation des procédures. Un travail est fait en lien avec la trésorerie pour sécuriser les actes fondateurs (délibérations, etc.) en matière de gestion administrative et comptable. L'ESAA a formalisé les lignes directrices de gestion dés janvier 2021. Elles sont publiées sur le site de l'école et ont été diffusées à l'ensemble du personnel (Lignes directrices de gestion https://bit.ly/2Yxqj8z)

Résultat du compte administratif 2020

Le compte administratif :

• rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;

• présente les résultats comptables de l'exercice ;

• est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Pour l'année 2020, le compte administratif est ainsi présenté :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 794 474,61	G	1 768 287,35
	Section d'investissement	B	22 887,09	H	76 358,35
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	397 797,17 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	101 492,09 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 817 361,70	= G+H+I+J	2 343 934,96
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	2 217,60	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 217,60	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 796 692,21	= G+I+K	2 166 084,52
	Section d'investissement	= B+D+F	22 887,09	= H+J+L	177 850,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 819 579,30	= G+H+I+J+K+L	2 343 934,96

L'excédent 2020 de fonctionnement a été ainsi affecté :

• 1068 excédents de fonctionnement capitalisés : 276 458€

• 002 résultat de fonctionnement reporté : 95 151.91€

Le solde d'exécution positif de 154 963.35€ de la section d'investissement est affecté au compte 001 en recettes d'investissement. L'ESAA dispose d'une bonne santé financière malgré une baisse de ressources propres liées au contexte sanitaire national et à l'absence de perception des recettes des ateliers libres.

Vie institutionnelle

Effectifs et masse salariale : les effectifs de l'ESAA au 31/12/2020

Nombre d'agents :

Agents/Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent	TOTAL
Nombre	21	9	2	32
E.T.P (équivalent temps plein)	20.8	7.31	0.18	28.29

Répartition par filière :

Filière Administrative

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A	1	2	
Catégorie B	1		
Catégorie C	4		au 31/12/20 Fuzeaux
TOTAL	6	2	1

Filière Technique

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A			
Catégorie B	1	1	
Catégorie C	1		au 31/12/20 Buglier
TOTAL	2	1	1

Filière Culturelle

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A	10	6	
Catégorie B	3		
Catégorie C			
TOTAL	13	6	

Les charges de personnel 2021 s'élèvent à 1 463 574,53€ soit 81,56% des dépenses de personnel. La maîtrise de son évolution reste un enjeu majeur pour 2021.

Une campagne de recrutement a été organisée en entre septembre 2020 et septembre 2021 :

-1 emploi étudiant pour assurer les mercredis et les samedis matins à l'accueil de la bibliothèque,

-1 emploi stagiaire communication,

-1 CDD de remplacement comptable et RH durant le congé maternité du gestionnaire.

L'ESAA met en place des procédures de recrutement après déclaration de vacance d'emploi auprès du CDG 84 et publication des offres. Au 1er septembre 2020, l'ESAA est composée de 29 salariés qui ont tous eu un entretien professionnel en application de la réglementation liée à la gestion des ressources humaines.

© ESAA

Subventions

L'ESAA a bénéficié de subventions du Ministère de la culture :

- 21 600€ ont été alloués à l'ESAA porteur en 2020 de la subvention École(s) du sud au titre de la structuration des partenariats ;
- 9 800€ au titre de la mobilité internationale des étudiants ;
- Elle a contribué à un artiste pour l'appel à projet « Rouvrir le monde » au versement de 2 000 euros ;
- 2 000€ ont été alloués à l'ESAA dans le cadre du dispositif *C'est mon patrimoine* porté par les ateliers libres.

L'ESAA a formulé une demande de subvention auprès de la Région Sud et du Ministère de la culture en 2020 et 2021 au titre du plan de relance et de la modernisation de son installation informatique. La demande est en cours d'instruction.

Investissements

En 2021, ont été réalisées les acquisitions et travaux suivants :

Type	Unité	Détails
Matériels informatique	1	5 Pc et ecrans dédiés
Réseau informatique	1	2 Switch cisco reseau armoire multimedia 1
Visioconférence	1	Système de visio conference
Téléviseurs	1	4 Téléviseurs philips destination expo deleuze
Console son	1	Table de mixage
Casque audio	1	Bose
Mobilier	2	2 Canapes bibliothèque

Conseil d'administration

Il est composé de représentants de la ville d'Avignon et de l'État. Il comprend également des représentants des personnels pédagogiques et administratifs, des représentants des étudiants et des personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'établissement. Doté d'un président élu par les membres du conseil d'administration, il étudie et délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment les orientations générales de la politique de l'établissement, les programmes d'activités et les moyens qui permettent leur réalisation.

Il se réunit 4 fois par an sur convocation de son Président, qui en fixe l'ordre du jour.

Organismes paritaires

Des élections ont eu lieu le 10 et 11 février 2020 ainsi que le 30 novembre 2020 pour élire les représentants des élèves et des personnels au sein du Conseil d'administration et du Conseil scientifique et pédagogique.

Liste des conseils d'administration

De juin 2020 à avril 2021, le Conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises et a délibéré sur les sujets suivants.

Conseil d'administration du 15 juillet 2021

- Ordre du jour du CA du 15 juillet 2021
- Délibération n°1 : Recrutement du directeur

Conseil d'administration du 28 juin 2021

- Ordre du jour du CA du 28 juin 2021
- PV du Conseil d'administration du 3 mai 2021
- Délibération n°1 : Protocole en cas d'agissements sexistes et de violences sexistes et/ou sexuelles ESAA
- Délibération n°2 : Seuil de rattachement des charges
- Délibération n°3 : Compte de gestion 2020
- Délibération n°4 : Compte administratif 2020
- Délibération n°5 : Affectation du résultat 2020
- Délibération n°6 : Budget supplémentaire 2021
- Délibération n°7 : Vacataire ESAA
- Délibération n°8 : Compléments rémunérations intervenants ESAA
- Délibération n°10 : Télétravail
- Compte de Gestion P 73900
- Compte administratif 2020
- Budget BS 2021
- Charte ANDEA lutte contre les discriminations
- Protocole ESAA en cas d'agissements sexistes ou de violences sexuelles
- Synthèse des différents types de violences

Conseil d'administration du 3 mai 2021

- Ordre du jour du CA du 3 mai 2021
- PV du CA du 8 mars 2021
- Délibération n°1 : Pouvoir représentation ESAA tribunal administratif
- Délibération n°2 : Bilan de mandat ESAA Alfredo Véga 2018-2021
- Délibération n°3 : Mandat poste de directeur
- Bilan mandat Alfredo Véga 2018-2021
- Notification accréditation ESAA
- Arrêté accréditation 2020-2021
- Avis accréditation DGESIP
- Mention CNESERAC
- Lettre accréditation janvier 2021
- Synthèse des travaux dossier accréditation ESAA

Conseil scientifique et pédagogique

Un Conseil scientifique et pédagogique de l'établissement est constitué pour l'ensemble de l'établissement. Il est composé des membres suivants :

- le directeur ;
- 4 représentants des enseignants et 2 des autres catégories de personnels pédagogiques et leurs suppléants, élus pour une période de 3 ans renouvelable ;
- 2 représentants des étudiants et leurs suppléants élus pour une période de 2 ans ;
- 2 personnalités qualifiées désignées conjointement pour une période de 3 ans par le Directeur et les personnes publiques.

Compte tenu des élections du 11 février et du 30 novembre 2020, les élus du CSP sont ainsi désignés :

Pour la c**ommunauté enseignante**,

- Salma Ghezal (titulaire) ; Jill Myhill (suppléante) ;
- Nicolas Gruppo, (titulaire) ; Sylvie Nayral (suppléante) ;
- Cyril Jarton (titulaire) ; Mylène Malberti (suppléante) ;
- Hervé Gioccanti (titulaire) ; Marie Boyer (suppléante).

Pour les **représentants étudiants**,

- poste vacant de titulaire Paul Prevostat (suppléant) ;
- Ambre Masson (titulaire), Niky Abadie (suppléant) ;

Il convient de définir les autres catégories de personnels pédagogiques de l'ESAA non précisées. Ces personnels peuvent être des professeurs d'enseignement artistique (PEA). Un règlement de fonctionnement du CSP a été rédigé et sera soumis pour approbation au Conseil d'administration de l'ESAA en 2021.

Liste des ordres du jour et compte rendus des conseils scientifiques et pédagogiques

Conseil scientifique et pédagogique du 9 décembre 2020

- Ordre du jour du CSP 9 décembre 2020
- Compte rendu du CSP du 9 décembre 2020

Conseil scientifique et pédagogique du 6 janvier 2020

- Ordre du jour du CSP 6 janvier 2021
- Compte rendu du CSP du 6 janvier 2021

Conseil scientifique et pédagogique du 10 mars 2021

- Ordre du jour du CSP 10 mars 2021
- Compte rendu du CSP du 10 mars 2021

Conseil scientifique et pédagogique du 19 mars 2021

- Ordre du jour du CSP 19 mars 2021
- Questions pour le CSP du 19 mars 2021

Comité Technique

Les dossiers suivants sont passés devant le comité technique en 2021 :

- Octobre 2021 - réglementation des tickets restos
- Janvier 2021 - lignes directives du gestion
- Février 2021 - actualisation du plan de formation

Hygiène et sécurité

La prévention est au cœur de l'année scolaire 2020-2021

Les risques psycho-sociaux (RPS)

Rappel du cadre réglementaire

Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction publique territoriale, impose aux collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité (ACFI). Il sera satisfait à cette obligation en 2020 en passant convention avec le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Vaucluse. Cette mission d'inspection consiste notamment à vérifier les conditions d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et à proposer à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels.

Le CDG propose par ailleurs un accompagnement des établissements et des collectivités sur la question des risques psycho-sociaux.

Proposition du CDG et son acceptation par délibération

Le Service Prévention du CDG 84 a proposé de nous accompagner afin de s'efforcer à réduire les risques psychosociaux en agissant directement sur les ressources présentes dans la collectivité territoriale. L'intervention est donc centrée sur le travail et son organisation.

L'objectif sera également de pérenniser la démarche dans le temps en rendant la collectivité autonome dans la mise en œuvre de la prévention avec la mise à disposition d'outils de travail.

Le CA a validé cette démarche de travail et conventionnelle par délibération en juin 2020.

Ci-dessous vous trouverez la présentation de la démarche et ses différentes étapes mises en place en 2020-2021 :

1er étape – Février 2021 : le personnel est sollicité pour remplir un questionnaire reprenant les six indicateurs analysés lors d'un diagnostic RPS (Intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, manque d'autonomie, rapports sociaux au travail dégradés, conflits de valeurs et insécurité de la situation de travail).

2e étape – Mars 2021 : le personnel est sollicité pour des entretiens individuels afin de restituer vos questionnaires et pouvoir échanger sur vos réponses et apporter des informations complémentaires.

La prise de rendez-vous individuel se fait de manière confidentielle par le biais d'une adresse mail spécifique avec en objet « Entretien RPS ESAA » - rdvpsychologuedutravail@gmail.com

3e étape – mai 2021 : le personnel est sollicité pour des entretiens collectifs afin d'échanger de façon plus approfondie sur les facteurs de risques identifiés lors des précédentes étapes.

4e étape – juin 2021 : Une restitution est faite des résultats du diagnostic ainsi que du plan de prévention qui en découle pour l'ESAA.

Prévention des risques sexistes et sexuels

Le 6 février 2020, le Ministère de la culture a lancé un sondage auprès des étudiant.e.s, personnels administratifs et enseignant.e.s des 101 établissements de l'enseignement supérieur artistique et culturel de France. Cette enquête avait pour objectif d'obtenir des données sur la situation des violences sexistes et sexuelles dans chacun des établissements.

L'ESAA a proposé une sensibilisation sur cette question lors de la journée de pré-rentrée le 28 septembre 2020 faite par le CDIFF (http://vaucluse.cidff.info/). Violences au sein du couple, violences au sein de la famille, violences au travail, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, etc.

Le CIDFF possède une connaissance approfondie des problématiques des personnes victimes de violences sexistes, il est sollicité pour :

- Écouter, repérer, informer et accompagner les personnes victimes de violences sexistes. L'équipe du CIDFF accueille les personnes victimes et les informent sur leurs droits, identifient leurs difficultés, offrent un accompagnement global dans leurs démarches policières, judiciaires, médicales, sociales et professionnelles.
- Sensibiliser et former des partenaires travaillant au contact des personnes victimes de violences : police, gendarmerie, travailleurs sociaux, médecins, avocats, magistrats, etc.
- Prévenir : intervention au sein des établissements scolaires, des centres de formation, organisation de journées de sensibilisation en direction du grand public et des entreprises.

L'école a par ailleurs organisé une formation à destination des étudiants et des personnels en lien avec les étudiants sur cette question au dernier trimestre de l'année 2020.

Un protocole interne est par ailleurs en cours de formalisation et sera soumis au Conseil d'administration pour approbation en 2021. Il a été travaillé en lien avec les représentants étudiants du BDE, du CA et du CSP.

École supérieure d’art d’Avignon

- 500 chemin de Baigne Pieds,
  84000 Avignon
  (siège administratif, salles de cours, amphithéâtre et laboratoires de conservation-restauration)

- 1 avenue de la Foire,
  84000 Avignon
  (ateliers artistiques)

+33 (0)4 90 27 04 23

La direction remercie l’ensemble de la communauté enseignante, administrative et technique de l’ESAA pour leur contribution à la conception de ce rapport.

Crédit photos
Pascal Genty
Jihyeon Han

Conception graphique
Jihyeon Han

www.esaavignon.eu

École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 AVIGNON

Contact
04 90 27 04 23
scolarite@esaavignon.fr
administration@esaavignon.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIGNON
Ville d'exception

Ecole
Supérieure
Art
Avignon

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

École supérieure d'art d'Avignon

500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon

Cécile Helle
Maire d'Avignon

L'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon (ESAA) participe assurément au rayonnement culturel de notre ville en formant celles et ceux qui seront les créateurs et conservateurs-restaurateurs de demain. Une formation de qualité nourrie par les nombreux partenariats noués avec des acteurs régionaux, nationaux mais aussi internationaux. Elément notable, l'école veille tout particulièrement à ce que ses étudiants s'insèrent au mieux dans la vie professionnelle à l'issue de leur cursus.

L'ESAA assure également une mission de service public en organisant hors de ses murs des ateliers de pratiques amateurs afin de sensibiliser et former le plus grand nombre à l'art et à la création contemporaine. Son implantation extra-muros s'inscrit d'ailleurs dans cet esprit d'ouverture et participe au désenclavement culturel impulsé par la Ville depuis 2014.

En 2022, l'ESAA s'est particulièrement distinguée avec le succès rencontré par « Passe-Murailles ». 4000 personnes ont participé à cette exposition qui répondait à l'invitation faite par la Ville d'investir des lieux emblématiques pour mettre en lumière les travaux des étudiants. Ces derniers ont également fait montre de leur talent à l'occasion, entre autres, du Printemps des Poètes ou de l'expo « Réserve / Réserves » au Muséum Requien. Preuve s'il en est du dynamisme et de l'implication dans la vie de la cité de l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon, également partenaire privilégié du programme Terre de Culture 2025 porté par la Ville.

Cécile HELLE
Maire d'Avignon

Damien Malinas
Président de l'EPCC ESAA

Anne Gagniard
Vice-Présidente de l'EPCC ESAA

L'ESAA a accueilli avec bienveillance et de manière positive une nouvelle direction en 2021.

Cette nouvelle dynamique de travail menée par Morgan Labar a permis d'accompagner 120 étudiant.es vers la réussite de leurs diplômes et d'accueillir 150 personnes pour développer des activités d'éducation artistique et culturelle.
C'est avec fierté que l'ESAA peut annoncer dans le cadre de ce rapport d'activité un taux de réussite au diplôme de 100 % pour les DNA et de 87% pour les DNSEP en 2022. Que les équipes enseignantes en soient remerciées vivement et les étudiant.es félicité.es !

Evaluer pour progresser encore. Cette année fut pour l'ESAA un temps d'évaluation très important. Les services du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ont analysé la formation délivrée par l'ESAA pour ses deux mentions Art et Conservation-Restauration et l'organisation de l'établissement dans sa globalité. Les représentants du HCERES sont ainsi venus à Avignon pour rencontrer l'ensemble des équipes et formuleront des préconisations qui pourront être mises en œuvre dans le nouveau projet d'établissement de l'ESAA. Cette évaluation a renforcé le dialogue collégial notamment au travers des ateliers collaboratifs mis en place mais aussi la transversalité au service de la formation et de ses étudiant.es. Les équipes administratives ont largement œuvré et permis un déroulement serein.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Cécile Helle et l'ensemble des services de la Ville d'Avignon pour leur soutien ainsi que la DRAC et les services du ministère de la Culture.

Damien Malinas et Anne Gagniard

Morgan Labar
Directeur de l'EPCC ESAA

Au cours de l'année écoulée, l'ESAA a revu son économie de gestion et s'est recentrée sur ses missions d'enseignement supérieur. L'offre pédagogique en conservation-restauration a été consolidée, notamment par le recrutement de deux enseignantes à mi-temps. L'organisation des études et l'emploi du temps ont été retravaillés de sorte à proposer des semaines thématiques plutôt que des enseignements fractionnés, permettant des plongées plus longues dans la pratique artistique.
L'année a été riche en projets et activités. De nombreuses conférences, ouvertes au public avignonnais, ont permis d'entendre des artistes de réputation nationale et internationale dans l'amphithéâtre de l'école, et d'attirer à nouveau sur le site de Baigne-Pieds. Les liens avec les institutions culturelles du territoire ont été renforcés : workshops et exposition *réserve/réserves* au Museum Requien, avec présentation à Avignon lors de la Nuit des Musées ainsi qu'au Festival de l'Histoire de l'Art de Fontainebleau ; affiche du Festival Off réalisée par trois étudiantes de l'école ; projet multiforme *Passe-murailles* qui signait un retour remarqué de l'ESAA dans le centre-ville d'Avignon, etc.
Le projet *Mnémonique*, en partenariat avec l'Atelier des artistes en exil et dans le cadre du Festival d'Avignon, a également constitué un des temps forts de l'été 2022.
Mentionnons encore les liens renoués avec la Collection Lambert, où se sont déroulées les soutenances publiques des diplômes de DNSEP mention création.

L'année qui vient ne sera pas en reste, des projets sont à poursuivre, d'autres à inventer.

Morgan Labar

Présentation

Scolarité
Concours d'entrée
Commission d'équivalence
Effectifs étudiants
Diplômes
Professionnalisation

Recherche

Partenariats

Partenariats locaux
Partenariats régionaux
Partenariats internationaux

Activité
Avignon, Terre de cultures
Expositions « Passe-Murailles »
Atelier « Mnémonique »
Programme artistique et Culturel
Sorties culturelles
Workshops

Ateliers recherche et création

Communication

Bibliothèque

Administration
Politique sociale
Bilan administration et financier
Vie institutionnelle
Subventions
Investissements
Conseil d'administration
Organismes paritaires
Conseil scientifique et pédagogique
Comité technique
Hygiène et sécurité

Politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) à l'ESAA

Présentation

L'École supérieure d'Art d'Avignon (ESAA) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) d'enseignement supérieur, sous la tutelle de la Ville d'Avignon et du ministère de la Culture.

Elle dispose de deux sites situés extra-muros au sein de la Ville d'Avignon : 500 chemin de Baigne-Pieds et 1 avenue de la Foire.

L'ESAA forme chaque année environ 120 étudiants en vue de l'obtention du Diplôme National d'Art (DNA) et du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), option ART, mention « création » et mention « conservation-restauration de biens culturels ». L'ESAA fait partie des quatre formations françaises en conservation-restauration dont le diplôme habilite à intervenir sur les collections « Musées de France ».
Cette double formation et l'importance accordée à la transversalité entre création et conservation-restauration confèrent à l'ESAA une place singulière dans le paysage européen des écoles d'art.

La mention Création est généraliste. Elle est fondée sur le dialogue et la confrontation avec des pratiques, des situations sensibles, des questionnements et des savoirs très différenciés. Elle doit permettre à chaque étudiant de mettre en place un dispositif de travail plastique et critique. Ce dispositif repose sur la capacité de chacun à définir des points de vue, des hypothèses formelles, à témoigner d'un rapport au monde en mouvement constant. Il s'agit donc de former à la curiosité, à l'acuité et à la précision et l'expression plastique. La formation conduit les étudiants à maîtriser les étapes de la conduite de projet (conception, expérimentation, réalisation, évaluation réception) ainsi qu'à être en capacité de répondre à des appels à projets ou des commandes publiques.

La mention Conservation-restauration s'attache ainsi en particulier, mais sans exclusive, aux œuvres d'art contemporaines ainsi qu'aux objets ethnographiques. Elle vise à faire état des problèmes que posent les biens culturels afin d'envisager des solutions de traitement ajustées aux contraintes, à la fois patrimoniales ou muséales, et déontologique propres à la conservation-restauration. L'étude de la vie immatérielle des objets, de leurs usages et de leurs fonctions, occupent une place importante dans le travail de recherche demandé aux étudiants, enrichissant ainsi l'approche matérielle. L'enjeu est de développer les capacités réflexives, méthodologiques et critiques de l'étudiant.

De septembre 2018 à septembre 2021, l'ESAA a été dirigée par Alfredo Vega-Cardenas, dont le mandat n'a pas été renouvelé par le conseil d'administration. Morgan Labar a été nommé directeur de l'ESAA à compter de septembre 2021.

Scolarité

Concours d'entrée (hors commission d'équivalence)

Le concours d'entrée est commun pour les étudiant.es qui se projettent dans une formation en conservation-restauration ou en création. Le passage en année 2 n'est pas systématique et dépend des résultats de l'année et du bilan. Le choix de la mention en 2nde année dépend des résultats de bilan.

Entrée en 1ère année

Le concours d'entrée s'est déroulé les **3-4-5 mai 2022. Il a eu lieu de façon dématérialisée compte tenu du contexte pandémique national.**

Vous trouverez ci-dessous les modalités de concours pour la session d'avril 2022 :

Épreuve du concours d'entrée de l'ESAA – avril 2022/2023
Vous choisirez de traiter la variante 1 OU la variante 2. La variante choisie devra être traitée dans son intégralité.

Le sujet : A partir d'une libre observation de votre environnement dans un périmètre choisi à partir de votre habitation, vous produirez, soit :

Variante 1 :
5 dessins différents réalisés en extérieur
5 dessins réalisés en intérieur,
1 cartographie de ce périmètre
1 texte (1 page maximum non manuscrite au format PDF) qui décrit la situation d'ensemble tel qu'esquissée dans votre carte et qui développe les choix présidant à vos réalisations/sujets.
L'ensemble est organisé sous la forme d'un même dossier numérique cohérent dont vous choisirez le format (par exemple : carnet, diaporama, fanzine, etc ...).

Variante 2 :
5 dessins, croquis en extérieur et/ou intérieur (organisés dans un même fichier au format PDF)
1 vidéo (1mn / lisible sur VLC)
1 bande-son (1 minute / fichier son Mp3)
Une cartographie de ce périmètre
1 texte (1 page maximum non manuscrite au format PDF) qui décrit la situation d'ensemble tel qu'esquissée dans votre carte et qui développe les choix présidant à vos réalisations/sujets.
Date limite d'envoi du sujet traité par le candidat : 21 avril 2022.

Effectifs du concours d'entrée de l'ESAA :

Sexe	Candidats au concours d'entrée session#1 Mai 2022	Candidats au concours d'entrée Session#2 Septembre 2022	TOTAL
Femme	103	13	116
Homme	14	4	18
Total	117	17	134
% venant de la Région PACA	29%	53%	32%

Commission d'équivalence

Les candidats qui souhaitent intégrer l'ESAA en 1er cycle (année 2, 3) doivent justifier de 120 ECTS acquis dans une autre école supérieure d'art publique française habilitée par le Ministère de la Culture ou dans un établissement étranger, dans un établissement reconnu en application de l'article L.3612 du Code de l'éducation, ou encore dans un établissement privé d'enseignement supérieur.

Entrée en 2e cycle

Les candidats qui souhaitent intégrer l'ESAA en 2e cycle (année 4) aux fins de préparer le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est ouverte aux personnes titulaires d'un Diplôme national d'art (DNA) ou d'une licence ou d'un autre diplôme donnant grade de licence dans une formation artistique et culturelle ou comportant une formation artistique ou culturelle jugée suffisante. Dans ce dernier cas, les candidats devront pouvoir justifier d'une pratique personnelle de création.

Nombre de candidats pour la commission d'équivalence :

Sexe	Candidats Session Mai 2022	Candidats Session Septembre 2022	TOTAL
Femme	33	7	40
Homme	0	6	6
Total	33	13	46

Effectifs étudiant.es 2021- 2022

La première année L1 (semestres 1 et 2) est une année d'initiation aux fondamentaux de l'œuvre (concepts, matériaux, outils, modes d'existence), commune à tous les étudiants. C'est le moment ou l'étudiant intègre une culture de travail en approchant plusieurs champs de connaissances et de technicités, ou il constitue un bagage avec les dimensions d'ouverture et d'apprentissage qui lui sont offertes. L'ensemble des cours est commun à tous les étudiants qui sont ainsi amenés à se familiariser à la pratique et l'étude de l'art, à confirmer leurs acquis techniques, mais aussi à découvrir et mesurer la diversité et complémentarité des pratiques en conservation-restauration.
En fin d'année, chaque étudiant choisit une mention pour la poursuite de son parcours : Création ou Conservation-restauration. Ce choix est bien sûr soumis aux résultats et au bilan de l'étudiant.

Mention Création

La mention Création implique une capacité à documenter et argumenter son travail artistique en liaison avec l'histoire et les contextes actuels de la création. La pédagogie soutenue à l'école repose sur l'expérience et les dialogues transdisciplinaires et interdisciplinaires.

L'enseignement à l'École supérieure d'art d'Avignon se caractérise par l'accent mis sur la culture d'atelier, à travers l'acquisition de savoirs par l'expérience des médiums et techniques : dessin, volume, vidéo, image, photo, performance matières et substances, approches de la conservation restauration et des technologies actuelles (image numériques, programmation, web, etc.) qui permet aux étudiants d'aborder une pensée de l'art par la pratique de l'art.

Effectifs de la mention création pour le cycle 2021-2022 :

Année	1er année commune	2e année	3e année	4e année	5e année	Total
Effectifs	37	13	14	10	7	81

Mention Conservation-restauration

Les œuvres contemporaines qu'elle soient installées, performées ou interactives ont pris une place grandissante dans les musées, dans les collections publiques et privées. On a vu apparaître de plus en plus d'œuvres polymorphes dont les technologie hybrides et les formes intermédiaires suscitent des questionnements et réflexions au sujet de leur réitération. Parallèlement, une part croissante d'archives conservées par les institutions patrimoniales ont des supports sonores et visuels. Avec la multiplication des médias de masse (cinéma, télévision, radio, internet, musique, dispositifs sonores et multimédia) les usages et la préservation de ces archives, sont devenus des enjeux actuels.

Depuis plus de dix ans la formation de l'ESAA est la seule en France à ne plus viser une spécialisation par médium, matériau, et/ou genre artistique, afin de privilégier l'enseignement d'une ingénierie de la conservation- restauration de biens culturels. Cette activité, relevant des démarches et méthodes des sciences sociales, est appelée à considérer les biens culturels outre leur consistance physiques et leur statut d'accessoire comme de véritables « protagonistes » dans une complexité sociale située.

L'ingénierie de la conservation- restauration de biens culturels regroupe l'ensemble des actions qui conduisent de l'examen, l'analyse et la conception, à la réalisation, son contrôle et à la (re)mise en fonctionnement patrimonial d'un bien culturel.

Elle consiste en une enquête rigoureuse à la fois matérielle et socio historique (ou ethnographique), subordonnée à une réflexion critique susceptible de corréler ces deux dimensions d'un artefact culturel.

Effectifs de la mention CR pour le cycle 2021-2022 :

Année	1er année	2e année	3e année	4e année	5e année	Total
Effectifs	37	15	12	4	8	76

Total général d'étudiants inscrits du cycle scolaire 2021-2022

Mention	Candidats
Première année	37
Conservation-restauration	39
Création	44
Total	120

La mise en place d'un conseil de la vie étudiante (CVE) en 2021

Le conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (CNESERAC) réuni en section permanente le 2 juillet 2021 a rendu un avis favorable à la demande d'accréditation de l'Ecole supérieure d'art d'Avignon. Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) réuni le 7 juillet dernier a pris acte de cette proposition. Par courrier du 8 juillet 2021, la sous-direction des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche du ministère de la Culture a confirmé l'accréditation de l'ESAA pour la période 2022-2024 pour la délivrance de diplômes conférant grade licence et master. La sous-direction a par ailleurs indiqué par courrier du 8 juillet 2021 une préconisation concernant la vie étudiante à savoir créer un conseil de la formation et de la vie étudiante.

Dans ce contexte, un CVE a été créé à l'ESAA dès la fin de l'année 2021. Le conseil de la vie étudiante (CVE) est consulté sur toutes questions portant sur la formation initiale et continue, sur les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives, ainsi que sur les questions relatives aux conditions de vie et de travail des étudiant.es.

LISTE CVE 2022 :

Des délégués nommés par les étudiant.es de l'ESAA soit un représentant pour les L1, deux représentants (CR et Création) pour les L2 ; deux représentants (CR et Création) pour les L3 ; deux représentants (CR et Création) pour les M1 ; deux représentants (CR et Création) pour les M2 soit au total 10 étudiants nommé.es chaque année ;

	Création	Conservation Restauration
L1	josephine lecoursonnois et nicolas maindiaux	
L2	Mathilda Etourneau	Charlotte Godée
L3	Daphné Orciere	Juliette Duvert
M1	Non désigné	Coline Passis
M2	Non désigné	Manon Raynaud

Des coordinateurs/trices d'année – enseignant.es de l'ESAA soit 5 enseignant.es nommés chaque année

	Création	Conservation Restauration
L1	Bernard Muller	
L2	Nicolas Gruppo	Cécile Cavagna
L3	Alain Léonési	Hervé Giocanti
M1	Mylène Malberti	Salma Ghezal
M2	Mylène Malberti	Salma Ghezal

Du chef d'établissement – président du CVE. Le Président peut inviter toute personne susceptible d'éclairer les travaux du conseil :Morgan Labar
Des représentants du BDE
De la responsable pédagogique :Cécile Cavagna
De l'administrateur de l'ESAA : Raphaëlle Mancini
De l'assistante du pôle accueil et enseignement : Laetitia Herbette

Conseil de la vie étudiante du 29 mars 2022 :

Ordre du jour du CVE du 29 mars 2022
Compte-rendu du CVE du 29 mars 2022

DNA / Diplôme National d'Art

Diplôme conférant grade de licence

Les épreuves du **diplôme national d'art (DNA)** d'une durée de 30 minutes, consistent en un entretien avec le jury comprenant, pour les étudiants de la mention Création, une présentation par l'étudiant d'une large sélection de travaux plastiques réalisés pendant le premier cycle. Pour les étudiants de la mention Conservation-Restauration, d'une présentation d'un objet patrimonial intégrant une problématique de conservation et/ou de restauration et d'une soutenance autour de l'objet présenté.

Le DNA conférant le grade de Licence, une épreuve supplémentaire a été ajoutée depuis 2017. Pour une harmonisation avec la licence universitaire et afin de valider la capacité à intégrer une démarche de recherche et d'écriture (rédaction d'un mémoire en Master), un nouveau critère d'évaluation a été ajouté qui consiste en la production par l'étudiant d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés au cours de la troisième année.

À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du diplôme national d'art et attribue les crédits correspondants : 15 ECTS.

Les épreuves ont eu lieu du 14 au 17 juin 2022.
Le jury était ainsi constitué :

Statut	Nom	Prénom	informations
Membre Création	TIXADOR	Laurent	Laurent Tixador
Membre CR	RENAUDIE	ZOE	Zoë Renaudie - Arles, Provence-Alpes-Côte d'Azur, France | Profil professionnel | LinkedIn
Enseignant	Giocanti	Hervé	Hervé Giocanti – Ecole Supérieure d'Art Avignon (esaavignon.eu)
Enseignant	Léonési	Alain	Alain Léonési – Ecole Supérieure d'Art Avignon (esaavignon.eu)

Lauréats aux Diplômes 2021-2022
Diplôme National D'art (DNA)

Mention Conservation-restauration
Aurélie Arzoine-Lafages
Mégane Ayebe
Daphné Bérard
Joséphine Hasselin
Ambre Masson
Marylin Morvilliers
Daphné Orciere
Rémy Pianetti
Louise Plasteurie
Alexandre Roussel

Mention Création
Charlotte Congard
Marie Devouge
Juliette Duvert
Sébastien Marion
Kavitha Mourougassamy
Mya Nguyen
Grégoire Perez
Paul Prévostat
Ilana Sellier
Zoé Vauthier

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)

Mention Conservation-Restauration

Soutenances DNSEP-CR le 14, 15 et 16 septembre 2022

La recherche en M2-CR à l'ESAA engage l'étudiant.e à sélectionner un bien culturel patrimonialisé, présentant un état de conservation et/ou un aspect tels que celui-ci suscite à la fois :
- Le recours à des procédés de la conservation-restauration ;
- Des questionnements et problèmes à l'origine de la formulation d'une problématique appelant à un travail de recherche.

On privilégiera à l'ESAA le choix d'un objet ethnographique ou d'une œuvre d'art contemporain.

Le travail de recherche aboutit à la rédaction d'un mémoire qui mobilise l'ensemble des acquis assimilés durant les années précédant le diplôme, dont l'obtention repose sur la qualité d'une double soutenance. La première est celle du mémoire, qui permet de révéler les capacités réflexives, méthodologiques, analytiques et critiques de l'étudiant.e. La seconde, est celle du projet qui permet de mettre en évidence ses compétences professionnelles. En effet, chaque prétendant.e au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique de la mention CR démontre son aptitude à intervenir, en tant que conservateur-restaurateur habilité par la Direction des musées de France et le Code du patrimoine, sur des collections patrimoniales publiques. L'articulation entre le travail de recherche et la proposition de traitement prévue, à l'endroit du bien culturel, est un point d'argumentation crucial. La validation de la proposition de traitement sur un plan technique est impérativement assurée par un conservateur-restaurateur enseignant.e à l'ESAA ou en relation étroite de partenariat avec elle. Un accord écrit doit être obtenu auprès de l'institution responsable de l'œuvre pour toute intervention ou prélèvement avant mise en exécution.

Soutenance mémoire : Durée : 20 minutes. Présentation de 10 minutes par l'étudiant.e suivies de 10 minutes d'échange avec le jury. Cette épreuve comprend un échange avec seulement 2 des membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique chargés de la soutenance du mémoire (membre du jury mémoire, Thierry Bonnot - accompagné de l'enseignante coordinatrice, Salma Ghezal). À l'issue de la soutenance du mémoire, les membres du jury chargés de la soutenance du mémoire établissent un rapport écrit, qui sera communiqué aux autres membres du jury.

Soutenance Objet d'étude: Durée 40 min. Présentation de 20 minutes par l'étudiant.e suivies de 20 minutes d'échange avec le jury. Cette soutenance comprend un échange avec les 5 membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique.

À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et à la soutenance de l'objet.

Composition du jury

Statut	**Prénom Nom**
Président soutenance objet	Roland May (CICRP)
Enseignante coordinatrice	Salma Ghezal (ESAA)
Président jury mémoire	Thierry Bonnot (EHESS)
Membre	Camille Alembik (Conservatrice Restauratrice matériaux organique)
Membre	Odile Guichard (Fondation Louis Vouland)

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP)

Mention Création

Le DNSEP comprend deux épreuves :

- **La soutenance d'un mémoire :**

Cette épreuve comprend un échange avec seulement 2 des membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique chargés de la soutenance du mémoire (membre du jury mémoire accompagné de l'enseignant coordinateur). À l'issue de la soutenance du mémoire, les membres du jury chargés de la soutenance du mémoire établissent un rapport écrit, qui sera communiqué aux autres membres du jury.

La soutenance des mémoires des étudiants de Master 2 Création s'est tenue le jeudi 7 et le vendredi 8 avril 2021.

- **La soutenance d'un travail plastique :**

L'épreuve plastique comprend un échange avec les 5 membres du jury du diplôme national supérieur d'expression plastique.
À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et au travail plastique.

Les épreuves ont eu lieu le 7 et le 8 juin à la Collection Lambert.

Le jury est ainsi composé en 2022:

Statut	Nom	Prénom	informations
Présidente	COZETTE	Marie	COZETTE Marie - Archives de la critique d'Art (archivesdelacritiquedart.org)
Enseignante ESAA	MALBERTI	Mylène	Mylène Malberti – Ecole Supérieure d'Art Avignon (esaavignon.eu)
Membre jury mémoire	GUILLÓ	Anna	Anna Guilló - LESA (univ-amu.fr)
Membre	KLONOWSKI	Carin	Carin Klonowski (carineklonowski.net)
Membre	TEOTSKI	Elvia	Elvia Teotski | Réseau Documents d'Artistes (reseau-dda.org)

Lauréats aux Diplômes 2021-2022
DNSEP / Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique

Mention Création
Niky Abadie
Alycia canel
Sarah Galleron
Jhu-Suyan Lin
Oussama Mahdhi
Léon Martinez

Mention Conservation Restauration

Shubhankar Prakash Bharti
Alice Davaine
Jeremy Davila
Claire Phelipot
Manon Raynaud
Savanah Tardy-Laurent
Carla Theil

Nombre de diplômés du DNA à l'ESAA

DNA / Mention	Hommes	Femmes	Total
Création	2	8	10
Conservation -restauration	4	6	10
Total	6	14	20

DNSEP / Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
Diplômes mention Conservation-création ou création (diplômes inscrits au niveau 1 du Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP) conférant grade de Master 2

Nombre de diplômés du DNSEP à l'ESAA

DNSEP / Mention	Hommes	Femmes	Total
Création	2	4	6
Conservation -restauration	2	5	7
Total	4	9	13

Taux de la réussite aux diplômes du cycle scolaire 2020-2021

Année	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021 2022
Mention Conservation-restauration				
L3	7 sur 7 soit un taux de 100%	11 sur 11 soit un taux de 100%	13 sur 15 soit un taux de 87%	10 sur 10 soit un taux de 100%
M2	2 sur 2 soit un taux de 100%	5 sur 6 soit un taux de 83%	8 sur 8 soit un taux de 100%	7 sur 8 soit un taux de 86%
Mention Création				
L3	2 sur 3 soit un taux de 67%	13 sur 13 soit un taux de 83%	9 sur 9 soit un taux de 100%	10 sur 10 soit un taux de 100%
M2	2 sur 2 soit un taux de 100%	10 sur 10 soit un taux de 100%	6 sur 6 soit un taux de 100%	6 sur 7 soit un taux de 85%

* L'année 2018-2019 est faible volumétrie de candidats au diplôme car l'ESAA n'a pas fait de concours d'entrée en 2016.

Professionnalisation

Les stages au cœur de la formation

Les stages permettent de confronter la recherche et l'expérience personnelle des étudiants au monde professionnel dans le cadre de la scolarité au sein de l'École supérieure d'art d'Avignon. Ils font partie des outils mis en place afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, ils peuvent se dérouler dans un cadre institutionnel (musée, centre d'art, etc.) ou au sein d'entreprises, ateliers de conservation- restauration, ateliers d'artistes, etc.
Les stages font l'objet d'une convention et d'un rapport d'évaluation. Ils peuvent s'effectuer en France ou à l'international. En 2020, un travail de refonte des conventions de stage en français et en anglais a été fait. L'ensemble de ces documents sont aujourd'hui accessibles à tous sur le site internet de l'ESAA : http://esaavignon.eu/stages-etudiants/

Pour qui ?

- Les étudiants de 2e et 4e année durant le cycle scolaire.
- L'ensemble des étudiants durant les vacances scolaires.

Comment ?

- L'étudiant prend contact avec l'organisme d'accueil en France ou à l'étranger,
- Après confirmation présente sur le site internet de cet organisme, l'étudiant remplit la fiche de demande de stage et la transmet au professeur référent et au pôle administratif pour signature de Raphaëlle Mancini, administrateur de l'ESAA,
- La convention de stage est envoyée par l'administration de l'ESAA à l'organisme d'accueil,
- Les étudiants stagiaires ont un référent (maître de stage) qui assure l'évaluation au sein de la structure d'accueil. Un rapport de stage est obligatoirement produit par l'étudiant en un exemplaire transmis à Madame Cécile Cavagna, responsable pédagogique.

Diffusion d'annonces

Diffusion régulière d'annonces, offres d'emploi, appels à projets et à résidences, toutes ces informations utiles sont transmises aux étudiants de l'ESAA. Dans le cadre des aides à l'insertion professionnelle, l'ESAA finance l'adhésion des élèves diplômés de DNSEP - mention Création au portail des arts visuels Avignon (http://avignonateliersartistes.org/). Ce portail permet de créer un véritable carrefour des arts visuels, de centraliser l'information artistique, de communiquer sur l'activité artistique, de développer la promotion des arts et des artistes, de démocratiser la création artistique, et de tisser des liens entre amateurs et professionnels.

Rouvrir le monde-Eté culturel 2022

Lancé en 2020, l'été culturel est une opération nationale du ministère de la Culture visant à soutenir des propositions artistiques et culturelles ayant lieu en juillet et août à la faveur de la sortie du confinement. Cette opération est essentiellement portée par les services déconcentrés du ministère de la Culture qui soutiennent des projets initiés sur leur territoire par des associations, des établissements publics et des collectivités territoriales.

La Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur décline *l'été culturel 2022* en résidences d'artistes *Rouvrir le Monde* afin de relier *Culture* et *Loisirs* pour tous les enfants, jeunes et adultes pendant l'été, et de proposer aux habitants des démarches participatives artistiques et culturelles menées par des artistes sur leur territoire :
1. Résidences en structure d'accueil #RLM - Amplifier les initiatives « Création & Transmission » auprès d'enfants, jeunes et adultes, avec des résidences de 2 semaines dans des structures d'accueil.
2. Résidences en territoire #RLM - Encourager des actions artistiques et culturelles participatives sur les territoires en direction de tous les habitants avec des résidences de création et de transmission de 4 à 8 semaines.

La DRAC PACA propose aux structures de loisirs et de vacances accueillant des mineurs, ainsi qu'aux établissements accueillant des adultes pendant les mois d'été de recevoir un artiste ou un ensemble artistique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pendant deux semaines de résidence pour un partage d'expérience de leur création artistique. L'artiste ou l'ensemble artistique accueilli pendant deux semaines consécutives en Résidence en structure d'accueil partage son temps à 50/50 entre son travail de recherche et de création personnelle et un projet de transmission de son geste artistique auprès des enfants, jeunes et adultes. Ce projet est élaboré conjointement avec les animateurs, éducateurs et équipe encadrante de la structure d'accueil.
Les artistes ou ensembles artistiques perçoivent une rémunération de 2 000€ correspondant à deux semaines de résidence, prise en charge par la DRAC.

7 étudiants, tous anciens diplômés de l'ESAA sont accueillis en 2022 à l'*Espace pluriel*, à l'*Espace Social Culturel Croix-des-Oiseaux* et au *Centre de Loisirs de la Barthelasse* pour proposer des ateliers et projets artistiques en bénéficiant d'une résidence d'artistes exceptionnelle durant l'Été culturel 2022.

Centre social la croix des oiseaux

- Bastien Faudon
- Carole Al Bitar

Crédit photo Bastien Faudon

Centre de loisirs la Barthelasse

- Léola Bourcier
- Sarah Lainseur

Crédits photos Léola Bourcier - Sarah Lainseur

Centre social l'Espace pluriel

- Oussama Mahdhi
- Pauline Tralongo
- Stéphanie Brossard

Crédit photo Oussama Mahdhi, Pauline Tralongo et Stephanie Brossard

La diffusion par l'administration des appels à projets et à candidatures.

L'ESAA diffuse systématiquement les appels à projets diversifiés et à résidence. En lien avec les services de la Région Sud, elle diffuse aussi les informations transmises par la Région pour faire connaitre l'ensemble des résidences du territoires : https://destination-residences.com/

Mise en place d'un parcours pro dans le cadre de la formation d'enseignement supérieur

L'ESAA a créé un ensemble de ressources très complet sur le sujet : " Après l'école...la professionnalisation" sur le portail de la bibliothèque.

http://poledocumentsesaa.com/apres-lecole-la-professionnalisation

Retrouvez ici => **un ensemble de ressources pour lancer sa carrière d'artiste :**

- Constitution d'un dossier d'artiste. Comment transcrire son parcours artistique dans ce dossier ? Comment le réaliser ? Qui sont les destinataires ? Quel format doit-il prendre ? Etc.
- Chartes
- Droit du travail, Fédérations & Syndicats. Droit d'auteur et droits de l'auteur. Régime social, sécurité sociale, et régime fiscal des artistes. Les contrats & Prestations d'honoraires, Marchés publics de CR. Les organisations professionnelles.
- Ressources et aides aux artistes. Aides à la création & recherche de financement.
- Sites de recherche d'emploi dans le domaine culturel.
- Appels à projets & résidences
- Outils

L'ESAA a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt CulturePro 2022.

Créé en 2015 à la suite des Assises de la jeune création, CulturePro a pour objectif d'accompagner les étudiants et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture dans leur insertion professionnelle. Il s'adresse aux 99 écoles de l'enseignement supérieur Culture dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, des arts plastiques, du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel, et vise la mise en place d'outils de professionnalisation et de dispositifs d'accompagnement à la création d'activités (formations, projets artistiques et culturels, fablab, incubateurs, séminaires professionnels etc.).

L'ESAA propose pour 2022 la mise en place d'un parcours professionnalisant : http://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2022/06/PARCOURS-PRO-ESAA-2022-2023-Version-d%C3%A9finitive.pdf

Pour la réalisation de ce projet, l'ESAA est soutenue à hauteur de 35 000€ par la DRAC.

Création du réseau d'alumni

L'ESAA a créé un réseau d'anciens étudiants pour les deux mentions. Ce réseau permet aux élèves d'une part de garder contact avec ses camarades de cours et d'autre part de multiplier les opportunités professionnelles notamment en étant informés des appels à candidatures et des appels à projet transmis à l'ESAA.

En 2022, elle a restructuré son offre d'ateliers d'éducation artistique en recrutant parmi les anciens étudiants de l'ESAA le chargé des ateliers EAC.

Recherche

Il importe de reconstruire une recherche exigeante à l'ESAA sur de nouveau terrain. La direction a proposé le projet NeuroA, (écoles d'art et neurodiversité, validé par le CSP, co-conçu avec l'ESAAIX, la Villa Arson et la HEAD de Genève. Ce projet s'inscrit dans le projet d'établissement visant à mettre les questions de restauration de liens et d'habitabilité du monde (rôle de l'art dans la restauration du lien social, dans la restauration des écosystèmes, dans l'invention de nouvelles relations aux humains et autres qu'humains).

Description du projet scientifique et artistique :

« Ma personnalité [autiste] est intacte. Mon identité n'a pas subi de dommage, ma vie a de la valeur et du sens, et je n'ai aucun désir d'être soigné de moi-même. » Jim Sinclair[1]

Depuis plusieurs décennies, un activisme pour la neurodiversité se déploie dans les mondes universitaires, culturels et citoyens, qui cherche à nous rappeler à ce double fait que toute pratique artistique met en jeu : 1° il y a des multitudes de manières de percevoir, d'interagir et d'être dans le monde ; 2° tout un ensemble de pressions sont exercées pour nous faire croire qu'il y en a une meilleure que d'autres. La neurotypicalité est le nom que des penseureuses et écrivain·es autistes ont donné aux attentes que la société productiviste néolibérale fait peser sur chacun·e : de chacun·e d'entre nous, il est attendu que nous soyons capables de nous concentrer sur plusieurs tâches à la fois, que nous ne ressentions de fatigue qu'en fin journée, que nous soyons capables de laisser nos affects à la maison et de les séparer de notre travail, que nous restions immobiles des heures durant, que nous soyons à l'aise à l'idée de nous regarder dans les yeux ou de parler en public, que nous sachions toujours donner la priorité aux êtres humains dans nos environnements de travail, etc., etc.

[1]Sinclair, Jim, « Bridging the gaps: An inside-out view of autism. » In: E. Shopler& G. B. Mesibov (Eds.), *High-functioningindividualswithautism* (pp. 294–302). Boston, MA: Springer, 1992.

[2]cf. notamment Willey, Liane Holliday. *Pretending To Be Normal: Living With Asperger Syndrome*, Jessica Kingsley Publishers; 1999 ; Lawson, Wendy. *Concepts of normality: The Autistic and Typical Spectrum*. Jessica Kingsley Publishers, 2008 ; Walker, Nick. *NeuroqueerHeresies. Notes on the NeurodiversityParadigm, AutisticEmpowerment, and PostnormalPossibilities*, AutonomousPress, 2021.

Vivre dans un monde de textures

Tous ces traits se donnent pour des évidences du bon comportement, mais que se passe-t-il lorsque nous suspendons nos évidences ? Nous entrons dans ce que la philosophe canadienne Erin Manning appelle « un monde de textures[2] » : un monde qui ne décide pas par avance à quoi donner la priorité. Pour l'émergence d'un tel monde, il faut un contexte, de la patience, de l'écoute mutuelle, un certain soin pris à la divergence des perceptions et des affects à l'intérieur des collectifs que nous composons.

C'est à ce soin et à l'établissement d'une culture attentive aux manières neurodiverses d'habiter le monde que ce projet se propose de se dédier, dans le contexte spécifique des écoles d'art et de la

pédagogie en art qui voit un nombre croissant d'étudiant·es et d'enseignant·es se reconnaître dans le mouvement pour la neurodiversité, ou utiliser certains des lexiques qui en ont émergé pour décrire leurs travaux ou leurs expériences. Neuroatypicalité, *stimming*, tocs, troubles de l'attention, spectre neurodivers ou autistique, validisme sont devenus des concepts employés par certain·es pour décrire leur expérience : comment ces termes nous parlent-ils des pratiques d'art, des milieux dans lesquels nous nous y éduquons et des mondes dans lesquels nous, producteurices culturelles, sommes amenées à évoluer ? Telle est l'une des questions que le projet NeuroA entend poser.

Soigner, tolérer, inclure… quoi d'autre ?

En situant l'enquête dans la pédagogie en arts, l'intention de ce projet est de proposer des réflexions et des pratiques alternatives ou parallèles à celles offertes par les voies des politiques de santé publique, qui sont celles de la thérapie, de la tolérance et de l'inclusion : si ces voies revêtent une certaine importance pour l'avancée des droits civiques et de la vivabilité des vies neurodiverses, elles ne doivent pas faire oublier que la neurodiversité n'est pas une étrangeté qu'il faudrait se contenter d'apprendre à inclure. Elle constitue une remise en cause du paradigme productiviste et capacitiste, modèle de société fondée sur l'extraction des forces subjectives de chacun·e. En cela, elle offre d'autres modèles, d'autres possibilités de relations aux humains et autres-qu'humains.

Suivre les chemins de traverse neurodivers, ce peut être apprendre à désobéir à l'efficacité logistique de la Métrique et de son monde pré-ordonné[3]. Plutôt que de chercher à remédier et à "soigner les autistes d'eux-mêmes" comme dit Jim Sinclair, qu'arriverait-il si l'on se mettait à l'écoute des modes singuliers d'existence et de perception qui sont pointées par la neurodiversité ? Qu'arriverait-il si nous faisions la place pour la neurodiversité en chacune d'entre nous ? Qu'arriverait-il si nous nous donnions une chance de renverser les logiques de l'accessibilité et de l'accueil de la différence ? Il s'agirait alors de ne pas se contenter d'aménager nos architectures avec des toilettes accessibles aux fauteuils, des ascenseurs et des dalles podotactiles (cela il faut le faire), mais aussi de *se donner les moyens de partager des mondes et de changer nos habitudes motrices et perceptives.*

[3]Manning, Erin, Massumi, Brian et al. « Vivre dans un monde de textures. Reconnaître la neurodiversité », *Chimères*, vol. 3, 2012 ; cf. également Manning, Erin, *Le geste mineur*, Dijon, Les Presses du Réel, 2018.

[4]M Remi Yergeau, V Jo Hsu, Christina Cedillo& Sophia Meier, "Faites entrer les fractales ! ou le MultifesteFractal: une Trans(Crip)tion", *Trou noir*, #21, février 2022 ; et sur la Métrique, *cf*. Sabrina Calvo, *Melmoth Furieux*, Paris, La Volte, 2021.

Partenariats

La ville d'Avignon, et plus largement le département du Vaucluse et la région PACA, situent l'école dans un contexte culturel particulièrement riche. La ville d'Avignon attire internationalement et développe une importante activité touristique, en raison du Festival d'Avignon et de la richesse de son patrimoine, dont une grande partie est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO – ce qui ne doit cependant pas faire oublier le caractère populaire de la ville.

Dans un contexte aussi riche (5 musées municipaux gratuits aux collections remarquables, 3 musées privés dont la Collection Lambert labellisée « centre d'art » en 2022), la place du partenariat joue donc un rôle prépondérant dans le fonctionnement de l'école.

Avignon Université

L'ESAA dispose d'une convention de collaboration avec Avignon Université. Cette convention a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre l'Avignon Université et l'ESAA dans le domaine suivant : «*Chimie de la conservation-restauration et de la création artistique* ».

Musées avignonnais

L'ESAA dispose de conventions de partenariats avec les musées municipaux (Musée Calvet, Musée Requien, Musée Lapidaire, Musée du Petit Palais, Palais du Roure), autour de projets d'expositions et de valorisation d'actions dans le domaine de l'art contemporain et de la conservation-restauration. L'établissement participe également, dans le cadre de conventions de partenariats aux évènements de l'association Maison Jean Vilar et de l'Ardénome/Grenier à sel.

Partenariat avec la Collection Lambert :
La Collection Lambert en Avignon est un musée d'art contemporain unique, né à l'initiative d'un marchand d'art et collectionneur, Yvon Lambert, qui a fait don à l'État d'un ensemble exceptionnel d'œuvres majeures de la seconde moitié du XXe siècle et du début du XXIe siècle. Abritée au sein de deux magnifiques hôtels particuliers du XVIIIe siècle au cœur d'Avignon, la Collection Lambert y présente des expositions ambitieuses et un programme culturel et éducatif varié, avec le soutien de l'État, de la Ville d'Avignon, de la Région, du Département et de mécènes privés.
L'histoire de l'ESAA et de la Collection Lambert marque à jamais leurs rôles communs au service des artistes contemporains et l'importance de l'art contemporain dans le Vaucluse. Depuis 2021 , cette collaboration réaffirmée sous la forme d'une convention de partenariat confirme la continuité de collaborations entre les deux institutions autour d'un dessein commun qui s'inscrirait d'une part dans le projet d'école de l'ESAA mais aussi dans l'offre artistique et culturelle de la Collection Lambert.
Actions cadres liées aux ambitions partagées de l'ESAA et de la Collection Lambert :
-la valorisation des artistes du monde de l'art contemporain et le devoir de mémoire sur leurs œuvres;
-la formation des arts du monde de l'art contemporain ;
-la préservation et conservation-restauration des biens culturels ;
-le recrutement d'artistes ;
-la publication dans le cadre de la recherche ;
-la réalisation de conférences et de colloques ;
-le partenariat croisé entre la Collection Lambert, le Festival d'Avignon et l'ESAA.

En 2021, l'ESAA a conventionné avec la Galerie ARTS up, association avignonnaise pour la promotion des arts visuels, disposant d'un local en centre-ville. Y ont notamment eu lieu des workshops en 2021.

Festival d'Avignon In

L'ESAA a renoué des liens historiques avec le Festival d'Avignon notamment en participant aux ateliers de la pensée mais aussi en travaillant toute l'année aux côtés du Festival In sur des ateliers d'éducation artistique et culturelle (https://festival-avignon.com/fr/edition-2021/programmation/par-categorie?cat=1005 et https://festival-avignon.com/fr/rechercher?q=sylvette%20ardoino&type=all)

En 2022, l'ESAA confirme son intérêt à agir aux côtés du Festival en apportant son expertise à la programmation du In par des ateliers innovants :

Dans le cadre des ateliers de la pensée du Festival d'Avignon 2022, l'ESAA organise un cycle d'expérimentations et de conférences « Re/présenter. Formes contemporaines du reenactement » qui se déroule du 18 au 21 juillet 2022 entre 11 heures et 17 heures à l'église des Célestins à Avignon. Cette programmation réunit des propositions en recherche-création de l'ESAA et du Laboratoire SACRe, en partenariat avec le Festival d'Avignon et la Ville d'Avignon.

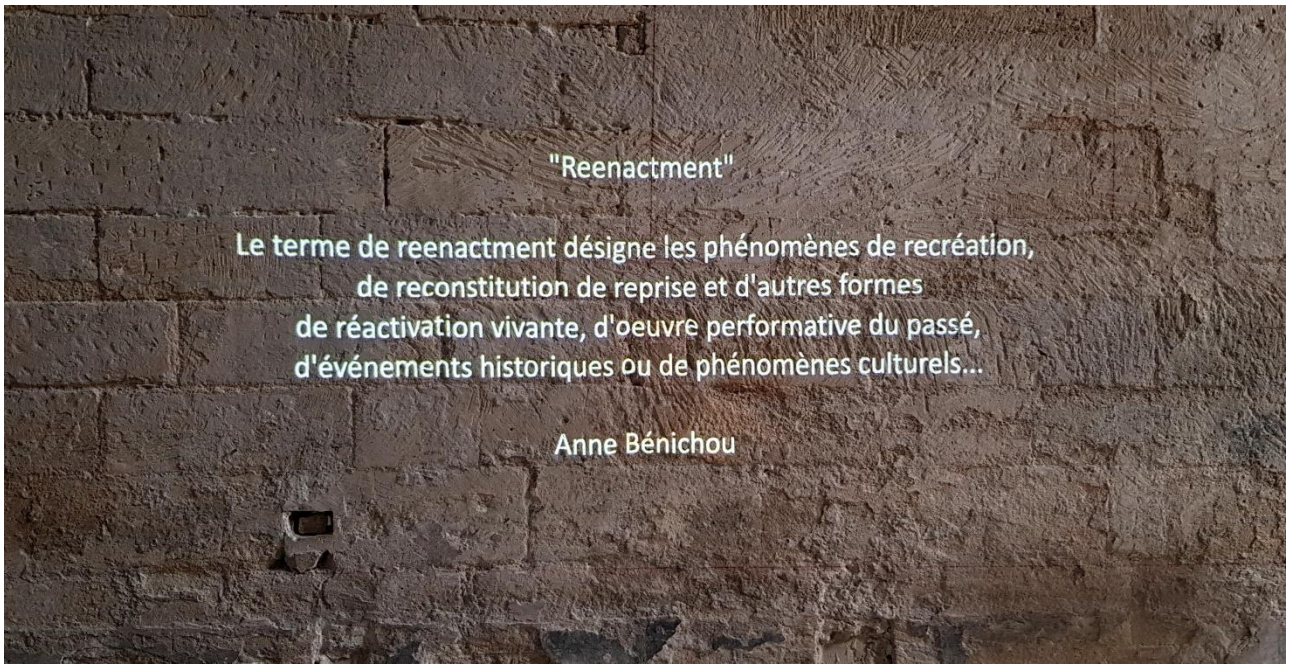

Crédit photo Pascal Genty

Lors de la journée de conférences du 19 juillet 2022, l'ESAA a eu notamment le plaisir de présenter à 14 heures 30 « Check-Point » Un reenactment géo-poétique, expérimentation vidéo-et audio-phonique exceptionnelle réalisée sous la direction de Bernard Müller, enseignant de l'ESAA et chercheur assisté de Luc Magrina, metteur en scène, en espace et en son. Cette expérimentation a été réalisée à partir d'archives et de témoignages, avec la participation d'étudiants de l'ESAA et de membres de la délégation du Parlement International des Écrivains (2002).

Lors de cette journée de conférences du 20 juillet 2022, l'ESAA a eu le plaisir de présenter « Incarner et rejouer la peinture » à 15 heures 30 sous la forme de Tableaux vivants des étudiantes et étudiants de l'École supérieure d'art d'Avignon autour du cycle de Thésée du Maître des Cassoni Campana (XVIe siècle) conservé au musée du Petit Palais à Avignon. Ce travail a été mené par Xiaoxin Gui artiste, Cyril Jarton, artiste et enseignant de l'ESAA.

Le Festival Off a aussi souhaité un partenariat avec l'ESAA en 2022 :
https://www.cnews.fr/culture/2022-05-20/le-festival-davignon-devoile-son-affiche-1220303

festival off avignon

Ecole Supérieure Art Avignon

exposition

l'affiche du festival off avignon

Cette année, AF&C a travaillé en partenariat avec l'ESAA – École Supérieure d'Art d'Avignon – pour imaginer l'affiche de la 56e édition du festival Off Avignon.

Un appel à candidatures a été diffusé à tou·te·s les étudiant·e·s de l'ESAA. L'exposition proposée ici présente le travail des **16 étudiant·e·s** qui ont répondu à l'appel à projets.

Ce projet offre ainsi un tremplin aux artistes en devenir de notre territoire afin d'accompagner leur professionnalisation et de créer des liens de coopération entre spectacle vivant et beaux-arts.

1. **Daphné Bérard, Joséphine Hasselin et Daphné Orclère** | *Projet lauréat*
2. **Mélanie Bousquet** | *Projet retenu dans la shortlist*
3. **Joffroy Brisson**
4. **Nina Casserat** | *Projet retenu dans la shortlist*
5. **Alice Davaine**
6. **Eva Dinc**
7. **Mohamed Sofiane Fakhrdine**
8. **Nora Laamari**
9. **Eva Macgloin**
10. **Oussama Mahdhi** | *Projet retenu dans la shortlist*
11. **Ambre Masson**
12. **Loane Mathey**
13. **Annaëlle Mbaye**
14. **Lucie Monty Brunel** | *Projet retenu dans la shortlist*
15. **Marilyn Morvilliers**
16. **Carla Telandro** | *Projet retenu dans la shortlist*

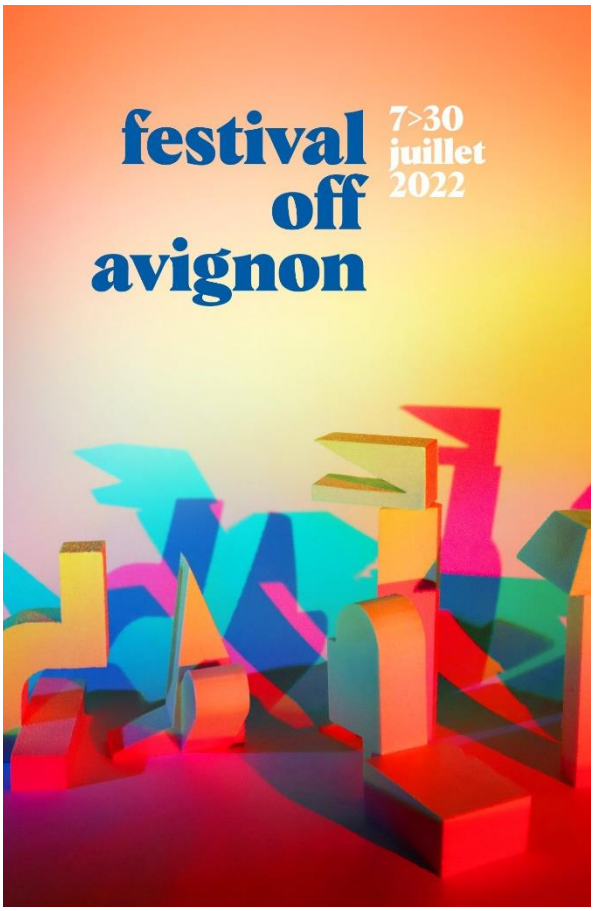

Réseau des bibliothèques des écoles d'art :

L'ESAA intègre le réseau des bibliothèques des écoles d'art de France.

L'association Bibliothèques d'écoles d'art en réseau, créée en 2011, regroupe en effet toutes les bibliothèques et centres de documentation des écoles d'art et de design françaises et de Monaco. Elle est soutenue par le ministère de la culture et l'ensemble des écoles d'art et de design ainsi que les personnels des bibliothèques du réseau (https://twitter.com/BearAssociation).

Partenariats à l'échelle de la région

Un partenariat historique lie l'ESAA au FRAC PACA.

Le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, conformément au cahier des missions et des charges relatif au label « Fonds Régional d'Art Contemporain figurant dans l'arrêté du 5 mai 2017, remplit les missions générales qui lui sont dévolues en matière d'acquisition d'œuvres représentatives de la création contemporaine sous toutes ses formes, de constitution d'un patrimoine contemporain public et de la diffusion de ces œuvres à des fins de sensibilisation et de formation des publics les plus larges possibles, sur le territoire régional, national et international.

Engagé dans une dynamique d'aménagement culturel du territoire, le FRAC contribue à la mise en œuvre d'expositions et d'événements artistiques, ayant pour objectif de sensibiliser tous les publics à l'art contemporain. Le FRAC poursuit également une mission de conseil et d'expertise auprès des collectivités et structures associatives pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur politique culturelle et de leur programmation en arts visuels.

Soucieux de renforcer les échanges artistiques entre leurs structures, l'ESAA et le FRAC décident en 2022 de les inscrire dans un cadre conventionnel pluriannuel afin d'en définir les modalités de mise en œuvre.

Le CICRP (Centre interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine) est également un partenaire de l'ESAA en ce qui concerne la conservation-restauration - les étudiants s'y sont régulièrement conduits pour des visites et des membres du CICRP interviennent dans le cadre de la formation.

L'ESAA est adhérant par ailleurs d'un certain nombre de structures notamment :

International

C'est à partir de 2019 qu'un travail de définition de stratégie internationale a de nouveau été enclenché notamment en candidatant à l'obtention de la charte erasmus + (perdue en 2018 et ré-obtenue en 2021) L'ESAA s'est appuyée sur ses partenariats historiques pour renouer les conventions bilatérales actuellement en cours depuis 2021 :

http://esaavignon.eu/erasmus/ (présentation des partenaires en annexe).

L'étudiant peut partir dans un établissement étranger avec lequel son établissement d'origine a signé un accord bilatéral.

Vous trouverez la liste des structures partenaires de l'ESAA :

Université nationale de Colombie :
Programmes académiques possibles :
https://programasacademicos.unal.edu.co/?pt=2
Entrée (unal.edu.co)

Escuela superior de arte dramatico de Seville :
L'ESAD de Séville est l'un des trois centres d'enseignement artistique supérieur en art dramatique existant en Andalousie. Son objectif principal est de préparer les jeunes qui veulent voir leur rêve se réaliser : travailler sur des planches de scène.

https://www.esadsevilla.org/relacionesinternacionales-html/

Escuela superior de conservacion de bienes culturales de Aragon :
Conservation et restauration des biens culturels.

https://escyra.catedu.es/erasmus/

Escuela superior de conservacion de bienes cuturales de Madrid :

L'ESCRBC est le centre supérieur de formation de conservateurs-restaurateurs de biens culturels en Espagne, avec une expérience de près de cinq décennies dans l'enseignement de la qualification officielle correspondante.

https://escrbc.com/es/quienes-somos/programas-europeos.html

Ecole supérieure des arts de Saint-Luc en Suisse :

Les formations possibles : https://www.saint-luc.be/#
(notamment en conservation-restauration)

https://www.saint-luc.be/incoming-students/

Facultade de Bela Artes de Lisboa :

La Faculté des Beaux-Arts de l'Université de Lisbonne est la plus ancienne école d'enseignement supérieur artistique du Portugal. Enracinée dans l'Académie des Beaux-Arts fondée en 1836, la Faculté des Beaux-Arts s'est transformée en une école d'enseignement artistique liée à l'art contemporain et au design, avec le souci permanent d'occuper une place active dans la culture de nos jours.
https://www.belasartes.ulisboa.pt/alunos/

Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO):

Les formations **:** https://www.he-arc.ch/toutes-les-formations
Formation en Conservation restauration notamment

Mobilité : https://www.he-arc.ch/mobilite

Stuttgart Art Academy of art and design :

Offres de cours :
https://www.abk-stuttgart.de/studium/studienangebote.html
Conservation-restauration aussi

Mobilité :
https://www.abk-stuttgart.de/internationales/international-office.html

Ecole d'art La Cambre :

Offre de cours : Dans le domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace, La Cambre est l'école supérieure des Arts organisée par la Fédération Wallonie Bruxelles dans la capitale de la Belgique et de l'Europe.

https://www.lacambre.be/fr/informations/echanges-internationaux-etudiants-entrants

Activités

Avignon, Terre de culture 2025

Faire d'Avignon une ville d'exception culturelle partagée par tous !

Un comité stratégique à la hauteur de la dynamique plurielle, culturelle et fraternelle du dispositif Avignon, Terre de Culture 2025 et de son ambition de faire d'Avignon une ville d'exception pour toutes et tous. Ce comité intègre notamment Morgan Labar, directeur de l'ESAA depuis septembre 2021. Il est ainsi composé :

- Laure ADLER
- Hortense ARCHAMBAULT
- Serge BARBUSCIA
- Christine ALLAIN-LAUNAY BLACHÈRE
- SUZANE alias Océane COLOM
- Greg GERMAIN
- Pascal KEISER
- Morgan LABAR
- Jacques MONTAIGNAC
- Françoise NYSSEN
- Pierre PROVOYEUR
- Tiago RODRIGUES

Expositions

Passe-murailles

Cécile Helle, Maire d'Avignon, a invité en 2022 l'école à investir des lieux emblématiques de la Ville pour mettre en lumière les travaux des étudiant·e·s de l'ESAA et l'engagement de ses enseignant·e·s et de ses partenaires.

L'offre pédagogique et l'activité de recherche à l'école s'inscrivent aujourd'hui dans une dynamique de renouveau. Nous réaffirmons que dans l'art et la culture s'élaborent des manières d'habiter le monde qui déjouent les déterminismes sociaux, interrogent les inégalités économiques et aident à penser la crise globale, migratoire et environnementale.

L'ancrage populaire de l'école, qui n'hésite pas à se faire « passe-muraille », est l'occasion de rappeler que l'art et la culture n'ont de sens que si l'horizon à atteindre est leur démocratisation.

Depuis octobre 2021, les artistes enseignant·e·s de l'ESAA ont accompagné les étudiant·e·s en vue d'organiser un évènement dans différents lieux de la Ville : Manutention, chapelle des Cordeliers, église des Célestins et chapelle Saint-Michel. Les enseignant·e·s ont aussi travaillé avec des partenaires culturels comme le cinéma Utopia, la galerie Arts UP, le Grenier à sel et l'IESAV de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth pour offrir des évènements aussi festifs qu'exigeants.

Du 28 février 2022 au 13 mars 2022, toute l'activité de l'ESAA s'est donnée à voir au travers d'expositions, de cours-conférences, de projections, de performances et de débats.

À l'occasion de *Passe-murailles*, l'ESAA se déplace, regagne le centre-ville, s'ouvre au plus large public et se montre dans toute sa richesse et sa diversité.

Plus de 4 000 personnes ont pu participer à « Passe-Murailles » proposé par l'ESAA.

Les partenariats avec La Maison Jean Vilar, Le Grenier à Sel, l'Utopia, et la galerie Arts up ont permis de montrer tout le savoir-faire des enseignants-artistes et des étudiant.es de l'Ecole d'art. Le public était au RV des performances et des projections de films. Cette exposition a fait l'objet d'une création d'une exposition virtuelle ouverte à tous et accessible par le web :

http://www.esaavignon.eu/wp-content/uploads/visitesvirtuelles/visitepassemurailles/visitefinalepassemurailles.html

Cette création virtuelle a été réalisée par Pascal Genty, chargé des systèmes d'information de l'ESAA.

Exposition « Réserve / Réserves » au Muséum Requien

L'Apogée des oiseaux, Réincarnation et Historia Artificialis Continens sont visibles au Muséum Requien jusqu'à la fin du mois de juin 2022 aux heures d'ouverture du musée.

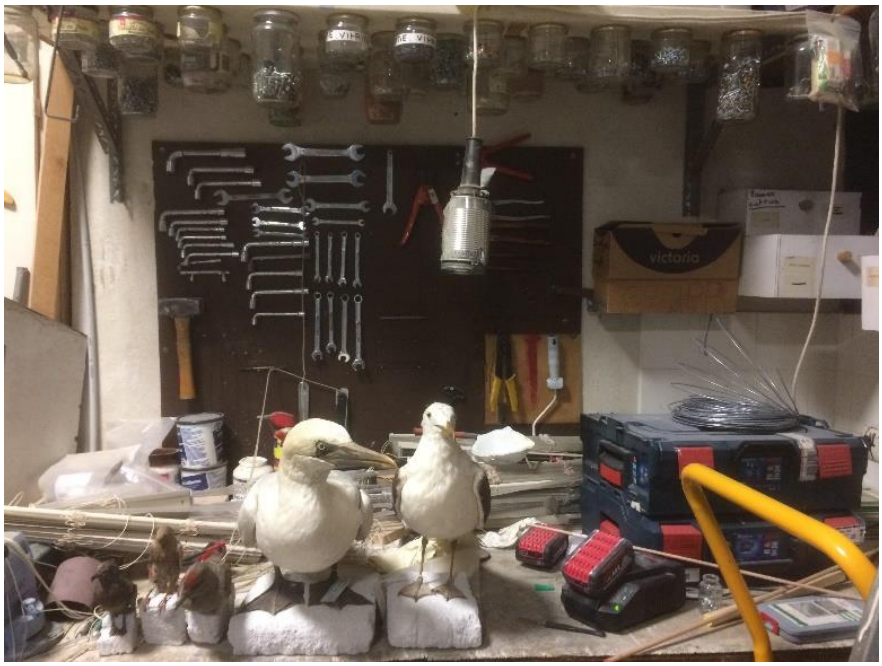

Crédit photo Sylvie Nayral

La poursuite du projet « Réserve / Réserves » porté par Jean Laube et Sylvie Nayral a donné lieu à un second workshop en 2022 au Muséum Requien et à la réalisation de trois projets :
- *Historia Artificialis Continens* (Charlotte Lambert et Matthieu Provost)
- *Réincarnation* (Elodie Baule)
- *L'Apogée des oiseaux* (réalisé collectivement), avec la contribution et le soutien généreux de Monsieur Jacquin-Porretaz, conservateur du Muséum Requien et de Philippe Montchaud, régisseur à l'Esaa.

« Réserve/Réserves » a été présentée au Festival d'Histoire de l'art de Fontainebleau le samedi 4 juin 2022.

Restitution PP 22

Les étudiants de première année exposent en juin 2022 leurs travaux dans le hall de l'ESAA, sur le site de Baigne-Pieds, dans le cadre du cours *Presse-papier* mené par Hamid Maghraoui – artiste et professeur d'enseignement artistique à l'ESAA.

Il faut noter que cette exposition a été réalisée avec les matériaux de récupération du précédent évènement *Passe-murailles*.

Le printemps des poètes

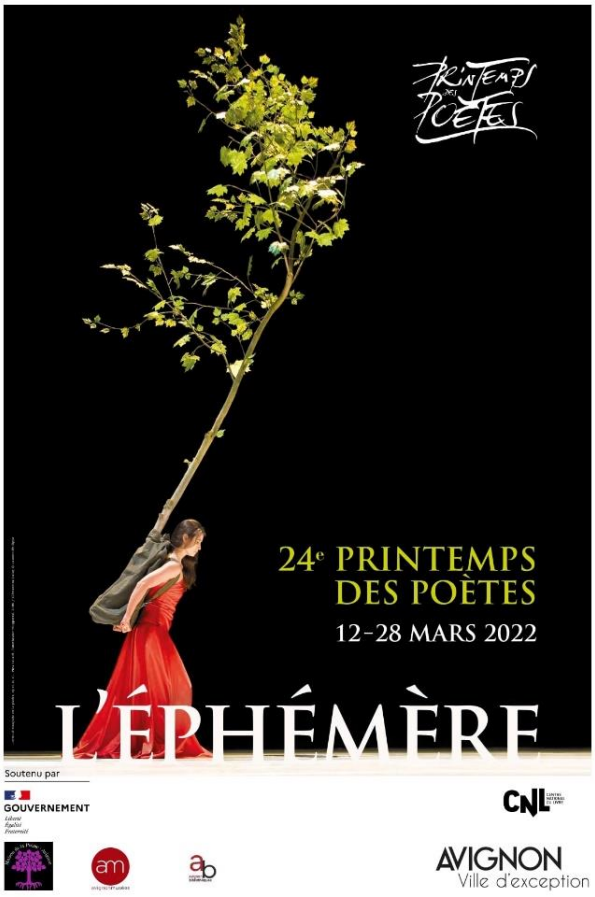

L'école supérieure d'Art d'Avignon, établissement public de coopération culturelle est fière de mettre en lumière les travaux des artistes Nina Casserat et Lucie Monty-Brunel dans le cadre de l'évènement avignonnais « le printemps des poètes ».

Ces deux étudiantes en dernière année de master en Art à l'ESAA ont souhaité offrir aux avignonnais leurs visions du fugitif et de l'Ephémère et participer à cet évènement poétique et festif.

Particulièrement sensibles aux enjeux sociétaux, ces deux artistes femmes proposeront des créations contemporaines et diverses installations artistiques dans 3 lieux de la Ville, l'espace pluriel, la Croix des oiseaux et le péristyle de la Mairie d'Avignon.

Pour faire davantage connaissance avec Nina Casserat et Lucie Monty-Brunel, n'hésitez pas à aller consulter leurs comptes instagram.

Atelier Mnémonique

Judith Depaule, metteuse en scène et directrice de l'AAE avec 10 artistes membres de l'atelier des artistes en exil et des étudiants de l'École supérieure d'art d'Avignon (ÉSAA), avec le soutien du Festival d'Avignon propose l'installation Mnémonique. À ces fins l'École supérieure d'art d'Avignon (ÉSAA) se transforme en lieu d'exploration de notre mémoire politique. Accueillis et guidés par des artistes en exil et des étudiants de l'ÉSAA, les spectateurs sont invités à réaliser un exercice mnésique dans la langue de leur choix : se remémorer un événement politique qui les a profondément marqués, face à une caméra. Leurs réponses, montées au fur et à mesure, forment un film projeté en continu.

L'état du monde et les crises qui le secouent façonnent nos vies. Ces derniers mois, se sont succédé notamment des coups d'État en Birmanie et au Mali, le retour des talibans en Afghanistan et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Qu'en retenons-nous ?
L'atelier des artistes en exil et l'ESAA proposent un protocole pour activer notre mémoire politique, dans le but d'élaborer une base de données mnésiques.

Le public est invité à se présenter à l'ESAA sur le site de Champfleury afin de se remémorer un événement géopolitique, vécu ou rapporté, qui l'aura particulièrement marqué. Guidé par des artistes en exil et des étudiantes et étudiants en art, il prend place devant une caméra, à visage découvert ou non, et livre son récit dans la langue de son choix. Les récits recueillis sont montés et traités au fur et à mesure, sur le mode du *rough cut*, formant un film sans fin. Régulièrement augmenté, le film est projeté à la Chapelle des Cordeliers.

Le montage des propos recueillis à l'ESAA est projeté en continu. Le public découvre certains événements ou se les remémore. L'ensemble des récits dessine une mémoire collective aux marqueurs changeants selon l'âge et l'origine des personnes interviewées. Le public est aussi invité à contribuer au film, en se rendant à l'ESAA sur le site de Champfleury, pour témoigner à son tour.

- ✓ Un projet de Judith Depaule, Mabel Octobre
  Avec les étudiants de l'ESAA Jofroy Brisson, Nina De Tommaso, Eva Dinc, Valentin Dupoyet, Ash Iriondo, Nora Laamari, Annick Francine Bopda Tchietchang
  Avec lesartistes diplômées de l'ESAA Stéphanie Brossard, Bastien Faudon, Oussama Mahdhi, Pauline Tralongo
- ✓ Avec les artistes de l'Atelier des artistes en exil Zina Al Halak (Syrie), Atifa Hesari (Afghanistan), Alexander Katchkaev (Russie), Ko Latt (Birmanie), Evora Lira (Brésil), Ana Maria Forero Cruz (Colombie), Cleve Nitumbi (Ukraine), Samer Salameh (Palestine), Şener Yılmaz Aslan (Turquie), Ali Zareghanatnowi (Iran)
  Assistanat Irina Bengouirah

Production : avec l'atelier des artistes en exil, l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA)
L'atelier des artistes en exil (aa-e) se donne pour mission d'identifier des artistes en exil de toutes origines, toutes disciplines confondues, de les accompagner en fonction de leur situation et de leurs besoins, de leur offrir des espaces de travail et de les mettre en relation avec les réseaux professionnels (français et européen), afin de leur procurer les moyens d'éprouver leur pratique et de se restructurer.

150 personnes ont été accueillies par jour dans la Chapelle des Cordeliers avec des pics d'accueil le week-end de 250 personnes. Pour Champfleury : 50 personnes ont été accueillies par jour.

Programme artistique et culturel

L'ESAA a mis en place un programme très riche et nourri de conférences pour ses étudiant.es.

Agenda des conférences et rencontres 2021-2022

DATE	TYPE	INTERVENANT(S)	TITRE
Vendredi 15 octobre	Sensibilisation aux risques - RPS	Marc Simelière - Raphaëlle Mancini	Prévention des risques
Mercredi 27 octobre	Rencontre	Abdelkader Benchamma - Stephane Ibars	Rayon Fossile
Mercredi 3 novembre	Conférence	Emo de Medeiros	Chromatics
Lundi 15 novembre	Conférence	Morgan Labar	Histoire et actualité de l'art contemporain Peinture et musique
Mardi 16 novembre	Workshop École(s) du sud Rencontre performance	Laurent Vedrine	REENACTMENT
Jeudi 18 novembre	Workshop École(s) du sud	Orchestre National Avignon-Provence	L'Orchestre s'éclate en ville
Vendredi 19 novembre	Workshop École(s) du sud	Orchestre National Avignon-Provence	L'Orchestre s'éclate en ville
Vendredi 26 novembre	Dans le cadre de son cours	Hervé Giocanti	Histoire de la formation en conservation-restauration à l'ESAA dans une perspective
Vendredi 26 novembre	Rencontre	Ariane Leblanc	Association la Réserve des arts
mercredi 1er décembre	retransmission du séminaire en anglais	Kent Monkman	*Autochtonie, hybridité, anthropophagie*
mercredi 15 décembre	Rencontre - Dans le cadre de son cours	Bertrand Prévost, théorcien de l'art	Hubert Duprat, sculpter en négatif
vendredi 17 décembre	Dans le cadre de l'ARC	enseignants ESAA	visite des expositions *Antonin Arthaud à Marseille*
mercredi 5 janvier	Séminaire - Actualité de l'art contemporain	Marine Nédélec	*Portrait des artistes en boxeur.ses*
jeudi 20 janvier	Conférence en anglais	Jeff Fieberg	*Mysterious Departures:* *Technical Art Historical Investigations*
vendredi 21 janvier	Rencontre et projection	Christiane Vollaire et Philippe Bazin	*Terre Brûlée*
28 février au 13 mars	L'ESAA s'expose en ville	programme sur le site de l'ESAA	PASSE-MURAILLES
mardi 22 mars	Rencontre autour du livre de Marc Partouche	Marc Partouche	Les écoles d'art qui changent le monde Utopies et alternatives pédagogiques de 1815 à nos jours
mercredi 23 mars	Conférence	Véronique Monier	Qu'est-ce qu'un préventeur ?
Lundi 28 mars	Conférence Morgan Labar	Morgan Labar	Les déchets dans l'art contemporain : pistes non productivistes
Mardi 5 avril	Rencontre	Chrystèle Khodr	Présentation de son travail
jeudi 7 avril	Invité cours HdA contemporain	Benoît Buquet	
vendredi 8 avril	Intervention 'Matériaux'	Ingrid Sabin-Ballivet	La compagnie des arts - Assurer les oeuvres d'Art
vendredi 8 avril	Intervention 'Matériaux'	Benoît Lafay - Victoire de Samothrace	Etude de car : La Victoire de Samothrace
Mercredi 27 avril	Rencontre	Gaspard Salatko	Vestiges ou reliques : regard anthropologique sur les matérialités blessées de Notre-Dame de Paris
mardi 10 mai	Rencontre	Leuli Eshraghi	Artiste, commissaire d'exposition et écrivain.e
mercredi 11 mai	Rencontre exceptionnelle	Chef Almir Narayamoga Surui, Amazonie	Dans le cadre du workshop organisé par Léa Le Bricomte
mercredi 18 mai	visite exposition Montpellier et CRAC à Sète	médiateurs des expo	« A-Z » et « OBJECTS AS ACTANT »
mercredi 01 juin	Conférence	Christine Saillard / Grégory Couderc	Musée de de la Parfumerie médiation et métier de la CR

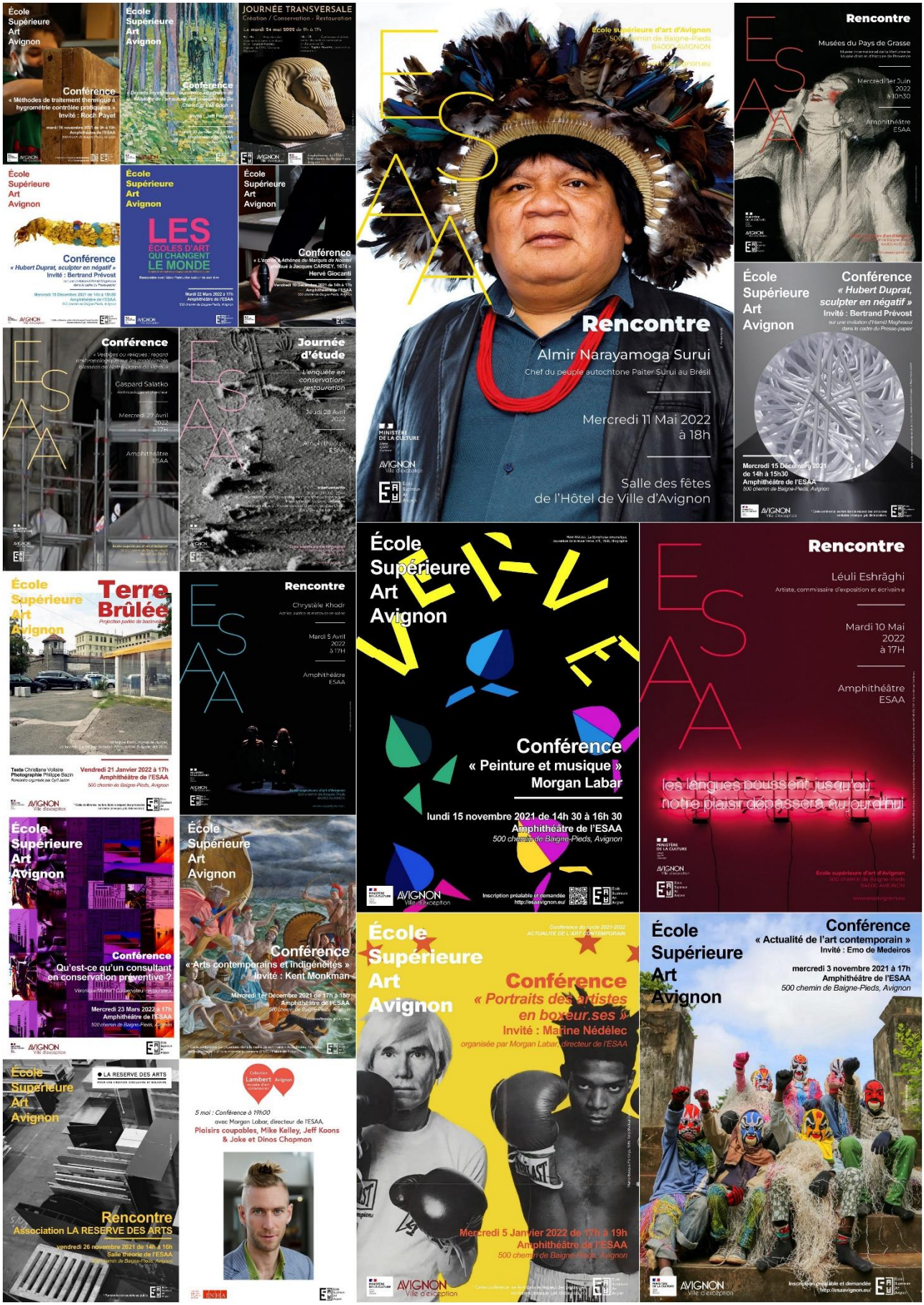
École Supérieure Art Avignon
Conférence
« Méthodes de traitement thermique à hygrométrie contrôlée pratiquées »
Invité : Roch Payet
JOURNÉE TRANSVERSALE
Création / Conservation - Restauration
Conférence
« Hubert Duprat, sculpter en négatif »
Invité : Bertrand Prévost
LES ÉCOLES D'ART QUI CHANGENT LE MONDE
Hervé Giocanti
Rencontre
Almir Narayamoga Surui
Chef du peuple autochtone Paiter Surui au Brésil
Mercredi 11 Mai 2022 à 18h
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Avignon
Rencontre
Musées du Pays de Grasse
Mercredi 1er Juin 2022 à 10h30
Amphithéâtre ESAA
Conférence
« Hubert Duprat, sculpter en négatif »
Invité : Bertrand Prévost
Mercredi 15 Décembre 2021 de 14h à 15h30
Amphithéâtre de l'ESAA
Conférence
Gaspard Salatko
Mercredi 27 Avril 2022 à 17h
Amphithéâtre ESAA
Journée d'étude
L'enquête en conservation-restauration
Jeudi 28 Avril 2022
Amphithéâtre ESAA
Terre Brûlée
Vendredi 21 Janvier 2022 à 17h
Amphithéâtre de l'ESAA
Rencontre
Chrystèle Khodr
Mardi 5 Avril 2022 à 17H
Amphithéâtre ESAA
Conférence
« Peinture et musique »
Morgan Labar
lundi 15 novembre 2021 de 14h 30 à 16h 30
Amphithéâtre de l'ESAA
Rencontre
Léuli Eshrâghi
Mardi 10 Mai 2022 à 17H
Amphithéâtre ESAA
les langues poussent jusqu'où notre plaisir dépassera aujourd'hui
Conférence
Qu'est-ce qu'un consultant en conservation préventive ?
Mercredi 23 Mars 2022 à 17h
Amphithéâtre de l'ESAA
Conférence
« Arts contemporains et indigénéités »
Invité : Kent Monkman
Mercredi 1er Décembre 2021 de 17h à 18h
Amphithéâtre de l'ESAA
Conférence
« Portraits des artistes en boxeur.ses »
Invité : Marine Nédélec
organisée par Morgan Labar, directeur de l'ESAA
Mercredi 5 Janvier 2022 de 17h à 19h
Amphithéâtre de l'ESAA
Conférence
« Actualité de l'art contemporain »
Invité : Emo de Medeiros
mercredi 3 novembre 2021 à 17h
Amphithéâtre de l'ESAA
500 chemin de Baigne-Pieds, Avignon
LA RESERVE DES ARTS
Rencontre
Association LA RESERVE DES ARTS
vendredi 26 novembre 2021 de 14h à 16h
Salle théorie de l'ESAA
Collection Lambert Avignon
5 mai : Conférence à 19h00
avec Morgan Labar, directeur de l'ESAA.
Plaisirs coupables, Mike Kelley, Jeff Koons & Jake et Dinos Chapman

Sorties

Chaque année, les enseignant.es de l'ESAA se mobilisent lors de sorties exceptionnelles en faveur des étudiant.es. Lors du cycle 2021-2022, de nombreuses visites ont été organisées et financées à 100% par l'école :

Crédit photo sylvie Nayral

Crédits photo Delphine Pauletto

22 octobre Sortie au Musée Pierre de Luxembourg dans le Gard à l'initiative de Sylvie Nayral, PEA
18 et 25 octobre : Sortie aux musées Lapidaire et Calvet à Avignon à l'initiative de Sylvie Nayral
21 octobre : Sortie à La Luma à Arles à l'initiative d'Hervé Giocanti
3 décembre : Sortie au musée du Petit Palais à l'initiative de Sylvie Nayral
17 décembre : Antonin Artaud à Marseille -parcours, rencontres, actions, projections - à l'initiative de l'ARC Paroles Actions Situations en présence de Mylène Malberti, Cyril Jarton et Bernard Muller
7 janvier Sortie au Musée Angladon à l'initiative de Sylvie Nayral
27 février : Musée & Jardin Harmas J.H.Fabre à l'initiative de Sylvie Nayral
5 avril : Sortie au Frac. Comme suite à une restructuration de ses collections, le FRAC Marseille a offert aux structures culturelles et du livre environ 4000 ouvrages principalement centrés sur l'art contemporain : monographies d'artistes, catalogues d'exposition/ foires, essais, ouvrages généraux et 2500 périodiques. Cette sortie été faite à l'initiative de Delphine Pauletto
5 mai 2022 Sortie au Palais du Facteur Cheval à l'initiative de Benoit Broisat, Léa Le Bricomte et Sirine Fattouh
18 mai 2022 Sortie au CRAC à Sète et au FRAC à Montpellier à l'initiative d'Hamid Maghraoui
21 mai 2022 : Sortie au salon de l'édition *indépendante TRAFIC* à Marseille au Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'initiative de Delphine Pauletto

Workshops

Workshop # 1 – novembre 2021

Pour la deuxième fois, les Écoles d'art de la région Paca & Occitanie fédérées au travers du réseau L'École(s) du Sud, ont élaboré un programme de workshops commun et ouverts aux étudiants du Réseau la semaine du 15 au 19 novembre 2021.

Workshop # 2 et 3- janvier et février 2022

Le programme de la première semaine du 10 au 14 janvier 2022 est, pour partie, en lien avec les événements de la quinzaine de mars 2022 autour de Passe-Muraille. La seconde semaine prévue du 21 au 25 février 2022 est dédiée à la préparation et au montage des événements prévus du 28 février au 13 mars 2022.

Workshop exceptionnel : du 14 au 19 mars 2022

Gregg Bordowitz / "SIDA. L'épidémie n'est pas finie" au MUCEM
Ce workshop, dont l'école d'art d'Aix-en-Provence est à l'initiative est conçu à l'occasion de l'exposition organisée par le Mucem, Sida l'épidémie n'est pas finie (15.12.2021—2.05.2022), et de l'exposition Gregg Bordowitz. https://www.mucem.org/programme/aids-crisis-still-beginning-gregg-bordowitz

Workshop # 4 | Mai 2022

Une semaine de workshop est organisée du 9 mai au 14 mai 2022. Elle permet aux étudiants de participer à plusieurs chantiers écoles en lien avec les institutions culturelles du territoire comme le Muséum Requien ou la Maison Jean Vilar. L'ESAA accueille également pour cette semaine de workshop la graphiste Aurore Chassé, l'artiste chercheur.euse et commissaire d'exposition Léuli Eshrāghi et l'activiste environnemental Almir Narayamoga Surui.

Ateliers de recherche création

Adossement à la recherche/ parole action situation

Enseignants Herve Giocanti (conservation-restauration), Nicolas Gruppo (cinéma, performance), Cyril Jarton (philosophie, performance), Mylene Malberti (photographie, action, documentation), Philippe Montchaud (technique du son et de la lumière), Bernard Muller (anthropologie, création de situations).

Parole action situation s'inscrit dans une continuité de l'engagement de l'ESAA dans les domaines de la performance et des arts de la scène. C'est une proposition pédagogique interdisciplinaire et un espace d'adossement a la recherche transversale associant les L3 CI CR et les étudiants de second cycle. Il s'agit de créer une situation d'émulation entre les sciences humaines, les pratiques plastiques et la conservation-restauration. A travers un séminaire, des ateliers (journées d'études et d'expérimentation), des projets, enrichis par des intervenants extérieurs, nous ouvrons un espace commun (un plateau) ou les pratiques performatives permettent d'articuler concrètement réflexion, expérience et travail de terrain.

Les dimensions du dire et du faire (J. Austin), de la parole et de l'acte, de l'articulation entre la théorie et la pratique sont directement au cœur de cette plate-forme. Elle permet aux étudiants d'ouvrir leur propre démarche a une situation de recherche incarnée et située telle qu'elle peut spécifiquement prendre forme dans une Ecole Supérieure d'art. Questionnant le fait plastique a partir de l'acte, du geste, du mouvement et de l'ensemble des données hétérogènes permettant, selon la terminologie situationniste, de ≪ créer une situation ≫, cette plate-forme envisage avant tout la recherche comme une aventure.

©Philippe Bazin. Glavinica, La maison un an après l'immolation de Georgi Ivanov sur son divan. Bulgarie, été 2014.

©Philippe Bazin. Varna, sur les marches de la mairie
, lieu de « l'immolation » du photographe Plamen Goranov.
Toutes les nuits, le tas de gravats est reconstruit par des anonymes.
Bulgarie, été 2014.
www.philippebazin.fr

Adossement à la recherche/ pratiques engagées en art

Enseignants Léa Le Bricomte (volume et sculpture), Sirine Fattouh (vidéo) et Benoit Broisat (arts numériques et multimédia)

Communication

L'ESAA est dotée d'un site internet régulièrement mis à jour. Celui-ci a été refondu en 2018 : https://esaavignon.eu/. Ce site est maintenant hébergé par IONOS 1&1 dans des conditions conformes au RGPD. L'établissement enregistrait 48.000 visiteurs fin 2018. Il cumule plus de 375.000 visiteurs au 31 mai 2022 (statistique provenant de l'hébergeur Ionos 1and1).

L'établissement est actif sur les réseaux sociaux :

Facebook (https://www.facebook.com/esa.avignon/?ref=bookmarks)
L'établissement enregistre 4753 followers sur sa page Facebook au 31 mai 2022. (Les statistiques proviennent de la page Facebook officielle de l'école)

Instagram (https://www.instagram.com/esa.avignon/?hl=fr). L'établissement enregistre 768 abonnés au 31 mai 2022.

LinkedIn (https://fr.linkedin.com/school/esa-avignon/). L'établissement enregistre 232 abonnés au 31 mai 2022.

La gestion des outils de communication existants est optimisée. L'utilisation quotidienne du site internet et des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) permet depuis 2021 de rendre lisible l'activité de l'ESAA. Il est ainsi noté une augmentation de la fréquentation de ces réseaux par le grand public et la communauté de l'ESAA.

Une charte graphique a été mise en place avec l'ensemble des documents de référence de l'ESAA (rapport d'activité, livret de l'étudiant, programmes de rentrée, JPO, livret d'expo, etc.). Un travail a été fait de liants avec les presses locales (la Provence, le Dauphiné, Radio Bleue, etc.) pour rendre attractif tous les projets portés par l'ESAA.

Pour renforcer ce travail ; il a été recruté un CDD à mi-temps (emploi étudiant professionnalisant) pour développer des documents et des outils de communication visant à mettre en valeur les nombreuses et diverses activités de l'ESAA : création d'un gabarit pour annoncer les conférences et autres évènements de l'école (affiches), réalisation d'une Newsletter (4 numéros), création d'une revue de presse, captation photo et vidéo pour alimenter tous les outils de com et les publications des réseaux sociaux.

À son arrivée à la direction de l'ESAA, Morgan Labar identifie néanmoins la communication interne comme l'un des endroits de fragilité de l'établissement. Un travail est actuellement en cours au sein du pôle pédagogique pour mettre en place des actions visant à améliorer la communication interne entre enseignant.es, entre enseignant.es et étudiant.es, entre administration et enseignants, etc.

Bibliothèque

La bibliothèque de l'ESAA assure une fonction de centre de ressources documentaires pour les étudiants et les enseignants. Espace de conservation de la mémoire de l'école, son fonds documentaire spécialisé en art moderne et contemporain ainsi qu'en conservation-restauration des biens culturels témoigne de l'histoire de l'institution et des diverses communautés d'enseignement qui l'ont traversé.

Le centre de documentation de l'école propose près de 20000 documents regroupant des monographies d'artistes, des catalogues d'expositions, des essais sur l'art, la conservation-restauration et les sciences sociales, des livres d'artistes, des documents audiovisuels, des mémoires et des numéros de périodiques, ainsi que des ressources électroniques accessibles par internet.

Membre du réseau « l'École(s) du Sud » qui regroupent les bibliothèques des écoles supérieures d'art de Marseille, Aix, Arles, Nice, Nîmes, Toulon et Monaco, et membre du réseau national « Bibliothèques d'écoles d'art en réseau » (BEAR), le centre de documentation participe au référencement d'articles de revues spécialisées en art et design, librement consultable sur la Base Spécialisée Art & Design https:// www.bsad.eu

La bibliothèque est ouverte à toute la communauté de l'ESAA et aussi au public des Ateliers libres (pratiques amateurs), ainsi qu'aux professionnels du secteur artistique et culturel qui sont autorisés à consulter sur place les documents, sur rendez- vous. La bibliothèque est également ouverte aux familles des ateliers libres pour des consultations sur place. L'emploi d'un étudiant vacataire (11 heures hebdomadaire) a permis d'étendre l'ouverture de la bibliothèque au samedi matin et au mercredi après-midi.

La bibliothèque développe beaucoup l'accès aux ressources en ligne, proposées à partir de son portail : http://poledocumentsesaa.com/

L'établissement participe au groupe de bibliothécaires d'écoles supérieures d'art (Lyon, Dijon, Avignon) alimentant le Pearltrees des Bibliothèques d'écoles d'art en réseau: https://pearltrees.com/bibliothequesecolesdart

Circulation des documents

Près de 350 prêts de documents par an sans compter les documents consultés sur place ou empruntés pour des ateliers à la journée. Une dizaine de Prêt-entre-Bibliothèque (PEB) via le Système Universitaire de Documentation (Sudoc) et via le réseau des bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR).

Un axe d'amélioration à venir serait de faire valider par l'Université d'Avignon l'accès par les étudiant.es de l'ESAA au centre ressources de l'Université. Cette demande est formalisée depuis 2 ans auprès de l'Université d'Avignon.

Administration

Politique sociale

Frais d'inscription adaptés aux conditions de ressources

Les frais d'inscription sont arrêtés par le Conseil d'administration de l'ESAA. Ils s'élèvent à 300€ par année scolaire 2021 2022 quel que soit le niveau d'étude. Ils permettent aux jeunes à revenu modeste d'accéder à l'enseignement supérieur. Avec l'école d'art de Toulon, ils sont parfois les tarifs les plus bas de France ce qui permet aussi à des étudiants d'autres continents que le continent européen d'accéder à l'ESAA (cf. tableau des tarifs des écoles d'art de France). Ces frais peuvent être pris en charge par ailleurs par le biais de bourses scolaires.

Pour obtenir une bourse, il faut s'inscrire sur le site du centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) : www.cnous.fr avant même l'inscription dans une école supérieure d'art. Le CNOUS pilote le réseau des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Ayant le statut d'étudiant au même titre que les étudiants inscrits à l'Université, les élèves des écoles supérieures d'art qui dépendent du ministère de la Culture et de la Communication peuvent bénéficier de bourses en fonction des revenus de leurs parents. Les critères d'attribution et les montants de ces bourses sont les mêmes que ceux appliqués aux étudiants des universités.

Participation aux frais de diplômes

Par délibération du 2 mai 2018, le CA a validé le principe que l'établissement affecte chaque année un budget pour permettre aux étudiants de L3 et M2 de valider leurs diplômes dans de bonnes conditions et d'obtenir une aide financière pour financer les dépenses liées à leurs diplômes. Chaque année, dans le cadre du budget prévisionnel, l'ESAA fixe le montant global plafonné pour financer ces dépenses. Il n'est pas possible de dépasser l'enveloppe financière annuelle.

Principe

Le versement est conditionné à la définition d'un projet structuré validé par l'enseignant directeur de projet et validé par le chef d'établissement. Ce projet doit être validé sur la base d'une fiche projet qui doit être transmis à la direction de l'établissement avant le 28 février de chaque année. Le directeur valide l'opportunité de la dépense et le montant alloué par l'ESAA pour la financer. Les bénéficiaires sont les étudiants de L3 et M2 en situation de passer un diplôme.

Participation au financement des impressions

L'ESAA supporte chaque année la prise en charge financière de l'ensemble des copies faites par les étudiants. Ce n'est pas anodin pour une école qui utilise beaucoup le papier comme support et médium. Malgré un contexte très contraint budgétairement, l'ESAA a maintenu ce dispositif pour le cycle 2021-2022.

Participation aux frais de matériel étudiant

Dans le cadre de leur formation, les étudiants en art notamment pour la mention restauration sont amenés à fournir un certain nombre de matériels notamment pour les travaux pratiques en atelier et en laboratoire. En juin 2020, le Conseil d'administration a souhaité apporter son aide à l'ensemble des étudiants inscrits notamment en délibérant sur le financement pour partie les équipements de protection individuelle.

Les prix et les équipements sont réévaluables chaque année en fonction des fournisseurs et des différents ateliers proposés par l'ESAA. L'ESAA supporte 50% de charge des EPI. Les 50% restants sont à la charge des étudiants et sont payés en début de cycle scolaire sur la base de référence fixée par délibération.

Actions de soutien ponctuel

L'ESAA a signé en janvier 2021 un partenariat avec la Banque alimentaire du Vaucluse (https://ba84.banquealimentaire.org/). Ce partenariat permet aux étudiants en grande précarité d'avoir accès à une épicerie solidaire interne à l'École. La petite épicerie sociale continue de fonctionner y compris pendant les vacances aux sites de Baigne-Pieds et de Champfleury.

Dispositif de dialogue et d'écoute

L'ESAA dispose d'un espace d'écoute et de dialogue ouvert à l'ensemble de sa communauté : personnels administratif et technique, enseignants, étudiants. Cet espace est situé au 1er étage du site de Baigne-Pieds (bureau à gauche avant l'entrée du couloir conservation-restauration). Il est animé par un psychologue du travail, Mélanie Marchand, agréé par le Centre de gestion du Vaucluse.
L'administration de l'ESAA n'intervient pas dans la prise et la gestion des RDV ni dans le suivi de ces consultations qui sont entièrement confidentielles.

Versement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) aux associations étudiantes

L'administration de l'ESAA effectue un versement de la CVEC aux associations étudiantes ainsi que le Bureau des étudiants (BDE) et le Fil à Fil. Ce versement permet aux associations de mener leurs activités afin de valoriser la vie étudiante.

En 2022, l'ESAA a reversé 3 040 euros pour la réalisation des projets suivants : http://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2022/06/Projet-CVEC-ESAA-du-BDE.pdf au titre de la CVEC.

Rapport d'activité du BDE

Il est transmis en annexe du présent rapport d'activité.

Bourses exceptionnelles pour l'accueil d'étudiant.es réfugié.es venant d'Ukraine

Les circulaires MESRI du 28 février 2022 et du 22 mars précisent les dispositions prises ou à prendre à l'égard des étudiants en provenance d'Ukraine qui sollicitent le dispositif français d'enseignement supérieur. Ces dispositions concernent les titres de séjour et droits associés (personnes éligibles à la protection temporaire), la protection sociale, le logement et les aides financières de droit commun, l'identification des capacités d'accueil et de l'accueil d'urgence.

Dés mars 2022, l'ESAA s'est mobilisée pour participer au dispositif d'accueil d'étudiant.es ukrainnien.nes. Elle accueille alors en 2022 deux étudiant.es en L1.

L'ESAA a contractualisé avec l'agence française ERASMUS + au titre de l'accueil d'urgence et à verser 9 900 € au titre de bourses d'accueil d'urgence à ces deux étudiant.es.

L'ensemble de l'équipe et des étudiant.es s'est mobilisé pour accueillir de manière professionnelle et chaleureuse ces deux étudiant

Bilan administration et financier

L'HCERES

Au plan administratif, l'année 2021-2022 est une année très importante pour l'accréditation de l'établissement pour délivrer des diplômes de l'enseignement supérieur. L'ESAA a en effet déposé avant le 15 juin 2022 son dossier d'évaluation : ce dossier fait suite à la demande d'évaluation des formations et des établissements de la zone C formulée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur pour la période 2016-2021 et concerne les formations délivrées par l'École supérieure d'art d'Avignon :

- Diplôme national d'art (DNA), option art, mention « création » et mention « conservation-restauration », conférant le grade de licence ;
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option art, mention « création » et mention « conservation-restauration », conférant le grade de master.

Ce travail s'est inscrit dans la continuité des travaux réalisés en 2020 et 2021 pour l'accréditation de l'ESAA. En juillet 2021, l'ESAA a été accréditée pour la délivrance des diplômes référencés ci-dessous, pour une durée de trois ans. Les grades universitaires de licence et master ont été conférés de plein droit pour la même durée aux titulaires de ces diplômes et ce pour une durée de 3 ans. Dans le cadre de sa prise de fonction en septembre 2021, Morgan Labar a beaucoup échangé avec l'ensemble des personnels pour comprendre l'histoire, chaotique, de cet établissement d'enseignement supérieur.

Accompagné par les services de la Direction générale de la création artistique et ceux de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, l'école connaît désormais un renouveau. Ce renouveau a été permis par un renouvellement de l'équipe administrative et technique, l'arrivée d'une nouvelle direction en septembre, ainsi que le recrutement de trois nouveaux artistes enseignants reconnus sur la scène nationale.
Le climat social est aujourd'hui serein, l'envie de travailler revient, des projets se dessinent.

Bilan budgétaire et financier

Le compte administratif 2021 fait apparaître les résultats suivants :
- excédent de fonctionnement : 210 713.32€
- excédent d'investissement : 223 889.26€

L'excédent de fonctionnement a été ainsi affecté :
- 002 résultat de fonctionnement reporté : 210 713.32€
le solde d'exécution positif de 223 889.26€ de la section d'investissement est affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

Vie institutionnelle

Effectifs et masse salariale : les effectifs de l'ESAA au 31/12/2021
Nombre d'agents :

Agents/Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent	TOTAL
Nombre	21	10	1	32
E.T.P (équivalent temps plein)	20.6	8.46	0.28	29.34

Répartition par filière :

Filière Administrative

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A	1	2	
Catégorie B	1		
Catégorie C	4		1 Berard
TOTAL	6	2	1

Filière Technique

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A			
Catégorie B		2	
Catégorie C	1		
TOTAL	1	2	

Filière Culturelle

Catégorie / Nombre	Fonctionnaire	Contractuel sur emploi permanent	Contractuel sur emploi non permanent
Catégorie A	9	6	
Catégorie B	2		
Catégorie C			
TOTAL	11	6	

Les charges de personnel représentent 1 484 062.85 € au réalisé 2021 soit 80% des dépenses de l'ESAA. Elles sont conformes au prévisionnel estimé à 1 486 156€ prévu au budget primitif.

Les charges de personnel ont été très fragilisées en 2022 par :

- ✓ Le financement d'un CLM à temps plein et le remplacement du poste par des interventions complémentaires ;
- ✓ Les dossier contentieux.

Une campagne de recrutement a été organisée depuis septembre 2021 pour le cycle 2021-2022 :
-1 emploi étudiant pour assurer les mercredis et les samedis matin à l'accueil de la bibliothèque,
-1 emploi stagiaire communication,
-3 emplois de PEA à temps plein (arts numériques, vidéo et sculpture et volume)

L'ESAA met en place des procédures de recrutement après déclaration de vacance d'emploi auprès du CDG 84 et publication des offres.

Subventions

L'ESAA a fait un très gros travail de recherches de subventions sur projets pour mettre en œuvre sa politique de développement.

Ci-après la liste des demandes formulées au titre du cycle 2021-2022: http://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2022/06/synth%C3%A8se-des-demandes-de-subventions-faites-par-lESAA.pdf

L'ESAA remercie vivement la Ville d'Avignon, la DRAC PACA et le Ministère de la culture, la Préfecture du Vaucluse, la Région PACA pour le soutien affirmé en 2021-2022 dans le cadre notamment de versement de subventions à l'école.

Investissements

UNITE	DETAILS	DEVIS	TOTAL TTC en €
45	45 LICENCES OFFICES A3 ADMINISTRATIF ENSEIGNANTS	1	2073,60
1	FIREWALL	1	4458,00
1	MAINTENANCE 3 ANS FIREWALL SECURITY PACK	1	2398,80
1	PARAMETRAGE FIREWALL	1	540,00
1	MISE EN PLACE ET PARAMETRAGE VPN	1	540,00
22	ECLAIRAGE PLAFOND PANNEAU LED	1	1846,94
1	EPSON EB L630	1	3346,56
2	MICRO CRAVATTE SENNHEISER SK100G4 EMETTEUR RECEPTEUR	1	1395,26
1	STATION FIXE MICRO VISIO CONFERENCE	1	558,00
18	PACKS ADOBE 2022-2023	1	7004,45
1	FILEMAKER PRO 1 LICENCE	1	702,00
1	ECRAN D'OCCASION VARIO	1	540,00
2	CANON 250 D + OPTIQUE 18-55	1	1397,81
2	SAC REFLEX WIZZ14 NOIR	1	39,79
4	MANFROTTO PIED 055 avec rotule 3D MHXPRO-3W	1	1275,98
1	KIT DE 2 PANNEAU LED K80S + PIED	1	419,00
1	BATTERIE POUR PANNEAU LED K80 S batteries NP-F750 4400mah	1	179,00
4	BATTERIE SUPPLEMENTAIRES CANON EOS 250 D	1	188,02
4	CARTES SD LEXAR 32GO	1	44,02
2	Rode micro Vidéomic GO AVEC ACCESSOIRES	1	414,82
2	RODE Microphone NTG1 Noir AVEC ACCESSOIRES PINCE ET BONNETTE	1	420,00
2	BONNETTE RODE Microphone NTG1	1	28,25
2	PERCHE TELESCOPIQUE MICROS RODE	1	183,58
2	SYSTEL LOGITECH 2.1	1	422,40
3	ACCESSOIRESS H4NPRO (BONNETTE-CHARGEUR)	1	139,64
2	GO PRO	1	1020,00
2	ACCESSOIRES GOPRO TRIPOD SHORTY	1	96,00
1	DIVERS CABLAGES SON	1	176,94
1	Scanner 3D Einscan-SE	1	1188,00
1	Imprimante 3D Original Prusa i3 MK3S+	1	1293,74
1	REPARATION CLIM BIBL.MULTI 1.SALLE DE COURS 13	1	2123,41
1	FILTRES CLIM ENTRETIEN	1	1311,36
5	IMAC	1	12274,92
6	ADAPTATEURS USBC VERS USB	1	93,60
1	DISQUE DURS 4 TO	1	168,00
6	CABLES DISPLAY PORT VERS HDMI	6	115,20
1	PC MULTIMEDIA	1	1946,59
1	IMAC 24 POUCES M1	1	2455,00
1	2 ECRANS IIYAMA DEPORTES POUR IMAC	1	643,20

Conseil d'administration

Il est composé de représentants de la ville d'Avignon et de l'État. Il comprend également des représentants des personnels pédagogiques et administratifs, des représentants des étudiants et des personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'établissement. Doté d'un président élu par les membres du conseil d'administration, il étudie et délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment les orientations générales de la politique de l'établissement, les programmes d'activités et les moyens qui permettent leur réalisation.
Il se réunit 4 fois par an sur convocation de son Président, qui en fixe l'ordre du jour.

Organismes paritaires

Des élections ont été organisées le 17 janvier 2022 pour désigner les représentant.es étudiant.es au Conseil d'administration et au Conseil scientifique et pédagogique.

Ont été élus à cette élection :

Elections des représentants ETUDIANTS AU CA :
-MENTION CR : taux de participation 34 % soit 26 votes exprimés
Elus : Paul Prévostat, titulaire - Quentin Maximin, suppléant.

-MENTION Création : taux de participation 32% soit 26 votes exprimés
Elus : Mathilda Etourneau, titulaire – Colleen Buu, suppléante.

Elections des représentants ETUDIANTS au CSP :
Elus : Paul Prévostat, titulaire – Quentin Maximin, suppléant
Taux de participation : 31% soit 37 votes exprimés

Pour mémoire, Ambre Masson est aussi représentante des étudiant.es au CSP (suppléant Niky Abadie).

Elections des représentants ENSEIGNANTS au CSP :
Elus :
Benoit Broisat, titulaire – Alain Léonési, suppléant
Bernard Muller, titulaire – Léa Le Bricomte, suppléante
Taux de participation : 71%

Délibérations du conseil d'administration :

Conseil d'administration du 3 juin 2022 :

Ordre du jour CA du 03 juin 2022
BS 2022 ESAA
CA 2021 ESAA
Chargé des ateliers EAC de l'ESAA
Circulaire Ministère de la culture pour l'accueil d'étudiant Ukrainien.nes
Compte de gestion 2021
Convention de subvention 2021 ERASMUS
Convention de subvention ERASMUS+ agence Française
Dates clefs fin de cycle et début de cycle 22
DELIB 1 CVE CA du 3 juin 2022
DELIB 2 Taux de bourse Erasmus CA du 3 juin 2022
DELIB 3 Assurances Esaa CA du 3 juin 2022
DELIB 4 Compte de gestion 2021 CA du 3 juin 2022
DELIB 5 CA 2021 CA du 3 juin 2022
DELIB 6 affectation du résultat 2021 CA du 3 juin 2022
DELIB 7 BS 2022 CA du 3 juin 2022
DELIB 8 Frais de scolarité et de concours d'entrée ESAA CA du 3 juin 2022
DELIB 9 Tarifs des ateliers libres EAC CA du 3 juin 2022
DELIB 10 tableau des effectifs ESAA CA du 3 juin 2022
DELIB 11 mise en place d'une bourse programme Pause CA du 3 juin 2022
DELIB 12 Taux de bourse Erasmus Liban CA du 3 juin 2022
DELIB 13 recours à l'apprentissage CA du 3 juin 2022
DRAC 2022 NINA FRACTAL
Fiche candidature HORZION EUROPE CL 2 ESAA
Fiche de poste Contrat d'apprentissage chargé.e de communication digitale Fiche Action Mobilités
Fonds Politique Exterieure 2022
Kaveh Kavoosi portefolio
MEDIATIONS AUTOUR DU PATRIMOINE SCULPTE AVIGNONNAIS MNEMONIQUE
PARCOURS PRO ESAA 2022- 2023 Version définitive
Présentation des ateliers d'EAC ateliers libres ESAA 2022 2023
Projet CVEC ESAA du BDE
Projet ESAA Culture Justice Mineurs
PROJET MIP ESAA Chantier école et partenariat 2022
Synthèse des demandes de subventions faites par l'ESAA

Conseil d'administration du 8 octobre 2021 :

Ordre du jour du CA du 8 octobre 2021
Délibération n°1 : Délégation de signature Morgan Labar
Délibération n°2 : Admission en non valeur
Délibération n°3 : Tableau des effectifs de l'ESAA
Délibération n°4 : ROB 2022
Délibération n°5 : Règlement du CSP
Délibération n°6 : Règlement intérieur du CA
Arrêté d'accréditation ESAA
Courrier DGCA juillet 2021 accréditation
Calendrier prévisionnel – Dossiers prévisionnels CA
Présentation en non valeurs
Règlement CSP
Règlement intérieur du CA
ROB 2022
Compte-rendu du CA du 8 octobre 2021

Conseil d'administration du 10 décembre 2021 :

PV du Conseil d'administration du 10 décembre 2021
Ordre du jour du CA du 10 décembre 2021
Délibération n°1 : Temps de travail pour le personnel administratif et technique
Délibération n°2 : Règlement intérieur Tickets restaurant
Délibération n°3 : Charte RGPD
Délibération n°4 : Plan de formation
Délibération n°5 : Rapport social unique ESAA 2020
Délibération n°6 : Finances – Budget 2022
Délibération n°7 : RIFSEEP
Délibération n°8 : Délégation au directeur pour représenter l'École supérieure d'art d'Avignon en justice
Délibération n°10 : Finances – Décision modificative
Audit RGPD
Charte de confidentialité RGPD
Documents ressources HCERES
Étude tarifs Écoles d'art en France
Orientations de la politique de formation de la collectivité 2022
Règlement intérieur fixant les conditions d'attribution des titres restaurant

Conseil scientifique et pédagogique

Un Conseil scientifique et pédagogique de l'établissement est constitué pour l'ensemble de l'établissement. Il est composé des membres suivants :
le Directeur
4 représentants des enseignants et 2 des autres catégories de personnels pédagogiques et leurs suppléants, élus pour une période de 3 ans renouvelable ;
2 représentants des étudiants et leurs suppléants élus pour une période de 2 ans ;
2 personnalités qualifiées désignées conjointement pour une période de 3 ans par le Directeur et les personnes publiques
Le responsable pédagogique
L'administrateur

Constitution du CSP et projet de règlement

Ordre du jour du CSP du 6 mai 2022
Compte rendu du CSP du 6 mai 2022
Rencontre opérationnelle ESAA 14 avril2022
Projet neuroA 2022-2025

Compte rendu du CSP du 30 mars 2022
Propositions Ateliers de travail collaboratif ESAA Hcéres

Ordre du jour du CSP 15 décembre 2021
Compte rendu du CSP du 15 décembre 2021

Comité technique

CT de juin 2022 : proposition de recrutement d'un contrat d'apprentissage pour l'ESAA
CT de février 2022 : RIFSEEP
CT de février 2022 : actualisation du plan de formation

Hygiène et sécurité

Le diagnostic RPS est réalisé par le service Hygiène et Sécurité du CDG 84 (convention de prestation). Le plan d'actions est contrôlé chaque année par le CDG 84 (ACFI, Jérémy Blanchard, responsable du service Hygiène et Sécurité au CDG 84).

Thématiques	Actions prioritaires proposées par l'ACFI	Suivi donné par l'autorité territoriale
Hygiène	Condamner la douche non utilisée et la réhabiliter en placard de stockage adapté. Envisager de créer un vestiaire avec une armoire à double compartimentage et une douche pour l'agent régisseur.	1/Modification travaux non autorisée. Accès condamné au stockage. 2/Le régisseur dispose de son logement et sanitaire sur le site de l'école.
Conditions de travail	Ventiler de manière continue l'atelier régisseur.	Installation extracteur d'air. Qui : JL Praet / Délai : 31/10/21
Stockage et rangement	Faire du tri et du rangement dans l'atelier du régisseur.	Qui : JL Praet / Délai : 30-09-21
Risques chimiques	Effectuer du rangement parmi les produits de l'atelier régisseur en les stockant selon leur compatibilité en se référant aux FDS. Stocker les produits dans des armoires conformes.	Armoire métallique à récupérer dans l'ancienne salle enseignants. Qui : JLP-PG-PM / Délai : 30-09-2021
Risques chimiques	Signaler avec un pictogramme de danger le local de stockage des produits au rdc. Stocker les produits par compatibilité sur des bacs de rétention et remplacer les étagères en bois. Stocker les produits du laboratoire photo dans une armoire spécifique, ventilée, signalée et fermée.	1/ pictogramme et liste des produits stockés à afficher sur la porte conservation au RDC. Qui : M.Boyer / Délai : rentrée scolaire 21/22 - 30/09/2021 2/ étagères bois à remplacer. Qui : JL.Praet / Délai : devis 30-09-21, pose 30/11/21. Bacs rétention : Qui : MB / Délai 30/10/21 3/ labo photo : 2nd armoire métallique ancienne salle enseignants Qui : JLP-PG-PM / Délai : 30/09/21
Risques électriques	Protéger et signaler le tableau électrique de l'atelier régisseur. Retirer les équipements et fermer à clé les locaux électriques. Ils ne doivent être accessibles qu'aux agents habilités.	1/ Volet plastique a adapter sur petit tableau électrique atelier Qui : JL Praet / Délai : 31/10/21 2/ Serrure electronique sur accès Locaux électriques (RDC*2 – Etage*1) QUI : devis PG / Délai 31/10/21
Incendie / Explosion	Afficher le plan d'évacuation avec les consignes incendie à l'entrée du bâtiment. Retirer les cartons et autres équipements stockés dans les voies de circulation de la partie arrière du bâtiment.	1/ Plans Desautel a réactualiser – Devis P.Genty Qui : P.Genty / Délai : 31/10/221 2/ Circulations dégagées des cartons et mobiliers. Qui : JL Praet / Délai : rentrée 21/22 30/09/21

Un très grand travail a été réalisé sur les RPS à l'ESAA en 2021-2022.
La phase de diagnostic a eu lieu entre mars et juin 2021 par conséquence les éléments d'analyse concernent la direction antérieure à l'année 2021/2022.
De plus le conseil d'administration a également évolué dans sa composition et a pris en compte les actions à mettre œuvre pour la prévention des RPS.

Cela a abouti à un plan d'actions mis en œuvre étape par étape par l'ESAA.

L'ESAA confirme son action engagée contre les violences sexistes et sexuelles notamment en ayant une action proactive des documents ressources transmis par le Ministère de la culture : file:///C:/Users/raphaelle/Downloads/Plan%20de%20lutte%20contre%20les%20VHSS%20dans%20le%20spectacle%20vivant%20et%20les%20arts%20visuels.pdf

Elle confirme son partenariat avec le CDIFF pour permettre d'avoir un lieu ressource et professionnel à proximité de l'école pour l'ensemble des étudiant.es : http://esaavignon.eu/lutte-contre-les-agissements-sexistes-et-les-violences-sexuelles/

Elle engage un travail actuellement avec l'association EGAE (https://groupe-egae.fr/) pour

développer des formations spécifiques aux écoles d'art.

Politique d'Éducation Artistique et Culturelle (les EAC à l'ESAA)

Comme dans la plupart des écoles d'art, les pratiques amateurs constituent une composante importante de l'ESAA. Comme suite aux préconisations du ministère de la Culture, la nouvelle direction a engagé un travail de rééquilibrage des activités entre les activités d'enseignement supérieur et celles des pratiques amateurs en tenant compte des enjeux de gestion des moyens. L'ESAA adapte donc son offre à destination des publics amateurs et souhaite aujourd'hui développer une plate-forme professionnalisante pour les étudiant.es de l'ESAA au travers de l'animation de ces ateliers. L'ESAA souhaite aussi développer des actions en direction des publics dits empêchés et des structures sociales de proximité.

Les Ateliers d'EAC se veulent accessibles aux publics les plus éloignés de la pratique artistique, favorisant l'insertion des plus fragiles. Depuis 2020, ces ateliers ont reçu l'accréditation du ministère de la Culture pour faire partie du dispositif du pass culture.

Pour le cycle 2021-2022, l'ESAA a proposé un programme d'activités récurrentes d'octobre à mai 2022. 160 personnes ont été accueillies pour le cycle 2021-2022.

Vous trouverez ci-dessous l'offre diversifiée organisée dans des locaux dédiés à Baigne-Pieds et à Champfleury uniquement pour les cours de gravure :

Disciplines	Public cible	Jour et horaire	Durée	Intervenants
Dessin grands débutants	adultes	Mardi AM	2.5 heures	Dominique Favet
Dessin expérimentés	adultes	Mardi AM	2 heures	Dominique Favet
Photographie	adultes	Mardi Soir	2 heures	Thomas Bohl
Arts plastiques	3-6 ans	mercredi matin	1.5 heures	Sylvette Ardoino
Arts plastiques	6-12 ans	Mercredi am	2 heures	Sylvette Ardoino
Arts plastiques	12-15 ans	Mercredi am	2 heures	Sylvette Ardoino
Arts plastiques	15-18 ans	Samedi matin	2 heures	Sylvette Ardoino
Gravure	adultes	Vendredi soir	2 heures	Carlos Marcano

Les cours de céramique ont été supprimés compte de l'absence de locaux dédiés.

Un travail s'est engagé pour développer les actions territoriales en direction des publics dits empêchés.

Les Ateliers libres sont en partenariat avec :

- l'Opéra Grand Avignon ;
- Le Totem, scène conventionnée d'intérêt national Art enfance jeunesse – Avignon (anciennement L'Éveil artistique - Maison du théâtre pour enfants) ;
- L'AAFP (association d'Aide familiale populaire de Vaucluse) ;
- Les Petits Pas (association d'assistantes maternelles des quartiers ouest d'Avignon) ;
- Les Amis de Théodore (association enfance, art & handicap, Avignon) ;
- Le Pôle ressource petite enfance « Le Petit Jardin » (association la Bourguette, Montfavet) ;
Collectif de soutien aux réfugiés du Vaucluse (Avignon) ;
- La Maison Jean Vilar ;
- L'association Couleur Espoir au Pontet

L'équipe des ateliers libres s'est rapprochée des centres sociaux : centre social d'Orel, centre Espace pluriel en 2022 pour proposer des actions de partenariat. Une convention de partenariat a été ainsi signée entre l'ESAA et l'Espace Pluriel en 2022 pour dessiner des actions cadre en matière d'éducation artistique et culturelle.

L'ESAA a participé à un certain nombre de festivals et d'évènements locaux notamment :

- ✓ *Festival C'est pas du luxe en partenaire avec la Fondation Abbé Pierre ;*
- ✓ *Festival In d'Avignon pour les ateliers d'EAC Jeune public tout le* ***mois de juillet 2022 ;***

Les enfants au cœur du In

Parce qu'il est important d'impliquer les jeunes dans la cité et la citoyenneté à travers le spectacle vivant et les thématiques qui y sont liées, Olivier Py a mis la jeunesse au cœur du Festival d'Avignon, avec un lieu dédié, la Chapelle des Pénitents blancs. Trois spectacles y sont présentés cette année (*Gretel, Hansel et les autres, Le Petit Chaperon Rouge et Le soldat et la ballerine*), auxquels s'ajoute *Silent legacy*, au cloître des Célestins, avec la krumpeuse de 8 ans, Adeline Kerry Cruz.

Tout est dans *Le Guide du jeune spectateur*, ludique et pédagogique : les visites en famille sur l'histoire du Festival (mardi 19, mercredi 20, vendredi 22 et samedi 23 juillet à 10 h 30), les visites guidées de l'exposition *L'Œil présent* à la Maison Jean-Vilar (lundi 18, jeudi 21 et lundi 25 juillet à 10 h 30), les ateliers gratuits jeunes plasticiens en partenariat avec l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA). En écho avec les spectacles de la pro-

Au site Champfleury de l'ESAA, Sylvette Ardoino anime des ateliers gratuits pour les enfants des festivaliers, des centres sociaux, des associations de primo-arrivants, de personnes en situation de handicap. Photo Le DL/M.-F.A.

de 14 heures à 17 heures (sauf dimanche), les huit films jeunesse à Utopia dans le cadre des Territoires cinématographiques, un parcours dans la ville… Il existe aussi des dispositifs : la WebTV jeunes, (*J'y suis j'en suis, Lycéens en Avignon*)…

M.-F.A.

Tout sur :

Nos ateliers d'EAC, c'est l'action de l'ESAA au service de son territoire et de ses aînés :
Ateliers tissage 2022 pour les séniors de la Ville d'Avignon :

Crédit photo Sylvette Ardoino

Nos ateliers, c'est une action de proximité en lien avec les centres sociaux d'Avignon et avec les structures socio-culturelles :

Un exemple : projet Déco le TOTEM

Crédit photo Sylvette Ardoino

Nos ateliers, ce sont aussi des propositions artistiques dans le cadre des dispositifs nationaux :

C'est mon patrimoine 2022 en partenariat avec l'artiste Nina Fractal :

Un travail de réflexion a été mené en 2022 notamment dans le cadre de la mobilité de Madame Ardoino pour reprendre en régie directe la gestion des ateliers d'éducation artistique et culturelle.

Monsieur Oussama Mahdhi, artiste avignonnais a été nommée pour la réalisation des futurs ateliers.